This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

23. b. 2

Dupl.

DE

LA LANGUE

ET

DE LA POÉSIE

PROVENÇALES.

Déposé conformément à la loi.

Imprimerie de J. Stienon.

DE

LA LANGUE

ET

DE LA POÉSIE

PROVENÇALES.

PAR

Le baron Eugène Van Bemmel.

BRUXELLES.

A. VANDALE, LIBRAIRE,

RUE DES CARRIÈRES, N° 30.

1846

A

Monsieur le baron de Stassart,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,
DE L'INSTITUT DE FRANCE,
MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE ET SÉNATEUR, ETC.

Monsieur,

Au début de ma carrière, lorsque j'avais tant besoin de conseils et d'appui, vous avez accueilli mes premiers essais avec cette bienveillance, avec cette indulgence éclairée qui vous caractérise; vous m'avez constamment soutenu de vos encouragements, guidé de votre expérience, de vos lumières : et je suis heureux, monsieur, de pouvoir vous en témoigner ici toute ma reconnaissance, de pouvoir vous exprimer publiquement mon respect, mon dévouement et ma plus sincère affection.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

PRÉFACE.

Élève de l'Université libre de Bruxelles, je composai le présent ouvrage, vers la fin de l'année 1843, pour le concours institué par le gouvernement entre les Universités de Belgique. Cet ouvrage, après la défense publique qui en eut lieu le 26 juillet 1844, fut éliminé du concours, en provoquant de la part du jury la déclaration suivante, consignée dans le registre de ses procès-verbaux :

« Il est à regretter que M. Van Bemmel ait embrassé un « système trop conjectural pour qu'il puisse être consacré « par l'approbation du jury ; sans cela, ce concurrent eût « mérité la palme. »

Le conseil communal de la ville de Bruxelles, ayant bien voulu considérer cette déclaration comme un prix, me témoigna sa satisfaction d'une manière honorable et flatteuse, en me décernant, le 20 novembre 1844, une récompense semblable à celle qu'obtiennent les lauréats du concours.

Tout cela, cependant, ayant excité quelque curiosité, même quelque intérêt parmi mes concitoyens, je me trouvai porté naturellement à faire connaître au public ce premier essai, sans doute bien imparfait, peut-être un peu téméraire, dans une direction nouvelle et dans une route encore inexplorée. Après avoir, autant que possible, complété mes études, développé mes connaissances, en tâchant de m'initier à tous ces travaux de science et d'érudition qui ne cessent de s'accumuler depuis des siècles, je me mis à revoir le travail que j'avais préparé primitivement pour le concours. Je fortifiai quelques points qui avaient paru faibles à la première attaque, je reconstruisis même entièrement certaines parties qui s'étaient trouvées le plus exposées au feu de la critique, et je renforçai le tout d'un nouvel arsenal de raisons et de preuves.

Aujourd'hui que j'arbore, publiquement et franchement, le drapeau de mes idées et de mes convictions, oserais-je compter sur un accueil bienveillant, sur cette indulgence si rare parmi les hommes dont les opinions sont arrêtées depuis longtemps? Je le sais, bien des critiques, bien des obstacles, peut-être de la froideur et de l'indifférence, m'attendent au bout de mes efforts. Mais, puissé-je du moins rencontrer un peu de sympathie! puissé-je faire sentir et comprendre à quelques personnes ces belles et grandes vérités que j'ai cherché seulement à mettre en lumière! J'espère enfin que l'on voudra bien se rappeler à mon égard ces bonnes, ces encourageantes paroles de Béranger, que je ne puis m'empêcher d'invoquer en cette circonstance parce qu'elles s'appliquent de la manière la plus heureuse à ma position présente :

« ... Il est peu de jeunes gens qui ne sachent l'intérêt « que tous m'inspirent. Combien de fois me suis-je entendu « reprocher des applaudissements donnés à leurs plus auda- « cieuses innovations! Pouvais-je ne pas applaudir, même « en blâmant un peu? Dans mon grenier, à leur âge, sous « le règne de l'abbé Delille, j'avais moi-même projeté l'es- « calade de bien des barrières. Je ne sais quelle voix me « criait : Non, les Latins et les Grecs même ne doivent pas « être des modèles; ce sont des flambeaux : sachez vous en « servir [1]! »

[1] Préface des *Chansons nouvelles et dernières*.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

CHAP. Ier. — Philosophie du langage . . . . . P. 1

Des études actuelles en linguistique. — De la civilisation provençale. — Histoire des opinions sur l'origine et la filiation des langues romanes. — Unité morale du langage. — Des langues dans leur essence, leurs premières manifestations et leurs développements. — Erreurs de l'opinion vulgaire et de quelques systèmes. — Résumé; conclusion.

CHAP. II. — Histoire du langage. 38

De la race celtique primitive; raisons de sa permanence. — Dénominations des peuples celtes; étymologie de ces dénominations. — Dialectes celtiques. — Influence des Phéniciens et des Grecs sur la Gaule méridionale. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence de la domination romaine. — Influence du clergé chrétien. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence des Germains et des Arabes. — Progrès des idiomes indigènes; développement des classes populaires.

CHAP. III. — Philologie proprement dite. 82

Insuffisance de la philologie séparée de la philosophie et de l'histoire. — Caractère et physionomie de la langue provençale en général. — Étude du vocabulaire provençal : analogies et dissemblances de ce vocabulaire avec ceux des autres langues; critique de la dérivation latine. — Étude de la grammaire provençale : caractère et principaux éléments de cette organisation grammaticale et syntaxique. — Coup d'œil sur le développement des autres langues romanes.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA POÉSIE PROVENÇALE.

CHAP. Ier. — Civilisation provençale . . . . . P. 125

Développement et caractère de cette civilisation. — État social des populations méridionales de la Gaule.

CHAP. II. — Esprit de la poésie provençale. 147

De la chevalerie en Provence. — Mœurs, sentiments des chevaliers et des troubadours. — De l'honneur. — De la condition des femmes; de la galanterie; de l'amour. — Du sentiment religieux.

CHAP. III. — Poétique et versification 173

Caractère général de la poétique. — Genres de littérature. — De l'épopée provençale. — Prosodie et mélopée. — Construction et mécanisme du vers. — De la rime.

CHAP. IV. — Des poëtes. 198

Des troubadours; leur caractère, leur vie. — Audace et influence de ces poëtes. — Différences entre les troubadours et les jongleurs. — Des jongleurs.— Cours d'amour et cours poétiques; histoire des cours d'amour.

CHAP. V. — Histoire des troubadours. 224

Premiers troubadours. — Des croisades par rapport à la Provence. — Domination anglaise. — Politique des sirventes. — Autres troubadours; leurs aventures. — Philosophes; satiriques.

CHAP. VI. — Décadence de la poésie provençale. 252

Causes de cette décadence. — Inutiles efforts pour ranimer l'esprit poétique. — Jeux floraux. — Destinées ultérieures de la poésie provençale.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA LANGUE PROVENÇALE.

CHAPITRE I.

PHILOSOPHIE DU LANGAGE.

Des études actuelles en linguistique. — De la civilisation provençale. — Histoire des opinions sur l'origine et la filiation des langues romanes. —Unité morale du langage. — Des langues dans leur essence, leurs premières manifestations et leurs développements. — Erreurs de l'opinion vulgaire et de quelques systèmes. — Résumé ; conclusion.

La linguistique est une science toute nouvelle : née avec le mouvement intellectuel de notre siècle, elle a révélé de prime abord la destinée importante qu'elle avait à remplir. Pour bien comprendre cette destinée, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur l'impulsion extraordinaire imprimée de nos jours aux recherches de tout genre ; il n'y a qu'à voir chaque peuple rechercher ses origines, fouiller ses archives, exhiber ses titres, scruter soigneusement tout son passé, non-seulement à l'aide des sciences d'érudition, mais à l'aide de

toutes les sciences physiques et morales. Dès lors on conçoit toute l'utilité de la linguistique, soit pour faciliter, soit pour compléter les travaux de l'historien et du philosophe, soit même, dans certains cas, pour y suppléer. Tous les monuments d'un peuple sont soumis à l'action destructive du temps, toutes ses traditions, écrites ou orales, peuvent se perdre ou se dénaturer ; sa langue seule lui reste, et les éléments dont elle est composée, les influences, les modifications qu'elle a subies, nous montrent à la fois l'origine de ce peuple et toute la marche qu'il a suivie dans la voie de la civilisation.

La linguistique est donc par sa nature et son but un des principaux véhicules de la science historique, de cette science dont notre siècle comprend enfin l'immense portée. Si le présent, comme on l'a dit, est gros de l'avenir, n'est-il pas incontestable que c'est dans le passé qu'il faut chercher le principe et la filiation du présent? Aujourd'hui surtout qu'une ère nouvelle semble se préparer pour l'humanité, ne faut-il pas travailler à renouer les anneaux de la chaîne des âges, ne faut-il pas étudier comment procède l'esprit humain dans sa marche éternelle à travers les peuples et les temps? Les empires s'élèvent et s'écroulent; les nations se forment, brillent quelques instants et ne tardent pas à s'effacer de la scène du monde; le flambeau de la civilisation semble éclairer tour à tour les divers peuples du globe; et, au milieu de ces révolutions, l'esprit humain, se développant de plus en plus, s'avance constamment dans la route du progrès, sans jamais rétrograder, sans jamais rester stationnaire.

Voilà ce que notre époque paraît avoir compris : et si tout le monde ne se rend pas compte de ces tendances générales, si le but même en est souvent méconnu, l'on ne peut nier que l'humanité tout entière travaille à la même œuvre, guidée par une sorte d'instinct qui ne la trompe jamais. Certainement bien des erreurs, bien des théories exclusives ou

exagérées ont surgi dans cette grande fermentation intellectuelle : c'est le résultat ordinaire de toute action trop vive, de tout enthousiasme qui s'ignore encore lui-même, mais ces vices ne peuvent être que momentanés ; le travail qui s'opère aujourd'hui dans les idées est supérieur à l'esprit de parti, supérieur à l'orgueil national. Tous les progrès moraux et matériels tendent nécessairement, inévitablement, à former de la civilisation une magnifique synthèse, une harmonie sublime entre les peuples et même entre les races.

Tel est le point de vue qui m'a constamment guidé dans l'étude de la langue et de la poésie provençales ; et cette étude, faite à ce point de vue, ne manque assurément pas d'importance. La Provence du XIIe siècle se trouve sur la limite de deux mondes, entre la société antique et la société moderne. C'est elle qui nous offre pour la première fois, en Europe, une originalité distincte, après la longue carrière civilisatrice fournie par les Grecs et les Romains ; c'est elle qui ouvre l'époque de rénovation due aux influences combinées des Germains et des Arabes ; c'est elle, en un mot, qui résume dans son esprit tous les traits caractéristiques de la civilisation européenne au moyen âge. — La chevalerie dans son ensemble, les mœurs et les sentiments chevaleresques, l'honneur, le respect pour les femmes, l'amour dans sa pureté morale, ont, sinon leur essence, du moins leurs premières manifestations dans la Gaule méridionale. La poésie lyrique la plus parfaite y jette un si grand éclat que ses rayons ne tardent pas à communiquer le feu du génie poétique à tous les autres peuples de l'Europe. Cette contrée voit aussi les premières tendances de liberté religieuse et de réforme philosophique, qui se développent bientôt après dans toutes leurs conséquences. Enfin la langue provençale, la plus parfaite de toutes les langues qu'on appelle romanes, est la première qui paraît sur la scène littéraire depuis l'ère chrétienne, et celle qui réunit le plus complétement les caractères distinctifs de nos langues modernes.

D'après cet exposé rapide, on conçoit facilement de quelle importance est l'étude de la civilisation provençale pour l'histoire de l'esprit humain jusqu'à notre époque. D'ailleurs, cette importance ne semble-t-elle pas toute naturelle, ou plutôt providentielle, pour peu que l'on considère la position géographique de la Provence? Placée au centre de l'Europe civilisée du moyen âge, cette Gaule méridionale rayonnait autour d'elle d'un éclat qui paraissait plus brillant au milieu des ténèbres d'une féodalité barbare. Après avoir reçu l'influence de l'antiquité par les Phéniciens, les Grecs et les Romains, l'influence du monde germanique par les Goths et les Burgondes, et l'influence du monde arabe par l'invasion moresque, le peuple provençal avait une grande destinée à remplir : celle de transmettre toutes ces influences bienfaisantes aux nations de l'Europe actuelle, et de former ainsi, à proprement parler, la clef de voûte de toutes les civilisations modernes.

Mais qu'on ne m'accuse pas, à mon tour, d'exagération et d'exclusiveté; que l'on veuille bien remarquer que je ne considère ici l'esprit qui vint éclairer le midi des Gaules, que relativement aux progrès intellectuels du reste de l'Europe, et dans l'action qu'il eut sur ces progrès. Sans doute si l'on envisage cet esprit en lui-même, on le trouvera bien défectueux, bien incomplet sous plusieurs rapports; la chevalerie et la poésie troubadouresque, qui en sont les deux principales manifestations, ne remplissent certainement pas tous les buts que peut se proposer l'activité humaine. Toutefois l'influence que j'attribue aux Provençaux ne constitue pas un transport de génie, et cette distinction est fort importante à établir : je n'entends point que les divers peuples aient été chercher en Provence les germes, les éléments, ou même les principes de leur civilisation; je veux simplement prouver que c'est sous l'action vivifiante exercée par cette Provence du XIIe siècle, que se sont développés chez les autres nations les germes propres à ces nations elles-mêmes.

Toute l'Europe se sentit alors renaître, comme après un long hiver la nature entière semble se ranimer et prendre une nouvelle existence aux premiers rayons d'un beau soleil de printemps.

Après avoir fait connaître par ces espèces de prolégomènes la pensée qui m'a constamment guidé dans cette étude, je reviens au but que je m'étais proposé dans ce chapitre. Il me paraît indispensable de commencer par analyser, le plus brièvement possible, les opinions diverses qui se sont formées sur l'origine et la filiation des langues romanes. Mais qu'on ne s'attende point à trouver ici une histoire complète des livres écrits sur ce sujet. Ce sera plutôt un simple aperçu des idées linguistiques, au point de vue des langues romanes; idées que je tâcherai de mettre en rapport avec l'époque et les circonstances qui les ont vues naître, afin de pénétrer la raison même de leur existence.

Ce n'est que vers la fin de cette période qu'on appelle ordinairement le moyen âge, que l'on s'occupa pour la première fois de véritables travaux philologiques. Jusqu'alors on s'était contenté de transcrire dans les cloîtres et dans les écoles le peu de débris littéraires échappés au grand bouleversement des barbares : mais cette transcription, soit du latin corrompu, soit des traductions arabes, faite sans goût et sans discernement, était moins propre à conserver les textes qu'à les dénaturer. C'est en Italie que se manifestèrent les premières tendances à se rapprocher de l'antiquité; les peuples italiens, sans cesse en présence des souvenirs de la vieille gloire romaine, s'étaient identifiés peu à peu avec ces souvenirs, qu'ils croyaient de bonne foi les leurs. Cet amour-propre national, l'exquise sensibilité qui leur faisait si bien comprendre la littérature ancienne, leur imagination surtout et leur enthousiasme les portèrent bientôt à une exagération exclusive : ils finirent par se persuader que leur langue même n'était que du latin corrompu. Cette idée, développée par une foule de circonstances qui toutes lui

étaient favorables, ne tarda pas à se propager dans les autres contrées où se trouvait établie la même famille de langues romanes, et surtout dans les Gaules.

C'est qu'en effet toutes les circonstances contribuaient à faire naître et à répandre cette opinion. L'activité intellectuelle, au moyen âge, formait deux mondes entièrement différents, ayant chacun leur peuple, leur langue et leur littérature. C'était d'une part l'élément nouveau, spontané, essentiellement populaire, plein de vie et d'avenir; d'autre part, l'élément conservateur, n'ayant qu'une existence toute factice, en dehors du mouvement social, inébranlable et toujours le même à côté de la marche rapide des idées. D'une part c'était la poésie, et la langue qu'on appelait vulgaire ou romane, répandues parmi tout le peuple; d'autre part la science, et les langues latine et grecque, habitant les cloîtres, les écoles et les universités. Et longtemps ces deux sociétés si dissemblables vécurent l'une à côté de l'autre, sans se connaître, sans se voir.

Dans un tel état de choses, la science devait rester incomplète; son point de vue ne pouvait être que peu étendu et tout à fait exclusif. Les érudits de cette époque étaient Romains de cœur et d'esprit : il était naturel qu'ils retrouvassent partout le génie de Rome, les lois de Rome, la langue de Rome. Aussi la plupart des philologues de la renaissance partagèrent-ils cette opinion presque implicitement. D'abord cela leur paraissait tout simple, parce que le peuple dominateur par excellence avait aussi conquis les Gaules; ensuite cela plaisait à leur amour-propre, parce que ce peuple avait été grand par sa puissance et par sa gloire. En outre, les principes philosophiques alors admis par tout le monde, portaient invinciblement à remonter des langues romanes au latin, du latin au grec, et du grec à l'hébreu. Car c'est l'hébreu que la scolastique regardait comme la langue mère, seule primitive, seule révélée.

Dans cette généalogie que je viens d'indiquer pour le

langage, se retrouve le canevas de toutes les recherches historiques et philologiques du moyen âge et de la renaissance. Ce ne fut donc pas s'éloigner beaucoup de l'idée commune, que de faire venir le gaulois ou le français directement du grec [1]. Cette opinion servait en quelque sorte de justification à l'enthousiasme souvent excessif pour l'antiquité; et, tout en faisant la part de l'amour-propre national, il faut convenir que les colonies phocéennes de Marseille donnaient quelque vraisemblance à ce singulier système.

Un pas de plus dans la même route fit venir les langues gauloises immédiatement de l'hébreu, sans dérivation [2]. Et ce système s'appuyait également sur des faits incontestables. Les établissements phéniciens au pied des Pyrénées, quelque obscure que fût leur histoire, pouvaient être comptés pour quelque chose dans la civilisation gauloise.

Les deux hypothèses d'une dérivation immédiate, soit du grec, soit de l'hébreu, tombèrent bientôt sous le feu de la critique ; celle d'une dérivation successive continua seule à représenter l'opinion ordinaire, le sens commun du monde savant. C'est cette opinion que de nos jours encore des linguistes fort estimables développent sans cesse, en la modifiant à la vérité, de manière à la mettre au point de vue de la science actuelle. Ainsi l'on ne s'avise plus de remonter à l'hébreu comme souche première des langues, mais au sanscrit : ce qui n'est pas plus juste aux yeux de la philosophie et de l'histoire, mais ce qui du moins paraît spécieux lorsqu'on reste dans le domaine de la philologie proprement dite.

[1] Guillaume Budé, *Commentarii græcæ linguæ*, 1529. — Henri Estienne, *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, 1569, 2me édit. — Joachim Périon, *De origine linguæ gallicæ et ejus cum græca cognatione*, 1555, — etc.

[2] Estienne Guichart, *Harmonie étymologique des langues*, 1606. — Pierre le Loyer, *Edom ou les colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe*, 1620. — Samuel Bochart, *Phaleg et Chanaan*, 1675, édit. posthume, — etc.

Cependant le XVIIe siècle s'aperçut enfin de l'insuffisance de la théorie vulgaire, et des tendances plus rationnelles se développèrent insensiblement; mais ce ne fut bien longtemps encore qu'une sorte de tâtonnement, au milieu des vieux préjugés et des conjectures paradoxales. L'amour-propre national ayant proclamé la langue celtique mère de toutes les langues de l'Europe, c'est dans le sein de cette langue qu'on se mit à chercher les racines du grec, du latin, du basque, de tous les idiomes romans et de tous les idiomes germaniques. Seulement, pour accorder cette opinion avec le dogme catholique, quelques auteurs reconnurent que la race celtique était sortie de Gomer, fils aîné de Japhet; et l'on ajouta même que ce Gomer avait reçu de son père le nom de Gallus [1]. Beaucoup de philologues se succédèrent dans la nouvelle voie qui venait d'être tracée; Borel [2], Dom Pezron [3], Pelloutier [4], Bullet [5], Le Brigant [6], à quelques nuances près, soutinrent la même doctrine. On peut aussi placer parmi eux Boxhorn, qui voit l'origine de tout chez les Scythes; mais il n'y a là qu'une différence de dénomination, la pensée est la même [7]. Malheureusement aucun de ces systèmes ne s'appuyait sur une idée bien précise, sur un fait bien déterminé; les progrès de la linguistique n'avaient pas encore fait connaître ce que l'on devait entendre par la langue celtique : aussi la poursuite un peu téméraire de cette hypothèse fut-elle souvent tournée en ridicule sous le nom de *celtomanie*. Et pourtant cette même hypothèse, toute

[1] *Voy.* Dom Pezron, l'histoire universelle traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, et les ouvrages de Le Brigant : tout cela d'après Flavius Josèphe.

[2] *Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, 1655.

[3] *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, 1703.

[4] *Histoire des Celtes, etc.*, 1740.

[5] *Mémoire sur la langue celtique, etc.*, 1754, 1759, 1770.

[6] *Élémens de la langue des Celtes gomérites, etc.*, 1779. — *Détachemens de la langue primitive*, 1787, et autres ouvrages.

[7] *Origines gallicæ*, 1654.

vague, tout étrange qu'elle paraissait alors, renfermait le germe d'une vérité profonde qui ne devait pas tarder à voir le jour.

A compter de l'apparition des systèmes celtiques, il est facile de remarquer un mouvement sans cesse progressif dans les idées linguistiques. Déjà depuis longtemps les philologues latins sentaient eux-mêmes l'impuissance de leurs théories, et s'efforçaient de la dissimuler. Ils commencèrent par remettre à neuf un vieux paradoxe sur l'existence d'un latin populaire, contemporain de la langue de Virgile et de Cicéron, et qui aurait engendré toutes les langues romanes. Ce système, émis pour la première fois au XVe siècle par Bruni d'Arezzo [1], puis reproduit par Celso Cittadini [2], ne pouvant s'appuyer sur des principes de linguistique alors inconnus, avait bientôt succombé dans la guerre que lui faisaient Bembo, Castelvetro et Muratori. Mais dans la première moitié du XVIIIe siècle, le savant académicien Bonamy releva presque avec succès la malheureuse opinion vaincue [3], et depuis lors le dédain dont on l'accablait céda la place à des procès en toutes formes, qui finirent souvent par des transactions.

La dernière théorie que nous venons d'examiner semble ouvrir la voie aux études philologiques de notre siècle. Ce siècle éminemment enclin à tout examiner, à tout approfondir, s'est proposé de nouveau les principales questions qui ont agité les philologues des diverses époques. Chaque système a été discuté, reconstruit, et mis en rapport avec les progrès de la science. Puis sont arrivés les éclectiques qui ont combiné tout ou partie de ces systèmes, ou bien se sont

[1] *Voy.* ses lettres latines, 1472.

[2] *Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua,* 1601.

[3] Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, t. XXIV, p. 603 : *De la langue latine vulgaire ;* et p. 582, *Introduction de la langue latine dans les Gaules,* 1751.

contentés de prendre un peu de chacun d'eux. Je ne dirai qu'un mot sur tous les auteurs qui se sont succédé dans la carrière, n'ayant ici pour but que de caractériser nettement et distinctement les opinions qu'ils ont émises.

Raynouard est le premier qui se montre dans le nouveau monde scientifique, comme pour éclairer de son génie toutes les recherches des philologues modernes. Malheureusement, préoccupé du soin de se frayer un passage vers des terres complétement inexplorées, même inconnues, il n'a pas toujours distingué la véritable route, à travers les errements de ses devanciers. Mais si, obéissant à d'antiques préjugés, il a pris le latin pour base et pour point de départ, il a du moins compris le premier que les langues des peuples, comme leurs mœurs, comme leurs idées, n'ont pas de transformations brusques, de transitions heurtées. Et c'est en cherchant quel pouvait être l'élément intermédiaire entre le latin et les idiomes modernes, qu'il a trouvé toute une langue, une véritable langue, avec son caractère propre et sa littérature originale. Le système de Raynouard, qu'on appelle le système roman, se fonde donc sur une corruption intérieure du latin, corruption rendue plus active par l'invasion des barbares, et qui aurait formé l'idiome roman par excellence, c'est-à-dire l'idiome provençal, type commun des autres langues néolatines [1].

Raynouard faisait une certaine part à l'élément germanique dans la formation des langues romanes. Ginguené [2] et Sismondi [3] lui donnent une importance beaucoup plus grande, en considérant ces langues romanes comme nées du mélange du teuton avec le latin ; seulement Ginguené ne fait qu'un seul peuple des Celtes et des Germains qu'il

[1] *Voy.* les ouvrages de Raynouard ; et surtout *Éléments de la grammaire romane avant l'an* 1000; et *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine,* discours préliminaire.

[2] *Hist. littéraire d'Italie,* chap. I.

[3] *Littér. du midi de l'Europe,* chap. I.

appelle Scythes. M. Charpentier de Saint-Prest [1] admet le mélange germanique en même temps que la corruption intérieure du latin et le langage vulgaire primitif. Enfin d'autres écrivains, voulant trouver quelque unité, quelque principe dans cet amalgame, ont cru que les peuples du Nord avaient fourni la syntaxe, les Romains les mots, ou plutôt les racines, et qu'ainsi la matière latine s'était en quelque sorte moulée dans la forme germanique pour produire un nouveau langage essentiellement analytique.

Cette opinion spécieuse est réfutée par M. Wilhem de Schlegel [2], lequel observe très-judicieusement que dans la grammaire des langues théotisques c'est plutôt la synthèse que l'analyse qui domine. Pour lui, tout en admettant l'élément germanique, il part de la théorie émise sur les langues par son frère, M. Frédéric de Schlegel [3], pour établir que les langues analytiques sortent naturellement des langues synthétiques. Cette hypothèse toute gratuite est un nouvel effort tenté par le système de la dérivation latine. M. Villemain lui prête son appui [4]; M. Frédéric Diez écrit à ce point de vue sa belle grammaire des langues romanes [5]; et l'on voit encore en 1841 M. Ampère composer dans le même sens son livre sur la formation de la langue française [6].

A notre époque d'investigation et de critique, plusieurs philologues se sont enfin aperçus de l'insuffisance de toutes les théories que nous venons d'examiner; mais ne pouvant

[1] *Essai sur la litt. du moyen âge*, 1834, in-8°.

[2] *Observations sur la langue et la littérature provençales*, par Wilhem de Schlegel, in-8°, Paris, 1818.

[3] Dans son ouvrage : *Ueber die Sprache und Weisheit der Indier*, in-8°, 1808.

[4] *Moyen âge*, Ire et IIme leçons.

[5] *Grammatik der romanischen Sprachen*, 3 vol., in-8°, Bonn, 1836.

[6] *Introd. à l'histoire de la litt. française au moyen âge*, in-8°, Paris, 1841. *Voy.* surtout p. 184.

méconnaître le côté vrai de chacune d'elles ils se sont mis à chercher le moyen de les concilier. Ils ont vu que toutes ces opinions, quelque différentes qu'elles soient entre elles, ont des preuves et même un fondement vraisemblable ; que les racines des langues romanes se retrouvent selon les uns dans le latin; selon les autres dans le grec, selon ceux-ci dans le celtique ou dans l'ibérien, selon ceux-là dans le germanique, et qu'il est impossible de donner tout à fait tort à personne. Ces considérations, un peu superficielles, les ont amenés à réunir tous les systèmes dans un éclectisme sagement combiné, où chaque élément occupe une place distincte, mais où l'on ne voit malheureusement aucune harmonie, aucune unité. Sans parler du vieux Borel, qui déjà en 1655 comprenait à peu près de la sorte la formation de la langue gauloise [1], on peut dire que ce système est plutôt d'invention toute moderne. M. Granier de Cassagnac le développe succinctement dans ses lettres à M. Villemain sur l'origine de la langue française [2]. M. Bruce Whyte accapare toutes les théories en les critiquant toutes, et admet à la fois une langue mère antéhistorique, des idiomes indigènes, le latin, le latin vulgaire, et les dialectes de tous les peuples qui s'établirent dans les mêmes contrées [3]. M. Mary-Lafon, tout en rejetant l'hypothèse de la langue mère, trouve huit couches principales superposées dans la langue du Midi [4]. Enfin, M. Fauriel émet un système à peu près semblable, mais en accordant au latin la plus large part [5].

[1] *Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, réduites en ordre alphabétique, 1655, in-4°, préface.

[2] Insérées dans la *Revue de Paris; voy.* surtout le tome IV (avril 1836), p. 16 et 17.

[3] *Hist. des langues romanes et de leur littérature*, 3 vol. in-8°, 1841 ; *voy.* surtout chap. III.

[4] *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France*, in-18, 1842 ; *voy.* surtout p. 22 et 72.

[5] *Hist. de la Gaule mérid. sous les conquérants germains*, 1836,

Le propre de l'éclectisme est de poser des bornes à la science : les théories qui se fondent sur l'hypothèse d'une langue mère ont toujours révélé des tendances beaucoup plus progressives. Cependant le point de vue trop exclusif où se plaçaient les anciens *celtomanes* a été repris par quelques-uns de nos contemporains. Ce point de vue, seulement modifié par les progrès de la linguistique, a fait attribuer tantôt au celto-breton [1], tantôt à l'ibérien ou au basque [2], l'honneur d'avoir engendré toutes les autres langues. La révolution française avait contribué puissamment au développement de la véritable philologie, en éloignant les esprits de la civilisation hébraïque [3]. Bientôt l'on voit l'idée d'une langue mère donner naissance à des théories d'un ordre beaucoup plus élevé ; et nous avons déjà remarqué que c'est dans cette direction que l'on peut surtout observer la marche du progrès. Sans approuver les écrivains qui placent dans le sanscrit l'unique source des langues, nous devons reconnaître que leurs recherches et leurs découvertes ont fait faire un immense pas à la science. L'analogie entre les diverses familles de langues indo-européennes a été clairement et savamment exposée par MM. Bopp [4], Eichhoff [5], Adolphe Pictet [6], l'abbé Chavée [7], etc. ; ce n'est que la raison de cette analogie qui semble n'avoir pas encore

chap. XI ; — et *Histoire de la poésie provençale*, cours publié en 1846, chap. VI.

[1] *Voy.* les ouvrages de Latour d'Auvergne, de Bacon-Tacon, de Le Gonidec, etc.

[2] *Voy.* les ouvrages de Larramendi, de Depping, d'Abbadie, de G. de Humboldt, etc.

[3] *Voy.* Bacon-Tacon, *Recherches sur les origines celtiques, etc.*, 2 vol. in-8°, an VI ; *voy.* surtout avant-propos, et t. II, p. 127-132.

[4] *Vergleichende Grammatik des sanscrit, zend, griechischen, lateinischen, etc.*, 1833.

[5] *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Asie*, 1836, in-4°.

[6] *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, 1837, in-8°.

[7] *Essai d'étymologie philosophique*, 1844, in-8°.

été saisie complétement. Je lis dans M. de Brotonne, que le celtique, le zend et le sanscrit doivent être les trois dialectes principaux d'une langue unique et primitive [1]. M. Diefenbach, traçant un tableau généalogique des idiomes japétiques, place en premier lieu *une langue mère inconnue* dont le développement successif a produit le sanscrit, le médo-persique, etc. [2].

Certainement, cette hypothèse une fois admise, toutes les conséquences qu'on en tire sont parfaitement justes, et les démonstrations auxquelles elle sert de base deviennent claires et faciles. La lumière se fait ; tout s'explique. Pourquoi cette multitude de langues répandues en Europe et dans l'Inde ont-elles des rapports si frappants, si incontestables? Pourquoi, particulièrement, le grec, le latin et le roman, ont-ils toujours été regardés comme dérivés l'un de l'autre? Pourquoi, enfin, les langues romanes entre elles se ressemblent-elles au point qu'on les a crues identiques dans l'origine? — On voit que les questions les plus difficiles, les plus obscures, se résolvent d'elles-mêmes ; et l'importance de cette hypothèse doit être bien évidente, puisqu'on rapporte que Raynouard, initié vers la fin de sa vie aux travaux de Le Gonidec sur le celto-breton, regretta bien vivement de ne les avoir point connus [3].

Mais si toutes les déductions que fournit un principe supposé sont justes en elles-mêmes, suffisent-elles pour faire admettre ce principe comme vrai? Non sans doute; elles ne font tout au plus que constituer sa vraisemblance, sans lui donner de certitude. Or, pour peu que l'on examine de près

[1] *Hist. de la filiation et des migrations des peuples*, liv. IX. Analogie des langues, t. II, p. 287-363.

[2] *Ueber die jetzigen romanischen Schriftsprachen*, in-4°, Leipzig, 1831, p. 4.

[3] Cette anecdote est consignée dans la préface de la Grammaire de Le Gonidec, p. 16; et cette préface n'est point de Le Gonidec lui-même, lequel mourut peu de temps après Raynouard.

l'hypothèse de la langue mère, il faut reconnaître que cette hypothèse est toute gratuite, qu'elle n'est pas susceptible de démonstration, qu'elle ne possède en sa faveur aucune preuve, aucun indice historique, et enfin qu'elle suppose elle-même l'existence d'un peuple primitif inconnu, d'un peuple type, ayant habité quelque part au milieu de l'Europe et de l'Asie.

Ces considérations nous découvrent le vice radical d'un système qui certainement est le plus simple et le plus satisfaisant de tous ceux qui se sont élevés dans la science. C'est aussi le système qui s'accorde le mieux avec l'extension et le développement qu'a pris de nos jours l'étude de la linguistique. — Or, ne pourrait-on point trouver quelque théorie qui réunît ces conditions, sans avoir le vice que je viens de signaler? Ne pourrait-on point expliquer les analogies que l'on aperçoit entre toutes les langues indo-européennes, sans admettre une dérivation successive, ce qui semble impossible, ou une langue mère commune, ce qui semble arbitraire ?

Faisons un pas de plus dans la route que nous suivons en ce moment. Voyons s'il ne serait pas plus juste de reconnaître, au lieu d'une unité de descendance, une unité purement intellectuelle; au lieu d'un type matériel et palpable, existant chez un peuple déterminé ou indéterminé, un type moral existant dans l'esprit même des hommes et des nations. Mais que ces mots, au premier abord, n'effrayent pas ; on se convaincra bientôt que les idées qu'ils représentent sont extrêmement simples et naturelles.

Qu'on me permette d'écarter pour un moment toutes les conjectures plus ou moins nébuleuses, toutes les hypothèses plus ou moins téméraires qui jettent tant de vague sur les recherches de ce genre. Je ne parlerai donc ici ni de l'existence d'une civilisation primitive, ni des migrations successives des peuples, ni du point de départ de ces migrations qui semble se trouver au centre de l'Asie : ces grandes dis-

cussions appartiennent à une sphère d'études et de recherches excessivement ardues, et je ne me hasarderai pas d'y pénétrer. D'ailleurs, pour dire toute ma pensée, ces interminables controverses me paraissent avoir, en elles-mêmes, beaucoup moins d'importance qu'on ne leur en attribue généralement. En effet, examinons en quoi peut consister cette importance, relativement aux peuples dont nous étudions l'histoire. C'est simplement à constater la nature de l'élément traditionnel qui entre dans la formation de toute civilisation. Or voilà précisément en quoi je considère cette recherche comme d'utilité secondaire ; j'espère prouver tout à l'heure, par une analyse philosophique et raisonnée, que dans le développement intellectuel, ou, pour mieux dire, dans l'éducation des premiers peuples, l'élément traditionnel n'a eu qu'une action indirecte, une simple influence.

Cela posé, considérons en elle-même chacune des nations qui composent la race indo-européenne [1], abstraction faite de toute relation d'origine, soit entre elles, soit avec une nation primitive. Les historiens et les philologues admettent généralement que toutes ces nations possèdent la même organisation intellectuelle, les mêmes facultés, et les mêmes conditions de développement ; il est d'ailleurs facile de reconnaître chez tous les individus de cette race le même type physique et moral. Dès lors ne verra-t-on pas se former dans chaque pays, dans chaque population, et par l'activité propre à cette population, une civilisation analogue au moins dans ses principes constitutifs ? Les éléments semblables produisent des résultats semblables ; et l'homme, sentant, pensant, agissant partout sur des données qui sont communes à tous les hommes, se forme partout aussi une langue, des

[1] Les limites de cet ouvrage m'obligent à restreindre à cette race le cercle de mes études. On jugera s'il faut admettre pour les autres races des principes philosophiques spéciaux et une autre nature humaine.

mœurs, des coutumes, qui doivent avoir des caractères communs. Voilà ce que j'appelle l'unité morale, et l'on voit que cette unité n'est pas une simple hypothèse, qu'elle se fonde au contraire sur l'organisation même de l'esprit humain.

Sans doute on objectera que les civilisations sont loin de présenter des analogies aussi parfaites que mes raisonnements semblent le supposer. Mais c'est précisément parce que les hommes sont loin de penser et de sentir parfaitement de la même manière; c'est parce que les manifestations de leur intelligence se modifient selon les temps, selon les lieux, selon le degré de développement moral et de perfectionnement matériel; c'est parce qu'enfin le climat, la nature du sol et les autres influences physiques agissent considérablement jusque sur les organes de l'appareil vocal.

On conçoit que je ne fais ici qu'indiquer les traits généraux, l'idée fondamentale d'une théorie qui trouvera sa raison et sa preuve dans un examen attentif de l'éducation, tant pour les peuples que pour les individus. Le langage, ne l'oublions pas, fait partie intégrante de l'activité intellectuelle d'un peuple; sa formation, son organisation, ses progrès, sont dans un rapport intime et constant avec la civilisation même : de sorte qu'on peut dire que l'histoire des langues est véritablement l'histoire de l'esprit humain.

Avant d'étudier les langues dans leur existence propre, je crois avoir besoin de dire quelques mots sur l'origine du langage. L'idée fausse que l'on s'en est toujours faite a étendu sa déplorable influence jusque sur notre siècle. Il n'y a pas longtemps que l'on expliquait encore le dogme de la révélation de la manière la plus matérielle et la plus bizarre; parfois même, pour appuyer l'hypothèse d'une langue mère, l'on soutenait fort sérieusement que le hasard seul n'a pas pu faire tomber les peuples d'accord dans une chose aussi arbitraire que le langage. Mais c'est méconnaître complétement la nature du langage que de l'envisager comme arbitraire ou comme révélé. Les vrais principes de la parole humaine sont

heureusement trouvés, reconnus, et chaque jour ils se répandent davantage. On commence à considérer l'invention ou la révélation des langues comme de simples questions de mots : grâce aux progrès rapides de la véritable linguistique, nous voyons tomber une à une ces antiques erreurs.

Le langage est naturel à l'homme ; l'homme a été créé pouvant et devant parler. Il suffit, pour en être convaincu, de considérer un instant cet appareil vocal si parfait et si admirable, cet ensemble d'organes destinés non-seulement à former, à émettre des sons, mais à les modifier, à les articuler, à les varier de mille manières. On conçoit que l'homme vivant avec ses semblables, sentant le besoin de leur communiquer ce qu'il éprouve, et ayant à sa disposition un instrument capable de reproduire toutes ses affections, toutes ses sensations, on conçoit que cet homme parle naturellement, spontanément, sous l'empire d'un véritable instinct. Et ce langage d'abord imparfait, incomplet, *embryonnaire*, ne tarde pas à se développer, à s'organiser d'une manière complète sous l'empire de la réflexion et de la raison [1].

Ces idées, dont aujourd'hui l'on commence à reconnaître généralement la vérité, ne paraissent pas réclamer de démonstration plus étendue : je n'ai point d'ailleurs à m'engager ici dans le domaine de la métaphysique. Mais, le plus grand nombre des savants, ceux mêmes qui admettent ces principes en tant que principes, ne laissent pas de s'en écarter considérablement dans l'application, et d'en méconnaître les conséquences les plus naturelles et les plus importantes. Or, ce sont ces conséquences qui rentrent particulièrement dans le point de vue où je me suis placé. Elles ne feront du reste qu'appuyer et confirmer la théorie précédente : c'est par la

[1] Doctrine développée par M. Ahrens, dans son *Cours d'anthropologie* (Paris, 1838), par M. l'abbé Chavée, dans son *Essai d'étymologie philosophique* (Bruxelles, 1844); et admise par beaucoup de philosophes et de linguistes actuels.

poursuite d'une vérité dans toutes ses manifestations, c'est par la comparaison avec des idées de même ordre et de même nature, qu'on arrive à donner à cette vérité une base solide, un large développement.

Le langage peut être considéré de deux manières différentes, sous deux points de vue distincts : quant à sa source et quant à ses manifestations ; ou bien par rapport à l'homme qui parle et par rapport aux hommes à qui l'on parle, en un mot relativement au sujet et à l'objet. En effet le langage, dans sa nature propre, est à la fois personnel et social ; personnel, il nous apparaît comme un véritable art, il se lie aux autres arts par les analogies les plus intimes et les plus profondes ; social, c'est avec les idées de droit qu'il présente de frappantes analogies, et son développement se montre tout à fait semblable à celui des coutumes et du droit écrit.

Ces ressemblances ne sont pas seulement spécieuses ; il est facile de remarquer qu'elles ont leur source dans la nature de l'esprit humain. Je crois presque indispensable de présenter ici quelques-unes de leurs conséquences les plus importantes, pour faire comprendre dans toute sa portée la véritable notion du langage.

Le langage est un art. Tout art se fonde sur une imitation de la nature, tant de la nature physique, extérieure, que de la nature morale, intellectuelle. Mais que l'on se garde bien de confondre l'imitation avec la simple copie. Ce dernier terme ne désigne qu'une reproduction matérielle exacte, ou plutôt servile, un véritable plagiat de la nature, effectué grossièrement, sans la moindre participation des actes intellectuels. Pour l'imitation, au contraire, l'esprit ne reçoit les perceptions des phénomènes naturels que comme une sorte de matière première, qu'il assimile à sa propre essence, qu'il élabore par sa propre activité, et qu'il transforme ainsi complétement : c'est cette véritable création nouvelle que l'on nomme l'imitation dans les arts. L'imitation n'est point l'écho, le reflet de la nature extérieure, mais l'écho, le reflet

des diverses modifications opérées dans notre âme à l'occasion de cette nature extérieure. La source de l'imitation est donc toujours en nous-mêmes, quels que soient les phénomènes, physiques ou moraux, que nous ayons à représenter.

Mais l'expression de notre état intellectuel revêt les formes les plus diverses. C'est d'abord, sous l'empire seul de l'instinct, la mimique et la danse, le chant, le langage, la poésie : véritables arts, où s'expriment spontanément les sensations, les besoins, les affections de l'homme, mais de l'homme enfant, de l'homme plutôt individuel que social ; puis, dans un état de civilisation plus avancée, ces premiers arts se perfectionnent, se complètent, en même temps que l'on voit naître l'architecture, la statuaire et la peinture. Il est facile d'observer que tous ces arts, depuis la mimique jusqu'à la peinture, suivent une progression constante, se bornant d'abord au nécessaire, puis cherchant le beau, puis enfin tombant dans l'exagération et le superflu.

Ainsi le langage, dans son principe, ne reproduit la nature qu'en la transformant, et, si j'ose le dire, en la recréant. D'ailleurs il a bien fallu faire autre chose que simplement la copier, puisque notre appareil vocal ne peut rendre que des sons et des mouvements, et même dans une certaine limite. C'est là précisément que l'on peut admirer tout ce qu'il y a d'ingénieux et de sublime à la fois dans le langage. Une simple remarque nous apprend que la nature extérieure ne se révèle à nous que par les actions diverses qu'elle exerce sur nos organes au moyen de nos sens. Il était donc tout naturel que pour exprimer les objets mêmes l'homme reproduisît, par imitation, les actions qu'il en avait reçues. Or, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que ces actions peuvent toutes se ramener à des bruits et à des mouvements. Dès lors la reproduction en est extrêmement simple, puisque de son côté l'appareil vocal met à la disposition de l'homme, des bruits, c'est-à-dire des sons, des *voyelles*, et des mouvements, c'est-à-dire des articulations, des *consonnes*. Quant

aux actes intellectuels et moraux, comme il fallait nécessairement les ranger dans ces deux catégories, c'est par l'allusion, par la figure, qu'on parvint à les assimiler à des actes matériels perceptibles pour les sens.

Ces vérités sembleront peut-être bien triviales à beaucoup de personnes, et pourtant l'on ne saurait croire combien elles ont été méconnues. Platon, le premier et presque le seul jusqu'à notre époque, avait compris que les noms sont naturels aux choses, et que la propriété du nom consiste dans l'imitation de la chose même [1]. Grâce aux systèmes de la transmission des langues, le commun des hommes sait à peine aujourd'hui ce que c'est que parler, et ne sait pas du tout pourquoi certaines paroles répondent à ce qu'on veut dire. On a cru que les langues étaient quelque chose d'étranger à l'esprit humain, quelque chose qu'il fallait simplement inculquer dans la mémoire; et on les a constamment fait *apprendre*, au lieu de les faire *comprendre*.

Je ne considère dans tout ceci que l'homme individuel; plus tard, en étudiant le développement de la connaissance chez les peuples, j'aurai l'occasion de revenir sur ces principes, qui, je le répète, doivent former la première base de l'histoire et de la philologie. Avant de tracer la marche du langage au point de vue social, en la mettant en rapport avec la marche des idées de droit, je crois indispensable de jeter un coup d'œil sur le développement de la société elle-même. Il importe extrêmement d'examiner de quelle manière se distribuent la vie et le mouvement dans ce grand corps organisé. Rappelons-nous bien ce principe fondamental, que les langues sont inséparables des peuples qui les parlent, qu'elles font partie intégrante de la civilisation de ces peuples, et qu'elles ne forment qu'un seul ensemble avec les mœurs, la religion, les coutumes et les idées. On voit dès lors que le langage doit suivre une progression non-

[1] Platon, *Cratyle*.

seulement semblable, mais identique au développement social ; on voit aussi que l'étude de ce développement social fournit toutes les données, toutes les raisons et toutes les preuves nécessaires à l'histoire philosophique des langues.

On a souvent considéré les diverses nations, à l'égard les unes des autres, comme des individualités distinctes, comme des êtres complets qui venaient tour à tour briller sur la terre, et qui, avant de rentrer dans le néant, se transmettaient l'une à l'autre le flambeau de la civilisation. Mais si l'on considère un peuple comme l'ensemble des habitants d'un pays, ou même comme l'ensemble des individus d'une race, il n'est pas juste d'en comparer le développement moral à celui d'un seul homme. Le progrès ne peut pas se faire d'une manière uniforme pour toute une population ; il y a toujours une partie de cette population qui marche plus rapidement, et qui devance l'autre dans la voie de la culture intellectuelle. Je n'entends point par là qu'il y ait nécessairement, dans toute société, comme on l'a dit quelquefois, un élément progressif et un élément stationnaire, un principe actif et un principe passif : c'est simplement une certaine portion de peuple qui se développe d'une manière non-seulement visible, appréciable, mais rapide et brillante, tandis qu'une autre portion, active néanmoins dans sa vie obscure, ne possède encore qu'une chaleur intellectuelle, pour ainsi dire à l'état latent. Sans examiner ici les causes de ce progrès partiel, qu'une multitude de circonstances peuvent d'ailleurs favoriser, bornons-nous à en voir le caractère bien tranché et les limites bien déterminées dans les sociétés anciennes. Là, ce sont le plus souvent quelques hommes, ayant subi l'influence d'une civilisation plus avancée, ou appartenant eux-mêmes à cette civilisation, qui viennent soumettre des peuplades faibles, ignorantes, paisibles; et qui, se constituant en caste ou en aristocratie égoïste, croient pouvoir s'attribuer le monopole de l'intelligence et de l'activité sociale.

Un double mouvement, un double caractère se manifeste donc pour chaque peuple. D'un côté, l'aristocratie atteint rapidement, librement, sans nulle entrave, le plus haut degré de perfectionnement relatif; mais ne pouvant plus ensuite tirer de son propre fonds de nouveaux éléments, et vivant pour ainsi dire en elle-même, sans rapports avec le reste de la population, elle tourne quelque temps dans le cercle de la routine, puis reste stationnaire, perd toute vie, et finit par se décomposer. D'un autre côté, la classe populaire, après avoir amassé lentement, sourdement ses germes de civilisation, après les avoir longtemps portés dans son sein, et leur avoir donné assez de force, assez de consistance pour paraître au grand jour, se montre à son tour sur la scène. Son esprit tout nouveau, tout original, actif et plein de feu, ne tarde pas à surpasser les progrès faits d'abord par la classe dominatrice. Et si l'état des institutions, si les barrières élevées entre l'aristocratie et le peuple, s'opposent au libre développement de ce dernier, des secousses, des révolutions deviennent inévitables pour rétablir l'équilibre social.

Car le progrès, par sa nature même, suit toujours un mouvement ascendant, au moral comme au physique; la civilisation se développe avec l'humanité comme l'esprit avec le corps. C'est le peuple qui représente l'instinct, la tendance naturelle, l'impulsion libre et spontanée, c'est-à-dire le fond et le principe de toute culture intellectuelle; les classes élevées, au contraire, n'agissent plus que sous l'action d'une pensée bien réfléchie, bien raisonnée : pour conserver un mouvement progressif, elles doivent de toute nécessité recourir à la nature, au principe d'instinct et d'inspiration, en un mot se retremper constamment dans l'élément populaire. Enfin, pour mieux exprimer mon idée, les deux grandes régions de la société figurent parfaitement des enfants et des hommes, et la progression que suit l'activité humaine nous montre assez comment doit s'opérer le mou-

vement social. Ainsi, une société parfaite ne serait point celle où toutes les conditions, tous les rangs seraient confondus; mais, comme il faut reconnaître et maintenir l'aristocratie légitime de l'intelligence, ce serait une société où rien ne gênerait la marche ascensionnelle de l'esprit humain, où, selon son degré de développement intellectuel, l'on pourrait passer d'une classe à l'autre, aussi librement, aussi naturellement que l'on passe de l'état d'enfance à l'état de virilité.

Les principes que je viens d'exposer seront d'une application constante dans l'histoire des langues latine et romanes; mais nous en trouvons immédiatement la démonstration dans la marche des idées de droit. Ces idées, reconnues comme le principe et le lien de tout état social, ont des corrélations évidentes et nombreuses avec le langage, qui est aussi le produit nécessaire de la coexistence des hommes. Nous devons donc pouvoir constater dans ces deux expressions de la société une progression semblable à celle de la société même. En effet, un double développement, souvent distinct ou tout à fait séparé, rarement coordonné de manière à s'enchaîner, à s'harmoniser, caractérise toute manifestation du droit et du langage. L'élément instinctif, spontané, presque involontaire, crée à la fois les coutumes et les dialectes vulgaires, qui n'ont encore aucune organisation complète, aucun principe stable, mais qui révèlent ce caractère de vérité, de simplicité, d'ordre et d'harmonie que donne l'inspiration immédiate de la nature. L'élément réfléchi, rationnel, forme d'une part la loi, le droit écrit, dont le perfectionnement est souvent factice, et le point de vue parfois même entièrement faux; d'autre part il donne naissance au dialecte littéraire, qui, portant exactement la même physionomie, a sa grammaire pour code, ses écrivains pour législateurs, ses écoles et ses académies pour tribunaux.

Ayant ainsi terminé l'examen de l'origine et de la formation du langage, non-seulement chez les individus mais chez

les peuples, je crois avoir suffisamment expliqué l'essence même de la parole humaine, et ses manifestations toutes naturelles, ou plutôt nécessaires, dans la société. Néanmoins je n'ai considéré chaque civilisation, chaque peuple, que dans le développement qui lui est propre, dans sa vie spéciale. Je me suis efforcé de démontrer, à l'aide de la philosophie la plus saine et la plus raisonnable, que toute société a son langage, né et développé non-seulement chez elle, mais par elle, par son activité interne. C'est là toute ma théorie.

Mais, je m'arrête, la plume me tombe des mains, lorsque je me vois en présence de cette multitude de systèmes qui, soit qu'ils admettent une dérivation successive, soit qu'ils partent d'une langue mère commune, reconnaissent toujours, implicitement ou explicitement, une transmission du langage, non-seulement d'homme à homme, mais de peuple à peuple. Certes, si ma conviction demeure inébranlable, je ne puis m'empêcher de regarder avec effroi ma profonde solitude. Cependant j'ose espérer qu'en faveur de cette conviction, l'on voudra bien me suivre dans la route nouvelle que je me suis tracée, d'abord pour vérifier l'exactitude de mes idées, puis pour rechercher les erreurs et les imperfections inévitables dans une œuvre de cette nature.

Il suit de tout ce qui précède que la civilisation, ou pour mieux dire, l'éducation d'un peuple, s'effectue essentiellement par une action de ce peuple sur lui-même, mais en subissant toutes les influences qui lui viennent, d'abord de la nature extérieure, puis des connaissances traditionnelles, c'est-à-dire transmises par l'écriture ou la parole, puis enfin du contact avec des nations plus avancées dans le progrès moral et social. Ces influences forment la cause indirecte, l'*occasion* de la civilisation d'un peuple, mais n'en sont jamais la source : et c'est en cela surtout que l'on s'est constamment trompé. J'ai précédemment examiné l'origine et la formation du langage sous l'influence de la nature extérieure : je ne regarderai ma théorie comme complète que lorsque j'aurai

fait voir tout le développement ultérieur du langage s'effectuant de la même manière, d'après les mêmes lois et les mêmes principes, bien qu'en recevant l'action de l'élément traditionnel et des éléments étrangers.

Un examen philosophique de ce que j'entends par *connaissance* me conduira bientôt au but que je veux atteindre. Nous avons déjà vu, à propos de l'imitation dans les arts, comment la nature extérieure se trouve présente en nous : il en est de même pour la connaissance, qui est un état naturel à l'esprit même, et non un acte extérieur, étranger à cet esprit. C'est l'intelligence, c'est-à-dire la faculté de comprendre, qui est active pour connaître ; et le rôle de cette faculté ne peut jamais être rempli par la mémoire. La connaissance a donc pour ainsi dire ses germes dans la nature morale de l'homme, et ce qu'on appelle l'éducation ne peut avoir pour but que de développer ces germes. Pour mieux dire encore, la connaissance est déjà renfermée tout entière dans l'intelligence ; l'éducation vient seulement la mettre en lumière, la révéler à elle-même.

Ainsi la connaissance n'est à proprement parler que le résultat de l'évolution intime, libre et naturelle de l'esprit. Ainsi l'instruction ou l'éducation ne fournit pas de nouveaux éléments, ne fait pas acquérir de nouvelles notions ; elle ne peut que favoriser l'activité intellectuelle pour arriver à un développement organique et complet des facultés et dispositions natives.

Voilà ce que Pestalozzi a parfaitement compris ; voilà l'idée génératrice de la méthode qu'a découverte ce grand homme. L'éducation doit embrasser l'être humain dans son entier, développer à la fois et d'une manière harmonique tout ce que l'intelligence et le cœur n'ont encore qu'en puissance ; mais il faut surtout que l'enfant s'élève et s'instruise en quelque sorte lui-même ; l'instituteur ne peut être que l'instrument, l'occasion de ce développement ; il ne fait que seconder l'action intime et progressive des germes que la

nature départit à chaque homme. C'est aussi dans ce sens que Pestalozzi a regardé l'existence elle-même comme un moyen essentiel, un moyen universel de toute éducation. Et c'est là certainement l'idée la plus profonde, la plus réelle, la plus complète de la nature humaine dans toute sa portée[1].

D'après cela, le système de la transmission du langage par révélation ou autrement, et le système sensualiste qui lui ressemble sur ce point, ne sont-ils pas faux, pernicieux et déplorables? Ne devons-nous point les condamner dès l'abord, puisqu'ils mettent les sources de la connaissance tout à fait en dehors de l'homme, puisqu'ils regardent l'esprit humain comme quelque chose de vide qu'il faut remplir, qu'il faut meubler avec l'aide de la mémoire, enfin puisqu'ils confondent l'éducation des êtres humains avec celle qu'on donne aux perroquets, aux singes, aux chiens savants?

Il est vrai que ces théories sont aujourd'hui presque généralement abandonnées comme principes; mais les conséquences qu'elles établissaient indirectement, l'influence funeste qu'elles ont répandue sur toute la civilisation, et surtout le faux jour dans lequel elles présentaient la science, tout cela s'est conservé, se révèle encore sans cesse dans les esprits, et vient souvent entraver les plus habiles recherches. Quant au sensualisme, il a fait son temps : les idées de Locke et de Condillac n'ont plus même besoin de réfutation. La doctrine de la révélation subsiste encore, il est vrai, mais si faiblement que cela ne vaut presque pas la peine d'en parler. Ce n'est plus du tout cette franche et naïve doctrine du moyen âge, qui nous montrait le bon Dieu apprenant à parler à notre premier père Adam. Il suffit de lire les ouvrages de M. de Bonald, de M. Ballanche, de M. Blanc Saint-Bonnet, et des autres *néocatholiques*, pour

[1] *Voy.* Jullien, *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, t. Ier, p. 131-146, et p. 199; t. II, p. 1 et suiv. *Voy.* aussi Chavannes, *Exposé de la méthode de Pestalozzi.*

voir que le sens du mot révélation a considérablement changé sous leur plume habile. En présence d'un progrès général et irrésistible, ils ne se sont pas souvenus des judicieuses observations de Leibniz sur l'abus des mots [1] : introduisant une foule de termes nouveaux sans les expliquer, donnant à des termes en usage des significations inusitées, ils ont fini par mettre partout les mots à la place des choses. Ainsi M. Ballanche, entre autres, après avoir admis complétement la révélation divine du langage, donne à cette expression, dans une addition faite après coup, un sens auquel certes on ne s'attendait guère. « Ce que j'avais voulu induire, et non prouver, dit-il, c'était l'identité de l'homme et de la parole ; c'était le moi humain s'éveillant en présence du monde extérieur. » Et un peu plus loin : « Par tout ce qui a été dit plus haut, il est facile de comprendre que l'infini, ou le spontané, ou l'intuition, ou la forme primitive de l'intelligence humaine, ou la parole, sont ce que j'appelais la révélation [2]. » — De cette façon-là nous sommes tous d'accord. On voit bien aisément que la puissance de la vérité entraîne invinciblement tout le monde dans la même voie, et que les transactions pusillanimes doivent venir au secours de plus d'un adversaire jadis plein d'assurance et d'orgueil.

Tout ce que j'ai dit de la connaissance s'applique à l'esprit humain dans sa signification la plus large, c'est-à-dire non-seulement à l'homme individuel, mais aux réunions d'hommes, aux peuples, pourvu qu'on ne suppose pas un développement global et simultané pour chacun de ces peuples, ce que j'ai réfuté précédemment. L'esprit des nations n'est pas plus une table rase que l'esprit de l'homme, et les philosophes sensualistes auront toujours tort. Pour ce

[1] *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. III, chap. x.

[2] *Essai sur les institutions sociales*, chap. IX et X, et addition au chap. X.

qui est des déplorables doctrines sur la transmission des connaissances, n'est-il pas assez visible, assez démontré maintenant, qu'on ne dresse point un peuple à certaines habitudes, qu'on ne lui enseigne point une langue qui n'est pas dans sa nature, en un mot que l'intelligence ne forme jamais un vide qu'il faut remplir de choses étrangères? Langue, mœurs, coutumes, lois, religion, arts, tout cela vient du peuple même, tout cela est dans l'esprit de chaque peuple comme de chaque homme, et il ne faut que des circonstances favorables pour l'en faire sortir d'une manière éclatante.

On conçoit déjà quelle est la valeur des éléments étrangers relativement au développement de la civilisation, et quelle part d'influence il faut leur accorder. Si l'on fait ordinairement tant de cas de l'élément traditionnel, il ne faut en chercher la cause que dans des considérations fausses ou incomplètes. Voyant les générations se succéder dans un même peuple, en révélant constamment les mêmes dispositions, les mêmes tendances, la même physionomie générale, en un mot la même nature, on s'est parfois imaginé qu'il fallait l'attribuer à la transmission faite de père en fils, à la tradition soit orale, soit écrite, du dépôt des connaissances *acquises* par ce peuple. Mais cette similitude héréditaire, et ce caractère commun, qui constituent précisément ce qu'on appelle un peuple, n'ont-ils pas une cause toute naturelle? N'y a-t-il pas entre un père et son enfant un rapport intime d'organisation physique et intellectuelle, sans qu'il soit besoin pour cela qu'ils aient eu la moindre relation extérieure, la moindre connaissance l'un de l'autre? Et ce rapport intime n'existe-t-il pas absolument de même entre frères? Or, qu'on ajoute à cela un développement semblable, sous le même climat, sur le même sol; qu'on y ajoute surtout l'éducation donnée par des hommes dont la nature intellectuelle possède des dispositions et des penchants analogues, éducation dont l'*influence* doit être immense sur une

récemment encore, un habile philologue nous développe longuement que *le français est une langue latine* [1]; et nous voyons un philosophe écrire un beau livre sur l'*Unité spirituelle,* sans admettre l'unité spirituelle ni même l'unité matérielle du langage [2].

Encore s'il ne fallait s'en prendre qu'à l'opinion vulgaire, à l'opinion des gens qui répètent ce qu'ils entendent dire, simplement parce qu'ils l'entendent dire ! Mais c'est surtout le monde instruit, le monde scientifique qui a propagé ces erreurs, accrédité ces bévues en les sanctionnant de son autorité. Ces hommes à préventions et à systèmes, que l'on appelle les savants, ont presque toujours trouvé fort commode de ne point devoir penser par eux-mêmes ; et se laissant aller doucement dans la large ornière de la routine, ils ont tout bonnement suivi la pente générale, sans se mettre en peine le moins du monde de la direction qu'ils avaient prise. Il est déplorable de voir les savants de tous les pays et de toutes les époques participer ainsi de la nature de ces bons moutons de Panurge, qui allaient à la file, tête baissée, se jeter dans la mer, parce que l'un d'eux en avait donné l'exemple.

Cependant cette tendance générale à chercher les causes de notre civilisation chez des peuples illustres, et cette sorte de répulsion que l'on semble avoir pour un principe aborigène, tiennent à un motif qui, pour être ridicule, n'en est pas moins universel : ce motif est l'orgueil national. L'amour d'une filiation antique, glorieuse, fabuleuse même, a été commun à tous les peuples, lesquels n'ont fait en cela que reproduire sur une plus grande échelle les sentiments individuels et les ridicules vanités de chaque homme. Ne voyons-

[1] Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, in-8°, 1841 ; *voy.* p. 184.

[2] Blanc Saint-Bonnet, *De l'unité spirituelle, ou de la société et de son but au delà du temps,* 1841, 3 vol. in-8°, *inachevé.*

nous pas les anciens Romains, préoccupés de leur descendance de Vénus par Énée et de Mars par Romulus, laisser à nos Niebuhrs le soin de débrouiller leurs origines ? Mais c'est que ces origines étaient loin de satisfaire l'ambition de la ville éternelle. Né de l'obscure alliance de quelques hordes venues on ne sait d'où, le peuple romain, orgueilleux parvenu, s'empresse de se construire une magnifique généalogie. Cette généalogie, il la rappelle dans ses traités, il l'inscrit sur ses colonnes, il la consacre par des monuments ; la Macédoine vaincue ne reçoit de conditions favorables que pour ce qui regarde les habitants d'Ilion.

Quant à nos propres ancêtres, nous les voyons d'abord se créer gravement une filiation troyenne par *Francion* et *Turcus*, cousins germains de Priam [1] ; puis une filiation hébraïque ou phénicienne par Gomer et Magog, et par « l'alliance matrimoniale du grand Hercule de Libye avec la fille du celte roi des Gaules [2]. » Plus tard, ce sont les Grecs et les Romains qui tour à tour ont l'honneur d'être regardés comme les auteurs de notre civilisation. Même lorsque les progrès de la philologie viennent démontrer qu'il est impossible d'admettre pour les idiomes romans une filiation latine régulière, et pour ainsi dire légitime, on aime mieux regarder ceux-ci comme bâtards que de les priver de cette illustre descendance ; et il se trouve des poëtes pour chanter cette singulière qualité dans des vers pleins de grâce et de fraîcheur [2].

C'est surtout dans la naissance et le développement des systèmes celtiques que l'amour-propre national considéré sous un autre point de vue joue un grand rôle. On peut dire que cette ridicule faiblesse a été le mobile principal de la plupart de nos celtomanes. Écoutons un instant

[1] Grégoire de Tours.
[2] Jehan le Maire de Belges : *Les illustrations de la Gaule.*
[3] Byron : *Beppo*, XL ; André Chénier : *l'Invention*, poëme, à la fin.

Bacon-Tacon parlant de Latour d'Auvergne : « .... Je me contenterai d'ajouter que cet estimable Xénophon moderne, par un amour aveugle pour la petite Bretagne qui l'a vu naître, s'efforce de faire sortir de l'Armorique presque toutes les nations du globe ; *gloire que je maintiens appartenir bien plus évidemment au Bugey* [1].... » Ces petits orgueils de provinces sont plus que risibles dans ces sortes de matières; mais ce qui est plus fort, c'est que souvent l'amour-propre individuel et la manie des titres de noblesse se confondent avec l'amour-propre national dans l'esprit de nos philologues aborigènes. Le Brigant écrit un livre sur le peuple celte appelé Brigantes [2] ; et le même Bacon-Tacon, que nous venons d'entendre, consacre deux paragraphes spéciaux à démontrer l'origine celtique, et par conséquent antique, de la famille Tacon et de la famille Bacon [3].

J'ai voulu réfuter par des vérités immédiates et par des raisonnements quelques opinions émises sur les langues, et surtout l'opinion vulgaire ; je crois en avoir montré toute la fausseté comme principe, toute l'insuffisance comme système, et tout le ridicule comme conséquence de l'orgueil national ; mais il existe une dernière théorie que je considère comme plus fausse, plus insuffisante et plus ridicule encore que toutes les autres : c'est l'éclectisme.

L'hypothèse d'une langue mère n'est qu'inutile, celle d'une dérivation successive est impossible ; mais l'hypothèse d'une combinaison éclectique est essentiellement absurde, essentiellement contraire à la nature de l'esprit humain; et malheureusement c'est l'opinion le plus en faveur à notre

[1] *Recherches sur les origines celtiques, principalement sur celles du Bugey, etc.*, t. II, chap. xx, p. 116.

[2] *Dissertation adressée aux académies savantes de l'Europe, sur un peuple celte nommé* Brigantes *ou* Brigants, 1762, in-8°.

[3] Tome Ier, p. 290-294; et t. II, p. 251. Et comme le mot *bacon* signifie malheureusement *cochon* en celtique, l'auteur consacre dix pages entières à faire l'apologie du cochon. (*Voy.* t. II, p. 245-255.)

époque, celle qu'admettent nos philologues les plus modernes, même lorsqu'il reconnaissent un élément originel soit latin, soit celtique. Pour eux, faire l'histoire d'une langue n'est tout bonnement que rechercher le nombre des mots qu'elle a empruntés à chacune des autres langues. Quant à la vie intime, quant à l'unité réelle et intellectuelle qui forme le principe constitutif de toute civilisation, ils ne l'aperçoivent même pas.

Mais, la formation d'une langue n'est pas un ouvrage de marqueterie ! Et c'est montrer la plus profonde ignorance de toute linguistique, de toute philosophie, que de présenter un idiome recevant, comme une vraie table rase, les diverses incrustations des autres idiomes. On ne saurait croire jusqu'où cette ignorance a été poussée de nos jours ; sans parler de MM. Bruce-Whyte, Fauriel, Mary-Lafon, etc., etc., voici comme exemple ce que je lis dans un projet de dictionnaire provençal : « Dans l'état actuel, on doit considérer la langue provençale comme un composé de mots latins, celtes, grecs, mores, arabes, allemands, saxons, espagnols, italiens, catalans, portugais et français [1]. » — Bon Dieu ! quel charivari cela doit faire !

Quant aux philologues un peu plus réservés, qui n'admettent pour le roman qu'une combinaison du latin et du germanique, leur erreur n'est pas moins sensible. M. de Sismondi cite l'exemple de la langue franque parlée dans les colonies; mais cette langue a-t-elle jamais eu le caractère d'une langue; a-t-elle jamais produit une littérature quelconque? Comment peut-on concevoir que de l'accouplement monstrueux de deux langages aussi hétérogènes que le latin et le germanique, soit né cet idiome provençal, si plein d'originalité, si complet dans toutes ses parties, cet idiome qui a fait sortir tout d'abord de son sein une fraîche et admirable poésie? Or, on le sait bien, les alliances contre

[1] Honnorat : *Projet d'un dictionnaire français-provençal*, 1840, p. 18.

nature de deux espèces différentes n'ont jamais produit que des êtres hybrides, incomplets, généralement inféconds. Car il est dans les lois de la Providence et dans l'ordre des choses, que toute vie ait un principe unique, que toute organisation révèle une harmonie parfaite. Les anciens poëtes, il est vrai, ont parfois imaginé de ces animaux extraordinaires, qui tenaient à la fois du lion, de la chèvre, du dragon, du loup : mais c'étaient des *chimères*.

Avant de terminer ce chapitre, je tracerai rapidement le tableau de la formation et du développement d'une langue, d'après les principes que je viens d'exposer. Ce résumé substantiel pourra servir à faire voir d'un seul coup d'œil tout l'ensemble de ma théorie.

La cause, le principe du langage est dans l'homme lui-même. Mais ce principe ne germe qu'en présence de la nature extérieure, qui vient en quelque sorte éclairer et vivifier les éléments déjà contenus dans l'esprit humain.

Sans but, sans objet, le langage serait inutile, et par conséquent n'existerait pas. Ce but, cet objet se trouve dans la coexistence des hommes : nés pour vivre en société, nous éprouvons le besoin d'exprimer au dehors, et de communiquer à nos semblables nos sentiments, nos pensées et nos volontés.

Comme ces premiers éléments du langage se rencontrent partout, les langues révèlent toutes un seul type, une unité morale. Cette unité existe parmi les peuples, de la même manière que l'égalité existe parmi les hommes, malgré les variétés d'intelligence, malgré les différents degrés de développement, malgré toutes les circonstances extérieures modificatives.

Le langage, étant formé, suit naturellement le progrès de la civilisation; d'abord tout instinctif, puis réfléchi, raisonné, il se développe parallèlement aux idées de droit, c'est-à-dire parallèlement à la société même. L'application des lois de la pensée à l'élément instinctif constitue la grammaire et la

syntaxe. Cette grammaire et cette syntaxe révèlent une prédominance de la synthèse ou de l'analyse, suivant les diverses phases du progrès de l'esprit humain.

L'instinct du langage, que l'on conçoit à peine aujourd'hui, paraît extrêmement puissant dans l'enfance des peuples. Lorsque la pensée et la réflexion viennent étouffer l'instinct, l'élément traditionnel prend la place de celui-ci ; mais le rôle de l'élément traditionnel n'est que de réveiller l'instinct assoupi, de faire *comprendre* la parole à l'homme.

S'il arrive que des peuples entrent en connexion, l'action du peuple le plus civilisé sur le moins civilisé n'est qu'une pure influence, une occasion de développement ou de progrès. Jamais une nation vaincue n'abandonne ou n'oublie son idiome : les langues ne meurent qu'avec le peuple qui les parle.

Bien que j'aie constamment considéré les langues en elles-mêmes, dans leur vie propre, ce n'a jamais été sous un point de vue exclusif. L'unité morale primitive qui domine leurs existences spéciales, et les influences qu'elles ont l'une sur l'autre, font déjà concevoir l'idée d'une harmonie universelle entre les langues. Les progrès rapides de la linguistique ont démontré que l'on ne peut connaître un idiome sans le comparer avec tous les autres, sans lui appliquer les principes fondamentaux que l'analogie découvre dans tout langage. Mais, combien d'autres considérations nous mènent invinciblement vers cette grande synthèse, vers cette sorte d'enseignement mutuel des nations ! Si l'on détruit les barrières qui entravent le développement harmonique des diverses classes de la société, que l'on détruise aussi celles qui entravent le développement harmonique des peuples ! Il faut que dans son sublime essor le progrès soit entièrement libre ; que tout en s'élevant sans cesse, il puisse s'étendre sans cesse, et remplir insensiblement l'univers. Plus un édifice s'élève, plus la base en doit être large.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DU LANGAGE.

De la race celtique primitive ; raisons de sa permanence. — Dénominations des peuples celtes; étymologie de ces dénominations. — Dialectes celtiques. — Influence des Phéniciens et des Grecs sur la Gaule méridionale. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence de la domination romaine. — Influence du clergé chrétien. — Permanence des idiomes indigènes. — Influence des Germains et des Arabes. — Progrès des idiomes indigènes; développement des classes populaires.

Il est inutile que je m'engage ici dans les interminables discussions relatives à l'origine et aux premières migrations des races humaines. Je crois avoir montré que le développement intellectuel de l'humanité, antérieur à ces migrations, ne peut pas avoir été assez considérable, ne peut pas avoir eu un caractère assez déterminé, pour qu'il soit indispensable d'en tenir compte. Ce n'est qu'à l'état sédentaire, dans la vie sociale proprement dite, que l'homme s'est mis à cultiver ses premiers éléments de civilisation. Chaque langue révèle la puissante influence de la contrée même où chaque peuple s'est établi ; et, dans ce sens, on pourrait presque dire que les langues sont autochthones.

Certes, sans les principes philosophiques qui servent de base constante à mes recherches, je me trouverais dès l'abord fort embarrassé, et peut-être arrêté subitement dans la marche que je veux suivre. Rien n'est plus vague, plus incertain

que les connaissances que nous avons des premières races de l'Europe. C'est un chaos d'hypothèses et de conjectures plus ou moins gratuites, que les systèmes des diverses écoles historiques ont rendu tout à fait inextricable. En effet, ces populations primitives ne nous ayant laissé aucun monument de leur histoire, ni même de leur existence, c'est sur quelques données éparses chez les écrivains romains et grecs que l'on s'est mis à reconstruire presque tout un monde. Or, comme ces écrivains savaient eux-mêmes fort peu de chose en dehors de la société dans laquelle ils vivaient, et comme leurs assertions les plus vraisemblables sont souvent accompagnées des erreurs les plus grossières, il est fort difficile de ne pas s'égarer quelquefois en marchant sur leurs traces.

Bornons ici nos études aux Celtes et aux Ibères, qui seuls nous intéressent en ce moment. Ces deux grandes familles, soit distinctes, soit confondues, ont, de l'aveu de presque tout le monde, occupé primitivement la plus grande partie de l'Europe méridionale et occidentale, c'est-à-dire toute la Gaule, l'Espagne, les Iles Britanniques, une partie de l'Italie, et l'Allemagne jusqu'au Danube. Quant aux documents qui concernent les Celtes, sans compter deux ou trois phrases fort obscures d'Éphore et d'Hérodote [1], nous n'avons avant la conquête de César que la description assez vague de Strabon [2], et celle encore plus vague de Diodore de Sicile [3]. Le judicieux Polybe, au second siècle avant J. C., nous avouait encore que l'on manquait d'indications précises sur les pays situés au delà de Narbonne [4]. Or c'est sur de pareils fondements, fortifiés il est vrai par les écrits des historiens et des géographes postérieurs, que l'on a sans cesse élevé des

[1] Appréciées par Malte-Brun ; *Hist. de la géographie*, liv. III et IV, med.

[2] Strab., IV, in princ., II, 190.

[3] Diod. Sic., V, 32.

[4] Polyb., III, 38.

controverses qui paraissent encore aujourd'hui loin d'être terminées. Ainsi parmi les philologues seulement, les uns ont vu deux langues se partager distinctement l'Europe, la scythique et la celtique ; les autres n'ont vu que du celtique partout ; d'autres ont composé tous les idiomes grecs, latins et romans, du mélange du celtique et du germanique ; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, ont relégué le celtique au fond de la basse Bretagne et dans les coins les plus reculés de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse.

Tous ces systèmes ne sont rien encore auprès des hypothèses extravagantes dont les Ibères ou plutôt les Basques ont été l'objet. Ce peuple mystérieux, qu'on trouvait établi si singulièrement au milieu des Pyrénées, parlant une langue excessivement compliquée, tout à fait étrangère aux autres langues européennes, devait exciter parmi les savants la plus vive curiosité. S'appuyant sur un passage de Strabon, qui leur paraissait décisif, ils constatèrent tout d'abord deux races primitives et distinctes au midi des Gaules. Quelques-uns allant plus loin virent dans le basque la langue matrice qui devait avoir formé toutes les autres langues. Une foule de théories, plus téméraires les unes que les autres, furent encore édifiées sur l'origine de cette petite peuplade ; et chacun voulant dire son mot, on la regarda tantôt comme phénicienne, tantôt comme sortie de l'Afrique, tantôt comme l'avant-garde des invasions germaniques.

Mais rien n'est plus facile que de faire des conjectures, et même des conjectures vraisemblables. On sait que la famille de langues *polysynthétiques*, à laquelle appartient le basque, se retrouve d'une part chez les Berbères du mont Atlas, et d'autre part dans plusieurs contrées de l'Amérique ; or pourquoi ne pas admettre l'existence de ces Atlantes, si fameux chez les anciens, et dont le continent aurait disparu sous l'Océan par quelque déluge? Les langues analogues que je viens de signaler presque sur les côtes des trois parties du monde qui avoisinent cet Océan, n'ont-elles

pas toujours paru révéler les débris d'une antique civilisation? Bien plus, l'étymologie même viendrait confirmer cette idée : car il n'y a qu'une modification naturelle de *imber* qui signifie *grande pluie,* à *Iberi,* Ibères.

On voit qu'en l'absence de tout document authentique, il ne faut point se donner beaucoup de mal pour construire de belles hypothèses. Mais est-il bien réel que les Celtes et les Ibères ne nous aient laissé aucun monument de leur existence? Ils n'écrivaient pas : c'est possible; mais l'histoire d'un peuple ne peut-elle donc se trouver que dans les archives écrites et dans les inscriptions lapidaires? — Revenons à nos principes ; et voyons si, dans cette matière, les conséquences que nous pourrons tirer de ces principes ne seront pas extrêmement simples.

Quel que fût le peuple primitif qui s'établit au midi des Gaules, ce peuple, abstraction faite de son origine, dut se former par lui-même une langue, et lui donner, aussi par lui-même, plus ou moins de développements. Or c'est cette langue qui s'est constamment conservée, et conservée intacte, au moins dans ses principes constitutifs. Nous la verrons bien parfois s'effacer, ou plutôt se dissimuler sous les conquêtes étrangères ; longtemps même ses progrès resteront tout à fait inappréciables : mais jamais nous ne la perdrons entièrement de vue, et nous pourrons à toutes les époques en constater indirectement la présence dans les classes populaires. Enfin nous verrons cette même langue se perfectionner insensiblement par les influences des civilisations plus avancées, et paraître dans tout son éclat chez les troubadours du XIIe siècle.

Voilà ce que nous aurons à considérer dans ce chapitre, d'après les principes antérieurement exposés, qui ne demandent plus ici qu'une application rigoureuse. Commençons par établir la base de toute cette histoire du langage, c'est-à-dire la permanence de la race primitive indigène. Mais ce ne sont plus des raisons philosophiques que nous aurons à

faire valoir ; nous ne marcherons ici qu'à l'aide des seules lumières que nous fournit l'histoire.

La prétendue extirpation, ou même la falsification du langage originel, primordial, n'a pu nécessairement s'opérer que par l'une des trois manières que l'on admet communément : soit par le mélange intime des races, soit par l'imposition formelle d'une autre langue aux habitants indigènes, soit enfin par l'expulsion générale de ces habitants eux-mêmes. Examinons rapidement ces trois hypothèses, et tâchons d'en dévoiler toute l'invraisemblance au point de vue purement historique.

Le système du mélange et de la fusion des idiomes compte, comme nous l'avons vu, beaucoup de partisans. Mais, observons-le bien, pour admettre la possibilité d'une mixtion quelconque, il faut supposer non-seulement une égalité, mais une intimité que l'on n'a jamais remarquée entre des populations d'origine différente. Lorsque ces populations se trouvent en contact, l'histoire nous montre toujours entre elles une rivalité naturelle, une haine héréditaire et implacable qui donne lieu le plus souvent à des guerres et à des conquêtes. Ce n'est là du reste que l'instinct de la conservation, le sentiment de la dignité personnelle, innés chez les peuples comme chez les individus, et qui, dans l'enfance de ces individus et de ces peuples, se montrent sous la forme d'un égoïsme exclusif et brutal. Même, pour peu qu'on y réfléchisse, on comprendra que ces tendances générales à l'égoïsme ou tout au moins à l'orgueil national, étaient évidemment providentielles dans les sociétés primitives, pour empêcher la confusion, l'amalgame, et par suite la dégénérescence des races. Les progrès moraux ne permettaient pas encore à ces peuplades incohérentes d'apercevoir cette harmonie sociale qui constitue la vraie civilisation.

Ainsi dans tous les cas de conquête, de traités d'alliance ou de relations de commerce, il ne peut jamais y avoir eu qu'une superposition, ou bien une juxtaposition de peuples ; lesquels

peuples ne laissaient pas d'exercer mutuellement l'un sur l'autre une grande influence, mais pas assez pourtant pour former une société complète, un ensemble organisé. Loin que l'on puisse apercevoir, dans la Gaule méridionale, un mélange entre les vainqueurs et les vaincus, l'on voit au contraire les conquérants romains et germains se constituer en aristocratie compacte, méprisant et avilissant la population subjuguée.

Il faut donc se rejeter sur l'hypothèse vulgaire, qui admet l'imposition d'une langue aux habitants indigènes. — Mais l'histoire ne nous présente aucun fait identique, ou même analogue. La permanence et la ténacité des idiomes originels s'observent partout, malgré les dominations étrangères. Les Franks envahissent la Gaule septentrionale, s'y établissent d'une manière stable, confondent dans leur propre dénomination toutes les peuplades qu'ils ont conquises : et pourtant, les serments de 842 nous montrent assez qu'il y avait une distance énorme entre le tudesque et la langue vulgaire des Gaules. Il en est de même en Espagne pour ce qui concerne la civilisation arabe ; avec cette différence que le contact d'un idiome plus perfectionné favorisa les développements du *romanzo* de cette péninsule, tandis que la langue française était retardée dans ses progrès par l'absence de cette influence extérieure. L'exemple de la conquête de la Chine par les Tartares est tout aussi frappant, et l'on pourrait en citer bien d'autres. Je ne parle point en ce moment de la conservation des dialectes celtiques en Provence et même en Italie, pendant la domination latine et la domination germanique : j'y reviendrai souvent dans la suite de ce chapitre; mais il est un dernier exemple qui doit paraître décisif, d'autant plus qu'il s'offre dans la Provence même. Depuis plusieurs siècles que cette contrée est réunie à la France, qu'elle fait partie intégrante du même État, qu'elle a des administrateurs français, des lois françaises, des écoles françaises, il semble qu'elle ait dû perdre presque entièrement son idiome du XIIe siècle ; surtout lorsque

l'on considère que sous les Romains et les Goths les diverses classes de la société formaient des distinctions excessivement tranchées, et que l'instruction était bien loin d'être aussi répandue qu'aujourd'hui parmi les classes populaires. Cependant, chacun le sait, la langue provençale non-seulement subsiste, mais est cultivée par de nombreux écrivains, et produit encore tous les jours de charmantes poésies.

Si toutes ces preuves d'analogie paraissent convaincantes, il n'y aura plus qu'à supposer, en désespoir de cause et comme pis aller, que les Romains aient exterminé, ou expulsé les habitants en masse. Mais c'est ce qu'ils n'ont point fait, et ce qu'ils ne faisaient jamais. Leurs conquêtes n'étaient pas des immigrations; lorsqu'ils avaient soumis un pays, ils se contentaient de le dominer, de le tenir en esclavage, et pour ainsi dire de se superposer à la population vaincue. Il en est tout autrement de la conquête que les Saxons firent de l'Angleterre ; le but de ces barbares n'était pas seulement d'établir leur domination, mais d'occuper entièrement, de s'approprier la contrée qu'ils envahissaient. Aussi ne faut-il point s'étonner de ce que la langue anglaise révèle dans son ensemble un caractère évidemment saxon, malgré la race celtique qui paraît avoir occupé primitivement la Grande-Bretagne.

L'histoire vient donc confirmer les théories philosophiques émises dans le précédent chapitre. On voit que notre terrain commence à se débarrasser de cette foule de conjectures et d'erreurs dont il était encombré : désormais nous pourrons marcher plus aisément et plus directement. Résumons en peu de mots ce que nous venons de constater.

Les langues naturelles et populaires ne se transforment point. Elles se modifient et se perfectionnent par le contact des langues étrangères ; elles se corrompent par l'usage. Mais les modifications qu'elles subissent sont toujours en rapport avec leur propre nature ; mais leur corruption intérieure ne porte que sur des accessoires, des éléments secon-

daires. Jamais cette corruption et ces modifications n'altèrent les éléments matériels constitutifs des langues, c'est-à-dire leurs racines; jamais elles ne changent leur esprit, leur caractère propre, c'est-à-dire leur grammaire et leur syntaxe.

En un mot, dans leur développement comme dans leur dégénérescence, les langues conservent le même corps et le même principe de vie. Elles nous offrent par conséquent de véritables monuments pour l'histoire des peuples, et des monuments éternels, immuables.

C'est parce que le langage n'a jamais été considéré sous ce point de vue, que l'on a constamment émis et reproduit toute espèce d'erreurs sur les populations primitives. Si l'on a généralement admis la grande extension de la famille celtique dans l'Europe méridionale et occidentale, ce n'est que sur les assertions des anciens que l'on s'est appuyé. Aussi lorsqu'il s'est agi de classer et d'interpréter les diverses dénominations de ces peuples, l'on a vu surgir de tous côtés les plus singulières étymologies. Sans parler des vieux auteurs qui remontent invariablement aux puissants rois Celtus et Gallus[1], je me contente de rapporter sommairement les opinions de ceux qui font venir les mots *celte* et *gaulois*, tantôt du celtique *galloudec*, courageux, ou *ceiltach*, habitants des forêts[2], ou *gualtog*, chevelus; tantôt du flamand *geld*, argent monnayé, parce qu'ils se mettaient à la solde des étrangers[3], ou *geel*, jaune, parce que leurs cheveux étaient de cette couleur ; tantôt du cimbrique *kelt*, tue[4], ou de *keelen*, couper la gorge ; tantôt du grec γάλα, à cause de la blancheur de leur teint[5], etc., etc.

De nos jours l'on commence à voir l'insuffisance de ces

[1] Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Flavius Josèphe, etc.
[2] Amédée Thierry.
[3] Leibniz, Pelloutier, etc.
[4] Goropius Becanus.
[5] Isidore de Séville, saint Jérôme et Rabelais.

explications, et l'on convient presque généralement que Celtes, Galates, Gaulois, Wallons et Welches, sont des termes d'une étymologie identique, mais prononcés diversement selon les dialectes. Déjà Leibniz ne voyait que le même mot dans *Celtæ*, *Keltæ* ou *Galatæ*[1]. César lui-même avait dit fort explicitement que les peuples appelés *Galli* par les Romains se nommaient *Celtæ* dans leur propre langue[2]. Aujourd'hui, M. Diefenbach démontre que les trois dénominations *Celtæ*, *Galatæ* et *Galli*, ne sont vraisemblablement que les formes d'une seule, commune à toute la race celtique[3]; M. de Sismondi avance que le nom de *Wallons*, *Waelch*, a été donné par les Allemands, celui de *Galli*, *Galatai*, par les Latins et les Grecs, et celui de *Keltai*, *Celtes*, par les Celtes eux-mêmes[4]; enfin M. Schœll dit que les Celtes s'appelaient *Gail* ou *Gael*, mot dont les Grecs ont fait *Keltes*, et les Romains *Galli*[5].

En effet, pour peu qu'on réfléchisse aux modifications organiques que les mêmes racines peuvent recevoir dans divers dialectes, pour peu que l'on considère les variations que présentent les mots selon la différence des temps et des lieux, on s'apercevra bientôt que toutes les peuplades de la famille celtique n'ont qu'une dénomination identique dans l'origine et dans la signification. Ce n'est pas à dire pour cela que ces différents termes aient été copiés les uns sur les autres; mais j'espère faire voir tout à l'heure qu'ils ont dû se reproduire naturellement et spontanément partout, précisément parce que l'idée qu'ils expriment est toute simple et toute naturelle.

Voyons d'abord les principaux peuples qui, de l'avis de tout le monde, composaient primitivement la famille celtique

[1] *Collectan.*, t. II, p. 114.
[2] *Bello gall.*, liv. I, c. I. Pausanias répète cette assertion. *Att.* I. 3.
[3] *Celtica* II, 1te Abtheilung, p. 6.
[4] *Littér. du Midi*, chap. VII, in princ.
[5] *Tableau des langues de l'Europe*, II, in princ.

des Gaules. C'étaient, comme les appelaient les Romains, les *Volcæ* au midi, les *Celtæ* dans la région moyenne, et les *Belgæ* au nord [1]; mais il n'y avait pas entre eux de distinction réelle et bien tranchée : on les comprenait ordinairement tous ensemble dans la dénomination de *Galli*. Or il est facile de reconnaître dans ces termes la même racine *AL*, *EL*, *OL*, renforcée soit de l'*esprit doux*, soit de l'*esprit rude*. D'ailleurs beaucoup de peuplades celtiques, en reproduisant ces noms principaux diversement modifiés, nous font clairement apercevoir le lien qui les unit. C'est ainsi que les *Galat* (Γαλάται, *Galatæ*) ou Gallo-Grecs de l'Asie Mineure, que l'on trouve aussi dans la Gaule selon Diodore de Sicile, rappellent à la fois les *Kelt* (Κέλται, *Celtæ*), et les *Gall* (*Galli*). C'est ainsi que les mots *Wall* [2] (*Wallons*), *Waelch*, *Welsh* (prononcé *Welche*), offrent des nuances intermédiaires entre *Gall* et *Belge*; d'autant plus visiblement que les *Welsh* actuels de la Grande-Bretagne occupent le territoire des anciens *Belgæ*, et que les anciens *Wallons* du nord de la Gaule font partie de la *Belgique* actuelle; bien plus, les Welches sont précisément les habitants du pays que nous appelons *Galles*, et les Anglais *Wales* [3]. Enfin nous avons en Irlande les *Bolg* ou *Fir-Bolg*; nous avons dans la Gaule méridionale les *Volkes*, que César appelle *Volcæ* ou *Volgæ*, Ausone *Bolgæ*, Cicéron *Belgæ* [4]; nous avons même en Italie le *vulgus*

[1] Je parlerai plus loin des Ibères et des Aquitains, que l'on ne regarde pas ordinairement comme faisant partie de la famille celtique.

[2] « Constat... Galliæ et Walliæ vocabula, sola dialecto, sive diversa pronunciandi et scribendi ratione, esse diversa. Revera enim sunt eadem. *W* sive *V* et *G*, pro dialectorum varietate, facile et frequenter permutantur. » Boxhornii, *Orig. Gallicæ*, cap. IV, p. 78.

[3] The Welch... are descendents of the Belgic Gauls,... and obtained the name of Galles or Walles (the *G* and *W* being promiscuously used by the ancient Britons). » William Guthrie, *a new geographical, historical, and commercial grammar*. Part. III, p. 390. Ed. 1798.

[4] *Voy.* Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*. Introduction, sect. II, § II. Ligures.

(prononcé *voulgous*) ou *volgus :* et tout cela n'est évidemment que le même mot. Rappelons aussi, pour n'oublier aucun des peuples qui composaient primitivement la race celtique, les *Gallæci* à l'ouest de l'Espagne, et surtout les *Valaques*, sur les bords septentrionaux de l'Adriatique, qui offrent une nouvelle transition entre les *Volkes* et les *Galls*.

Je ne rapporte ici que des faits incontestables et même incontestés. Ces diverses modifications de la racine *Gall* ou *Wall* existent en réalité, et l'on voit que ce ne sont point des nuances habilement imaginées pour lier des termes essentiellement différents. Il n'y a là d'ailleurs que des transformations purement organiques, que l'on aperçoit constamment dans l'étude comparée des langues. Pour n'en citer que quelques exemples, la variation des consonnes initiales G, V, B, qui paraissait la principale difficulté de mes déductions, se retrouve d'une manière remarquable dans les trois noms de *Gascons*, *Vascons*, *Basques*, qui certes sont identiques quant à l'étymologie, dans le *werra* gothique correspondant au *guerra* roman, dans le fleuve *Volga* qui porte le nom de *Bulgari* en latin, dans les noms propres *Waltar*, *Wido*, *Wilhem*, répondant à Gaultier, Guidon, Guillaume, etc., etc.

Cependant tous ces faits, quelque justes, quelque réels qu'ils soient, sont encore insuffisants par eux-mêmes : c'est l'esprit de ces faits qui seul pourra les faire comprendre, et en quelque sorte les vivifier. Pour en venir donc à la signification de cette multitude de termes semblables, aidons-nous du parallélisme naturel et constant des langues européennes.

Or, ne doit-on point être frappé de trouver dès l'abord le mot *Volk*, exactement le même, dans toutes les langues germaniques, et de ce que ce mot *Volk* signifie littéralement *le peuple, la foule, les hommes, les gens ?* De sorte que dans l'origine, loin d'être un nom propre, ce n'est qu'une expression générale, s'appliquant à tout peuple quelconque. Cette

observation, fertile en conséquences, nous met naturellement sur la voie de bien des découvertes. En effet, n'avons-nous pas constaté l'analogie intime entre les dénominations de Volk, de Waelch, de Gall, etc., et n'avons-nous pas reconnu partout de simples modifications de dialectes, naturelles, inévitables? Il est facile de concevoir que pour des étrangers ignorant les idiomes de ces peuples, et plus tard pour ces peuples eux-mêmes, les termes que nous venons d'énumérer aient été regardés comme des noms propres et spéciaux.

En Italie, ce nom resta même commun et collectif. La population primitive, indigène, ne s'était appelée que *vulg* (*voulg*), c'est-à-dire le peuple, les gens; et les castes dominatrices continuèrent naturellement à la désigner sous cette expression, mais en y ajoutant, bien naturellement encore, une signification dédaigneuse et avilissante. De là les mots *vulgus, vulgaris,* avec la désinence latine, qui désignent la population indigène, c'est-à-dire la plèbe de Rome et les paysans des campagnes, population qui se rattache nécessairement à la grande famille celtique; de là le terme *sermo vulgaris, rusticus,* désignant la langue de cette même population.

J'ai dû me livrer à quelques déductions philologiques pour arriver à coordonner toutes ces étymologies; mais j'ai tâché de ne pas présenter de simples faits, et de ne pas faire de cette érudition toute pure, qui selon moi ne prouve rien. Je n'ai admis ces faits que par considération pour les idées qu'ils représentent, idées qui me semblent même mériter un examen beaucoup plus approfondi. Pourquoi chercher bien loin des étymologies subtiles, équivoques, qui ne sont, au bout du compte, que des jeux d'esprit plus ou moins adroits? N'est-il pas bien naturel qu'un peuple occupant à lui seul une contrée, et ne connaissant pas d'autres hommes, se nomme tout simplement *le peuple,* ou plutôt ne se nomme pas? Ce fait, ou l'esprit de ce fait, est si facile à saisir, qu'il

est vraiment incompréhensible qu'on y ait à peine songé. Le savant et judicieux Malte-Brun a seul conjecturé qu'il en devait être ainsi, et je suis heureux d'avoir pu réaliser et confirmer ce qui chez lui n'était qu'une hypothèse. Voici ses propres paroles :

« Il est probable que les premières *tribus*, ou réunions de familles, ne se donnaient à elles-mêmes d'autre nom que celui d'*hommes*, ni à leur canton d'autre dénomination que celle de *terre*. Ces deux idées générales, exprimées par des sons différents, firent naître cette multiplicité de noms inconnus, soit de peuples, soit de pays : multiplicité qui embarrasse, et, on peut le dire, qui désespère les savants les plus patients et les plus courageux, dès qu'ils veulent faire remonter leurs recherches aux époques primitives de l'histoire ou de la géographie [1]. »

Maintenant, si l'on considère les diverses apparences sous lesquelles se présente cette même dénomination chez tous les peuples celtes, on concevra fort aisément que ces peuples devaient avoir de nombreux dialectes. La nature même du langage, et sa formation spontanée, rendaient ces dialectes inévitables ; car cette formation, comme nous l'avons vu, subit toutes les influences extérieures du climat, du sol, de la situation, et se modifie surtout d'après le caractère spécial de chaque nation, de chaque peuplade. Il est certes impossible, quoi qu'on en dise, qu'il en ait été autrement pour les différentes branches de la race celtique : que l'on songe seulement aux dialectes de l'ancienne Grèce, si différents entre eux, si bien adaptés à l'esprit de chacune de ses petites cités ; et que l'on compare ensuite cette étroite péninsule à la vaste étendue des contrées celtiques. Du reste les anciens auteurs, si toutefois nous les jugeons compétents sur ce point, affirment que le langage était loin d'être identique dans toutes les parties des Gaules ; César semble même éta-

[1] Malte-Brun, *Hist. de la géographie*, liv. II, in princ.

blir des différences beaucoup trop tranchées [1]; mais Strabon parle de variations moins saillantes [2].

Ainsi, l'idée généralement admise aujourd'hui, que le celto-breton serait la seule véritable langue celtique, et que cet idiome aurait été répandu primitivement dans toute l'Europe méridionale et occidentale, cette idée est dénuée entièrement de vraisemblance. Nous avons d'ailleurs longuement démontré que les langues ne changent point, ne se transforment jamais d'une manière aussi complète qu'on devrait le supposer dans ce cas.

Il est donc plus que probable que les peuples de la Gaule ont été de tout temps divisés par des dialectes, lesquels dialectes se rapportaient cependant tous à une même langue, la langue celtique ou gauloise. Il est donc certain que l'ouest, le nord et le midi des Gaules avaient des différences notables dans leur langage, comme les anciens écrivains nous l'attestent, comme on le voyait très-sensiblement au XIe siècle, et comme on le remarque encore aujourd'hui. Mais dans ces distinctions, il faut aussi tenir compte des divers degrés de développement, point que l'on néglige presque toujours, tandis que c'est à cette cause qu'on peut surtout attribuer le caractère étrange et vraiment primitif des idiomes bas-bretons et welches.

Rappelons-nous que tout en révélant une unité morale, une unité de type, les idiomes offrent des variétés infinies, d'abord à cause des circonstances qui ont présidé à leur formation, puis à cause du degré de développement auquel ils sont parvenus. Nous venons de constater les différences originaires, inévitables parmi les langues de la race celtique. Quant au plus ou moins de culture de ces langues, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la littérature provençale du

[1] Hi omnes lingua... inter se differunt. Cæs., lib. I, cap. I.

[2] ... τοὺς δὲ λοιποὺς Γαλατικὴν μεν τὴν ὄψιν, ὁμογλώττους δὲ οὐ πάντας, ἀλλ'ἐνίους μικρὸν ἐξηλλαγμένοι εἰσίν. Strab., IV, in princ.

XIIe siècle, brillante de poésie et de fraîcheur, mais incomplète et sans idées, puis sur la littérature italienne qui s'élève tout d'abord avec l'épopée de Dante et les *canzoni* de Pétrarque, puis sur la littérature française, plus complète encore, pleine à la fois de malice et de naïveté, de grâce et d'énergie : et que l'on veuille bien remarquer ensuite qu'à côté de toutes ces richesses le pauvre celto-breton n'a qu'une littérature à peu près conjecturale, qu'à côté de ces progrès brillants et rapides l'idiome de la Bretagne est resté stationnaire et seulement à l'état de patois.

Mais, malgré tous ces dialectes divers, ce n'est partout que la même langue, dans l'origine comme aujourd'hui. Si le bas-breton avait reçu un développement semblable à celui des autres idiomes celtiques, il est probable qu'il ne présenterait pas plus de différence avec eux qu'on n'en voit entre le provençal, le français, l'espagnol, l'italien et le valaque. Ce dernier dialecte aussi, relégué par delà l'Adriatique, et presqu'en dehors du mouvement de la civilisation, à peu près comme le bas-breton sur ses langues de terre isolées, n'a-t-il pas, de son côté, bien vivement intrigué tous nos philologues?

C'est ici nécessairement le lieu de dire quelques mots sur cette question, si difficile et si controversée, des langues ibérienne et basque. Nous avons déjà vu plus haut les diverses opinions, ou plutôt les diverses conjectures émises à ce sujet. Sans trop nous aventurer sur ce terrain difficile, examinons seulement quelle valeur positive nous pouvons attribuer à l'élément ibérien relativement à notre point de vue.

Ce qu'on peut remarquer d'abord, dans les époques les plus reculées, c'est la difficulté de bien distinguer les Ibères des Celtes. « Il est impossible de préciser l'origine et les migrations de ces deux familles, dit M. Diefenbach, puisqu'elles n'étaient pas seulement contiguës, mais qu'elles se

croisaient et se mêlaient partout [1]. » D'après cette observation nous serions en droit de conclure déjà qu'il n'y avait pas une dissemblance essentielle entre ces deux races, puisque dans la supposition contraire un mélange aussi intime, aussi général serait tout à fait inexplicable.

Il est vrai que si l'on identifie les anciens Ibères avec le petit peuple basque, on doit leur refuser toute parenté avec les Celtes. Le caractère *polysynthétique* de l'idiome basque, son système de déclinaison et de conjugaison qui se complique indéfiniment, ne permettent évidemment point d'en faire un dialecte de la famille celtique [2]. Mais alors comment ces deux peuples ont-ils pu se mêler, se confondre parfois entièrement? Mais alors comment peut-on admettre avec Strabon que les Aquitains *ressemblaient plutôt* aux Ibères qu'aux Gaulois [3] : il y aurait donc là un peuple intermédiaire? Or, il n'existe nulle part, et l'on ne peut pas même concevoir un intermédiaire entre le basque et les langues avoisinantes. D'ailleurs, d'après nos principes, le langage des Ibères n'a pas pu se perdre complétement sur tout le littoral de la Méditerranée, où il s'étendait primitivement; et certes ce serait un phénomène étrange, incompréhensible, que cette immense population fût aujourd'hui réduite à une petite peuplade resserrée au coin des Pyrénées.

Par ces observations, je ne prétends point formuler toute une théorie, ni réfuter les admirables travaux que l'on a publiés sur cette matière. Il me suffit de constater ici que les Ibères et les Aquitains du midi des Gaules ne différaient point essentiellement des Celtes, dont ils ne devaient former qu'un dialecte. Cela se trouve confirmé, même par les divisions de César et de Strabon qui regardent toujours les Aqui-

[1] *Celtica* II, 2te Abtheilung. Die Iberischen Kelten, p. 5.

[2] *Voy.* Abbadie : *Études grammaticales sur la langue euskarienne*, 1836. — Lécluse : *Grammaire basque*, 1826. — Yrizar y Moya : *De l'Eusquere et de ses Erderes*, 1841. — Etc., etc.

[3] .... ἐοίκασι δὲ μᾶλλον Ἰβηρσιν. Strab. IV.

tains comme une partie des Gaulois; même par les anciennes légendes fabuleuses qui nous parlent sans cesse du géant Celtus et de son frère Iber; même par M. G. de Humboldt, qui tout en cherchant à établir l'identité des Ibères et des Basques, paraît considérer les premiers comme une dépendance des Celtes démembrée de bonne heure [1]. — Quant à ce peuple basque en lui-même, il semble qu'on ne puisse toucher à son histoire sans tomber dans le vaste domaine de la conjecture : je me garderai bien de m'y hasarder, d'autant plus que cette recherche n'est pas indispensable à mon sujet.

Nous avons vu, au commencement de ce chapitre, que quelques auteurs attribuaient aux Basques une origine phénicienne. Cette hypothèse semble avoir quelque vraisemblance, puisque nous trouvons avec Silius Italicus et Martien d'Héraclée, une peuplade de Bébryces établie à l'extrémité de la Gaule narbonnaise, près des Pyrénées; l'on sait que ces Bébryces, en Asie Mineure, ont été le premier peuple de la Bithynie, allié plus tard aux Phéniciens. Or, dès le XIe siècle avant notre ère, nous voyons toute une civilisation phénicienne se répandre entre les Pyrénées et les Alpes, et même sur la plus grande partie du littoral de la Méditerranée [2].

Nous n'avons point à nous occuper des rêveries de Bochart, de Guichart, de Pierre le Loyer, qui soutiennent que la langue gauloise est venue tout entière du phénicien, c'est-à-dire, comme ils l'entendent, de l'hébreu : Boxhorn s'est chargé du soin de les réfuter [3]. Mais nous admettrons toutefois que la langue phénicienne dut avoir une certaine

[1] Prüfung der untersuchungen über die urbewohner Hispaniens, vermittelst der Waskischen sprache, 1821, p. 173.

[2] Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, 1re partie, chap. I. — Duclos, *Mém. sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française.* Acad. des inscr., t. XV.

[3] Boxhornii, *Orig. Gall.*, cap. II et VIII.

influence sur celle des Celtes et des Ibères, et peut-être sur la langue écrite de ces peuples. D'après un grand nombre d'auteurs, le plus ancien alphabet que l'on ait pu découvrir chez les Celtes offre beaucoup d'analogie avec les seize lettres phéniciennes, qu'un autre Cadmus pourrait fort bien avoir apportées dans les Gaules. Et comme ce fait serait antérieur à l'arrivée des Phocéens, il ne faudrait point attribuer à l'entremise de ces derniers l'importation de la première écriture gauloise.

Avec cette civilisation phocéenne commence une époque plus claire et plus brillante, sur laquelle presque tous les historiens romains nous offrent d'abondants documents. En les lisant, on doit se former une idée magnifique de cette période qui fit de Marseille une nouvelle Grèce pour les Romains. Pline et Tacite l'appellent *magistram studiorum ;* Cicéron, *novas Galliarum Athenas ;* et ce dernier, dans son discours pour L. Flaccus, après avoir fait un pompeux éloge des mœurs et des vertus de Massilie, dit qu'il est plus facile de louer que d'imiter la sagesse de ses institutions [1]. Suivant Strabon, les hommes les plus distingués allaient y prendre des leçons, et Tacite rapporte qu'Agricola se préservait des séductions du vice, non-seulement par son bon naturel, mais parce qu'il avait passé ses plus jeunes années à Massilie [2]. Aussi cette ville était-elle devenue une véritable école de politesse et de bon goût. Les arts et les sciences y étaient cultivées avec une ardeur toute méridionale, et les Gaules, encore peu civilisées, ne tardèrent pas à ressentir l'influence bienfaisante de ce voisinage. Justin, abrégeant l'histoire universelle d'un auteur indigène, de Trogue Pompée, nous dit qu'il semblait, non que la Grèce eût passé dans les Gaules, mais que les Gaules se fussent transportées dans la

[1] « .... ut omnes ejus instituta laudare facilius possint, quam æmulari. » Pro L. Flacco, XXVI.

[2] Tacit., *Agricolæ vita*, IV.

Grèce [1]. C'est alors qu'on vit briller l'antique Narbonne, que louent Strabon, Sidoine et Ausone; Corbillon, sa rivale; Toulouse, la *palladia* des Gaules, comme l'appelle Martial [2]; Arles, Autun, Lyon, Nîmes, etc. Rome s'attacha fortement une république dont l'esprit était tourné vers une sphère toute pacifique, et dont la gloire ne pouvait être rivale de la sienne. Elle lui prodigua les alliances les plus avantageuses, les noms d'amitié les plus flatteurs; plus tard elle en fit sa *province* par excellence, et lui accorda des priviléges d'immunité qui se conservèrent toujours en ce pays.

D'après ce tableau de la civilisation grecque-phocéenne, on conçoit quelle influence elle dut exercer sur les peuples indigènes de la Gaule méridionale; cela n'a pas même besoin de démonstration. Mais l'erreur de beaucoup d'historiens a été d'exagérer cette influence, ou plutôt de la comprendre mal, en voulant établir une union intime, un mélange entre les Grecs et les Gaulois. Quoique cette brillante Massilie ait étendu son action dans un assez grand cercle, par le moyen de ses colonies, Agde, Héraclée, Nîmes, etc., on ne peut considérer son idiome, d'un tout autre caractère que le celtique et l'ibérien, que comme une *alluvion* sur le terrain de la langue originelle. On ne le trouve jamais en usage que comme langue écrite, comme langue des hautes classes de la société, c'est-à-dire des dominateurs étrangers. L'élément grec est resté totalement en dehors du monde vulgaire, en dehors de la population indigène; et si les Romains ne nous parlent que de la langue et de la littérature grecques des Gaules, c'est qu'ils n'ont fait que supplanter l'aristocratie phocéenne, en héritant de sa position sociale et de son caractère exclusif.

Que les concurrents, dans les jeux littéraires de Lyon,

[1] « .... ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videtur. » Justin, *Hist. ex Trog. Pomp.*, XLIII, 4.

[2] Palladia non inficienda Tolosæ
Gloriæ.

MARTIAL, IX. Epig. 101.

aient pu lire leurs vers en grec ou en latin, comme l'allègue l'histoire littéraire de France [1]; que saint Photin et saint Irénée aient prêché l'évangile en grec dans les Gaules; que M. Gail ait reconnu du grec dans l'idiome de certains habitants de la Gascogne [2], et M. Champollion-Figeac jusque dans le Dauphiné [3]; enfin que M. Fauriel ait même constaté chez les troubadours des allusions à des héros grecs [4] : tout cela ne suffit point certainement pour nous faire admettre une action intime et profonde de la civilisation phocéenne, capable de modifier complétement le génie gaulois.

Pomponius Méla, remarquant que Marseille a été bâtie par les Phocéens au milieu de nations auxquelles elle était entièrement dissemblable, trouve étonnant qu'elle ait pu former un établissement étranger, alors que ces nations se montraient si hostiles, et qu'elle ait pu conserver son caractère propre alors que ces nations étaient devenues paisibles [5]. Ce qui semble constater, d'une part la différence tranchée entre la colonie phocéenne et les indigènes, d'autre part l'absence de fusion, et même de jonction entre ces deux peuples.

Ainsi, nous avons à considérer ici deux sociétés bien distinctes : la société grecque de Marseille et de ses colonies, sur laquelle, comme nous venons de le voir, les documents ne manquent pas; et la société gauloise indigène, dont l'existence nous est attestée par une évidence morale

[1] *Hist. litt. de France,* par les Bénédictins, t. I. État des lettres avant J. C.

[2] *Mém. de la société royale des antiquaires de France,* t. XI, p. 95 et suiv.

[3] *Essai sur les patois du Dauphiné.*

[4] *Hist. de la poésie provençale,* t. III. Appendice, II, *c* et *d*.

[5] « Hæc (Massilia) a Phocæis oriundâ, et olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facile et tunc sedem alienam ceperit, et adhuc morem suum teneat. » Pomp. Melæ, *De situ orbis,* lib. II, cap. v.

au moins aussi forte que toutes les preuves d'érudition. Cependant, si l'on y tient absolument, il ne me sera pas impossible de trouver aussi des preuves d'érudition pour l'histoire de la civilisation vulgaire, mais nécessairement indirectes, puisque les classes populaires n'avaient point de littérature écrite. Varron appelle les Marseillais *triglottes*, parce qu'ils avaient trois langues distinctes, le grec, le latin et le celtique; et saint Jérôme appuie cette assertion, en nous faisant entendre que dans le voisinage de Marseille on parlait encore l'idiome primitif de la Gaule [1]. Voilà des preuves palpables, et sans doute convaincantes, puisqu'il s'agit des lieux qui ont été le plus soumis à l'action de la culture grecque. En outre, je puis citer en ma faveur une foule de passages de la *Guerre des Gaules*. César, de peur qu'on ne prenne connaissance de ses avis, écrit ses missives *en langue grecque* [2]. Dans un autre endroit, il est obligé de parler par interprète à Divitiacus, qui était d'Autun, l'une des villes les plus grecques de la Gaule méridionale [3] : et cependant, comme on vient de le voir, César savait le grec. Il est donc évident qu'un autre langage régnait ici concurremment avec celui des dominateurs phocéens, et que ce langage était le celtique ou gaulois primitif.

Arrivons au point le plus important de cette histoire, à la conquête romaine. C'est là le nœud de tous les systèmes philologiques anciens et nouveaux, la base et le point de départ de tous les travaux concernant nos langues moder-

[1] *Epist. ad Galat.* Comment. II, proœm.; et *voy.* Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, ch. VI, p. 189.

[2] « Hanc (epistolam) græcis conscriptam litteris mittit, ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur. » *De bell. gall.*, V, 49. — Et qu'on se garde de rendre *litteris* par *caractères* : j'ai montré plus haut, et César lui-même nous dit plusieurs fois (*De bell. gall.*, I, 29, VI, 14) que l'alphabet grec ou phénicien était déjà depuis longtemps en usage dans les Gaules.

[3] *De bell. gall.*, I, 19.

nes. On sait que d'après l'opinion commune ces langues modernes doivent provenir de la décomposition des langues anciennes : décomposition que les uns regardent comme causée ou déterminée par l'invasion des barbares, que les autres jugent avoir été naturelle, inévitable. Quelques philologues admettent en outre un élément fourni par les Germains, ou même un mélange de plusieurs éléments soit locaux, soit étrangers; mais, en général, ce qui fait le fond de presque tous ces systèmes, c'est la prétendue décomposition du latin, au moyen de laquelle et dans laquelle se serait opérée la création des nouveaux idiomes.

On conçoit donc combien il est nécessaire que je consacre un examen tout à fait spécial à cette grande question. Il me faudra reprendre d'un peu haut l'histoire des langues latine et romane, pour en tracer le développement au point de vue de mes théories; il me faudra même commencer par rappeler en quelques mots les idées fondamentales de ces théories, pour pouvoir en faire directement l'application, et pour montrer combien cette application est simple et facile.

La base de toute langue, quelque perfectionnée, quelque complète qu'elle soit, doit se trouver dans les éléments indigènes et populaires, c'est-à-dire dans les manifestations instinctives et spontanées de la parole. Ces éléments restent incultes, grossiers, informes, jusqu'à ce que les lumières de la civilisation viennent éclairer et vivifier l'esprit du peuple qui en fait usage. Dès lors ils commencent à se développer avec cet esprit même ; la réflexion et la raison complètent et coordonnent l'ouvrage de l'instinct : les langues proprement dites, c'est-à-dire les langues littéraires, se forment, et suivent constamment le progrès intellectuel et social. On conçoit l'immense influence que l'homme peut exercer sur un produit de sa propre activité, qui fait en quelque sorte partie de lui-même : le principal caractère de la nature humaine est d'être essentiellement perfectible, dans toutes ses manifestations.

Cependant la population entière ne se développe pas d'une manière identique ; il est impossible que tous les individus qui composent cette population suivent à la fois, et pour ainsi dire à l'unisson, un mouvement ascensionnel et progressif. C'est là, comme nous l'avons vu, ce qui constitue les différences naturelles entre les classes aristocratiques et les classes populaires. La marche du langage révèle exactement la même progression : d'un côté, le langage littéraire, sans cesse perfectionné, s'écarte insensiblement des idiomes populaires, finit par se créer une existence exclusive, et par adopter le même caractère et les mêmes vices que l'aristocratie elle-même. D'un autre côté, le langage originel, encore inculte, se développe enfin, s'élève à son tour, et ne tarde pas à envahir la sphère de la littérature. Mais, dans l'intervalle entre ces deux développements, l'esprit humain a continué d'avancer, de progresser, et le nouveau langage révèle dans toute sa physionomie l'action d'influences morales et sociales bien différentes. Or, comme la nature de l'ancien idiome littéraire, et son organisation spéciale, s'opposent à l'introduction de tendances nouvelles, il ne tarde pas à s'écarter de la voie du progrès, à se renfermer dans un monde à part, tout artificiel, et finit par passer à l'état de langue morte.

On voit que cette théorie, qui forme le contre-pied exact de l'opinion commune, est cependant beaucoup plus vraisemblable. — L'humanité, dans son ensemble, marche constamment vers le progrès intellectuel. Cela est clair, cela est avéré, tous les bons esprits l'admettent en principe : et l'on viendra nous dire que les langues grecque et latine sont une dégénérescence du sanscrit ! que les langues romanes sont une dégénérescence du latin ! Mais où en serions-nous donc si tout avait dégénéré de la même manière ? En vérité, l'on n'a jamais bien pesé toutes les conséquences où nous conduirait nécessairement une pareille doctrine.

Il me sera facile de préciser les idées que je viens d'ex-

poser, et de les poursuivre dans toutes leurs conséquences réelles, puisque les langues dont nous avons à nous occuper en fournissent l'application la plus frappante et la plus complète. Examinons donc au point de vue de ma théorie comment ces langues se sont développées successivement, en révélant une nature fondamentale presque identique, alliée à des tendances toutes contraires.

Il est évident, au premier coup d'œil, que les langues gréco-latines et les langues romanes, outre leur unité morale, proviennent d'une même souche, et sont composées d'éléments primitifs semblables. Que l'on appelle cette souche primordiale, pélasgique, celtique, peu importe : le nom n'y fait rien. Il suffit d'observer que tous ces idiomes de l'Europe méridionale ont pris naissance chez des peuples qui appartiennent bien certainement à une même race, et qu'ils se sont développés presque sous les mêmes influences physiques. Voilà pour les ressemblances. — Mais il est évident aussi que dans chacun de ces idiomes, les éléments semblables dont je viens de parler sont animés d'un tout autre esprit, revêtus d'un tout autre caractère, et que la forme est même entièrement différente. On comprend aisément que si la matière première est identique, le génie de chaque peuple et de chaque époque a donné à cette matière une vie nouvelle et spéciale. On comprend, en un mot, que si l'élément instinctif est resté constamment et partout à peu près le même, tout ce qui tient au domaine de la pensée, de la réflexion, s'est empreint du caractère propre de chaque civilisation. Voilà pour les différences.

La langue latine s'est donc formée au moyen d'éléments indigènes ; mais ces éléments paraissent avoir subi dès l'origine quelque mélange ou quelque altération, à en juger par le développement tardif, pénible, et peu original de la littérature romaine. C'est ce défaut d'originalité, de caractère propre, qui forme le trait le plus distinctif de toute la civilisation de Rome ; partout, dans le langage, comme dans la

littérature, comme dans les arts, comme dans les lois, comme dans la religion, nous retrouvons cet étrange et vaste éclectisme. Pour nous en tenir à la langue, à peine voyons-nous cette langue apparaître sur la scène littéraire, que l'influence grecque vient l'envahir et la subjuguer. Encore débile, sans force vitale et sans consistance, le latin n'essaye pas un instant de résister à l'action puissante du génie grec; il se hâte d'abandonner, et même de renier ses propres origines, ses propres tendances. De là ce perfectionnement artificiel, de plus en plus exclusif; de là cette énorme différence entre le langage des hautes et des basses classes. Rien de semblable ne peut s'observer ni dans l'ancienne Grèce, ni dans la Provence du moyen âge.

Mais, c'est que ces conquérants du monde avaient leur destinée toute providentielle dans l'histoire du genre humain, c'est que ce singulier état social était indispensable à la marche du progrès. Rome, réduisant sous son joug tous les peuples, et les réunissant dans un seul et même empire, crée entre eux les premiers rapports, les premières communications, et ouvre la voie à cette conception de l'humanité que les anciens ne soupçonnaient pas encore. Cela n'est-il pas providentiel? D'une autre part, comme cette Rome n'a point, à proprement parler, de caractère propre, de civilisation originale et forte, elle ne peut, heureusement, ni transformer, ni même altérer le génie des diverses populations qu'elle semble avoir absorbées. Cela n'est-il pas encore une fois providentiel? Le peuple romain ne doit donc être considéré que comme transition entre la Grèce, qui renferme l'esprit des sociétés antiques dans toute sa perfection, et notre Europe moderne. C'est dans le sein même de la ville éternelle que s'engagea la première lutte entre ces deux civilisations, entre ces deux mondes.

En effet, nous trouvons chez le peuple de Rome la distinction extrêmement tranchée en deux régions sociales; et cette distinction semble remonter à la formation même de l'État.

Peut-être y avait-il entre les patriciens et la plèbe, outre la différence de développement, une différence plus ou moins considérable quant à l'origine, comme l'admettent la plupart des historiens. Niebuhr remarque avec raison que l'extension des Romains et des Latins en Italie offre beaucoup d'analogie avec celle des Hellènes parmi les Pélasges de l'ancienne Grèce : de part et d'autre, on voit une fraction de peuple s'établir au milieu d'une communauté plus nombreuse, laquelle pour être dissemblable n'est cependant pas d'une autre nature [1]. Sans prétendre déterminer les limites de cette dissemblance, je me contenterai de faire observer que le développement égoïste, exclusif, et même artificiel de la société patricienne, ne tarda pas à mettre une grande distance morale entre les deux classes, et que le langage dut nécessairement s'en ressentir. Il est tout à fait impossible que la langue de Virgile et de Cicéron ait été celle du bas peuple de Rome et des provinces. Que l'on considère seulement combien, aujourd'hui même, les patois du français s'éloignent souvent de la langue de l'Académie : et cela malgré l'imprimerie qui mène son niveau sur tous les dialectes d'une langue, malgré l'instruction déjà si répandue dans les classes inférieures.

En étudiant l'histoire du langage de Rome, on voit donc se former bientôt un double mouvement, de plus en plus distinct, de plus en plus caractérisé. D'un côté la langue littéraire se perfectionne et s'organise sous l'influence grecque, dans la période qui s'écoule entre Caton l'ancien et Tibère, mais elle ne tarde pas ensuite à se renfermer dans une sphère tout exclusive, pour pouvoir résister aux empiétements graduels des dialectes populaires. D'un autre côté ces dialectes, s'étendant de jour en jour davantage, commencent à se révéler parfois même dans la bonne littérature, par des tournures et des expressions étranges, déjà presque

[1] *Hist. romaine.* L'Italie ancienne : Énotriens et Pélasges.

romanes. Dès lors on voit distinctement deux langues marcher côte à côte, dans un état de guerre et d'hostilité perpétuelle; mais ces deux langues, qui représentent chacune une sphère de l'ordre social, suivent une progression toute différente : celle-ci s'élève, se développe sans cesse, et finit par donner naissance à un nouveau monde littéraire ; celle-là faiblit peu à peu, recule devant un mouvement trop puissant, cède enfin la place et se retire à l'écart. Au IVe siècle de notre ère, Macrobe nous apprend qu'un certain Servius expliquait Virgile aux Romains [1].

D'après cet aperçu rapide, il sera facile d'apprécier la nature de l'influence exercée par la conquête romaine dans la Gaule. Les deux grandes régions de la société, et par conséquent du langage, doivent se retrouver ici bien plus distinctes, bien plus tranchées, puisque l'aristocratie latine, entièrement étrangère à la population indigène, n'a fait que remplacer et continuer celle des Grecs-Phocéens, puisqu'en un mot ce sont des conquérants qui dominent un peuple asservi. Et si, dans un degré inférieur, quelques légionnaires et quelques plébéiens colons ou émigrés se mêlèrent aux Gaulois primitifs, loin d'y apporter quelque altération, ils durent trouver dans ces Gaulois d'anciens frères, par l'origine, par la condition sociale et même par le langage.

C'est pour n'avoir pas bien observé ce double caractère, ce double mouvement dans la civilisation de la Gaule, que l'on a toujours prétendu que Rome y avait implanté, complétement et profondément, sa langue, ses lois, ses idées. Sans doute, si l'on examine superficiellement les faits historiques, tels que nous les présentent les écrivains latins, on se trouvera presque entraîné à ne voir partout que l'esprit et les institutions de Rome : et cela se conçoit. Tous les monuments littéraires qui nous restent de cette époque nous

[1] Macrob., *Saturnal.*, l. VI, cap. VI, in princ.

montrent la langue latine seule en usage dans la Gaule ; l'histoire, la législation, les ordonnances des empereurs, puis celles des rois germains, les lettres des laïques et des ecclésiastiques, écrites même à des femmes, les homélies et les sermons prononcés parfois dans les églises, tout cela est en latin. Mais nous savons déjà que c'était l'idiome des hautes classes, de la littérature, du clergé ; et nous savons que cet idiome dut avoir une influence considérable, quoique indirecte, sur les progrès de l'idiome originel.

Pour décrire en peu de mots cette action puissante que dut exercer toute la civilisation romaine, qu'il me suffise de rappeler que la Narbonnaise, comme *province* par excellence, ne tarda pas à se remplir de citoyens et de marchands romains [1], à voir établir partout des jeux littéraires, des concours, des écoles pour l'enseignement de la rhétorique. Cette contrée, soumise par le consul Q. Martius Rex, l'an de Rome 655, se couvrit bientôt de nombreuses colonies romaines. Ses campagnes florissantes, le caractère libre et ouvert de ses habitants, l'éclat de ses richesses, la firent atteindre alors à un haut degré de splendeur : Narbo, Nemausus (Nîmes), Tolosa, Massilia, étaient moins des villes que de véritables États auxquels Rome, peu envieuse de cette paisible gloire, laissait encore un fantôme de liberté. La classe aristocratique de ces grandes cités s'était empressée d'adopter les mœurs, les usages, et autant que possible la langue et la littérature de ses vainqueurs. Elle affecta de les copier en tout, de se décorer même de leurs noms, ou d'ajouter aux siens des terminaisons latines. Aussi l'empereur Claude, voulant faire admettre quelques habitants de la Gaule parmi les sénateurs, affirme-t-il qu'ils ne le cèdent en rien aux Romains dans l'amour qu'ils ont pour leur

[1] « Referta Gallia negotiatorum est, plena civium romanorum : nemo Gallorum sine cive romano quidquam negotii gerit. » Cicer., *Orat. pro Fonteio*, cap. I.

commune patrie [1]. Parmi les représentants gaulois de la littérature romaine, nous pouvons citer Trogue Pompée, Cornelius Gallus, Pétrone, Lactance, Ausone, et même plusieurs orateurs qui devinrent fameux dans la capitale du monde [2]. Enfin je ne ferai que rappeler ici les jeux littéraires de Lyon, et ces combats d'éloquence dont les singulières conditions portaient le cachet de l'empereur qui les avait fondés [3].

Avant de parler spécialement de l'élément populaire, et comme transition entre les deux grandes classes de l'ordre social, examinons les rapports qu'eut le christianisme avec chacune de ces classes. L'influence de la primitive Église chrétienne sur les langues et les littératures paraît avoir été jugée presque toujours d'une manière fort incomplète et fort exclusive, d'après les vues étroites des partis. Une simple observation fera voir d'un coup d'œil ce qu'il y a de faux et de juste dans ces appréciations.

On rapporte ordinairement que les prêtres chrétiens adoptèrent complétement le langage, la littérature, les mœurs même des patriciens romains, et surtout leur système d'exclusiveté; mais on ne remarque pas toujours que ces mêmes prêtres, avant de s'identifier avec cette civilisation éteinte, vécurent d'abord uniquement pour le peuple, lui consacrant leurs labeurs et leurs prédications, cherchant à perfectionner son moral, à développer ses facultés, à lui donner enfin cette vie propre dont il avait manqué si longtemps. Non contents d'apprendre le langage rustique et populaire pour se mettre mieux à la portée des basses classes, les premiers apôtres du christianisme se déclarèrent en divorce complet avec toute la littérature viciée des temps

[1] « .... Nec amore in hanc patriam nobis concedunt. » Tacit., *Annal.*, XI, 24.

[2] *Voy.* les premiers volumes de l'*Hist. litt. de France*, par les Bénédictins.

[3] Sueton., *Caio Caligul.*, XX. — Juven., *Sat.* I, v. 44.

antérieurs. Ils en proscrivirent l'étude ; et le quatrième concile de Carthage, tenu en 398, interdit à tous les évêques la lecture des livres profanes. Ils en proscrivirent même les monuments, au point de mettre tout leur zèle à détruire les œuvres des auteurs païens. Et que l'on ne s'étonne point de voir, dans l'évangile même [1], les néophytes apporter leurs livres par masses et les brûler spontanément devant les apôtres : il fallait extirper à tout prix ce vieux levain qui fermentait encore dans les esprits et dans les mœurs. C'est ainsi que s'accomplissait, d'après les desseins de la Providence, l'extinction des sociétés anciennes ; tandis que de l'élément le plus infime de cette création qui allait disparaître, s'élevait peu à peu toute une civilisation nouvelle.

Beaucoup d'écrivains, fort savants du reste, n'ont pas compris la grande idée qui préside à cette époque si intéressante pour l'histoire de l'humanité. Ils se sont même permis de blâmer les disciples du Christ, sans s'apercevoir que c'était la main de Dieu qui les guidait dans leur marche sublime. Ces savants n'ont pas remarqué non plus que lorsque le premier mouvement vers le bien eût été imprimé à l'esprit des peuples, il s'opéra dans la conduite des prêtres chrétiens un revirement sensible ; et qu'au lieu de se liguer contre une civilisation qui dès lors n'était plus à redouter, ils mirent tous leurs soins à préserver du naufrage les mêmes œuvres que peu auparavant ils livraient à la destruction. Ils avaient senti, ces grands ouvriers, qu'en anéantissant les monuments du génie, ils auraient empêché toute véritable éducation morale, tué toutes les sciences qui ont besoin de l'étude du passé. Et ils se sont faits l'intermédiaire entre l'antiquité et les temps modernes, après avoir détruit la trop grande influence de cette même antiquité, après avoir donné aux langues et aux littératures nouvelles l'impulsion qui devait les conduire à tant de splendeur.

[1] *Act. apost.*, cap. XIX, v. 19.

Ainsi, lorsqu'on vit le monde romain se dissoudre et disparaître, les cloîtres recueillirent le langage de ces grands dominateurs, et conservèrent presque intact un latin qui ne ressemblait plus à celui de Tacite ou de Virgile, mais qui du moins avait conservé certaines règles grammaticales. Le clergé, bien revenu de ses premières tendances, mettait tous ses soins, toute sa science, à conserver les débris de la littérature romaine. De sorte que cette langue, passée à l'état de langue morte, subissait de ce côté un véritable embaumement qui la garantissait de toute décomposition ; mais sa couleur terne et sa froide immobilité annonçaient assez que ce n'était plus qu'un cadavre.

Quant à ce qui concerne la vie publique ordinaire, on comprend déjà comment devait s'effacer cette langue latine, qui n'avait été dans la Gaule qu'une intrusion étrangère, sans aucun fondement, sans aucune racine dans les idiomes indigènes, et dont la nature synthétique s'éloignait d'ailleurs tout à fait de l'esprit nouveau qui commençait généralement à se faire jour. Aussi le latin légal, administratif, ou même littéraire, ne tarda-t-il pas à se dénaturer, à se bouleverser sous l'action incessante de l'élément vulgaire. Il est visible que les fabricants de latin à cette époque pensaient en roman, et traduisaient ensuite leur pensée : on sent que ce latin-là n'a plus de vie, que ce n'est qu'une vaine forme ; et parfois l'on sent qu'une autre âme passe dans ce langage et lui donne une physionomie nouvelle.

Ainsi, bien loin d'attribuer à la décomposition du latin la formation de la langue romane, il faut nécessairement attribuer à cette même langue romane la décomposition du latin. Pour prouver clairement cette vérité, je ne crois plus indispensable de démontrer la permanence du langage indigène sous les Romains. Cependant, afin de satisfaire, de prévenir même la critique des érudits et des philologues, qui ne s'embarrassent que des faits et non des idées, je ferai passer sous les yeux de mes lecteurs une suite de cita-

tions, rangées par ordre chronologique et tirées des auteurs contemporains, lesquelles citations constatent l'existence de l'idiome originaire au midi des Gaules pendant les cinq siècles de la domination romaine.

La conservation des dialectes primitifs de l'Italie est chose avérée; il est connu généralement que l'osque et l'étrusque étaient encore parlés et écrits au siècle d'Auguste, et cela dans des districts peu éloignés de Rome [1]. Plusieurs peuples, tant au nord qu'au midi de la péninsule italique, avaient reçu l'épithète de *bilingues*, à cause d'une langue indigène distincte, parallèle au latin. Il est donc à supposer que cette permanence de langage pourra s'observer d'une manière fort sensible dans des provinces conquises beaucoup plus tard.

En effet, nous avons remarqué plus haut, par plusieurs passages de la *Guerre des Gaules*, que César était obligé de se servir constamment d'interprètes, même pour communiquer avec des chefs gaulois, alliés ou soumis, qui accompagnaient l'armée romaine [2]. Une foule de citations éparses dans les anciens auteurs, attestent soit directement soit indirectement l'existence de la langue gauloise à cette époque, comme véritable langue indigène et générale, différente et du grec, et du germanique, et du latin [3]. Tout cela remonte à un demi-siècle avant J. C.

Pendant le premier siècle de notre ère, nous entendons Columelle, sous le règne de Claude, nous dire que les Gaulois donnaient le nom d'*arepennis*, arpent, au demi *jugerum* des Romains [4]; nous voyons le Toulousain Antonius Primus,

[1] « Osce et volsce fabulantur, nam latine nesciunt. » Festus.

[2] « .... Divitiacum ad se vocari jubet, et *quotidianis interpretibus remotis*, per C. Valerium Procillum, principem Galliæ provinciæ, familiarem suum.... cum eo colloquitur. » *De bell. gall.*, I, 19.

[3] *Voy.* surtout : César, *De bell. gall.*, I, 47. — Quintil., *Instit. or.*, l. VI, c. III, init. — Sueton., *C. J. Cæs.*, n. 80. — Idem, n. 24. — Plin., l. XI, c. XXXVII. — Marc. Empiricus, c. XXIX. — Etc., etc.

[4] Columel., *De re rustica*, lib. V, c. I.

qui, en 68, détrôna Vitellius, s'appeler originairement *Becco*, ce qui d'après Suétone signifie en langue gauloise le bec d'un coq [1]. Mais les citations de ce genre sont trop multipliées pour que je songe à les réunir ici. Qu'il me suffise de faire remarquer que tous ces mots indigènes conservés par hasard, tels aussi que *alauda*, *casnar*, *bracœ*, etc., se retrouvent identiquement dans le roman provençal.

Vers la fin du premier siècle, sous le règne de Domitien, Martial nous annonce que, né parmi les Celtes et les Ibères, il ne rougira pas d'employer dans ses vers les rudes dénominations de sa patrie [2].

Au second siècle, nous rencontrons d'abord Aulu-Gelle qui nous dit, à propos d'un certain discours fourmillant d'archaïsmes et de néologismes : « L'auditoire passa de l'étonnement à un rire général, comme s'il eût entendu quelque langage toscan ou *gaulois* [3]. »

Ensuite nous avons le témoignage important de saint Irénée, qui en l'an 183 prêcha le christianisme dans le midi des Gaules, et devint ensuite évêque de Lyon : lequel saint Irénée se plaint de la nécessité de devoir apprendre la langue celtique [4].

Au troisième siècle, une loi remarquable, portée sous Alexandre Sévère, en 230, permet de faire les fidéicommis en langue gallicane [5]. Or comment se fait-il que les Romains eux-mêmes se voient forcés d'accorder une existence légale à l'idiome indigène, à la même époque où, d'après les philo-

[1] Sueton., *Vitellius*, n. xviii. *Voy.* aussi Sueton., *Galba*, n. iii.

[2] Martial, l. IV, epig. 55, v. 8-10.

[3] « .... Adspexerunt omnes..., post deinde, quasi nescio quid tusce aut gallice dixisset, universi riserunt. » Aulu-Gelle, *Noct. Attic.*, lib. XI, cap. vii, § 4. *Voy.* aussi lib. XV, cap. xxx, § 6.

[4] S. Iræn., *Oper. præf.*

[5] Fidei-commissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel græca, sed etiam punica *vel gallicana* (§ 11, *Digest.*, lib. XXXII, tit. i.)

logues, le latin aurait été partout définitivement établi?

Au IVe siècle, saint Jérôme nous apprend que les Galates de l'Asie Mineure, malgré leurs migrations, malgré leurs luttes continuelles ou leurs alliances avec des peuples étrangers, conservent encore le même langage qu'aux environs de Trèves [1]. D'où l'on peut tirer deux inductions fort importantes : l'une indirecte, — qu'à plus forte raison les Gaulois de la Gaule ont aussi dû conserver leur langage ; l'autre directe, — que l'on parlait encore le celtique aux portes de cette grande métropole romaine qu'Ammien Marcellin appelle *la seconde Rome*.

Vers la fin du IVe siècle, le poëte Ausone nous dit que son père, médecin à Bordeaux, ne savait pas bien le latin. Que parlait-il donc ?

Au commencement du Ve siècle, un passage de la vie de saint Martin de Tours, par Sulpice Sévère, manifeste d'une manière bien remarquable l'existence de la langue primitive. Un Gaulois montrant quelque embarras à s'exprimer en latin, l'un des interlocuteurs lui dit : « Parle-nous celte, ou si tu l'aimes mieux gaulois, pourvu que tu nous parles de Martin [2].

Enfin, en 473, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, félicite son beau-frère Ecdicius sur ce que l'aristocratie de l'Auvergne commence à déposer la rudesse du langage celtique [3]. Il en est bien temps ! Nous sommes en plein dans la période de la domination barbare ; et l'antique puissance des Romains n'est plus qu'un vain nom, qui lui-même va bientôt disparaître par la prise de la ville éternelle.

Les différents témoignages que nous venons de passer en

[1] S. Hieronym., *Epist. ad Galat.*, II, 3.

[2] « En vero vel celtice, vel si mavis gallice loquere dummodo jam Martinum loqueris. » Sulpic. Sever., *Dialog.*, I, c. XX.

[3] « .... Quod sermonis celtici squammam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camœnalibus modis imbuebatur. » Apollin. Sid., *Epist.* 3, lib. III.

revue nous ont conduit jusqu'à cette époque en nous attestant bien clairement l'existence permanente de la langue originelle. Je n'ai plus qu'à examiner les invasions germanique et moresque : mais en ne perdant pas de vue les progrès de cet idiome populaire, qui va paraître aussitôt après dans tout son développement, dans tout son éclat, sous le nom de langue provençale.

Nous avons vu les conquêtes phocéenne et latine s'établir successivement dans les contrées entre les Pyrénées et les Alpes, et y constituer une aristocratie compacte qui resta toujours étrangère aux mœurs, au langage des classes inférieures. Ce caractère, nous le retrouvons encore dans l'invasion des Goths et des Burgondes. Ces peuplades germaniques héritent de l'ensemble des rapports civils et politiques dans lesquels se trouvaient leurs prédécesseurs ; ils héritent même de leur langage, même de toute leur civilisation morale.

Ainsi ces peuples, que M. Villemain appelle *les plus dociles des barbares,* eurent à peine rendu stables leur établissement et leur domination, qu'ils mirent toute leur intelligence, toute leur vanité même à protéger les restes de la civilisation romaine. Ce luxe éteint, cette froide littérature, cette langue vieillie qui se surchargeait des vains oripeaux du style, tout cela devait encore paraître bien beau à des hommes qui venaient de quitter une existence nomade, pleine de fatigues et de guerres. Au lieu de leurs landes arides, de leur ciel brumeux, de leurs sombres forêts, ils trouvaient tout à coup une vie oisive et molle, des villes regorgeant de toutes espèces de plaisirs, et par-dessus tout cela le chaud soleil du Midi. Faut-il donc s'étonner qu'ils oublient, qu'ils renient même leur propre langue, cette langue dont la vocabulation âpre et revêche eût été d'une difficulté insurmontable pour les Méridionaux ?

En vain les premiers rois goths cherchèrent-ils à préserver leurs armées du contact de la vieille civilisation, rien ne

put empêcher cette immense absorption du peuple conquérant par le peuple vaincu. Théodoric, qui établit des écoles pour les lettres latines, défendit sévèrement à ses propres sujets de les fréquenter : mais cette défense même prouve que les Goths se pénétraient presque irrésistiblement du génie romain.

Cependant ces Germains, tout en abandonnant si facilement leurs mœurs, leur langage, leurs coutumes, ne laissèrent pas de conserver assez longtemps les traits les plus profonds de leur caractère national, et les idées germaniques, comme nous le verrons plus tard, eurent une action puissante sur le développement du génie troubadouresque. Il était naturel que ces barbares commençassent par modifier les dehors et les formes de leur esprit, en conservant l'empreinte ineffaçable de leurs premières habitudes, de leur première éducation. Du reste, l'adoption de la langue latine était chose presque nécessaire pour les nouveaux conquérants. Toute l'administration politique, civile, judiciaire, se faisait en latin, et non-seulement les hautes régions de la société, mais la religion même que venaient d'embrasser les Germains, parlaient la langue de Rome. Aussi voyons-nous les rois goths et burgondes prendre des secrétaires parmi les meilleurs rhéteurs et les meilleurs poëtes de l'époque ; Euric avait en cette qualité le Narbonnais Léon, petit-fils du célèbre orateur Fronton ; l'évêque de Vienne, Avitus, écrivait des lettres au nom de Gondebaut et de son fils Sigismond [1]. Quant à Théodoric II, qui avait reçu à Toulouse une éducation toute classique, nous savons qu'il se donnait pour grand admirateur de Virgile ; et, dans les tendres liaisons d'Ataulfe et de Placidie, comme l'observe avec finesse M. Fauriel, ce n'était pas la sœur d'Honorius qui vraisemblablement recevait des leçons du prince barbare.

La langue latine avait été si promptement en usage, et les

[1] Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, t. Ier, c. XI, p. 528 et suiv.

idiomes germaniques si vite oubliés, que l'on voit déjà Sidoine Apollinaire se moquer de Syagrius qui voulait apprendre le dialecte burgonde [1]. Bien plus, un grand nombre d'écrivains de la nation conquérante se mirent à cultiver la littérature latine, et l'on peut lire dans l'histoire littéraire des Bénédictins [2], l'énumération de ceux qui fleurirent de la fin du ve siècle à la fin du vi^e. Contentons-nous de citer les noms des deux plus illustres d'entre eux : Rothérius et Jornandès.

De même que la conquête germanique, l'invasion arabe n'a pas laissé dans la langue de la Gaule beaucoup d'indices matériels de son passage ; et pourtant, tout le monde l'admet, ces deux races doivent avoir exercé l'action la plus forte et la plus sensible sur le développement de la civilisation provençale. — Preuve convaincante que les influences d'un peuple sur un autre ne constituent pas un transport complet, mais un rayonnement de son génie, et par suite une simple vivification, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

C'est probablement pour n'avoir pas compris cette importante vérité, que de nos jours MM. Ampère et Fauriel ont travaillé de tout leur pouvoir à diminuer l'importance que l'on accorde à la civilisation arabe. M. Bruce Whyte est allé plus loin, en refusant aux Mores d'Espagne toute influence sur la renaissance des lettres en Europe avant le xiiie siècle. Mais M. Villemain a caractérisé cette influence moresque avec autant de charme que de justesse : « C'est par mille détours, dit-il, que le souffle de la poésie arabe, le parfum de l'Arabie est arrivé dans notre Occident, et que cette verve orientale passa jusqu'à nos Méridionaux, ... c'est par une transmission invisible, par une contagion poétique et populaire [3]. »

[1] Sidon. Apollin., lib. V, Epist. 5.
[2] *Hist. littér. de France*, t. III, passim.
[3] Villemain, *Moyen âge*, IVe leçon.

En effet, que l'on considère un instant cette prospérité rapide et merveilleuse de la civilisation arabe, semblable vraiment à quelque conte des *Mille et une Nuits*. Que l'on se rappelle que les Ommiades avaient ouvert, dans le seul royaume d'Andalousie, plus de 70 bibliothèques, dont une entre autres contenait 600,000 volumes; qu'à chaque mosquée était annexée une école où des milliers d'enfants, nobles et roturiers, venaient étudier la grammaire, l'arithmétique, la rhétorique; enfin que les villes, tant en Arabie qu'en Espagne, avaient chacune leurs académies et leurs lycées, rivalisant pour les sciences, pour les arts, pour le cercle entier des connaissances avec Athènes aux plus beaux jours de sa gloire.

Et maintenant que l'on mette en opposition avec ce brillant tableau l'Europe barbare du VIIIe siècle, bouleversée tout récemment par un immense cataclysme, encore souillée de toute la civilisation corrompue de la vieille Rome, et croupissant dans la torpeur et l'ignorance de la domination féodale. Est-il donc si difficile après cela de comprendre l'influence arabe sur les peuples de notre continent? Cette influence ne s'explique-t-elle pas d'elle-même? Il semble que la vue seule de ces hommes de l'Orient, que l'air qu'ils respiraient, aient dû suffire pour changer la face de l'Europe.

Après avoir tracé rapidement le caractère de l'influence arabe et de l'influence germanique sur la Provence, il me reste à continuer, pour la satisfaction des érudits et des philologues, l'examen de la langue vulgaire après le Ve siècle. Je ne ferai qu'indiquer en peu de mots sa permanence, ses progrès, et ses premières manifestations littéraires, me réservant de l'étudier plus loin à son état de développement complet, dans sa grammaire et sa lexicographie.

A partir du VIe siècle la langue vulgaire se manifeste de plus en plus dans le prétendu latin de l'époque, et son existence est à chaque instant reconnue et constatée; dès

lors elle reçoit indifféremment les dénominations de langue gauloise, vulgaire, romane ou rustique. Quelques citations feront voir que ces divers termes s'appliquent bien évidemment à la même langue.

En 528, un concile tenu à Auxerre défend de faire chanter dans les églises, par des jeunes filles, des chansons et des cantiques entremêlés de latin et de *roman*. Avant 552, Grégoire de Tours se plaint que les lettres sont méprisées, et que la foule ne comprend plus que les rhéteurs parlant *le rustique* [1]. Plus tard dans le même siècle, saint Grégoire se servant du mot *fol*, dit qu'il s'exprime *à la manière gauloise* [2]. Or il est facile de remarquer que le roman dont parle le concile d'Auxerre et le rustique dont parle Grégoire de Tours ne sont autre chose que l'idiome des classes inférieures, et par conséquent l'ancien gaulois.

Saint Gérard, dans la Vie de saint Adalard, parle de « *la langue vulgaire, c'est-à-dire la langue romane* [3]. » Cette même langue, nommée *romane* par Nithard, les capitulaires de Charlemagne et une foule d'auteurs, est appelée *romane rustique* par les conciles de Tours et de Mayence, et même simplement *rustique* par l'anonyme qui a écrit l'histoire de la translation de saint Germain [4]. Le célèbre Abbon, abbé de Fleury, nous dit qu'on désignait la langue vulgaire des

[1] « Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi. » Greg. Tur.

[2] *More gallico.* — *Voy.* pour quelques-unes de ces citations : Ducange, *Gloss.*, præf., n. XIII, et passim. — L'abbé Lebeuf, *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française*, Acad. des inscr., t. XVII, p. 709. — Duclos, *Second Mém. sur l'origine et les révolutions de la langue française*, Acad. des inscr., t. XVII, p. 171, — etc.

[3] « Qui, si vulgari, id est, romana lingua loqueretur,... etc. » *Vita S. Adalardi*, c. 8.

[4] Il s'agit de la guérison miraculeuse d'un sourd-muet : « Unde factum est ut tam auditu quam locutione, in brevi non solum ipsam rusticam linguam perfecte loqueretur; sed etiam litteras in ipsa ecclesia clericus effectus, discere cœpit. »

Gaules par le nom de *lingua romana rustica,* ou, dit-il, par abréviation, *lingua romana* [1].

On rencontre une foule de mots de cet idiome populaire dans les lois de la conquête germanique, rédigées au VIIe siècle, dans les chartes, les vies des saints, et les autres documents de l'époque. Le patois se trahit constamment dans le latin des moines et des légistes, tantôt presque spontanément et pour ainsi dire à leur insu, tantôt en forme de commentaire indispensable à l'intelligence du texte; dans ce dernier cas les termes patois se trouvent accompagnés de certaines locutions consacrées, telles que : *quod vulgo dicunt, quod vocatum est, quod rustice dicitur, quod nos lingua rustica vocamus,* etc.

Je n'entrerai point dans de plus longs détails sur ces preuves matérielles qui se montrent de plus en plus nombreuses. Les progrès et les envahissements de la langue populaire deviennent de jour en jour plus sensibles. Déjà Charlemagne ordonne d'instruire le peuple dans une langue qui lui soit familière [2]; à la mort de cet empereur plusieurs conciles, chargés de réformer la discipline du clergé, reconnaissent et consacrent expressément l'existence du roman rustique. Le troisième concile de Tours, en 813, donne l'ordre de traduire certaines homélies en langue romane et théotisque [3]; le concile de Reims, de la même année, fait une prescription semblable; enfin ceux de Mayence en 847, et d'Arles en 851 paraissent avoir réitéré cette mesure.

Voilà désormais la langue romane en voie de progrès et de prospérité. Grâce aux serments de 842, ce monument si célèbre dans la philologie, les preuves d'érudition devien-

[1] *Voy.* Cazeneuve, *Sur la poésie provençale et les jeux floraux.*

[2] « Lingua quam auditores intelligant. » C. 185.

[3] « Ut easdem homelias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam et theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur. » Canone 17.

nent superflues pour constater l'existence de cette langue nouvelle. Cependant il faut bien se garder d'attribuer à ces serments une valeur scientifique qu'ils sont loin de posséder.

Le développement de l'idiome vulgaire, ayant dû s'opérer d'une manière obscure et latente, ne pouvait pas offrir de prise à la philologie proprement dite. C'est tout naturel : et pourtant c'est ce qui embarrassait toujours les savants, ce qui les chagrinait sans cesse dans leurs combinaisons. Ayant posé en fait, et non en raison, que le roman sortait de la décomposition du latin, il leur fallait bien montrer ce fait se produisant et se développant, depuis le ve siècle où la décomposition devait avoir eu lieu, jusqu'au XIe siècle où la langue provençale se montre complétement organisée. Au milieu de cette perplexité, une lueur sembla leur apparaître tout à coup, comme destinée à éclaircir le vague de leurs conjectures : on s'était souvenu des serments prononcés en langue romane, en 842, par les fils de Louis le Débonnaire, Louis de Germanie et Charles le Chauve, ligués contre Lothaire.

Grâce à l'historien Nithard, qui était petit-fils de Charlemagne par sa mère Berthe, les érudits purent donc s'évertuer à reconstruire, au moyen de ce débris, tout l'idiome de cette première partie du moyen âge jusqu'alors impénétrable aux recherches philologiques. Des travaux immenses furent entrepris sur cet objet ; et parmi la foule des commentateurs, Raynouard surtout, avec son ingénieuse et profonde sagacité, tira presque entièrement de ces vestiges sa *grammaire romane avant l'an* 1000 [1].

Mais avant de se livrer à toutes ces déductions, à toutes ces recherches, ne fallait-il pas commencer par bien apprécier

[1] *Voy.* aussi : Bonamy, *Explication des serments en langue romane*, Acad. des insc., t. XXVI, p. 638-660. — Gabriel Henri, *Hist. de la langue franç.*, Ire partie, p. 91 et suiv. — Roquefort, discours préliminaire à son *Glossaire roman*, p. 20-23. — Ducange, don Bouquet, Le Brigant, Sismondi, etc., etc.

l'importance et la valeur que mérite cet unique document? C'était là le point essentiel : et l'on n'y avait jamais pensé. M. Fauriel, le premier, s'apercevant enfin de cet étrange oubli, reconnut l'erreur fondamentale de Raynouard et des savants qui l'avaient précédé. « N'y a-t-il pas, observe avec beaucoup de raison M. Fauriel, quelque chose de contraire à toute critique philologique à supposer, comme on l'a toujours fait, au moins implicitement, que deux formules de serments *en un idiome inculte,* insérées *accidentellement* dans un livre *écrit en latin par un Germain,* y ont été inscrites de manière à représenter exactement les formes caractéristiques de cet idiome, les nuances délicates par lesquelles il se distinguait du latin [1] ? » — Ce que nous pouvons voir seulement dans les serments de 842, c'est un témoignage fort important qui constate qu'à cette époque l'armée de Charles le Chauve, et par conséquent son peuple, parlait une langue qui n'était ni le latin, ni le tudesque.

Quant à la dénomination de *langue romane*, il est probable qu'elle trouve son origine dans la grande analogie que révélait cette langue avec le langage vulgaire des Romains; d'autant plus que l'on commença par dire *lingua romana rustica.* En tout cas, il ne faut pas s'aviser d'y voir une preuve de la dérivation latine : le peuple de Rome n'appelait pas sa langue *romana;* et d'ailleurs, pourquoi notre langue française se nomme-t-elle *française*, puisqu'il est bien reconnu qu'elle n'a presque rien emprunté des *Franks?*

Pour ce qui concerne les dénominations de *langue d'oc* et *langue d'oil,* elles se trouvent constatées par l'ordonnance de Philippe le Bel publiée en 1304 ou 1305; mais il est probable qu'elles étaient usitées auparavant. C'est par analogie que l'on disait à la même époque langue de *si,* langue de *ya,* pour désigner l'italien et l'allemand. Il n'était pas rare de

[1] Fauriel, *Hist. de la poésie prov.*, t. I, chap. VII, p. 226.

voir employer ce mot *langues* dans le sens de *nations ;* plusieurs ordres de chevalerie, et surtout l'ordre de Malte, l'avaient expressément consacré. Quoique l'étymologie de *langue d'oc* soit fort simple, Nicot et Borel, qui peut-être la trouvaient trop simple, ont voulu la chercher dans *langue-goth ;* d'autres l'ont vue dans *Occitania ;* mais Ménage soutient fermement *langue d'oc* comme opposition à *langue d'oui*, et son opinion a prévalu comme la plus vraisemblable.

Je ne m'arrêterai point au fragment de poëme sur Boëce, indiqué par l'abbé Lebeuf et publié par Raynouard, puisqu'environ un demi-siècle plus tard paraissent enfin les troubadours, et avec eux la manifestation la plus complète et la plus brillante de la langue provençale. Mais avant d'entreprendre une étude nouvelle, jetons un coup d'œil sur l'état et le caractère des deux grandes classes sociales telles qu'elles se montrent au xe siècle, avant la véritable renaissance de la civilisation en Europe.

La société patricienne du midi des Gaules, tout à la fois romaine et féodale, déclinait de la manière la plus sensible, n'ayant même plus la force de cacher sa faiblesse et sa décrépitude. La corruption des mœurs était effrayante ; le courage épuisé ; la littérature efféminée, abâtardie, sans force et sans couleur. Grâce à l'invasion des Germains et à la sorte de métempsycose qu'ils opérèrent, tout ce qui tenait au génie de Rome avait conservé quelque temps encore une vie apparente et factice. Protégée d'un côté par la féodalité naissante, d'un autre côté par l'Église et le clergé, la civilisation latine résista par une complète inertie aux envahissements des idées nouvelles ; mais ce flux qui s'élevait sans cesse ne devait pas tarder à couvrir les derniers débris de l'ancien monde : et il était réservé à notre Provence de voir, la première, l'Église et la féodalité déposer, presque spontanément, leur esprit d'exclusiveté, d'égoïsme et d'orgueil.

Mais, c'est que, plein d'une vigueur intellectuelle encore vierge, formé à la rude école d'un long et obscur servage,

un autre peuple grandissait à proportion du déclin de cette classe aristocratique. Avec lui s'élevait peu à peu, pour paraître bientôt avec éclat sur la scène du monde, toute une civilisation nouvelle, avec sa langue, son caractère propre et sa littérature originale. Sa langue, — c'était le roman, dont nous venons de tracer l'histoire : langue encore inculte, grossière, mais préférable mille fois au latin abâtardi des gens de justice, au latin emphatique et pompeux des rhéteurs, et au latin pétrifié des moines et du clergé. Son caractère, — c'était la liberté, l'amour du progrès, le développement de toutes les qualités humaines, enfin l'esprit dont la première manifestation allait être la chevalerie. Sa littérature, — c'était l'affranchissement de la routine et de la servile imitation qu'avaient suivies les Romains ; c'était le culte exclusif de l'inspiration ; c'était enfin la création d'une nouvelle et véritable poésie, poésie du cœur et de la nature : de la poésie troubadouresque.

CHAPITRE III.

PHILOLOGIE PROPREMENT DITE.

Insuffisance de la philologie séparée de la philosophie et de l'histoire. — Caractère et physionomie de la langue provençale en général. — Étude du vocabulaire provençal : analogies et dissemblances de ce vocabulaire avec ceux des autres langues; critique de la dérivation latine. — Étude de la grammaire provençale : caractère et principaux éléments de cette organisation grammaticale et syntaxique. — Coup d'œil sur le développement des autres langues romanes.

La véritable linguistique est la science comparative et raisonnée des langues, basée sur la philosophie et sur l'histoire. Autant ces deux dernières études empruntent de lumières à la linguistique, autant elles peuvent lui en fournir; et cette alliance intime est à l'avantage de toutes les trois. De la sorte, le principe et l'application, les raisons et les conséquences s'enchaînent constamment, forment un ensemble complet, dans lequel une comparaison perpétuelle avec des idées analogues empêche l'intelligence de s'égarer.

Ce sont ces vues générales que j'ai tâché de réaliser en m'occupant de la langue de la Provence. Le premier chapitre, consacré à la philosophie du langage, c'est-à-dire à l'étude de l'esprit humain dans ses rapports avec les langues, contient les principes essentiels de la linguistique, le fondement indispensable de tout travail de ce genre. Ces principes, comme je l'ai déjà montré, ont leur preuve immé-

diatement en eux-mêmes. Le second chapitre ne fait qu'en présenter l'application à l'histoire du langage, et sert ainsi de transition nécessaire à l'examen de ce même langage dans sa nature propre, intime. Le troisième chapitre, enfin, offrira les conséquences de toutes les recherches historiques et philosophiques précédentes, en déduisant de ces recherches les faits purs et simples qui constituent ce qu'on appelle la philologie proprement dite. Cette méthode coordonne de la manière la plus naturelle les trois phases indispensables à l'exposition complète de toute science, savoir : les principes d'abord, puis l'application de ces principes, puis enfin les résultats de l'application de ces principes.

On voit, d'après ce canevas, quel rôle et quelle valeur il faut accorder à cette prétendue science enfantée par les écoles du moyen âge, et qui a conservé chez nous le nom de philologie : science de faits, ou plutôt de mots, renommée à juste titre par sa sécheresse et son aridité, et qui n'envisage l'étude des langues que dans son cercle le plus étroit, sans se mettre en peine de la philosophie et de l'histoire.

Comme s'il n'était pas absurde de se livrer ainsi dès l'abord à une érudition toute nue, qui n'offre à proprement parler ni raisons, ni démonstrations ; puis de tirer des inductions nécessairement vagues et arbitraires, de ces faits qui ne sont absolument rien par eux-mêmes ! C'est l'esprit du fait, c'est la pensée qui est tout. Il est impossible que les faits soient autre chose que la manifestation fort éventuelle et fort incertaine des vérités morales ; et par conséquent de simples pièces de conviction, d'une valeur toute relative, tout accessoire. Aussi un fait peut-il s'expliquer le plus souvent de plusieurs manières ; aussi tous nos faiseurs de systèmes ne manquent-ils jamais d'avoir à leur service une masse de faits dont ils font étalage ; aussi n'est-il pas rare de voir les mêmes faits servir d'appui aux opinions les plus divergentes.

Que l'on considère un instant le vide et l'insuffisance de la philologie proprement dite. Il n'y a pas à en douter : c'est bien à son culte exclusif pour le fait brutal qu'il faut attribuer, non-seulement les grossières bévues et les nombreuses incertitudes que j'aurai plus d'une fois l'occasion de signaler, mais l'ennui mortel qui semble inhérent à toute étude de ce genre. Or, un auteur l'a dit, *tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux,* et cela n'est que très-vrai. Ce qui est ennuyeux ne vaut jamais rien : la véritable science ne peut pas être aride.

Je suis loin de prétendre cependant qu'il faille rendre l'étude agréable, amusante, d'après le principe de certains systèmes d'éducation qui ne font que déguiser l'étude en l'unissant à quelque plaisir frivole, parfois tout à fait étranger, de manière à la faire en quelque sorte passer inaperçue. L'étude doit offrir en elle-même, par son propre fonds, non-seulement de l'amusement, mais de l'intérêt, mais du bonheur ; et cela même à tout âge et pour tous les individus. C'est la satisfaction d'une tendance instinctive, d'un besoin spontané ; c'est le développement des facultés naturelles à l'homme. Et si, d'ordinaire, on voit dans l'étude quelque chose d'ennuyeux, de pénible, c'est qu'on la comprend mal, et qu'on la fait mal comprendre.

Pour nous en tenir à la philologie, qui nous fournit précisément un exemple frappant de ces vérités, il est généralement admis que l'on doit faire apprendre de bonne heure les langues aux enfants ; et cela parce qu'il est généralement reconnu que cette étude fastidieuse devient presque impossible à l'âge où la raison et la réflexion se sont développées. Cette opinion, qui n'était que fort naturelle tant qu'on est resté au point de vue de la vieille philologie, est heureusement passée à l'état de préjugé depuis que l'on sait ce que c'est que l'étude des langues, ce que c'est que la véritable linguistique.

En effet, qu'y a-t-il de plus intéressant que l'examen phi-

losophique et raisonné d'une langue dans tout ce qui compose sa vie et son organisation? Je ne parle pas même ici des premières manifestations du langage, lorsqu'il sort pour ainsi dire des mains de la nature, empreint d'une ineffable poésie, lorsqu'il n'obéit qu'à cet instinct, à cette imitation toute spontanée, tout involontaire. Mais, c'est un admirable tableau que celui d'une langue, développant d'une manière harmonique les germes éclos dans son propre sein, et révélant sans cesse, dans tous les modes de son activité, un principe unique, une âme vivifiante et immortelle. C'est une étude sublime que d'observer les règles universelles, immuables de tout langage, se combinant avec la vie propre d'un idiome, avec son caractère particulier qui reste cependant toujours distinct; de voir surtout la grammaire et la syntaxe, qui constituent cette vie propre, refléter exactement les progrès de la civilisation, les diverses phases de l'histoire de l'esprit humain.

Or, voilà ce que nous avons à considérer dans ce chapitre, ou plutôt à constater matériellement par l'examen philologique de la langue provençale; mais on comprend que cette philologie ne se présente ici que comme application, comme conséquence des raisons et des principes démontrés précédemment. Je commencerai par tracer le caractère de la langue des troubadours telle qu'elle se montre au XIIe siècle, et par indiquer les traits principaux qui la distinguent des langues anciennes. L'idiome de la Provence est le type le plus complet, le plus parfait de cette grande famille d'idiomes répandue dans l'Europe méridionale. Le caractériser, c'est caractériser tous les idiomes romans, et même la plupart des langues modernes, dont l'organisation plus ou moins semblable révèle des tendances analogues.

La langue provençale est une langue essentiellement analytique, mais à flexions. Sa lexicographie et sa grammaire, toutes neuves, tout originales, méritent déjà, par cela même, d'exciter au plus haut degré l'attention des linguistes. Nous

examinerons plus loin ce vocabulaire, à la fois si pauvre et si varié, qui malgré la contraction et la brièveté de ses formes, se montre nuancé de la manière la plus heureuse par l'abondance des synonymes, des diminutifs et des augmentatifs. Nous admirerons surtout cette organisation grammaticale si simple et pourtant si parfaite, ce système de syntaxe, clair, exact, et pourtant plein de souplesse et de charme. Mais, n'envisageons pour le moment que le caractère général du langage.

Ce caractère est celui de toute langue jeune et vierge : c'est la naïveté, la simplicité, la grâce, l'expression, l'harmonie ; et par-dessus tout cela l'instinct poétique qui vient animer et colorer cet ensemble de qualités naturelles. Je ne ferai que rendre plus sensibles à tous les yeux quelques traits de cette physionomie, qui ne s'aperçoivent que vaguement à la première vue.

La langue provençale est simple et naïve, parce qu'elle ignore encore les vains artifices du style, ou plutôt parce qu'elle ne s'embarrasse point des mille circonlocutions subtiles et doucereuses dont s'entoure un langage plus perfectionné. C'est surtout à la pauvreté de cette langue qu'il faut attribuer non-seulement sa candide nudité, mais sa grâce et sa délicatesse. Une langue pauvre, dénuée des mots nécessaires à exprimer toutes les nuances d'idées, toutes les variétés d'êtres et d'objets, est nécessairement figurée, *allusive*. Il n'y a que nos langues vieillies qui, méconnaissant à la fois les tendances générales de tout langage et leur génie propre, se soient avisées de se soustraire à cette poésie naturelle en se taillant sans cesse des mots nouveaux dans le vocabulaire des Grecs et des Latins.

C'est donc la pauvreté du roman provençal qui fait sa variété, sa grâce et son charme poétique. Mais cette pauvreté n'est cependant pas incompatible avec l'abondance de synonymes, que cet idiome tient probablement de ses divers dialectes. On sait qu'il n'y a pas à proprement parler de syno-

nymes en français, et que les termes ainsi désignés sont loin d'avoir une signification parfaitement identique. Il en est tout autrement pour le provençal ; ses synonymes sont de véritables synonymes, c'est-à-dire de véritables *tautologies*, comme disent les grammairiens. *Faire, favre, fayer,* signifient tous les trois *faire* sans la moindre différence entre eux ; il en est de même pour *creder*, *crezer*, *creire*, pour *escriber, escrire, escrivre*. Le mot *folie*, entre autres, se montre de neuf manières : *folia, foulia, follia, follor, folhatge, foldat, foudat, foleza, folhor ;* mais toutes ces expressions identiques, pour ainsi dire même fongibles, peuvent être regardées comme la monnaie de notre mot *folie*, et l'on conçoit que le provençal n'en est pas plus riche.

Quant à l'harmonie, à la mélopée de cette belle langue, il suffit de jeter un coup d'œil sur les productions des troubadours, et sur la manière dont ils improvisaient leurs gracieuses chansons, leurs fougueux *sirventes*, pour comprendre que non-seulement la poésie, mais la musique, étaient intimement unies à l'essence même du langage. En effet, ce qui caractérise la prononciation du roman provençal et ce qui produit son euphonie, c'est son accentuation pleine de charme, accentuation qui vient donner à ses abondantes voyelles tant d'énergie ou tant de douceur.

Cet accent, inhérent à l'idiome des troubadours comme à la plupart de nos langues modernes, sauf le français, joue le même rôle que la quantité prosodique des Latins et des Grecs. On ne peut mieux en préciser la différence qu'en observant que la quantité concernait la durée du son, tandis que l'accentuation marque seulement les temps forts et les temps faibles de la mesure ; dans les langues anciennes la voix se posait plus ou moins longtemps sur chaque syllabe, dans les langues nouvelles elle ne fait que s'y appuyer plus ou moins fortement. Le rhythme et la cadence découlaient naturellement chez les Provençaux de ces intonations diverses, de cette élévation et de cet abaissement successif du son.

En y ajoutant le nombre de syllabes et la rime, on comprendra facilement que l'ensemble de la poétique troubadouresque révèle un caractère essentiellement original, et surtout essentiellement différent de la poétique grecque et latine.

Pour compléter cette esquisse, comparons un instant notre langue provençale à la langue grecque, la plus complète sous tous les rapports parmi les langues de la civilisation ancienne. Cette comparaison ne manquera certainement pas d'importance et d'intérêt, puisque le langage, dans son organisation intime, dans son génie propre, reflète exactement l'esprit de la société dont il est, à proprement parler, l'expression.

Les deux langues, grecque et provençale, sont incontestablement belles, dans toute la signification du mot, mais avec des caractères certes bien différents. Là, c'est une beauté de formes; ici, une beauté d'expression : et l'on ne peut mieux dépeindre la physionomie de ces langues que par ce trait distinctif. Par cela même on conçoit déjà que chacune d'elles doit avoir ses qualités, ses avantages, mais dans des sphères tout à fait différentes. En effet, si l'une est plus admirable, plus régulière, plus parfaite même, l'autre a plus de grâce et plus de charme; si l'une s'adresse avec un succès égal soit aux sens, soit aux plus hautes facultés de l'intelligence, l'autre parle au cœur, qu'elle séduit, qu'elle pénètre, qu'elle enflamme par une suave et délicieuse harmonie.

Pour rendre ce parallèle plus saillant, plus saisissable au premier coup d'œil, mettons-nous au point de vue des arts plastiques, et remarquons qu'à ces différentes époques le type de la beauté chez la femme reproduit exactement les mêmes caractères que nous venons d'observer dans le langage. C'est toujours la beauté de formes opposée à la beauté d'expression. Il suffit, pour en être convaincu, que l'on considère un instant ces figures grecques, aux contours suaves

et purs, aux sublimes proportions, dont le profil passe encore aujourd'hui pour le type du beau, mais dont l'expression, il faut bien le dire, est presque nulle; puis, que l'on jette les yeux sur ces brunes filles du Midi, à la physionomie animée, au sourire enchanteur, au regard tantôt vif et petillant, tantôt plein d'une douceur ineffable. On comprend dès lors pourquoi la sculpture a été l'art de prédilection, l'art par excellence des anciens Grecs, et pourquoi la peinture joue le même rôle parmi nous. — Or il en est précisément de même pour le langage; nous venons de voir le caractère principal et fondamental qui distingue l'idiome des troubadours, et en général nos idiomes modernes, de la langue grecque et des autres langues anciennes.

Pénétrons maintenant plus avant dans l'organisation du langage; étudions les principes, les éléments qui la constituent. Ces éléments, comme on sait, sont au nombre de deux, le vocabulaire et la grammaire, aussi importants, aussi essentiels l'un que l'autre, et qui réclament ici, chacun, un examen spécial, fait au point de vue de la théorie linguistique antérieurement exposée. Il faudra commencer par les mots, les racines, qui forment véritablement le corps de la langue; c'est ce qu'on appelle ordinairement la partie étymologique.

Enfin nous y voilà, s'écrieront les philologues. — Effectivement me voici sur leur terrain, sur leur champ de bataille accoutumé. Souvent déjà dans mes démonstrations j'ai cru devoir sacrifier aux préjugés vulgaires, en fournissant, et avec abondance, ce qu'on nomme des preuves d'érudition. Mais jusqu'ici, malheureusement, l'étude lexicographique n'avait pu trouver place dans le cadre de mes recherches; or c'est là surtout que brille le savoir de messieurs les philologues, ou plutôt c'est là seulement qu'il brille.

Aussi, plus d'une fois, dans le courant des deux chapitres qui précèdent, il m'a semblé les entendre s'écrier avec impatience : « Mais les faits? les faits? Donnez-nous donc des

faits! Pourquoi remonter sans cesse à des origines auxquelles il est impossible de rattacher aucune idée précise, puisque la langue des anciens Gaulois s'est perdue, et que l'absence de monuments nous empêche de connaître leur génie et leur caractère?.... N'est-il pas bien plus simple de faire venir le roman du latin? Les habitants de la Gaule ont tout bonnement oublié leur langue, et en ont appris une autre... Il suffit d'ailleurs de comparer les racines : cela se voit. »

— Non, messieurs, la langue des anciens Gaulois ne s'est pas perdue. Non, cela n'est pas simple. Non, cela ne se voit pas.

Les langues naturelles et populaires ne peuvent point se perdre; et ces origines de la langue provençale que vous cherchez d'ordinaire si loin, il est bien plus simple qu'elles se trouvent dans le même pays où elles ont reçu leur développement. Quant à l'évidence matérielle, il me sera très-facile de prouver qu'elle ne mérite aucune confiance, aucune considération, que rien n'est même plus incertain, plus conjectural que ces faits que vous estimez tant.

L'examen du vocabulaire et de la grammaire de la langue provençale me fournira, j'espère, la preuve palpable de ce que je viens d'avancer. Pour nous en tenir d'abord aux mots, aux racines, passons en revue avec la plus scrupuleuse attention, tout l'ensemble du langage, dans ses principales manifestations, dans ses éléments primitifs et généraux.

Ces éléments, comme on sait, comprennent trois grandes classes : les racines verbales, les types pronominaux, et les interjections. Je commencerai par cette dernière classe de mots, sans pourtant vouloir m'y arrêter trop longtemps puisqu'elle est la moins importante; les philologues jugent même inutile de s'en occuper, et les dictionnaires négligent le plus souvent de les reproduire. Contentons-nous de remarquer que ces expressions toutes naturelles de certains

mouvements de l'âme, nous montrent le langage dans son état le plus informe, dans une sorte de première enfance. Ce ne sont que des cris presque inarticulés, arrachés par des émotions brusques, violentes, profondes ; mais ces cris, aussi variés que ces émotions mêmes, les représentent toujours de la manière la plus exacte, précisément parce que l'expression en est la plus spontanée, la plus instinctive. Pour ce qui concerne cette première classe de mots, je crois que l'on ne s'avisera pas de les faire dériver d'une langue quelconque, ni de prétendre que les Romains les ont enseignés aux Gaulois. C'est bien naturellement et bien instinctivement que ces Gaulois disaient *oh !* lorsqu'ils admiraient, *aïe !* lorsqu'ils éprouvaient quelque douleur, etc.; et il est probable qu'ils s'étaient toujours exprimés de la sorte, sans avoir appris cela de personne.

Ce raisonnement, d'une incontestable évidence pour ce qui regarde les interjections, pourrait tout aussi bien s'appliquer à la seconde classe des mots primitifs, c'est-à-dire aux types pronominaux. Il est vraisemblable que la population indigène dut se servir de pronoms personnels antérieurement à toute domination étrangère, et il n'existe aucun motif de supposer qu'elle les ait abandonnés pour en prendre d'autres. Mais j'oublie que l'opinion commune n'entre pas dans tous ces raisonnements-là, j'oublie qu'il lui faut quelque chose de bien saisissable par les sens. Il ne me sera pas fort difficile de la satisfaire.

Rappelons-nous que d'après divers systèmes, qui ont été tour à tour en faveur, le roman provençal devait venir soit du grec, soit du latin, soit du celto-breton, soit du germanique, soit même du sanscrit. Il s'agit donc de savoir à laquelle de ces langues ce roman provençal doit les racines pronominales de son vocabulaire. Mettons-nous au point de vue de la philologie, et résolvons cette question importante par le simple examen des faits : il suffira pour cela de comparer l'idiome provençal avec chacun des idiomes que je

viens d'indiquer. Or voici un aperçu de cette comparaison quant au pronom personnel :

	Provençal.	Grec.	Latin.	Gaélique.	Gothique.	Sanscrit.
Nominatif	ieu, eu	ἐγω	ego	mi	ik	AHAN
Régime	me, mi	με	me		mik	MÂ
Nominatif	tu	συ, τυ	tu	tu	thu	TVAN
Régime	te, ti	σε, τε	te		thuk	TVÂ

Etc., etc.

Et quant au pronom possessif :

Masculin	mos	ἐμος	meus	mo	meins	MAT
Féminin	ma	ἐμη, ἐμα	mea	mo	meina	
Masculin	tos	σος, τεος	tuus	do	theins	TVAT
Féminin	ta	ση, τεα	tua	do	theina	

Etc., etc.

Maintenant, tâchons de décider, d'après les faits, à laquelle de ces langues les Provençaux ont emprunté leurs pronoms. Pour ne prendre qu'un exemple facile, cherchons d'où pourrait venir ce régime provençal *me, mi.*

Les Grecs, qui ont été les premiers en contact avec les Gaulois, disaient με : donc il vient des Grecs. Mais les Latins, dont la domination a été beaucoup plus complète, disaient aussi *me :* donc il vient des Latins. Mais les Celtes, qui de l'avis de tout le monde ont occupé primitivement les Gaules, et qui de l'avis de tout le monde aussi se sont maintenus dans la basse Bretagne et la province de Galles, n'ont pas cessé de dire *mi :* donc il vient des Celtes. Mais les Goths qui, à leur tour, sont venus soumettre la Provence, disaient *mik;* ce *mik*, dans la prononciation méridionale, a dû produire *mi*. Mais enfin les Indiens, qui possèdent la langue la plus ancienne et la plus parfaite, disent MÂ ; et l'on sait que l'A remplace chez eux toutes les voyelles moyennes : donc notre pronom personnel vient du sanscrit.

Il en est de même pour *tu,* pour *te, ti*, pour *mos,* etc.

Voilà où nous conduisent les faits. La question proposée a obtenu cinq solutions également vraisemblables, quoique toutes différentes ; et certes il n'y a pas plus de motifs de se décider pour l'une que pour l'autre. Car il n'est pas question ici d'invoquer telle ou telle considération étrangère à la philologie. S'il s'agissait encore de raisonner, je recommencerais bien vite les démonstrations relatives à l'unité morale, universelle du langage, et au développement propre, original de chaque idiome : mais nous sommes ici sur un tout autre terrain.

Arrivons maintenant à la principale espèce de mots, à la manifestation la plus complète de la parole, c'est-à-dire aux racines verbales, que l'on a nommées à juste titre l'âme du langage, puisqu'elles lui donnent la vie et le mouvement. Nous avons à considérer ces racines, d'abord sous leur forme primitive comme verbes, puis sous leur forme dérivée comme substantifs et adjectifs. Quant aux conjonctions, aux prépositions, aux adverbes, et à certains pronoms indicatifs, il paraît plus convenable d'en parler en traitant spécialement de la grammaire, dont ces particules forment le lien indispensable.

J'ai déjà plusieurs fois eu l'occasion d'indiquer le parallèle constant que l'on remarque entre toutes les langues indo-européennes. C'est un fait inconstestable pour tous ceux qui possèdent quelques notions de l'étude comparée des langues, mais un fait que la vieille philologie a toujours expliqué par une dérivation successive des idiomes. Tel est le point de vue auquel s'est encore placé M. Eichhoff dans son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde ;* et le défaut de cet ouvrage, ainsi que de la *Grammaire comparée* de M. Bopp, est le manque absolu de base philosophique, de principes rationnels. Fort heureusement, ce défaut n'a presque point influé sur les recherches de ces savants philologues : recherches consciencieuses, impartiales, faites avec un esprit d'ordre et de méthode qui devait conduire à des résultats

irrécusables, de la plus haute importance pour la linguistique. Or, ces résultats, qui s'expliquent parfaitement par la théorie de l'unité morale, du type intellectuel des langues, pourront servir de pièces de conviction à mes propres démonstrations philologiques. Je me contente donc d'y renvoyer ceux qui prétendent décider, *d'après les faits*, quelles sont les diverses sources où les Gaulois ont puisé leur vocabulaire.

M. Eichhoff a fait l'énumération aussi complète que possible des racines verbales, en indiquant leur similitude constante dans les principales langues européennes [1]. Il a donné sur le même plan une liste des substantifs et des adjectifs, mais en se bornant à ceux qui présentent des idées simples, et qui sont d'un usage habituel, indispensable à tous. Ces noms fondamentaux comprennent les objets de la nature extérieure, les phénomènes physiques, les actes de la vie matérielle et de la vie intellectuelle, les relations de famille et de société, tout ce qui concerne les premiers arts nécessaires à l'homme, toutes les idées relatives aux impressions de l'âme, etc., etc. Or ces noms simples, qui se retrouvent naturellement chez tous les peuples, s'y retrouvent aussi avec une racine presque identique. On conçoit aisément que si cette analogie peut s'observer d'une manière remarquable dans des idiomes aussi éloignés l'un de l'autre que le grec et le gothique, le latin et le lithuanien, le gaélique et le russe, elle doit se montrer bien plus forte encore entre des idiomes nés sous un même climat, en face d'une même nature extérieure, comme le sont les idiomes latin et romans. Comment donc s'y prendre pour déterminer l'origine vraisemblable de chaque racine, et pour en constater la dérivation? Est-il même possible de concevoir que des philologues aient pu reconnaître dans le roman provençal une combinaison de diverses langues, et indiquer avec assurance

[1] Voy. *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 264 à 362.

tous les mots qui appartiennent à chacune de ces langues?

Certainement il existe dans le provençal des mots qui viennent de tel ou tel peuple; et il en est de même dans toutes les langues possibles. Ainsi la plupart des objets nouveaux importés dans la Gaule par les Phéniciens, les Grecs et les Romains, et même certaines institutions, certaines idées propres aux civilisations de ces peuples, furent naturalisées chez les Gaulois en conservant leur dénomination originaire. Mais l'on conçoit que cette intrusion, d'ailleurs fort restreinte, ne put jamais avoir d'influence sur le fonds même de la langue; c'est au contraire l'activité, la vie inhérente à l'idiome indigène qui dut exercer l'action la plus forte sur ces éléments étrangers, pour les ramener à sa nature, à son caractère propre. Nous en avons des preuves nombreuses et frappantes dans nos langues modernes. Tout le monde sait qu'*évêque* et *bischoff* viennent également d'*episcopos;* que les Turcs ont fait *Stamboul* de *Constantinopolis,* les Allemands *Cölln* de *Colonia,* et nos Provençaux *Fréjus* et *Autun* de *Forum Julii,* et *Augustodunum.*

Ces faits que je viens de citer sont précisément les exemples incontestables sur lesquels s'appuie le système de la dérivation, pour prouver que tout le reste du vocabulaire peut fort bien s'être formé de la même manière. Cette observation, assez spécieuse, ne tarde pas à tomber devant un simple raisonnement. En effet, où pourrait-on chercher la cause de cette élaboration, de cette transformation singulière, si ce n'est dans une force intime, dans une activité toute spéciale? Or cette activité ne peut pas subsister seulement à l'état de puissance, sans partir d'un sujet quelconque, sans avoir un *substratum,* comme disent les philosophes : ce *substratum,* c'est la langue même, qui modifie selon son génie les mots d'une autre nature qu'elle est forcée de recevoir; et l'on voit que l'existence de cette langue est ici tout à fait nécessaire.

Voilà pour ce qui concerne l'introduction des mots étran-

gers, qui suppose toujours aussi l'introduction de choses étrangères et même tout à fait inconnues à la population indigène. Quant aux noms simples usuels, indispensables dans tous les temps et dans tous les lieux, qui constituent le fond de toute langue, il est clair que les Gaulois les possédaient bien avant la domination romaine, puisque, bien avant la domination romaine, ils parlaient... ; et il est clair qu'ils les ont toujours conservés, puisqu'il eût été parfaitement inutile de les abandonner pour en recevoir d'autres à peu près semblables.

Cette doctrine paraît si simple, qu'on ne peut assez s'étonner de voir constamment les philologues tomber dans les mêmes absurdités, dans les mêmes inconséquences. Aujourd'hui seulement que l'étude comparée des langues a fait de considérables progrès, quelques faibles lueurs d'une conception plus juste commencent à poindre chez plusieurs de nos auteurs. Mais ce n'est que par hasard, et pour ainsi dire malgré eux, qu'on les voit s'écarter un instant de leur vieille routine.

C'est ainsi que la préface du dictionnaire de l'Académie publié en 1835, tout en expliquant longuement la dérivation latine du français, et tout en se moquant du grand Platon qui faisait venir la langue grecque entièrement d'elle-même, en vient à dire, je ne sais trop comment : « Ce n'est pas seulement par imitation du grec βρέμειν ou du latin *fremere*, que nous avons fait le mot *frémir ;* c'est par le rapport du son avec l'émotion exprimée. *Horreur, terreur, doux, suave, rugir, soupirer, pesant, léger*, ne viennent pas seulement pour nous du latin, mais du sens intime qui les a reconnus et adoptés comme analogues à l'impression de l'objet [1]. » C'est encore ainsi que M. Fauriel, après avoir examiné, au point de vue éclectique, les origines de la langue provençale, termine en démontrant que les anciennes langues de la Gaule

[1] *Dictionn. de l'Acad.*, 1835, préface, p. XXVI.

offrent des analogies frappantes avec le latin et le grec. « De ces rapprochements, continue-t-il, il résulte que divers mots provençaux, que l'on croit venus du latin parce qu'ils sont dans le latin, peuvent être tout aussi bien celtiques ou galliques, et venir également de l'un ou de l'autre. Ainsi, par exemple, le mot *caitieu*, qui signifie captif, prisonnier, peut venir aussi bien du celtique *caeth*, qui veut dire la même chose, que du latin *captivus*, etc. » Mais à peine le savant historien a-t-il lâché ces paroles, qu'étonné lui-même de son audace il ajoute bien vite, sans réfléchir à son inconséquence : « Du reste, je n'entends point contredire, par cette remarque, ce que je viens d'avancer en thèse générale, que le fond des mots provençaux est latin et provient immédiatement du latin [1]. »

J'ai considéré jusqu'à présent l'analogie constante entre le vocabulaire de la langue d'oc et celui de toutes les autres langues, tant pour les racines verbales que pour les racines pronominales, et en général pour tous les types primitifs fondamentaux. Mais il est une autre étude, tout aussi importante, et qu'il est presque impossible de séparer de la première : c'est celle des dissemblances entre ces langues. On se rappelle que la théorie de l'unité du langage admet, dans un même type fondamental, la plus grande variété. Cette variété se conçoit aisément, puisque chaque langue développe par elle-même, à sa manière, les éléments communs à toutes les langues, et subit nécessairement les influences de la nature physique et de la civilisation dans lesquelles elle se trouve. C'est là précisément ce qui constitue cette physionomie originale, ce caractère propre de chaque idiome, qu'il faut bien se garder de négliger dans l'étude comparée des langues. Il suffit de considérer un instant ces différents génies, si essentiellement distincts quant à la grammaire, quant à la forme et à la prononciation des mots,

[1] Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, chap. VI, à la fin.

pour juger toute dérivation, toute filiation entre eux impossible. Voilà ce que j'appelle des faits; faits dont la plus simple inspection doit confirmer tous mes raisonnements.

En examinant le caractère général de la langue d'oc, nous avons déjà remarqué les principaux traits qui la distinguent des autres langues, et surtout des langues anciennes. Le premier coup d'œil nous a fait apercevoir que la brièveté, la contraction perpétuelle des formes constitue, avec l'accentuation prosodique, la physionomie du vocabulaire provençal. Si nous nous bornons à mettre ce vocabulaire en présence du latin, nous verrons les mêmes racines se montrer des deux côtés sous des apparences constamment variées, avec des suppressions et des transmutations perpétuelles de voyelles et de consonnes. Nous verrons changer non-seulement les sons et les articulations, mais le sens même des mots, qui sera toujours ici plus restreint ou plus étendu que là. Nous verrons enfin des racines défaillir complétement à l'un ou à l'autre idiome, soit qu'elles n'y aient jamais existé, soit qu'elles aient été délaissées par l'usage; et ces racines seront alors remplacées par des équivalents d'une tout autre nature étymologique.

Je ne parle encore ici que de l'apparence générale des mots tels que les présente le dictionnaire; mais c'est surtout lorsque ces mots se trouvent soumis aux règles de la grammaire, lorsqu'ils se montrent dans le discours avec leurs flexions et leurs modifications, qu'on ne peut refuser de leur reconnaître un caractère essentiellement original. L'organisation grammaticale d'une langue résume dans son ensemble tout le génie de cette langue. Aussi n'est-ce qu'après avoir expliqué le système analytique de la grammaire provençale, à la fois si clair, si simple, si complet, et si nouveau, que je demanderai, une dernière fois, si l'idiome des troubadours est vraiment sorti du latin.

Pour revenir aux dissemblances qui existent entre les mots provençaux et les mots latins, il me reste à passer en revue plusieurs faits, et des faits bien matériels, des faits

réunissant toutes les conditions requises par la philologie, pour prouver, et que le roman provençal est sorti de lui-même, et qu'il a toujours différé de la langue de Virgile et de Cicéron.

On sait que les auteurs romains, par un bien heureux hasard, nous ont conservé quelques mots celtiques, dans les passages de leurs œuvres qui concernent les anciens Gaulois. Ainsi *alauda* nous est donné pour le nom celtique de l'alouette, *brak* pour un vêtement particulier aux Gaulois, *casnar* pour *assectator puellæ*, etc. Or les philologues, qui depuis longtemps ont recueilli ces débris épars d'un langage qu'ils croyaient anéanti, les ont, depuis longtemps aussi, retrouvés exactement les mêmes dans la langue méridionale du XIIe siècle. Et pourtant, le croirait-on? malgré l'induction bien naturelle qu'il y avait à tirer d'un rapprochement aussi remarquable, rien n'a pu leur ouvrir les yeux. A l'heure présente, beaucoup de savants prétendent encore que ces faits isolés ne méritent aucune considération; d'autres, et ce sont les plus raisonnables, veulent bien admettre qu'il se soit conservé dans le provençal *dix-huit* mots de la langue primitive, indigène [1]. — Pourquoi dix-huit? demandera-t-on; et pourquoi ceux-là plutôt que d'autres? Eh! parce que les auteurs latins ne nous ont transmis que ces dix-huit mots-là. C'est bien juste.

Cette langue celtique primitive, dont il nous reste si peu de monuments dans la Gaule méridionale, en a conservé quelques-uns en Italie, et même à Rome. Or, d'après mes démonstrations antérieures, il devait se trouver dans cet idiome indigène, première souche du latin littéraire, des caractères semblables au roman du moyen âge. C'est précisément ce que vient confirmer l'inspection de plusieurs fragments qui nous ont été conservés de ce langage primordial :

[1] *Voy.* Mary-Lafon, *Tableau de la langue parlée dans le midi de la France*, p. 23 à 25.

entre autres quelques vers saliens cités par Varron, des lois de Numa et de Servius Tullius, rapportées par Festus, les Douze Tables, l'inscription de la colonne rostrale, les lambeaux d'Ennius, etc. On y observe les mêmes transmutations de lettres, les mêmes abréviations que dans le roman : *plusima* s'y rencontre pour *plurima*, *cante* pour *canite*[1]; puis *gau* pour *gaudium*, *cœl* pour *cœlum*, *poplo* pour *populo*; *mi*, *sos*, *sas* pour *mihi*, *suos*, *suas*; et même *fust* pour *fuerit*, *mais* pour *magis*[2], etc., etc.; toutes formes qui sont entièrement romanes. Plus tard cet idiome originaire, qui s'était conservé d'abord éloigné des progrès de la langue latine, vint à se développer à son tour, à manifester même sa présence dans la haute littérature, par des intrusions hétéroclites, par des tournures de phrases et des contractions de mots évidemment étrangères à l'esprit des langues anciennes. Nous en trouvons de fréquents exemples chez Plaute et chez Térence, qui devaient reproduire dans leurs comédies le langage de la conversation familière. C'est ainsi que Plaute dit *puditia*[3], *amitia*[4], pour *pudicitia*, *amicitia*, *ne duis*[5] pour *ne dederis*, *filja* (*i* semi-voyelle, élidé) pour *filia*, *poplum* pour *populum*[6], etc., etc. Térence, malgré toute sa pureté de style, a des contractions semblables, et se sert souvent de *ellum* pour *ecce illum*[7], etc. Ovide dit *oracla* pour *oracula*[8], et Virgile même laisse échapper *circlos* pour *circulos*[9]. L'emploi du verbe *habere* comme auxiliaire,

[1] Varro, *De lingua latina*, VII, § 27.

[2] Voy. *Inscriptionum antiquarum liber, accessit auctarium a Justo Lipsio.* — *Voy.* Bonamy, *Mém. sur l'introd. de la langue latine dans les Gaules*, Acad. des inscr., t. XXIV, p. 582 et suiv.

[3] *Amphitruo*, act. III, sc. II, v. 49.

[4] *Mercator*, act. V, sc. II, v. 5.

[5] *Capteivei*, act. V, sc. II, v. 26.

[6] Passim, haud raro.

[7] *Andria*, act. V, sc. II, v. 14. — *Adelphi*, act. II, sc. III, v. 7.

[8] *Metam.*, I, 321.

[9] *Georg.*, lib. III, v. 166.

et des pronoms *ille, illa, illud* comme articles, n'est pas rare non plus dans les écrits de Cicéron, de Térence et de plusieurs autres auteurs.

Tous ces indices ne font-ils pas voir ici la permanence d'une langue primitive restée populaire : langue dont les tendances originales et distinctives s'observent dans les plus anciens monuments, percent à travers la haute littérature romaine, et se développent enfin dans le roman du moyen âge? On conçoit que cette explication, qui se base sur l'idée d'un progrès naturel, est bien plus raisonnable que celle qui attribue à la désorganisation, et même à la décomposition d'une langue morte, la naissance d'un nouvel idiome, parfaitement organisé dans toutes ses parties, plein de vie et de séve, de jeunesse et de vigueur. On aura beau invoquer l'élément instinctif du langage, il est tout à fait impossible que cet instinct ait pu présider à un bouleversement complet de mots et de règles, tel qu'il s'en opéra, dit-on, dans le sein de la langue latine. Pour que ces mots latins se soient revêtus d'un caractère étranger, il faut que ce caractère ait existé déjà quelque part, qu'il ait été celui d'une langue déjà établie; car le moins que l'on puisse concéder, c'est que ces formes de langage aient été inhérentes à l'esprit de la population indigène, et dès lors il est évident que l'idiome antérieur de cette population devait révéler le même esprit.

Mais voyons donc comment les partisans de la dérivation latine se sont tirés de ces difficultés. — Sans s'aventurer sur ce terrain, et se gardant bien d'entamer des questions que leur doctrine eût été impuissante à résoudre, ils ont tranché d'importance, et posé la dérivation latine en axiome : c'était le bon moyen. Il est dans l'ordre des choses, ont-ils écrit, que les langues synthétiques deviennent analytiques en se décomposant, que les formes se contractent, que les désinences se suppriment, que les articles et les verbes auxiliaires apparaissent soudain dans le discours, en un mot que tous les éléments du langage se bouleversent d'eux-mêmes,

à une certaine époque, pour se replacer d'eux-mêmes dans un ordre nouveau.

Puis, ils ont dit qu'il en était de même, dans la nature physique, pour tous les corps organisés, qui meurent, se décomposent, et conservent à l'état de squelette les mêmes proportions et la même attitude qu'antérieurement. De même, ont-ils ajouté, la langue latine se contracte, perd ses terminaisons, ses préfixes, les désinences mobiles de ses déclinaisons et de ses conjugaisons; elle ne garde d'intact que ses racines, ses syllabes accentuées, ses ossements pour ainsi dire; et, multipliant les prépositions, les articles, les pronoms, les préfixes, elle s'en sert comme de supports et de chevilles pour soutenir et faire mouvoir ce véritable squelette.

Mais une telle comparaison ne paraît-elle pas absurde dès que l'on jette les yeux sur la langue des troubadours? Quoi! cette langue serait même plus qu'une langue gâtée, plus qu'une langue morte : un squelette! Mais regardez-la donc.... elle vit, elle respire; elle a un corps et une âme, un corps parfaitement organisé, aux formes suaves, aux gracieux contours, une âme pleine de poésie et de sensibilité, se révélant constamment par des tournures naïves et charmantes, par une expression qui vous pénètre jusqu'au cœur. Cette langue-là, une langue décomposée! cette langue-là, un squelette!

Et, malgré tout, l'idée de la dérivation latine est tellement répandue, tellement enracinée, qu'on en a fait en quelque sorte une science à part. L'on n'entend guère par étude étymologique que l'étude de l'origine des mots dans l'idiome des Romains; et des ouvrages spéciaux, écrits souvent par des hommes d'un mérite éminent, ont été publiés sur cette matière. Raynouard surtout est venu, par son savoir et par son talent, sanctionner cette étroite routine, mais en lui donnant de larges proportions, en la généralisant d'une manière aussi hardie qu'ingénieuse. C'est lui principalement

que nous aurons à combattre dans l'examen de la grammaire provençale, mais en nous gardant bien d'oublier jamais ce que lui doit la véritable science. Ce philologue, tout près d'être linguiste, s'est frayé lui-même la route qu'il nous a ensuite ouverte : et certes, pour nous qui venons après lui, il n'y a pas grand mérite à signaler les irrégularités de sa marche.

Abordons l'étude de l'organisation grammaticale et syntaxique de la langue d'oc, de cette organisation si remarquable dès la première vue, et qui résume en elle-même l'esprit de presque tous nos idiomes modernes. Pour comprendre tout d'abord l'énorme différence qui sépare cette langue des langues anciennes, il n'y a qu'à voir ces dernières combiner leurs formes et leurs radicaux d'une manière indéfinie, former une sorte de phraséologie compacte, où tout se lie intimement, où les accessoires, les modifications et les nuances s'attachent à l'expression même de l'idée principale. Bien éloignées de ces langues que l'on a si bien nommées langues synthétiques, les tendances du roman sont de tout simplifier, de tout analyser. Les éléments de la déclinaison et de la conjugaison se séparent, occupent une place déterminée dans le discours : les cas se désignent par des prépositions isolées, les genres et les nombres par les articles, les degrés de comparaison des adjectifs par certains adverbes, les temps des verbes par les verbes auxiliaires, les nombres et les personnes par les pronoms, et ainsi du reste. Toutefois, avec ce système, la langue provençale possède aussi quelques flexions, quelques désinences mobiles qui, ajoutées aux substantifs et aux verbes, permettent de faire les inversions les plus gracieuses sans jamais nuire à la clarté.

Plusieurs écrivains, partant de l'idée que nos langues actuelles sont une dégénérescence, une corruption des langues synthétiques, ont fait naturellement ressortir les avantages et la supériorité de celles-ci. Mais, nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, la grammaire et la syntaxe du langage en général suivent constamment les diverses phases de

l'esprit humain, s'adaptent aux besoins de l'époque, et reflètent exactement la civilisation elle-même. Les anciens peuples, plus instinctifs, plus poétiques, et pour ainsi dire plus près de la nature, comprenaient la vérité par une sorte d'inspiration, sans devoir l'étudier, l'analyser. Aujourd'hui nous ne sommes plus à cette ère d'intuition, de conception spontanée; c'est même ordinairement par une méditation profonde que nous arrivons à la véritable inspiration. Aussi nos langues se plient-elles à ces tendances, ou plutôt à ces besoins, en décomposant la pensée dans ses éléments constitutifs, et en plaçant ces éléments dans un ordre simple, logique, bien facile à saisir puisque c'est l'ordre que suit l'esprit même pour arriver à la compréhension. Cette véritable analyse de la pensée par le langage est donc indispensable, de nos jours, à toute communication intellectuelle entre les hommes; et la synthèse qui se trouve dans l'intelligence de celui qui parle se reproduit ainsi parfaitement dans l'intelligence de celui qui écoute.

Je n'entreprendrai point d'exposer ici la théorie complète de la grammaire provençale, après les travaux importants qui ont été faits sur ce sujet par Raynouard, par M. Diez, et par plusieurs autres auteurs. Seulement comme mon point de vue se trouve être tout différent, je me permettrai de présenter quelques idées, quelques observations sur les principaux points de cette grammaire, et sur la manière dont ces savants philologues les ont envisagés.

On sait que les substantifs romans sont généralement composés de radicaux simples, primitifs, sans désinences. Il faut, pour exprimer les modifications de genres, de nombres et de cas, se servir d'articles, de prépositions, et même de certaines finales; mais ces finales, comme nous le verrons tout à l'heure, sont loin de constituer une véritable déclinaison.

Quant à l'article, d'abord, Raynouard observe fort bien que cette particule déterminative est tout à fait particulière

aux langues nouvelles ; puisque, si elle se trouve dans le grec et dans les idiomes germaniques, elle ne dispense pas ces langues de l'usage des déclinaisons. Dans l'impossibilité donc d'admettre ici une dérivation directe du latin, Raynouard s'avise d'avoir recours à l'influence, ou plutôt à l'assistance des Goths dans la formation des articles romans. Il dit que ces peuples voulant reproduire en latin le génie de leur langue, se servirent des pronoms démonstratifs *ille, ipse,* comme répondant le mieux à leurs propres articles[1].

Cette hypothèse est fort ingénieuse ; mais je suis en droit d'en conclure qu'il y avait, sous Auguste, un peuple de Goths établi dans la ville de Rome, ou bien que Plaute, Térence, Cicéron étaient goths. Car voici, entre beaucoup d'autres, deux phrases de Cicéron : *Romani sales salsiores sunt quam illi Atticorum, — Cum uno forti viro loquor*[2]; et les auteurs de comédies emploient fréquemment le pronom démonstratif et l'adjectif numéral de la même manière, c'est-à-dire dans le sens de l'article. Ces *gallicismes,* à quelle influence Raynouard les attribue-t-il, puisqu'il méconnaît aussi l'existence à cette époque d'un idiome vulgaire distinct du latin ?

Qu'il me suffise de constater la grande variation de sens que devraient avoir subi les articles *el, lo, la,* pour passer du latin dans la langue romane ; il en est de même pour *un,* qui est parfois un véritable article, et pour les prépositions *à* et *de* qui servent, dit-on, à désigner le datif et le génitif : car si toutes ces locutions se retrouvent dans les pronoms démonstratifs *ille, illa, illud,* dans l'adjectif numéral *unus,* dans les prépositions *ad* et *de* dont l'une veut l'accusatif et l'autre l'ablatif, il faut avouer que la signification en a bien changé. Quant à cette conformité toute matérielle des ra-

[1] Raynouard, *Gramm. romane avant l'an* 1000, p. 45, 46. — *Voy.* Diez, *Gramm. der roman. Sprachen,* t. II, p. 31 ; t. III. p. 16-42.

[2] *Voy.* Mém. de l'Acad. des inscr., t. XXIV, p. 623 : Bonamy, *De la langue latine vulgaire.*

cines, nous avons observé cent fois qu'elle est la conséquence inévitable de l'unité du langage. N'est-il donc pas plus simple d'admettre que ces articles, que ces prépositions, appartenant au génie de la langue nouvelle, se trouvaient aussi dans le fonds même de cette langue?

Une règle aussi facile qu'ingénieuse, propre au roman primitif, consiste à désigner par la finale *s* le sujet masculin de la phrase lorsqu'il est au singulier, et le régime lorsqu'il est au pluriel ; tandis que l'absence de cette finale caractérise le sujet au pluriel et le régime au singulier. Raynouard, qui le premier a mis cette règle en lumière, n'a pas manqué de l'expliquer d'après ses préoccupations habituelles, en la faisant naître de la seconde déclinaison latine.

Mais l'origine de cette assonance se trouve plus haut, dans l'instinct propre, universel du langage. C'est la même consonne *s* qui représente dans toutes les langues *l'activité, la vie, l'être,* soit dans le sujet ou nominatif masculin, soit dans la racine verbale analogue, c'est-à-dire dans le verbe *esser* provençal, *esse* latin, *AS* indien, etc. Une règle aussi générale, aussi constante, devait être, tout naturellement, de l'essence de la langue romane; l'on peut également appliquer à cette dernière langue ce que M. Eichhoff a si bien dit par rapport aux déclinaisons comparées : « Le nominatif ou sujet reçoit au masculin l'assonance sifflante, consonne pure et sonore qui peint bien la vie et la force, tandis qu'au féminin la voyelle se prolonge avec une mélodie pleine de grâce, et qu'au neutre un contact vague et sourd marque l'état d'immobilité... L'accusatif ou régime, destiné comme le neutre à peindre la condition passive, adopte l'assonance nasale, qui est une négation de la vie.... [1] »

Dans la langue romane, ce régime, qui n'est autre que le radical privé de l'*s*, se termine assez souvent par des consonnes, et même assez souvent par les consonnes *d* ou *t*. Ce

[1] *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, p. 393.

n'est là qu'un reste des formes grossières de la langue vulgaire primitive, que l'on retrouve dans les anciens monuments [1]; formes que les Romains avaient en quelque sorte façonnées, en y ajoutant leurs désinences. Mais l'opinion commune, faisant sortir les substantifs romans du latin, y voit au contraire une suppression de ces désinences, combinée avec certaines contractions. Or, pour opérer cette métamorphose, l'on suivit des règles d'analogie fort constantes..., à ce que disent les philologues ; seulement les noms furent formés tantôt de l'accusatif, tantôt du nominatif, tantôt de l'ablatif ; les uns en ajoutant une voyelle finale après la suppression de la désinence, d'autres en changeant la consonne finale en voyelle, d'autres en supprimant des voyelles intérieures, d'autres en supprimant des consonnes intérieures, d'autres en combinant la soustraction avec la métamorphose, etc., etc. [2].

Et je ne fais encore que répéter presque littéralement ce que dit Raynouard : les autres philologues sont allés bien plus loin ! Se jetant dans un véritable charlatanisme, ils se sont avisés d'établir je ne sais quelles règles imaginaires, dont les noms, ingénieusement dérivés du grec, donnent à leurs inventions un faux air de science. Ces règles sont : l'aphérèse, la prosthèse, l'aphisthème, la syncope, l'épenthèse, la métathèse, la métagramme, la diérèse, l'apocope, la paragoge, et bien d'autres dont je ne puis me rappeler les dénominations baroques. Certes, de cette façon, toutes les difficultés s'aplanissent : veut-on savoir, par exemple, comment *loisir* est venu d'*otium?* Rien n'est plus simple, plus facile : *otium* a donné *oti* par apocope, puis *osi* par métagramme, puis *losi* par prosthèse, puis *loisi* par épenthèse,

[1] *Voy.* l'inscription de la colonne rostrale; les lois des Douze Tables, etc. : Justi Lipsii *Auctarium inscriptionum veterum.* — *Voy.* Quintil., *Inst. or.*, I, 7.

[2] Rayn., *Gramm. romane avant l'an* 1000, p. 26-33.

puis enfin *loisir* par paragoge. Voilà qui est expliqué.

La plupart des observations que j'ai faites sur les noms concernent aussi les adjectifs. Remarquons seulement que la tendance générale à l'analyse se révèle ici de nouveau dans la manière de former les comparatifs et les superlatifs. La langue provençale se sert à cet effet, pour le comparatif, des adverbes de quantité *plus, mais, mielhs,* etc., qui se placent devant l'adjectif, et des particules *que* ou *de* qui indiquent le second objet de la relation ; pour le superlatif ce sont les adverbes *trop, très, molt,* etc., ou bien les mêmes adverbes *plus, mais,* etc., précédés de l'article[1].

Abordons maintenant l'étude de la conjugaison provençale, dont nous ne pourrons voir nécessairement que les principaux éléments, les règles générales. Ce système de conjugaison, simple, analytique comme toutes les autres parties de la grammaire romane, se distingue surtout par l'introduction des pronoms et des verbes auxiliaires.

Les pronoms, concurremment avec certaines flexions, désignent les personnes de chaque temps. Cependant le provençal, un peu plus libre dans sa verve poétique que nos langues actuelles, se permet parfois de supprimer ces pronoms lorsqu'ils sont sujets des verbes (comme dans le style marotique) ; bien plus, ne pouvant les supprimer lorsqu'ils sont régimes, ou lorsqu'ils sont essentiels pour la clarté du discours, il les contracte, les abrége de manière à n'en faire que de simples assonances qui se rattachent au mot précédent : c'est ce que Raynouard appelle des *affixes*.

J'ai fait voir plus haut que le parallélisme constant entre les langues européennes rend les origines latines excessivement douteuses ; mais ces origines sont bien plus que douteuses lorsqu'il s'agit d'expressions et de tournures sans aucun analogue dans le latin, tout à fait propres au génie de

[1] Raynouard, *Gramm. comparée des langues de l'Europe latine*, p. 137-142. — Diez, *Gramm. der rom. Sprachen*, t. II, p. 55-57.

la langue romane. Ces pronoms indéterminés, par exemple, *on, tout, rien,* etc., viennent-ils, comme le veut Raynouard [1], de *homo,* de *totus,* de *res,* qui n'ont jamais été employés dans ce sens-là? Sans compter que *on, om,* ou *l'on,* devant représenter le substantif masculin *homo,* n'a jamais pris l'*s* indispensable au nominatif. — Pour échapper à ces difficultés, M. Diez a recours à l'influence des Goths [2], à l'instar de ce que Raynouard avait imaginé pour la formation des articles romans. Mais M. Ampère combat cette hypothèse, en faisant observer fort judicieusement que les Goths auraient dit *man* au lieu de *on* [3]. M. de Maistre, à son tour, prétendant que les philologues qui font venir *on* de *homo* n'ont pas *la grâce* de l'étymologie (ce sont ses expressions), fait dériver ce même pronom indéfini du nom de nombre *unus* [4]. — Laissons ces messieurs disputer entre eux, sans nous mêler de ce qui ne nous regarde pas.

Tout ce qu'on a dit des pronoms indéfinis on l'a dit des verbes auxiliaires, qui forment l'autre trait distinctif de la conjugaison dans la langue nouvelle. L'emploi de ces deux verbes *avoir* et *être,* dans la voix active, comme dans la voix passive, est une ressource aussi simple qu'ingénieuse, qui, d'après Raynouard même, a été trouvée et perfectionnée tout d'un coup. Cette ressource devait être inhérente au caractère analytique du roman, qui n'admet qu'un nombre de flexions fort restreint, et certainement insuffisant pour exprimer toutes les modifications de temps, de modes et de voix.

Le système de la dérivation, qui ne reconnaît rien en propre au provençal, va naturellement chercher l'origine des verbes auxiliaires soit dans les langues gréco-latines, soit dans les langues germaniques. Pour mettre un peu

[1] *Gramm. romane avant l'an* 1000, p. 63-65.
[2] *Gramm. der roman. Sprachen,* t. III, p. 277.
[3] *Hist. de la formation de la langue française,* p. 121,122.
[4] *Soirées de Saint-Pétersbourg,* 2me entretien, et note XXVII.

d'ordre et de méthode dans l'examen de cette opinion, séparons la partie matérielle des verbes *être* et *avoir*, c'est-à-dire les mots mêmes, dans leurs sons et leurs articulations, du sens particulier dans lequel ils sont employés en qualité d'auxiliaires. Et maintenant, discutons.

S'il s'agit de rechercher la dérivation matérielle du verbe *aver*, cela doit paraître assez embarrassant, en présence des deux conjugaisons suivantes :

Latin.	Gothique.
habeo,	haba, habau,
habes,	habais,
habet,	habaith,
habemus,	habam,
habetis,	habaid,
habent.	haband.

M. W. de Schlegel, qui nous donne lui-même ce parallèle, pense que le souvenir des deux langues mères s'est confondu dans l'esprit de ceux qui parlaient les nouvelles langues vulgaires [1]. Cela ne se conçoit pas. Cet esprit était donc vide, inerte, avant l'implantation du latin et du germanique?

Quant à la dérivation matérielle du verbe *esser*, nous trouvons dans le grec ἐμμι (εἰμι), ἐσσι (εἰ ou εἰς), ἐστι, dans le latin *sum*, *es*, *est*, dans le gaëlique *is mi*, *is tu*, *is e*, dans le gothique *im*, *is*, *ist*, dans le sanscrit ASMI, ASI, ASTI; et l'on voit que ces trois personnes, sauf quelques légères modifications, sont partout identiques.

Outre ces racines généralement semblables des verbes *avoir* et *être*, chaque langue particulière montre dans la conjugaison de ces mêmes verbes de remarquables variations. Nouvelles difficultés pour les philologues : nouvelles conjectures. — Comment le verbe *aver* peut-il faire au présent de

[1] *Observations sur la langue et la littér. provençales*, p. 99.

l'indicatif *ai, as, a,* au participe passé *agut,* etc.? C'est que les Goths avaient une façon particulière d'exprimer *haban* par la forme *aigan.* — Pourquoi le verbe *esser* mêle-t-il à sa conjugaison un type différent, *estar?* C'est parce que les Latins disaient *stare* pour *se tenir debout,* et que les Provençaux se sont emparés de ce mot, en lui donnant la signification d'*exister, être.*

Il y a plus : le verbe latin *esse* était privé du participe passé, et n'avait pas non plus l'*r* caractéristique du présent de l'infinitif. Le verbe provençal *esser* a ce participe passé, et cet *r,* lequel *r* marque aussi le présent de tous les infinitifs romans. Il se trouve donc que, sous ce rapport, la langue provençale, langue prétenduement dégénérée, abâtardie, est en réalité mieux formée, plus complète que sa mère supposée.

Nous venons de voir que, sauf certaines variations exceptionnelles, les racines des verbes auxiliaires *avoir* et *être* se retrouvent partout presque identiques. Il en est tout autrement de cette qualité même de verbes auxiliaires, qui ne se trouve au contraire nulle part, du moins nulle part comme dans le roman. Les anciennes langues du Nord possèdent une foule de ces verbes secondaires, qui se compliquent dans la conjugaison de manière à s'éloigner extrêmement de la simplicité provençale. La langue latine ne laisse apercevoir que quelques traces du verbe *avoir* employé comme auxiliaire, dans les comédies de Térence et de Plaute, dans les épîtres familières de Cicéron ; encore est-il évident qu'il ne faut l'attribuer qu'à l'influence des dialectes vulgaires. Raynouard lui-même admet quelquefois cette influence, indirectement et sans s'en douter. Il pense que l'usage de ces locutions s'est introduit *dans la basse latinité par l'effet de la réaction de la langue romane vulgaire sur la langue latine* [1]; cette langue romane vulgaire existait donc au temps d'Auguste.

[1] *Gramm. romane avant l'an* 1000, p. 84, 85, en note.

Que conclure de tout cela ? sinon que les verbes auxiliaires *être* et *avoir*, tels qu'ils existent dans la langue provençale, appartiennent en propre à cette langue provençale, c'est-à-dire qu'ils font partie de son essence même, de son essence éternelle et immuable. Or, on a vu qu'il fallait en dire autant pour toute la grammaire provençale, dont nous venons d'examiner les points principaux. Nous terminerons cet aperçu en jetant un coup d'œil sur les prépositions, les conjonctions, les adverbes, qui forment à proprement parler le lien de toute organisation grammaticale et syntaxique.

Beaucoup de conjonctions et d'adverbes, formés d'une manière analytique, se composent d'éléments pris dans le fonds même de chaque idiome roman. C'est ainsi qu'en provençal *pur tan que, tota via*, etc., en italien *alla fine, perciocchè, allora*, etc., en espagnol *porque, ahora*, etc., en français, *parce que, toujours, malgré*, etc., se comprennent facilement par eux-mêmes, sans devoir recourir à aucune étymologie, latine ou autre. Ces mêmes idiomes ont encore une manière fort simple de former leurs adverbes : c'est d'ajouter la finale *ment, men* ou *mente* à l'adjectif. Mais il faut se garder de chercher l'origine de cette finale dans le *mens, mentis* des Latins, et de prétendre que *humblement, moralement*, etc., signifient *d'une âme humble, d'une âme morale :* car une foule d'adverbes, tels que *longuement, mortellement, corporellement*, etc., deviendraient dès lors incompréhensibles.

Pour ce qui est des prépositions, des conjonctions et des adverbes simples, il est vraiment curieux d'observer par quels expédients, par quels tours d'adresse, les philologues sont parvenus à les faire dériver du latin. Il me suffira, pour en donner une idée, de passer en revue quelques-unes de ces étymologies, d'après Raynouard, M. Diez, M. W. de Schlegel et M. Ampère, que je ne ferai que copier à peu près textuellement : cela n'aura pas besoin de beaucoup de commentaires.

Anz, vieux français *ains*, qui signifie *mais*, s'est formé de *ante*, qui signifie *avant* : les deux mots se ressemblent presque autant que les deux significations.

Ab, français *avec*, est dérivé d'*habere* selon Raynouard, d'*apud* selon M. Diez et M. W. de Schlegel, d'*ab usque cum* selon MM. Lemarre et Nodier, d'*adhuc* selon M. Orell, d'*ab* et d'*ubi* selon M. Ampère. Il y a du choix.

Même embarras pour *car*, qui vient de *quare* ou de γαρ ; pour *com*, français *comme*, qui vient de *quomodo* ou de *cum* ; pour *soven* (souvent), qui vient de *sæpe* ou de *subinde* ; pour *demanès* (tout à coup), qui vient de *de mane* ou de *de manu ipsa* ; pour *donc*, italien *dunque*, qui vient de *tunc*, ou d'*unquam*, ou de *denique* ; etc., etc.

L'adverbe *dedans*, par je ne sais quelle composition barbare, se forme des mots *de-de-intus*. La préposition *devant*, au moyen du même système, vient de *de-ab-ante*. Mais c'est *desserhumais* (désormais) qui, dans ce genre, montre l'agglutination la plus ingénieuse ; il renferme *de ipsa hora hodie magis*. J'allais oublier le simple petit mot *deslor* qui contient à lui seul *de ipsa illa hora*. — Tout cela ressemble beaucoup au *cadaver* de M. de Maistre, où tout œil exercé doit retrouver CA*ro* DA*ta* VER*mibus*.

Quant à la préposition *in* ou *en*, il serait fort malaisé de dire si c'est l'*in* des Germains, ou l'*in* des Latins, ou l'εν des Grecs.

Il en est bien autrement de *meismes* (français *même*), qui n'a d'analogue dans aucune langue étrangère : ce qui est encore plus embarrassant. Pour remonter à l'*ipse* des Latins, il a fallu prendre la forme *semetipse*, et créer un superlatif imaginaire et barbare *semetipsissimus* : de *semetipsissimus* à *meismes* il n'y a plus qu'un pas.

Lai ou *là*, adverbe de lieu, est aussi le produit d'une opération philologique fort simple : l'on a pris les deux mots latins *illa ibi*, que l'on a fort adroitement joints l'un à l'autre ; puis l'on a retranché *il* au commencement et *bi* à la fin.

Deux adverbes seulement, *tost* et *trop*, ont eu le rare privilége de mettre un instant les étymologistes en défaut. Mais il n'y a que Raynouard qui ait la bonne foi d'en convenir : les autres montrent plus d'assurance. *Tost*, ont-ils dit, vient de *tostus*, participe passé de *torrere*, brûler : comme si cela devait sauter aux yeux ! Et *trop* vient du bas latin *troppus*, troupe : comme si le bas latin était autre chose que la langue vulgaire, ou rustique, ou romane, latinisée par les moines et les légistes à l'usage de la littérature latine contemporaine !

Après toutes ces belles déductions, contentons-nous de demander à notre tour aux philologues si vraiment cela se voit, comme ils disent ; si, à défaut de principes et de raisonnements, il y a là quelque chose qui parle aux sens. — Ainsi, même en restant sur leur propre terrain, dans les limites étroites de leur prétendue science, il ne faut qu'un peu d'attention pour apercevoir toutes leurs spécieuses inconséquences ; toutes leurs ingénieuses puérilités. Qu'est-il besoin d'ajouter encore ? L'évidence morale, tout aussi bien que l'évidence matérielle, ne parle-t-elle pas assez haut, pour nous dispenser de toute autre réflexion ?

Il me reste à étendre un peu le cercle de mes recherches historiques et philologiques, en considérant d'un point de vue plus général l'ensemble des langues que l'on appelle romanes. Ce point de vue me fournit tout d'abord une nouvelle démonstration de mes principes et de mes raisonnements.

En effet, j'admets pour un instant que le latin ait pu se répandre chez tous les peuples conquis par Rome ; j'admets qu'il ait pu s'imposer même par n'importe quel moyen. Il est certainement impossible de concevoir que ce latin se soit corrompu, se soit décomposé d'une manière exactement semblable, au même degré, dans l'enceinte de Rome, comme dans les Gaules, comme dans l'Espagne, et même comme dans les provinces les plus éloignées telles que la Gallicie. Que l'on veuille bien remarquer en outre que dans chacune de ces contrées, la langue latine s'est trouvée dans des condi-

tions tout à fait différentes, en présence d'éléments toujours nouveaux ; que, sans parler des idiomes indigènes, la péninsule ibérique fut en contact avec les Phéniciens, les Goths, les Suèves, les Alains, les Vandales, les Arabes; la Gaule septentrionale, seulement avec les Franks et les Normands ; et que l'Italie, par le moyen de l'Église chrétienne, conserva presque intact son ancien langage latin. — Comment se fait-il donc, après cela, que toutes les langues de ces mêmes contrées aient des analogies si frappantes, si incontestables, et qu'elles soient considérées généralement comme formant une seule et même famille?

Voilà ce que Raynouard, le premier, a tenté d'expliquer par son hypothèse de la langue romane, c'est-à-dire, comme il l'entendait, de la langue provençale : laquelle, sortie immédiatement et en premier lieu du latin, aurait à son tour donné naissance aux idiomes catalan, italien, français. Cette hypothèse, assez singulière, ne manqua pas de soulever généralement quelques doutes, puis de vives discussions parmi les savants, puis enfin des railleries impitoyables de la part des petits philologues. En effet, le simple bon sens suffisait pour condamner ce système; il paraissait bien évident à tout le monde que les peuples voisins de la Provence ne pouvaient pas avoir emprunté leur langage des troubadours.

Mais ce qu'on n'a jamais remarqué, ce qu'on n'a pas voulu remarquer, c'est que cette hypothèse est parfaitement d'accord avec l'hypothèse de la dérivation latine, dont elle est presque une suite inévitable; et que Raynouard, le seul parmi tous les philologues, a été conséquent dans ses idées et dans ses principes. En effet, examinons en général, je ne dis pas quelles sont les raisons, mais quels sont les principaux motifs qui ont toujours fait de la dérivation latine l'opinion vulgaire. Il est évident que ce sont : 1° l'antériorité du latin, et 2° les ressemblances intimes entre ce latin et les langues romanes. Or, l'idiome provençal n'est-il pas antérieur aux autres idiomes *néolatins*, et n'aperçoit-on pas aussi la plus

grande analogie entre toutes ces langues romanes? Il n'y a donc pas lieu d'attaquer Raynouard avec cette violence, avec cette aigreur, lorsqu'il n'a fait que pousser l'ancienne théorie dans ses conséquences les plus rigoureuses, et la *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine* n'en reste pas moins un véritable chef-d'œuvre.

Je ne donnerai qu'un aperçu rapide sur le développement des autres langues romanes, et sur les rapports qu'elles eurent avec le provençal. On comprend à la première vue que l'action de ce dernier idiome dut être immense sur les progrès de l'espagnol, de l'italien et du français, ses voisins et ses frères; mais on comprend aussi que cette action n'est presque point appréciable matériellement, à cause des ressemblances originelles, provenant d'une création primitivement analogue.

Un document précieux pour l'étude comparée de ces langues est le fameux *discort* de Rambaud de Vaqueiras, analysé par M. Lacurne de Sainte-Palaye [1]. Dans cette œuvre bizarre, le poëte prend à chaque strophe un langage différent, sans doute pour mieux exprimer l'égarement de son esprit. Ainsi, après avoir parlé provençal dans la première, il parle italien dans la seconde, français dans la troisième, gascon dans la quatrième, et espagnol dans la dernière. Puis, pour mettre dans son *envoi* le comble au désordre, c'est de deux en deux vers qu'il change d'idiome. Tout cela peut être fort ridicule, mais n'en est pas moins fort intéressant pour nos études philologiques. Les cinq langues que le *discort* nous présente de cette manière, en regard l'une de l'autre, ont entre elles une si grande conformité, qu'il faut nécessairement leur accorder, non pas une origine commune, mais une origine semblable et des éléments analogues.

Le *romanzo* de la Catalogne se rapproche du provençal plus qu'aucun autre idiome roman; il est probable que ces

[1] *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXIV, p. 671.

deux langues reçurent une impulsion progressive presque simultanée, puisqu'elles se trouvaient dans les mêmes conditions de développement, et qu'elles avaient reçu, à peu près dans le même temps, les influences bienfaisantes des Romains, des Germains et des Arabes. Mais, si l'on condamne le système qui fait du provençal le type primitif des langues romanes, il faut bien certainement, et à plus forte raison, condamner l'opinion qui cherche dans le dialecte catalan la filiation du provençal. Cette hypothèse, soutenue par MM. Bouterwek [1], Jaubert de Passa [2], et la plupart des écrivains espagnols, ne s'appuie que sur les progrès brillants et rapides, faits par la civilisation, les arts et la littérature à la cour des comtes de Barcelone. Or, les premiers rapports entre la Provence et la Catalogne, amenés par le mariage de Raymond Bérenger III avec Dolce, fille du comte de Provence, ne commencèrent qu'en 1112, et l'on déciderait difficilement lequel de ces deux pays, à cette époque, exerça le plus d'influence sur l'autre.

Les autres dialectes de la Péninsule restèrent beaucoup plus longtemps incultes et grossiers; tant de peuples différents avaient envahi ce pays, tant d'éléments hétérogènes étaient venus s'y mêler sans se confondre, qu'il fallut plusieurs siècles pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Luitprand nous dit que vers l'année 728 l'on pouvait compter en Espagne dix langues distinctes, savoir : le vieil espagnol, le cantabre, le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, l'hébreu, le celtibérien, le valencien et le catalan. On conçoit que cet immense tohu-bohu, ce ramassis de toutes sortes d'idiomes incompréhensibles les uns pour les autres, devait présenter un obstacle insurmontable au développement, ou plutôt à la naissance d'une littérature. La Catalogne elle-

[1] *Hist. de la littér. espagnole.*

[2] *Recherches histor. sur la langue catalane,* Mém. de la Société roy. des antiquaires de France, t. VI.

même, quoique possédant une langue plus avancée, plus perfectionnée que les autres, eut tout le mal possible à se créer une poésie originale. Jusque vers le XIVe siècle, on voit ses poëtes les plus distingués rimer en provençal, en pur provençal, et se modeler constamment sur nos troubadours. Ce n'est guère qu'avec Ausias March et Jaume Roig que la littérature catalane reçoit un caractère propre, et brille d'un éclat qui n'est plus emprunté.

De même que l'Espagne, l'Italie avait adopté la langue des troubadours comme langue littéraire, sans presque aucune modification ; ainsi de l'un et de l'autre côté, l'influence provençale était devenue presque funeste aux progrès des idiomes originels, progrès qu'elle avait d'abord favorisés. Toutefois, dans la péninsule italique, d'autres causes encore étaient venues, non pas arrêter, mais retarder ce développement.

La langue latine avait subsisté en Italie plus longtemps que dans toute autre contrée de l'Europe ; l'aristocratie romaine n'avait pas encore disparu de la scène du monde, que l'Église chrétienne s'était emparée de son langage, et lui avait continué une existence factice dont le foyer se maintenait dans la ville éternelle. On vit de cette manière fleurir jusqu'au XIIe siècle une sorte de poésie latine, qui sans doute était fort peu latine, et qui était encore moins de la poésie, mais qui ne laissa pas d'être un obstacle au libre développement de la langue vulgaire. D'un autre côté, une foule de peuples barbares vinrent tour à tour se jeter, comme des oiseaux de proie, sur le cadavre de l'ancienne Rome, et, comme en Espagne, ils enveloppèrent le langage populaire d'un réseau d'idiomes longtemps inextricable. Il est dès lors bien facile de comprendre pourquoi ce langage, ayant à lutter sans cesse contre tous ces envahissements, ne se forma point de littérature écrite. Il fallait un immense génie, il fallait Dante pour faire sortir du sein de ce chaos une langue et une littérature.

Néanmoins, avant lui déjà, un premier idiome vulgaire, encore faible, informe, était sorti de ce long et laborieux enfantement. Trouvant à sa portée, et pour ainsi dire penchée sur son berceau, cette langue provençale brillante de vigueur et de jeunesse, il lui tendit les bras ; et celle qui ne pouvait être sa mère devint ainsi sa nourrice. C'est dans cette première enfance, alors que la poésie italienne suça, en quelque sorte, avec le lait, les sentiments tendres et chevaleresques, que l'on reconnaît les germes de sa future splendeur. Là se voit déjà l'esprit qui doit animer un jour Pétrarque, l'Arioste, et même le Tasse.

Parmi toutes les langues romanes, le roman wallon, ou le français, a été le dernier à se former, ou plutôt à s'organiser. Même après avoir jeté ses premiers feux dans la poésie des trouvères, cet idiome ne cessa de subir une sorte d'élaboration, de transformation continuelle, tant pour la langue parlée que pour la langue écrite, tant dans la prononciation que dans l'orthographe. Mais, arrivé le dernier dans la voie du progrès, ce langage devait aller aussi bien plus loin que les autres ; et de toutes les diverses influences que le français recevait presque nécessairement, à cause de sa position géographique, devait sortir à la fin une littérature complète et bien organisée.

Cependant ces influences, souvent trop vives, trop puissantes, ne laissèrent pas d'entraver la marche progressive de cette même langue, en la détournant de ses tendances primitives et naturelles. Heureusement que le bon sens et le bon goût, qui forment les principaux traits du caractère français, firent constamment justice de ces écarts et de ces exagérations.

C'est une étude non-seulement curieuse, mais extrêmement intéressante, que celle de ces vicissitudes, de ces variations, de ces luttes continuelles, que subit le roman wallon depuis ses premières manifestations littéraires. Il est une idée surtout qui domine toute cette histoire, et qui s'y représente

constamment, sous toutes les formes, en s'appuyant sur les préjugés les plus puissants et les plus invétérés. On comprend déjà que cette idée est celle de la dérivation latine, dont l'une des conséquences les plus déplorables a été de faire *corriger* soigneusement, sur l'idiome de Cicéron, notre bonne langue gauloise, si simple, si claire, si naïve, et d'*enrichir* cette langue gauloise d'une foule d'expressions inutiles ou surabondantes, toujours étrangères à son propre génie.

Et pourtant, le bon sens n'a pas cessé de se révolter contre cette détestable routine, de l'attaquer, de la combattre, tant avec les armes du raisonnement qu'avec celles du ridicule et de la satire. Il faut entendre Rabelais se moquer, avec sa verve inépuisable, de tous ces « contrefaiseurs et escorcheurs du langaige françoys », qui font tous leurs efforts

« Pour indaguer en vocable authenticque
La purité de la lingue guallicque,
Jadiz immerse en caligine obscure. [1] »

«.... Quelque jour, je ne sçay quand, dit le grand goguenard, Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses compaignons, par la porte dont l'on va à Paris : là rencontra ung escholier tout joliet qui venoit par icelluy chemin : et, après qu'ilz se feurent saluez, luy demanda : Mon amy, d'ond viens-tu à ceste heure? L'escholier luy respondit : De l'alme, inclyte, et célèbre académie que l'on vocite Lutece..... etc. Que diable de languaige est cecy? dist Pantagruel..... A quoy dist ung de ses gens : Seigneur, sans doubte ce guallant veult contrefaire la langue des Parisians; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. A

[1] Épître du Limousin de Pantagruel, grand excoriateur de la lingue latiale, envoyée à un sien amicissime, résident en l'inclyte et famesissime urbe de Lugdune.

quoy dist Pantagruel : Est-il vray? L'escholier respondit : Seignor missayre, mon génie n'est point apte nate à ce que dict ce flagitiose nébulon, pour escorier la cuticule de nostre vernacule guallicque : mais viceversement je gnave opère, et par vèles et rames je me énite de le locupléter de la redundance latinicome [1]. »

Ce chapitre du Pantagruel, ainsi que plusieurs autres parodies du même genre faites à cette époque [2], est surtout curieux en ce qu'il tourne en ridicule une foule de termes d'origine latine, qui depuis ont été naturalisés français. Car, à cette époque, le sens commun paraît encore suffisant pour s'opposer à ces singulières tendances. Bonaventure des Perriers, attaquant l'opinion même qui faisait venir notre langue du grec et du latin, disait avec cette raison un peu badine qui le caractérise : « ... Pour faire fin, qui voudra ainsi rêver après ces étymologies, prêtera force ris pour ceux qui auront la rate un peu saine. Car combien pensez-vous qu'il y ait de mots qui se ressemblent, en tant de langages qu'il y a parmi le monde, qui ne se connurent jamais? ... Il y aura deux mots, qui se commenceront par même lettre, qui auront deux ou trois lettres semblables ; je dirai que l'un est fils de l'autre tout incontinent? Eh! non ferai! Je ne serai point si songe-creux, beau sire, de peur qu'on ne s'en moque [3]. »

Mais c'est notre Rabelais surtout qu'il faut écouter, alors que l'indignation le force en quelque sorte à parler sérieusement; car il est des instants où cet homme extraordinaire paraît vouloir déposer le masque de son insouciante ironie, de ces instants où sa verve puissante s'échappant avec violence, semble découvrir le fond même de sa pensée. « Je prouveray, dit-il dans le prologue de son livre V, je prou-

[1] Pantagruel, liv. II, chap. VI.

[2] Voy. *les Contes et joyeux Devis*, de Bonaventure des Perriers, Nouvelle XVI.

[3] *Discours non plus mélancoliques que divers, etc.*, chap. XVII.

veray, en barbe de je ne sçay quels centonificques botteleurs de matières cent et cent foys grabelées, rappetasseurs de vieilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx motz latins moisiz et incertains, que nostre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à mespriser qu'ilz l'estiment ! »

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA POÉSIE PROVENÇALE.

CHAPITRE I.

CIVILISATION PROVENÇALE.

Développement et caractère de cette civilisation. — État social des populations méridionales de la Gaule.

Les principes philosophiques exposés au commencement de cet ouvrage sont d'une application rigoureuse et constante au développement, aux progrès de l'esprit humain dans toutes les sphères de son activité. Ce qui est vrai pour l'intelligence individuelle de l'homme, est vrai pour l'intelligence des masses ; et gardons-nous d'oublier que ce qu'on appelle la civilisation n'est autre chose que l'éducation des peuples : éducation progressive et continue, éternelle comme ces peuples mêmes.

N'allons donc point chercher les germes, les éléments de la civilisation provençale autre part que dans le peuple pri-

mitif, indigène. C'est au sein de la Provence que nous devons voir naître et s'élever insensiblement les tendances, les sentiments, les idées qui enfanteront un jour la brillante littérature du XIIe siècle; mais il faut attribuer aussi ces résultats à la puissante influence des diverses nations plus civilisées: nations dont le génie venant à rayonner sur celui de la population originaire, le vivifia pour ainsi dire, et fit éclore ces tendances, ces sentiments, ces idées.

Cette théorie est non-seulement la plus simple et la plus satisfaisante, mais la seule admissible. D'une part, la poésie provençale ne peut pas être née de rien, se montrer sur la scène du monde par une sorte de génération spontanée, sans aucune filiation dans le temps. D'autre part, reconnaître l'imposition, l'implantation d'une civilisation étrangère quelconque au midi des Gaules, n'est-ce pas renverser, n'est-ce pas détruire les principes les plus justes et les plus incontestables de toute philosophie? — Et cependant, le croirait-on? malgré tout cela les savants s'évertuent sans cesse à chercher où la civilisation romane a pris naissance, *d'où elle est arrivée dans les Gaules:* question d'ailleurs insoluble, puisque ni les Grecs, ni les Romains, ni les populations germaniques, ni les Arabes, ne nous offrent quelque point de parfaite ressemblance, ou même d'analogie avec les Provençaux du XIIe siècle.

Tâchons d'examiner, d'après les principes exposés précédemment, d'abord ce qui constitue les éléments originaires, fondamentaux, dont le développement produisit plus tard l'esprit et la poésie troubadouresques, puis la part d'influence que dut avoir sur ce développement chacun des peuples qui vinrent se répandre au midi des Gaules. Cet examen me fournira l'occasion de discuter les erreurs et les inconséquences de quelques systèmes trop exclusifs ou même entièrement faux.

Le peu de renseignements que nous possédons sur les Celtes et les Ibères jette nécessairement beaucoup de vague

et d'obscurité dans l'étude de leurs mœurs, de leur caractère : et ces difficultés semblent s'accroître encore dans la nouvelle route que nous avons à parcourir. L'histoire de la langue provençale nous présentait constamment un élément matériel, déterminé, dont nous trouvions au moins la présence attestée par les contemporains. Désormais nous n'aurons plus à étendre, à coordonner des faits et des observations sur une trame historique aussi arrêtée ; mais, par cela même peut-être, l'étude de la génération, du développement des idées littéraires, offre un intérêt tout à fait spécial et d'autant plus vif. Il y a je ne sais quel charme mystérieux à voir naître et se former une civilisation nouvelle ; à voir ses éléments d'abord cachés, épars, se révéler et se combiner sous l'action d'une force inconnue et providentielle ; puis sur cette grande création, s'épanouir, comme une fleur sur sa tige, une fraîche et brillante poésie.

Quant à ce qui concerne l'élément celtique originaire, plusieurs écrivains, entre autres ceux de l'Histoire littéraire de France[1], ont vu dans les bardes gaulois les précurseurs des troubadours. M. Charpentier de Saint-Prest soutient la même opinion[2] ; mais ce dernier fournit lui-même les moyens de le combattre. En Gaule, les bardes étaient, selon lui, confondus avec les druides, et formaient avec eux une caste privilégiée, un ordre régulier ; tandis que les bardes germains, au contraire, avaient une destinée libre et aventureuse, ne relevant que d'eux-mêmes et de leur inspiration. D'après cela, il semble que ce soit plutôt dans les poëtes de la Germanie que dans ceux de la Gaule, qu'il faille chercher les précurseurs des troubadours, si toutefois les troubadours ont eu des précurseurs. Observons d'ailleurs que cette institution des bardes, et cet usage des chants guerriers, sont communs à l'enfance de tous les peuples. Sans compter les

[1] *Hist. littér. de France*, t. VI, xme siècle.
[2] *Essai sur l'hist. littér. du moyen âge*, chap. III.

vaient s'engager entre les familles, et même entre les peuples. Nous voyons que dans un traité d'alliance fait à Ruscinon entre Annibal et les peuplades ibériennes, on mit cette clause singulière : que les plaintes des indigènes seraient portées devant les lieutenants d'Annibal, et que celles des Carthaginois contre les indigènes seraient jugées sans appel par les femmes de ces derniers[1].

D'après cet examen rapide, on ne pourra point dire certainement que la civilisation provençale, dans tout son ensemble, n'est purement et simplement que la civilisation des Celtes et des Ibères ; mais, en analysant le caractère de ces peuples, nous avons au moins remarqué des tendances, et pour ainsi dire des dispositions naturelles qui se dirigent sensiblement vers l'esprit provençal du XIe siècle. C'est ce même esprit à l'état *embryonnaire*, à l'état d'enveloppement : et tout observateur consciencieux, tout penseur qui voudra remonter un peu des effets aux causes verra chez les peuples primitifs de la Gaule les premiers germes de la civilisation romane. C'est là seulement que peuvent se trouver ces germes ; si l'orgueilleuse érudition échoue parfois dans leur recherche, les yeux de la raison savent bien les y découvrir.

Mais les éléments dont nous venons de constater la présence sont encore privés des conditions nécessaires à leur développement : la plante, quoiqu'elle ait toute sa séve, a besoin d'air et de lumière. Ces conditions de développement se trouveront dans les influences émanées des diverses civilisations avec lesquelles la Provence sera mise en contact. Sous l'action vivifiante de la plupart des peuples envahisseurs, on verra surgir et se propager peu à peu des mœurs et des sentiments nouveaux, qui ne seront point cependant ceux de ces peuples mêmes ; car la production de ces mœurs

[1] *Voy.* Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, IIe partie, chap. I ; et les auteurs qu'il cite.

et de ces sentiments nouveaux s'opère dans le sein de la population originaire, par son activité propre, intime ; et l'esprit général de cette population ne fait que s'assimiler les éléments homogènes qu'il rencontre chez les autres nations plus éclairées.

Voilà comment se forme insensiblement, de la manière la plus naturelle et la plus simple, le magnifique ensemble de la civilisation méridionale. Ceci posé, continuons nos recherches, et constatons avec soin la portion d'influence que nous reconnaîtrons aux différentes nations conquérantes de la Gaule.

Trouverons-nous dans les colonies grecques quelque idée qui se soit conservée jusqu'au XIe siècle, à travers le despotisme romain et le bouleversement des barbares? Cela semble impossible dès la première vue ; les Phocéens, bien qu'ils aient puissamment agi sur la Provence par l'éclat de leur civilisation, ne paraissent pas avoir eu d'action directe, ni sur la langue, ni sur la littérature de cette contrée. Il se trouve même que nombre d'auteurs prétendent constater une influence de la Gaule sur la Grèce, par le moyen de ces colonies de Marseille. Dom Pezron et Borel ont vu le celtique entrer comme élément dans la langue grecque ; l'*Histoire littéraire de France* [1] prétend que Pythagore a pris des Gaulois son dogme de la métempsycose, et ceci n'est point tout à fait invraisemblable. Gabriel Henry [2], à la vérité, se fondant sur quelques vers de Lucain [3], veut établir que les druides n'enseignaient que l'immortalité de l'âme ; mais ce passage de la Pharsale peut aussi s'entendre de la mé-

[1] Tome I, *État des lettres avant J. C.*

[2] *Hist. de la langue française*, Ire partie.

[3] « Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est. »

Pharsal., I, v. 456-458.

tempsycose, et nous avons le témoignage de César qui vient confirmer cette dernière interprétation [1].

Arrivons aux Romains. Nous avons vu ce peuple conquérir la Gaule narbonnaise, y établir son gouvernement, ses lois, et rendre même tout à fait romaine une fraction de la société. Son langage aussi avait eu une puissante influence sur le développement de la langue romane, de l'idiome des classes populaires, mais en se renfermant toujours dans un cercle que je crois avoir nettement tracé. Cette Gaule si intimement unie à la ville éternelle, cette *province* qui s'était empressée dès l'abord de s'initier aux mœurs et à la littérature de Rome, paraît avoir dû conserver plus longtemps que toute autre une civilisation dont elle avait fait pendant plus de cinq siècles partie intégrante. Les invasions germaniques même ne pouvaient effacer ni affaiblir l'éclat de cette civilisation, puisque les Visigoths avaient abdiqué leur génie pour revêtir la livrée des vaincus. — Comment se fait-il donc qu'au dixième siècle de notre ère, nous trouvions à peine quelque vestige de toute cette période romaine? Et ces vestiges sont encore en dehors du mouvement intellectuel ; c'est dans quelques écoles que l'on fréquente à peine [2], dans quelques cloîtres bien isolés, que l'on conserve péniblement, à grand renfort d'érudition, les débris d'un monde qui a disparu. Quant à la littérature, quant à l'esprit de la population actuelle, on n'y voit pas la moindre trace de filiation avec l'antiquité. Ni les sentiments, ni les mœurs, ni le caractère de la poésie, ni même les formes poétiques, plus rien ne rappelle la domination romaine : tout en général, sans distinction, a subi une métamorphose complète. Les troubadours savent-ils seulement que Rome a existé?

[1] « In primis hoc volunt persuadere, non interire animos, sed ab aliis post mortem transire ad alios. » Cæs., lib. VI, c. 14.

[2] Grégoire de Tours nous dit : « Philosophantem rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi. »

Certes, ce fait historique eût sans doute paru fort étrange, si la théorie que j'ai établie antérieurement n'en fournissait pas toute l'explication. D'après cette théorie, il est aisé de concevoir comment une civilisation qui ne s'adressait qu'à une classe exclusive, privilégiée, devait suivre toutes les destinées de cette même classe, et disparaître avec elle de la scène du monde. Ceci n'est-il pas une preuve nouvelle de la vérité de mon principe? — C'est ainsi que dans les sciences mathématiques les mêmes théorèmes se reproduisent toujours quelle que soit la marche des démonstrations.

Ai-je besoin de peindre l'état moral et intellectuel de la vieille Rome, pour faire sentir toute la différence, toute la disproportion qui existe entre elle et le siècle de la poésie provençale?

D'un côté, nous voyons les preux chevaliers du moyen âge, combattant au nom de leur dame les tyrans et les infidèles, de galants troubadours qui consacrent leur existence et leurs vers à un amour tout pur, tout intellectuel; puis, comme expression de cette société, une jeune poésie brillamment colorée qui commence à fleurir sous le beau ciel de la Provence. De l'autre côté, c'est une littérature pédantesque et routinière, qui, par un phénomène caractéristique, au lieu de commencer par la poésie, produit dès l'abord une espèce de philosophie éclectique; littérature servilement renouvelée des Grecs, sauf la satire qui répand l'opprobre et la raillerie sur le reste. Puis c'est toute la corruption de Rome, avec ses plaisirs infâmes, ses hideux spectacles, ses meurtres et ses prostitutions : fantôme dont le visage livide imposait encore à l'univers, mais dont les pieds plongeaient dans un bourbier infect. Car voilà la Rome que nous dépeignent Tacite, Salluste, Suétone, Juvénal; voilà cet esprit qui s'étendit sur le monde entier, et qui prolongea son règne jusque dans notre moyen âge.

Pour faire mieux sentir ce qu'aurait été l'Europe sans la civilisation provençale, nous n'avons qu'à regarder ce qu'était

au xe siècle l'empire de Byzance. Là végétaient encore le même gouvernement, les mêmes mœurs, la même littérature qu'à l'époque des Césars; rien n'avait changé. Mais quelle pénible existence! quelle extinction totale de l'esprit! quelle immense atonie! Rendons grâce aux poëtes provençaux de nous avoir les premiers affranchis du joug de cette routine viciée : nous leur devons toute l'originalité du génie moderne.

Malgré cette disproportion énorme entre la civilisation romaine et celle de la Provence, disproportion dont je viens de peindre les traits principaux, plusieurs historiens ont mis tous leurs efforts à trouver un fil imperceptible qui liât ces deux sphères toutes différentes de l'humanité. M. Frédéric de Schlegel a avancé que « les dernières destinées de la langue latine exercèrent une très-grande influence sur le développement et le caractère particulier des langues romanes qui en sont dérivées, et *principalement sur le génie poétique du moyen âge* [1]. » Un autre littérateur de grand talent s'est engagé dans ce travail sophistique, en prétendant que le classicisme monacal et la poésie indépendante ne sont pas aussi étrangers l'un à l'autre qu'on le croit ordinairement [2]; mais sur quelles preuves M. Villemain appuie-t-il son hypothèse? Sur quelques passages des poésies troubadouresques qui paraissent copiés ou seulement imités de la littérature latine antérieure. Faut-il donc, sur quelques phrases éparses dans les vastes collections de poésies provençales qui nous sont restées, bâtir tout un système? Outre les soi-disant réminiscences que donne M. Villemain, on pourrait en citer un bien plus grand nombre pour peu que l'on voulût se donner la peine de les recueillir; mais ces rencontres, qui semblent le plus souvent fortuites, s'expliquent aisément par les rapports personnels qui devaient encore exister entre

[1] *Hist. de la littér. ancienne et moderne*, chap. VII.
[2] Villemain, *Moyen âge*, leçon IV.

le clergé et la chevalerie. M. Villemain l'a fort bien senti lui-même, en avouant un peu plus loin que ces réminiscences de l'antiquité n'ont pu avoir qu'une influence médiocre et légère sur la poésie des troubadours.

J'ai dit antérieurement quelques mots de l'action bienfaisante opérée sur la langue vulgaire par la venue du christianisme. C'est dans le sein de cette religion admirable que s'est développé le germe d'une société nouvelle ; mais ce germe, pour produire cette société, avait besoin de dix siècles de gestation. Alors on vit naître dans l'esprit humain les sentiments purs, les douces vertus qu'avaient naguère enseignées les disciples du Christ. La chevalerie réalisait l'idéal de toutes les qualités de l'homme ; la naissance pauvre et obscure du fils de Dieu grandissait les classes populaires ; le culte de la Vierge mère donnait à la civilisation ce caractère que l'antiquité n'avait jamais connu, celui de l'amour intellectuel, de l'amour chevaleresque.

Mais si le christianisme a beaucoup agi par ses idées, par ses sentiments, il y a certes une bien grande différence entre la littérature ecclésiastique, qui est aussi sortie de son sein, et la poésie du XIe siècle. On n'ira pas chercher l'origine de celle-ci dans cette union de la science et de la religion que produisirent au IVe siècle les controverses et les hérésies. Cependant ces grands noms de Lactance, de Basile, de Jérôme, d'Augustin, etc., avaient aussi leur destinée dans la littérature : ils avaient à faire oublier plus complétement l'esprit de l'antique Rome.

Quant au sentiment religieux en lui-même, il ne trouve pas sa raison tout entière dans le christianisme. Je montrerai plus tard, en parlant spécialement de l'esprit troubadouresque, que l'influence arabe a été pour beaucoup dans les croyances, ou plutôt dans les superstitions de nos poëtes provençaux.

Les deux grandes invasions, germanique et sarrasine, sont certainement celles qui ont le plus influé sur le déve-

loppement intellectuel de la Provence. Mais quelle a été l'étendue de leur influence respective? C'est ce qui nécessite un examen approfondi : car ces deux peuples, qui se sont rencontrés si étrangement dans la Gaule méridionale, étaient dissemblables dans leurs mœurs, dans leurs sentiments, dans tous les traits de leur caractère; et chacun de ces caractères en particulier est lui-même bien loin des idées du XIe siècle.

La physionomie du peuple germanique est encore rude, grossière, barbare ; mais il y a sous cette écorce une séve vigoureuse qui ne demande qu'un climat moins âpre, une température plus douce pour produire un magnifique branchage. L'esprit arabe au contraire se montre déjà sous l'aspect le plus resplendissant, mais sur un sol dont les sucs nourriciers ont été bien vite épuisés ; c'est une plante luxuriante dont la floraison a été anticipée, et qui brille au soleil des plus vives couleurs. Le Germain se concentre en lui-même, son génie est encore vierge : il représente le fond ; tandis que l'Arabe a perdu le principe fécondant qui l'animait, et ne représente plus que la forme. Cette différence radicale se montre dans tout le développement des deux civilisations : c'est là le trait principal qui distingue leurs caractères. D'un côté se trouve la profondeur des pensées, les sentiments et les croyances toutes mystiques, les conceptions d'un grandiose sauvage ; de l'autre côté, une ivresse d'esprit presque étourdissante, une exaltation poussée jusqu'à la folie. Aussi ne trouvons-nous ici qu'une littérature parée de toutes les grâces, de tout l'éclat de l'imagination orientale ; mais aucun poëme épique, aucune de ces immenses épopées, telles que les Eddas scandinaves et les Niebelungen, où les dieux sont peints en hommes, et les hommes en dieux. Le génie moresque se renferme dans la poésie légère, la poésie d'amour, la fable, l'allégorie, mais l'allégorie menée jusqu'aux limites du ridicule. Quelques auteurs ont l'habitude de compter le *livre des rois*, de Fir-

dousi, parmi les œuvres de la littérature arabe ; mais ce poëme épique, qui porte les caractères généraux de la poésie orientale, appartient en propre aux Persans. Or, on sait que Mahomet ne voulut d'abord pas entendre parler de la poésie persane, et qu'il la proscrivit même chez son peuple. Quant aux sciences exactes, si nous les trouvons chez les Arabes en grand honneur, rappelons-nous que ces études, bien que naturalisées chez eux, ne sont pas une œuvre de leur création ; et d'ailleurs dans toutes ces branches de l'esprit humain, ils se montrent bien moins philosophes que rhéteurs, bien moins profonds que subtils.

Un seul point semble être identique chez les populations moresque et germanique, c'est l'amour de la guerre. Mais si, sous un point de vue général, cette passion leur est commune, elle porte dans son application la physionomie particulière de chacune de ces races. Voyez ces soldats de l'antique Germanie, aux yeux pâles, à la blonde chevelure, combattant à pied, sans armure, presque sans vêtements [1]; et comparez-les à ces cavaliers arabes, à la barbe noire et épaisse, à l'œil de feu, couverts d'une armure éblouissante de mille couleurs, et montés sur de rapides coursiers qui semblent animés de la pensée de leur maître. Les premiers sont presque des héros d'Homère, les seconds presque des chevaliers du Tasse, mais ni les uns ni les autres ne sont des chevaliers provençaux.

D'après ce parallèle que je viens d'esquisser rapidement, on voit que l'esprit germanique autant que l'esprit moresque ont influé sur la civilisation provençale. Celle-ci tient pour ainsi dire l'équilibre entre les deux forces qui la sollicitaient d'une manière diamétralement opposée. Pourquoi donc ne pas admettre une action égale et harmonique de ces deux éléments ? Rien ne paraît plus simple, plus conforme à l'ordre des choses ; et pourtant la plupart des écrivains n'ont

[1] Tacit., *De Germania*, passim.

bâti que des théories exclusives, qui par cela même sont inadmissibles. MM. Ginguené, de Sismondi, voient la civilisation arabe régner en Provence ; MM. Ampère, Frédéric de Schlegel, trouvent au contraire l'esprit des chevaliers et des troubadours dans les idées germaniques. Il n'y a que MM. de Chateaubriand et Michelet qui semblent reconnaître aux deux races la même part dans la création du génie provençal ; pour moi, tout en reconnaissant l'immense influence exercée par les Arabes et les Germains, fidèle aux doctrines que j'ai développées, je leur attribue non point la naissance à proprement parler, mais la première manifestation, et pour ainsi dire l'éclosion du génie troubadouresque.

Je n'ajoute plus qu'un trait qui prouvera d'une manière décisive la vraisemblance de la théorie que je propose : ce sera la dernière touche du tableau que j'avais à présenter de l'origine des sentiments chevaleresques. Ce trait caractéristique de l'époque des troubadours est l'amour tel qu'on le conçut au XIe siècle.

M. de Sismondi prétend que c'est des Arabes que nous est venu cet enivrement d'amour, cette tendresse, cette délicatesse de sentiment, ce culte des femmes, qui ont eu une si grande influence sur notre chevalerie : ce sont ses propres expressions [1]. M. Ampère dit au contraire que l'adoration des femmes chez les Germains, leur croyance à quelque chose de divin, d'inspiré chez les femmes, sont déjà des sentiments chevaleresques, et ont préparé l'ascendant du sexe féminin : ce sont aussi ses expressions [2]. Voilà un conflit d'opinions sur lequel il paraît difficile de prendre une décision, surtout si l'on considère le mérite et l'autorité de chacun de ces écrivains. Mais un examen scrupuleux me conduira peut-être à les concilier, et à prendre un terme moyen dans cette antinomie.

[1] *De la littér. du midi de l'Europe*, chap. II.

[2] *De la chevalerie* (Revue des Deux-Mondes, 1838), et *Hist. de la littér. franç. avant le* XIIe *siècle*, t. II, p. 114 et suiv.

L'amour purement intellectuel, que l'on voit apparaître pour la première fois avec les troubadours et les chevaliers, cet amour, que nous appelons dans notre style moderne amour platonique, a toujours été étranger aux mœurs orientales. Le climat, les usages, la religion, tout s'opposait à son développement. Sous le brûlant soleil des tropiques qui exalte l'imagination et fait couler dans les veines un feu dévorant, la passion ne pouvait être qu'un délire des sens, une fougue momentanée. « Sachez, dit Roudabeh, dans le poëme de Firdousi, que je suis ivre d'amour comme la mer qui jette ses vagues vers le ciel. » Les harems et les eunuques, tout en excitant davantage les appétits sensuels, sont un obstacle invincible à la production du véritable amour. Pour les Arabes, la femme est un objet de luxe, un meuble destiné à orner un sérail ; et l'on sent qu'un meuble doit être bien conservé, soigné, qu'on ne peut s'en servir qu'avec ménagement. Si c'est là ce que M. de Sismondi appelle la délicatesse de sentiments et le culte des femmes, je ne dis plus rien. Mais la polygamie engendre le despotisme, qui est encore tout à fait inconciliable avec l'amour. D'ailleurs ces mœurs et ces usages ne sont chez les Arabes que la conséquence des principes religieux : l'infériorité de la femme est ouvertement proclamée dans leurs livres sacrés. Loin d'inspirer les grandes et belles actions, comme dans notre chevalerie, loin d'être la raison et le but de la valeur, le sexe féminin est regardé comme une création de l'esprit du mal, du principe matériel et mauvais. Le mahométisme n'accorde aux femmes que la moitié des peines et des récompenses réservées aux hommes dans la vie future. Aussi voyons-nous partout, dans les poésies arabes, l'amour céder la place à l'esprit guerrier ; et, dans le poëme de Firdousi, où les femmes en général sont souvent accablées de malédictions, il y a un vaillant chevalier Rustem qui préfère de beaucoup son cheval Raksch à la séduisante fille du roi de Touran.

Voilà donc l'Orient destitué d'une grande part de l'influence

qu'on lui attribue quelquefois. L'opinion qui fait naître les sentiments troubadouresques chez les anciens Germains sera tout aussi facile à réfuter. Ces peuples étaient encore trop barbares pour concevoir un sentiment aussi pur que l'amour. Leur droit, leur état, leurs familles étaient constitués sur le principe de la guerre, de la force brutale ; en ce sens ils représentent l'époque héroïque, l'époque d'Homère et celle des grandes épopées primitives. Ce qui est faible, ce qui ne peut résister ni se défendre reste pour ainsi dire en dehors de la vie ; car la vie, c'est le courage, c'est la force. Ce n'est pas pour venger Hélène que la guerre de Troie a été entreprise, mais pour venger Agamemnon, pour punir l'outrage fait au guerrier ; et le grand poëte maudit sans cesse *l'amour qui perdit Troie*. De même dans la Germanie, les vieilles épopées ne sont que la peinture des mœurs alors existantes. Là nous voyons la virginité dans le plus grand honneur ; la femme vierge est regardée comme au-dessus de l'humanité, comme un être divin en rapport avec les esprits célestes [1]. C'est que la virginité est encore un symbole de la force, et que savoir résister à ses passions pouvait fort bien être regardé comme de l'héroïsme. Aussi ces mêmes épopées nous représentent-elles les belles Valkyries, et les autres divinités, devenant de simples femmes dès qu'elles se sont laissé vaincre par l'amour. En dehors de cette sphère, et dans la vie commune, le sexe féminin est privé de tout droit, de toute personnalité ; la tutelle exercée par le père est ensuite exercée par le mari, et en cas de mort de celui-ci elle revient au père. Ce qui s'éloigne encore des mœurs provençales, c'est que, d'après tous les historiens, les Germaines n'avaient dans l'esprit ni abandon, ni enthousiasme, que leurs vêtements étaient très-simples, et que, s'appliquant particulièrement aux devoirs domestiques, elles n'ambitionnaient que le titre de bonne

[1] Inesse quin etiam sanctum aliquid, et providum putant (Tacit., *Germ.*, cap. VIII.)

épouse et de bonne mère. D'ailleurs ce sont ces derniers caractères qui comprenaient toute leur importance sociale. Elles étaient destinées, avec les enfants et les vieillards infirmes, aux travaux et aux soins qu'exige l'entretien de la famille [1]. Les Germains étaient chastes, mais ce n'est qu'à l'influence de leur climat qu'il faut l'attribuer [2]; la polygamie leur était permise [3], et le mariage n'était qu'un achat dont le prix se payait aux parents [4]. Ce mariage lui-même était loin de reposer sur une fidélité réciproque entre les époux. Voyez dans Tacite la punition terrible infligée à la femme adultère, tandis que les mœurs admettaient pleinement le concubinage du mari [5].

D'après tout cela, encore une fois, y a-t-il quelque ressemblance entre les sentiments de nos troubadours et la vie de famille ou le mysticisme des Germains? Quant à moi j'y trouve aussi peu d'analogie qu'entre ces mêmes troubadours et le peuple moresque. Il est impossible d'expliquer la manifestation presque soudaine de l'esprit provençal sans admettre une influence harmonique de ces deux éléments, l'un sorti du climat brumeux et glacé des pays septentrionaux, l'autre né sous le ciel ardent des tropiques. Ce n'est d'ailleurs que grâce à la civilisation déjà puissamment constituée sur le sol de la Provence, qu'a pu s'effectuer ce singulier hyménée entre deux peuples de nature différente : hyménée qui devait produire, d'après les vues de la Providence, une des sociétés les plus admirables que nous présente le vaste tableau de l'histoire.

Le travail que je viens de faire, ne pouvant pas embrasser toutes les idées qui régirent le siècle des troubadours,

[1] Tacit., *German.*, cap. XXVI, et *voy.* Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*, *etc.*, chap. XI.

[2] Cæs., *Bell. gall.*, lib. VI, c. XXI.

[3] Tacit., *German.*, c. XVIII.

[4] *Voy.* les anciennes lois des Alemans, des Saxons, des Lombards.

[5] Tacit., *German.*, cap. XVIII, XIX, et passim.

doit être nécessairement incomplet ; mais j'aurai plus d'une fois occasion d'y revenir en traçant l'histoire de la poésie provençale. Le présent chapitre forme une sorte d'introduction dont on sentira toute l'utilité si l'on remarque que cette partie du moyen âge a toujours été couverte d'une obscurité presque impénétrable. Beaucoup d'écrivains même, victorieusement refutés aujourd'hui, ont prétendu que l'esprit humain avait été pendant cette période dans un état de stagnation, de barbarie complète. Comme si l'on pouvait, dit Mme de Staël, « condamner l'espèce humaine au supplice de Sysiphe, à retomber toujours après s'être élevée ! » D'ailleurs, comment concevoir que des ténèbres aussi épaisses aient pu produire une lumière aussi éblouissante que celle qui vint tout à coup illuminer le XIe siècle? Aux yeux de ces écrivains, la civilisation provençale devait paraître comme une divinité mystérieuse descendue du ciel pour ramener les hommes à des sentiments meilleurs, et qui, après deux siècles du règne le plus splendide, aurait repris son vol vers sa céleste patrie : — mais cela n'explique pas grand'chose.

Après avoir tracé l'histoire des idées qui agirent le plus puissamment sur la poésie provençale, il nous faut examiner quel était au onzième siècle l'ensemble de l'état social, et surtout le caractère, l'esprit de la population.

A l'arrivée des barbares, les patriciens et les puissants de Rome qui habitaient la Gaule depuis plusieurs siècles, se retirèrent dans les lieux le mieux fortifiés, le plus inaccessibles, souvent dans leurs riantes villas qu'ils faisaient entourer de fossés et de remparts, souvent aussi dans les vieilles forteresses celtiques encore debout au sommet de quelques montagnes. Lorsque les Goths et les Burgondes, qui ne s'étaient pas amusés à chercher les Romains dans leurs inexpugnables retraites, se furent établis d'une manière stable en se civilisant, la population de Rome, réduite et disséminée, s'enhardit à lier quelques relations avec les

nouveaux dominateurs. La position de chacun de ces peuples était la même, tous les deux conquérants étrangers dans la Gaule, isolés des classes vulgaires contre lesquelles ils avaient intérêt à se liguer. Aussi voyons-nous insensiblement les Germains remplacer les anciens patriciens de Rome, embrasser tout l'ensemble de leurs mœurs, et revêtir leur caractère spécial[1]. La langue seule de la Germanie se conserve intacte dans cette classe élevée, par un phénomène fort remarquable qui nous montre chez ces nouveaux maîtres le même esprit d'exclusiveté qui avait toujours animé la *noblesse* gauloise. Mais cette population conquérante était envahie de jour en jour par l'élément populaire, qui ne cessait de s'élever comme le flux d'un vaste océan ; isolée dans ses châteaux, qu'elle avait hérités des Romains, soumise à une véritable raréfaction, elle constitua cet état social particulier que l'on nomme la féodalité. Cette féodalité beaucoup moins forte dans la Gaule méridionale, où l'élément populaire avait acquis déjà plus d'importance, demeura cependant, durant un certain période, en dehors de toute tendance civilisatrice. La vie des seigneurs était grossière et barbare ; la guerre et les batailles étaient l'unique mobile qui pût les faire agir ; mais ce n'était pas la guerre telle que la concevaient les chevaliers ; c'était une guerre du fort contre le faible, accompagnée de désordres, de pillages, de crimes de toute espèce, en un mot des expéditions de brigands. Rien ne pouvait arrêter ces terribles féodaux, qui ne reconnaissaient d'autre suzerain que la force, d'autre loi que la force, et dont la mort seule pouvait faire cesser les fureurs. Un tel état social devait provoquer une réaction immense, et cette réaction fut la chevalerie : avec elle commença l'éclatante manifestation de l'esprit nouveau. La poésie troubadouresque eut aussi son influence sur la vie féodale, par le

[1] L'*Hist. du Languedoc*, des Bénédictins, émet une idée semblable, t. I, p. 142, 143.

contrôle énergique qu'exercèrent les *sirventes*. Tandis que les chevaliers formaient la force guerrière et positive de la civilisation qui s'élevait, les troubadours représentaient la force morale de cette même civilisation.

Les châteaux seigneuriaux n'étaient que des masses de pierre informes, sans grâce, sans goût, bâtis sur des rochers dont ils semblaient faire partie. Là se tenait encore, repliée sur elle-même, toute la barbarie des temps antérieurs ; là se trouvaient encore en vigueur les mœurs conjugales des anciens Germains : les femmes, séquestrées du monde, n'avaient d'autres occupations que quelques ouvrages de main et l'éducation première de leurs enfants. La race féodale donna plus tard des maîtres à toute la Gaule méridionale, car c'est d'elle que nous voyons sortir les ducs d'Aquitaine, les comtes de Poitiers, d'Auvergne et de Toulouse [1]. Ces divers souverains étaient si bien empreints de l'esprit de leurs ancêtres que nous les voyons pendant fort longtemps conserver leur langue d'origine, la langue germanique. Mais eux-mêmes durent enfin céder à la puissante impulsion de la civilisation nouvelle ; et plus tard l'on voit ces fiers descendants des patriciens romains et des conquérants barbares, tenir cour plénière pour les chevaliers et les troubadours, les accueillir avec honneur, les combler de récompenses. On les voit même s'armer pour la défense de la chrétienté, et prendre la lyre pour chanter la gloire et l'amour. Les Raymond, ces comtes de Toulouse sortis de la race gothe, vont illustrer la chevalerie aux croisades ; Guillaume IX, le roi Richard, le prince d'Orange, le dauphin d'Auvergne, prennent rang parmi les troubadours.

Voyons quel était l'esprit de la population prise en masse. Cette contrée méridionale, depuis la domination romaine, avait joui d'une sorte d'indépendance privilégiée. Toute parsemée de municipes, estimée de Rome même pour sa

[1] Capefigue, *Hugues Capet et la troisième race*, chap. III.

fidélité, son esprit pacifique, sa splendeur scientifique et littéraire, elle avait peu souffert des invasions étrangères, et les Germains s'y étaient bientôt absorbés avec toute leur civilisation. Mais un ennemi plus redoutable s'avançait insensiblement contre le peuple de l'ancienne Narbonnaise. Toute une race, venue aussi de la Germanie, comme les Goths et les Burgondes, mais dont le caractère originel était sans doute plus puissant, ou pour mieux dire plus tenace, semblait vouloir se précipiter de tout son poids sur les provinces méridionales. Cette lutte du Nord contre le Midi, de laquelle devaient dépendre les destinées de l'Europe, est le fait qui caractérise tout le moyen âge ; en elle est renfermée l'histoire de la civilisation européenne, et particulièrement celle de la civilisation provençale qui n'a été que l'aurore de la première. Tâchons de peindre en ce moment les premières phases de cette tourmente immense qui embrasse plus de huit siècles.

Je n'ai point parlé des Franks comme ayant eu quelque influence sur le langage; je n'en ai point parlé non plus lorsqu'il s'est agi de l'action civilisatrice : l'on sentira facilement qu'il était impossible que ce peuple agît d'une manière quelconque sur le développement du génie provençal. Il suffit de lire la neuvième *Lettre* de M. Augustin Thierry *sur l'histoire de France,* pour se convaincre que les peuplades franques ne passèrent jamais la Loire que pour porter le pillage et la dévastation sur les terres de l'Aquitaine. Il y avait une haine naturelle et pour ainsi dire innée entre ces deux races, haine dont toute l'histoire postérieure n'est que le développement. Car la guerre sans cesse renaissante que livraient les Franks aux nations méridionales a sa source dans la grande révolution sociale qui fit déverser sur l'empire romain les innombrables hordes des barbares ; ce n'est que la suite de la puissante réaction exercée par le Nord sur le Midi, par les populations germaniques sur les populations *romanes.*

En effet, rappelons-nous d'abord que la Gaule méridionale avait un peuple de même nature, peut-être de même origine que ceux de l'Italie, en un mot un peuple frère du vieux peuple romain. Rappelons-nous aussi que cette Gaule méridionale avait subi le joug de Rome, comme plus tard celui des Germains, sans bouleversements, sans transformation brusque ; que la féodalité même n'avait jamais pu se constituer en Provence avec cette rigueur et cette barbarie qui lui étaient inhérentes dans les autres parties de la Gaule et dans la Germanie. Ainsi, le peuple provençal, plus pur, plus original et plus libre, avait pu développer avec éclat tous ses principes de culture intellectuelle, en même temps que l'invasion arabe semblait lui avoir laissé un reflet de l'éblouissante splendeur du génie oriental.

On conçoit donc aisément que la jalousie, la haine, l'antipathie naturelle entre les deux races n'avait fait que se fortifier, que s'envenimer de plus en plus depuis huit siècles ; aussi la rencontre de ces mêmes races lors de la croisade contre les Albigeois, rencontre préparée depuis longtemps et devenue inévitable, fut-elle nécessairement terrible et désastreuse. C'était une véritable croisade, c'est-à-dire une lutte irrégulière entre deux fractions de l'humanité, le choc de deux peuples, de deux civilisations [1]. Nous verrons plus loin quelle étincelle jaillit de ce choc, et quelles idées providentielles dominaient ce grand événement.

Le but principal, sinon le résultat immédiat, de la croisade contre les Albigeois fut par conséquent d'incorporer les provinces méridionales, avec tout l'ensemble de leur civilisation, dans *le royaume de France*. Que l'on ne croie pas, en voyant Clovis soumettre les Burgondes sous Gondebald (501-507) et les Visigoths sous Alaric (508-511), que le midi des Gaules

[1] Cette opinion se rapproche de celle de M. Capefigue (*Philippe-Auguste*, chap. XIX et XX), et quelque peu de celle de M. Guizot (*Hist. de la civilisation en Europe*, leçon X.)

ait appartenu dès lors aux Franks. Jamais les Provençaux ne voulurent reconnaître cette domination étrangère, et ils saisirent toutes les conjonctures quelque peu favorables pour secouer son joug et ses tributs. C'est surtout dans les guerres qui suivirent le règne de Charlemagne qu'ils conduisirent leur politique avec une remarquable habileté [1]. Feignant toujours de soutenir avec une magnanimité chevaleresque le parti vaincu, ils refusaient toute soumission, toute obéissance au vainqueur. Tantôt, apprenant l'emprisonnement de Charles le Simple, ils mettaient son nom en tête de tous les actes ; puis ils ne voulaient pas reconnaître le fils de ce même Charles le Simple. Tantôt ils traitaient d'usurpateurs les rois de la troisième dynastie ; et pour mieux appuyer ce motif, les chefs indépendants de l'Aquitaine se prétendaient issus de Charlemagne par les femmes. Aussi fut-ce à grand'peine que Hugues Capet réussit à se faire reconnaître dans le Midi ; il ne put établir sa domination que sur le Berri, l'Anjou, la Touraine, qui se trouvaient le plus près de la Loire. Quant aux ducs d'Aquitaine, ils continuèrent à dater leurs chartes : *Deo regnante, rege expectante,* ou bien *absente rege terreno* [2].

L'esprit d'indépendance qui caractérise la population méridionale se conserva de la sorte jusque bien après la guerre des Albigeois. La position spéciale de la Provence contribua beaucoup à y développer cette sorte de politique que je viens de décrire, et nous verrons plus tard les troubadours consacrer leurs *sirventes* à désunir les dominateurs étrangers. Car longtemps cette contrée fut soumise à plusieurs puissances à la fois, longtemps sa possession resta douteuse entre la France, l'Angleterre, et même l'Allemagne [3]. Je ne crois pas

[1] *Voy.* Aug. Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* liv. VIII, années 1141 à 1153.

[2] *Hist. du Languedoc,* des Bénédictins, t. II. Preuves, chartes. — Capefigue, *Hugues Capet et la troisième race,* chap. x, in princ.

[3] *Voy.*, quant à ce dernier point, *Acad. des inscr.*, t. XXXV, p. 702 : *Éclaircissements sur l'histoire de l'empereur Othon IV.*

devoir m'étendre ici sur des développements historiques qui n'ont pas un rapport immédiat avec le sujet que je traite. Je n'avais pour but dans ce chapitre que de peindre le caractère de la civilisation provençale ; et mon examen servira de base à tout ce qui va suivre, car c'est au sein de cette civilisation, par l'activité même qui lui était propre, que s'est formée la poésie des troubadours.

CHAPITRE II.

ESPRIT DE LA POÉSIE PROVENÇALE.

De la chevalerie en Provence. — Mœurs, sentiments des chevaliers et des troubadours. — De l'honneur. — De la condition des femmes; de la galanterie; de l'amour. — Du sentiment religieux.

Je ne crois pas avoir besoin de réfuter le paradoxe par lequel on a voulu nier l'existence réelle de la chevalerie. Des écrivains de grand mérite se sont chargés de cette tâche ; ils ont fait voir cette magnifique période de l'humanité ailleurs que dans les livres, et le succès de leur cause semble aujourd'hui bien établi. On peut dire, il est vrai, que deux sortes de chevaleries ont existé dans le moyen âge : l'une, positive, formant une puissance, un ordre dans la société ; l'autre, fictive, que l'on trouve dans la littérature, dans les romans, et qui n'est que le reflet de la première. Mais ces romans de chevalerie, que l'on veut regarder comme ayant produit le siècle de François Ier, où pourraient-ils avoir pris naissance? La littérature n'est-elle pas l'expression de la société?

C'est toujours dans les romans, dit-on, qu'il faut chercher le beau idéal de la chevalerie. Oui, mais c'est aussi dans les romans que se trouve l'histoire de cette époque; non pas l'histoire des faits et des événements, l'histoire de la vie extérieure des peuples, mais l'histoire intime des mœurs et

des idées. On ne peut nier que ces romans nous révèlent d'une manière complète le goût, le caractère propre, le génie du siècle dans lequel ils ont paru ; la société chevaleresque et la société féodale y sont peintes avec les couleurs les plus naïves et les plus vraies. Voyez, par exemple, l'*Ordène de cheralerie :* c'est bien là l'esprit qui devait animer tout véritable chevalier, qui devait enfanter ces prodiges aujourd'hui presque inconcevables. Et cependant, d'après tous les historiens contemporains et postérieurs, il n'y a dans ce fabliau rien d'absurde ni d'exagéré.

Admettons même que l'on ne trouve nulle part cet idéal parfait, ce type chevaleresque que l'on rêvait. Plusieurs écrivains ont remarqué que tous les troubadours, en remontant de ceux du XIIIe siècle jusqu'aux plus anciens, se déchaînent contre la corruption de leur époque, et regrettent le temps passé si fertile en vertus. Mais jamais institution humaine ou divine a-t-elle pu atteindre à la perfection? Qu'on lise les écrits des premiers chrétiens ! — Sauf ces altérations, ces défectuosités inévitables dans toute réforme sociale, et qui sont le cachet de notre faiblesse, il est impossible de ne pas croire à l'existence de la chevalerie, de ne pas croire fermement à cet ensemble de qualités admirables, sublimes, qui constituaient le parfait chevalier. Ce superbe phénomène doit avoir existé : il a sa raison dans la civilisation du XIe siècle, et sa preuve dans la poésie des troubadours.

Nombre d'auteurs ont fait remonter l'origine de cette grande institution aux peuplades germaniques : c'est l'opinion générale. Mais Lacurne de Sainte-Palaye, dans ses savants mémoires sur la chevalerie, a prouvé que l'investiture des armes en usage chez les Germains a seulement quelque rapport avec la création de l'écuyer, non avec celle du chevalier[1]. On pourrait cependant considérer cette première

[1] *Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme établissement politique et militaire*, Ier Mémoire.

cérémonie comme la base constitutive de l'institution ; d'autant plus qu'elle se fait déjà chez les peuples barbares avec un caractère presque chevaleresque. C'est dans l'assemblée générale de la nation que les fils des Germains, après en avoir été jugés dignes, reçoivent de leur père ou de leur chef le bouclier et la framée ; et pour eux, nous dit Tacite, c'est la première parure de la jeunesse, c'est la toge[1]. L'adoption militaire se voit aussi chez les Lombards ; on connaît l'histoire du jeune Alboin, fondateur du royaume des Lombards en Italie, lequel ayant tué le fils de Turisende, roi des Gépides, dans une bataille, réclame et obtient de ce même Turisende l'investiture des armes. Cette action est contraire à la nature, contraire à la politique, mais, on ne peut le nier, ces mœurs barbares avaient déjà quelque chose de chevaleresque. Plus tard les sentiments se purifient, s'élèvent : il n'est pas rare de voir de vaillants guerriers armer chevalier celui qui vient de les blesser mortellement. Déjà Charlemagne donne solennellement à son fils Louis tout l'équipement nécessaire à un homme de guerre ; et c'est sous cet empereur que l'on peut remarquer le premier emploi du nom de chevalier. Un capitulaire obligeait certains propriétaires de fiefs à servir à cheval et couverts de la cotte de mailles. On les appelait *caballarii*, mot qui n'est évidemment que le terme vulgaire latinisé[2].

Mais tout ceci se rapporte à l'origine de la chevalerie en général ; voyons si nous ne trouverons pas dans la Provence même, un germe ancien de cette institution. Les premiers Aquitains de la famille ibérienne, renommés par leur courage et leurs guerriers consommés, avaient un usage étranger au reste de la Gaule ; c'était celui des *dévouements*.

[1] « Hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos. » Tacit., *Germ.*, cap. XIII.

[2] « Comites et vassali nostri qui beneficia habere noscuntur, et caballarii omnes ad placitum nostrum veniant bene præparati. » *Voy.* Baluze, t. Ier, p. 460.

Chaque chef avait un certain nombre de braves appelés *soldures*, ou plus correctement *soldunes*; lesquels s'attachaient à sa personne, le suivaient partout, partageaient avec lui les prospérités de la vie ou les revers de la fortune, se tuant même quelquefois s'ils n'avaient pu l'arracher à une mort violente[1]. Nous avons vu plus haut l'origine du mot; voilà maintenant l'origine de la chose, et cela dans le pays même où la chevalerie est arrivée à son plus haut degré de splendeur.

Mais, avons-nous besoin de ces raprochements de faits pour comprendre la première manifestation de ces tendances, de ces idées au sein de la Provence? Tout cela ne se révèle-t-il pas librement et spontanément, pour peu que les circonstances extérieures soient favorables? Tous les peuples nouveaux, tous les peuples vierges nous montrent quelque rudiment de chevalerie, quelque velléité de sentiments chevaleresques. La Grèce surtout nous présente des ressemblances frappantes avec l'état social du XIe siècle. Alexandre est si bien le type de l'exaltation poétique du moyen âge, que nos romanciers l'ont placé parmi leurs héros, entre le roi Artus et le grand Amadis de Gaule. Cependant, ce qui manque à la Grèce, c'est l'amour. Thésée, combattant les tyrans et les monstres, est, si l'on veut, un véritable chevalier errant; mais en abandonnant Ariane dans l'île de Naxos il a certainement mérité le grave reproche de félonie. Nous avons aussi observé chez les Arabes et chez les Germains une apparence confuse de cette grande institution; laquelle ne s'est pleinement développée que sous l'aile du christianisme. Mais, tandis qu'elle s'étendait rapidement dans toute l'Europe, c'est particulièrement en Provence que l'on vit se former le merveilleux ensemble des mœurs et des

[1] « Cum devotis, quos illi *soldurios* appelant, quorum hæc est conditio, etc. » Cæs., *De bell. gall.*, III, XXII. — *Voy.* Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, IIe partie, chap. I.

sentiments chevaleresques. En France, en Allemagne, en Angleterre, la chevalerie semblait rester en dehors de la société locale : en Provence elle était dans l'esprit de la population, elle faisait partie intégrante de l'état social.

J'ai considéré dans le chapitre précédent la chevalerie comme une réaction envers la féodalité : c'était là son caractère essentiel. Dans un temps d'anarchie, où le pouvoir souverain était encore trop limité, et l'action de la justice trop faible, où trouver quelque protection contre la violence et l'oppression, si ce n'est dans la valeur et la générosité des grandes âmes? Le même esprit qui porta plus tard les chevaliers à prendre les armes pour défendre les pèlerins de la Palestine, leur fit protéger et venger l'innocence opprimée dans leur propre pays. Mais pour arriver à ce but, pour mener à fin une entreprise aussi grande, aussi noble, il fallait un lien puissant qui coordonnât tous les éléments de cette institution, et la rendît capable de résister aux forces qu'elle allait avoir à combattre. Ce lien fut le principe d'association.

La chevalerie formait donc un ordre. Cet ordre, placé entre la féodalité et l'Église, participait en même temps de l'une et de l'autre. D'un côté la cérémonie de l'investiture et le serment solennel avaient leur origine dans le système féodal ; de l'autre côté la chevalerie était presque un sacerdoce, une ordination, où l'habillement blanc et le bain répondaient aux cérémonies du baptême, l'accolade et le soufflet à celles de la confirmation.

Tâchons de nous initier aux habitudes, à l'éducation première du chevalier, afin de connaître plus intimement toute cette existence, si merveilleuse au point de vue de notre siècle. C'est en suivant pas à pas dans la vie celui qui doit un jour représenter un ordre si admirable, que nous pouvons voir se former et se développer en lui ces sentiments, ces vertus qui nous le font apparaître sous un aspect presque éblouissant. Nos troubadours, ne l'oublions pas, étaient des

chevaliers, et tout ce que je dis ici se rapporte autant au guerrier qu'au poëte.

Dès l'âge de sept ans, l'enfant retiré des mains des femmes prenait rang parmi les pages, varlets ou damoiseaux ; l'éducation qu'on lui donnait était à peu près uniforme dans toutes les cours de la Provence. Le plus petit seigneur organisait l'intérieur de son château sur le modèle que lui présentait son suzerain, et *tout marquis voulait avoir des pages.* C'est dans cette première période de leur existence que les futurs chevaliers apprenaient des belles châtelaines les principes qui devaient les guider dans toute leur carrière. La chronique de Jehan de Saintré dit qu'elles leur enseignaient à la fois le catéchisme et l'art d'aimer. Nous examinerons plus loin combien l'amour était à cette époque plus sérieux que la religion ; celle-ci, enveloppée de superstitions et de puérilités, était presque matérielle et grossière ; l'amour au contraire se trouvait empreint d'une exaltation romanesque, d'un pur mysticisme.

De bonne heure on faisait faire au jeune damoiseau choix de quelque belle et noble dame, sorte de divinité à laquelle il rapportait toutes ses pensées, toutes ses actions. Ainsi prenaient naissance des passions qui remplissaient souvent toute l'existence d'un chevalier, d'un troubadour. Mais outre cet amour unique et constant, la galanterie était aussi un des premiers devoirs que l'on faisait observer aux gentilshommes, et les cours de la Provence étaient alors de véritables écoles de *courtoisie.* Enfin arrivait l'époque où le page était fait écuyer, ce qui n'avait pas lieu sans de graves et pieuses cérémonies. C'était là l'ancienne investiture des armes, déjà en usage chez les Germains. Le jeune homme *sorti hors de page,* vers l'âge de quatorze ans, revêtait un nouveau caractère, et se préparait avec plus d'ardeur à recevoir bientôt l'ordre de la chevalerie.

C'était ordinairement après un long apprentissage de la guerre, après avoir été *servants d'armes, poursuivants d'ar-*

mes, et *gens d'armes*, que les écuyers passaient au grade qu'ils ambitionnaient depuis longtemps. Cette nouvelle cérémonie se faisait avec une pompe, une solennité vraiment imposante. Je ne décrirai pas ici ces jeûnes sévères, ces nuits passées en prière dans des églises, tous ces devoirs religieux exécutés avec la piété la plus scrupuleuse ; puis ces préparatifs singuliers où souvent les dames et les damoiselles armaient elles-mêmes, de leurs mains délicates, le nouveau chevalier ; enfin cette accolade que le seigneur, se levant de son trône, donnait gravement par trois coups du plat de son épée [1]. Il y avait dans tout cela un mélange de poésie et d'austérité que l'on ne rencontre qu'à cette époque de renaissance.

Que dire de ces tournois, de ces joûtes, de ces pas d'armes, où brillaient avec tant de gloire les vaillants preux? Ces fêtes éclatantes de la chevalerie devaient seules faire une impression profonde sur l'esprit d'un peuple enthousiaste. — Plus d'un cœur bat sans doute sous ces brillantes armures, à l'aspect de ce spectacle imposant et magique, de cette carrière où tant de beaux faits d'armes vont s'accomplir, de ces estrades au-dessus desquelles flottent les plus riches bannières et que remplit une foule de seigneurs et de comtes, de nobles dames et de belles damoiselles. Déjà se sont fait entendre les sons d'une musique guerrière, déjà les hérauts ont crié au chevalier qui s'avance : *Souviens-toi de qui tu es fils et ne forligne pas !* Les combattants s'élancent sur leurs destriers, ils rajustent sur leur épaule la *faveur* qu'ils ont obtenue de leur dame, et jetant un dernier regard vers la divinité qui les inspire, ils se précipitent l'un sur l'autre de toute l'impétuosité de leurs coursiers. Un choc terrible signale leur rencontre, les lances volent en éclats, le vaincu désarçonné roule sur la poussière, mille

[1] *Voy.* Ampère, *De la chevalerie*, passim. — Sainte-Palaye, IIe et IVe Mémoires, passim.

acclamations remplissent l'air, et les hérauts s'écrient d'une voix retentissante : *Honneur ! honneur au fils des preux !* — N'y a-t-il pas là de quoi porter à son comble l'exaltation poétique et guerrière?

Souvent aussi les tournois étaient précédés ou suivis d'une espèce de concours littéraire, et l'on peut dire, sous ce rapport, qu'ils ont contribué à la culture de la poésie[1] ; mais cette *cour poétique* ne faisait pas essentiellement partie de l'exercice chevaleresque. De même que les tournois, ces assemblées avaient le plus souvent lieu dans les cours plénières que tenaient à certains jours de l'année les souverains et les hauts barons, à l'occasion de quelque fête ou de quelque grande réjouissance.

Quant aux obligations, aux devoirs du chevalier, ils étaient fort étendus. Outre le soutien de la religion en général, ils concernaient particulièrement la protection et le respect dus au sexe féminin. Tout ce qui était faible, sans défense, trouvait dans ces nobles guerriers un appui sûr contre la violence. Ce n'était pas assez de secourir les veuves, les orphelins, et ceux qui gémissaient sous une oppression injuste, il fallait les venger, il fallait leur sacrifier et son sang et sa vie. Sans cesse opposant leur vaillance aux désordres qu'engendrait l'anarchie féodale, les chevaliers ne craignaient point de prendre sous leur sauvegarde les terres et la personne d'une châtelaine que la guerre ou la croisade avait privée de défenseur. Ces devoirs s'étendaient encore à la vie plus paisible des cours et des châteaux ; loin de leur existence guerroyante, les chevaliers entouraient le sexe de prévenances et de sollicitude. La galanterie était portée à son plus haut degré ; médire des dames, attaquer en quoi que ce fût leur réputation, était regardé comme un crime horrible, contre toutes les lois divines et humaines. En un mot la religion seule pouvait entrer en parallèle avec cette

[1] Hist. littér. de France, t. IX : *État des lettres au* XIIe *siècle.*

adoration des femmes : *Dieu et ma dame,* telle était la devise des preux.

L'infraction à tous ces devoirs était punie par une peine terrible alors, le déshonneur. Cette punition morale était assurément la plus redoutable à une époque où l'humanité, pleine de candeur et d'enthousiasme, ignorait encore les vices qui naissent plus tard de la réflexion dirigée par l'égoïsme. Le point d'honneur, sentiment complétement inconnu à l'antiquité, est un des traits les plus caractéristiques de l'époque chevaleresque. Ce raffinement de délicatesse qui semble déjà si éloigné de la barbarie du xe siècle, n'est pas ce qu'il y a de moins admirable dans cette admirable période. On le portait souvent jusqu'à l'excès. Rambaud de Vaqueiras nous apprend, dans une de ses poésies, que les chevaliers ne pouvaient pas, étant à cheval, combattre les voleurs [1], ce qui devait parfois les embarrasser.

Les femmes aussi, malgré la déférence et la galanterie dont on les entourait, étaient soumises aux lois de l'honneur; et, s'il était sévèrement défendu d'attaquer leur réputation, on ne jetait que plus de blâme sur l'irrégularité de leurs mœurs et de leur conduite. Combien devait être appréhendée l'espèce de police faite par ce chevalier qui, passant près des châteaux habités par des dames, notait d'infamie celles qui lui paraissaient indignes d'exercer l'hospitalité [2]. On avait déjà compris que le rang et la richesse ne sont rien sans les qualités morales. Le troubadour Gerveri de Girone dit dans un de ses *sirventes :* « La noblesse et les titres valent peu de chose sans le mérite et l'honneur. L'honneur a décidé, suivant le droit et l'usage, que plus un homme est distingué par son état et sa naissance, plus il se rend méprisable quand il fait mal [3]. » Le blâme et le mépris

[1] Millot, *Hist. littér. des troubadours,* t. Ier, p. 257.
[2] *Voy.* Sainte-Palaye, IIe Mémoire.
[3] *Voy.* Millot, *Gerveri de Girone.*

sont donc les seules peines réservées à l'inobservance des vertus chevaleresques. Quant aux lois, à peine sait-on s'il en existe ; et quel besoin y en a-t-il dans un état social où l'honneur règne d'une manière absolue? D'ailleurs le pouvoir féodal avait paralysé leur action ; les chevaliers rendaient la justice au peuple, et l'équité naturelle s'exerçait avec pleine spontanéité, plus forte que toutes les législations.

Si Sainte-Palaye nous parle longuement des dégradations, des flétrissures encourues par la lâcheté ou par des actions honteuses, il ne faut entendre ceci que des siècles postérieurs, alors que la chevalerie n'existait plus dans le cœur des guerriers, mais simplement comme institution militaire et politique. Nous ne voyons rien de semblable parmi nos Provençaux, et surtout dans les deux siècles dont nous nous occupons particulièrement : c'était là véritablement l'âge d'or de la chevalerie. En général les Mémoires de Sainte-Palaye ont ce défaut, de confondre les diverses époques, les diverses phases de ce grand fait social; mais ce n'est que le résultat du point de vue sous lequel il l'envisage : c'est surtout de l'ordre *politique et militaire* qu'il nous dépeint l'organisation. Ici nous avons à considérer la chevalerie dans ses sentiments, dans ses mœurs, et dans l'influence que ces sentiments et ces mœurs ont exercée sur la littérature.

Les vertus communes des chevaliers sont la loyauté, la courtoisie et l'humilité. La loyauté, de même que l'humilité, tient essentiellement au sentiment de l'honneur. Jamais on ne voit le vainqueur insulter le vaincu, comme dans l'épopée homérique; c'est avec des paroles consolantes, pleines de bienveillance, qu'est accueilli celui que les armes n'ont point favorisé. Bien différents de ces héros de l'antiquité qui se racontaient avant de combattre, et leurs exploits personnels, et toute leur généalogie, nos chevaliers du moyen âge baissent soigneusement la visière de leur casque, couvrent leurs armoiries, déguisent leur nom, et

attendent que leur valeur ait révélé ce nom à leurs adversaires. Un maintien simple et modeste était prescrit par les préceptes de la chevalerie, et tout guerrier avait appris dès l'enfance qu'il devait *férir hault et parler bas*. Il était aussi d'usage que les chevaliers, au retour de quelque course, de quelque entreprise, fissent publiquement la relation de leurs faits d'armes. La plus exacte sincérité régnait dans ces récits : l'amour de la vérité était si puissant chez ces hommes primitifs, qu'ils ne croyaient pas même à la possibilité du mensonge.

Les deux qualités principales d'un chevalier, ou du moins celles qui étaient les plus apparentes, qui se rapportaient à sa vie extérieure et mondaine, étaient la courtoisie et la générosité. Un ancien roman français, le *romans des aîles*, dit que la chevalerie est portée sur deux ailes, sans lesquelles elle ne pourrait ni prendre son essor, ni étendre au loin son vol : ces deux ailes sont *largesse et courtoisie*. La largesse ou libéralité a toujours été hautement célébrée par les jongleurs et les hérauts d'armes : on le concevra sans peine. Les jongleurs ne vivaient que des cadeaux de toute espèce qu'ils recevaient pour leurs chansons ; et les hérauts, à qui étaient abandonnés les fragments d'armures ou de vêtements restés dans la lice, avaient en outre soin, avant le combat, de crier *largesse :* ce qui leur attirait une pluie de pièces de monnaie. La libéralité fut en si grand honneur parmi les troubadours qu'un *tenson* d'un certain Gui ou Guigo agite fort sérieusement cette question : Lequel est préférable, d'un chevalier deux fois plus puissant qu'un autre, fournissant à sa dépense sans avoir recours au brigandage, ou d'un autre chevalier qui exerce sa libéralité aux dépens de ceux qu'il pille. L'un des interlocuteurs dit que ce dernier est le plus louable, parce qu'il témoigne une plus forte inclination à la générosité en s'attirant la colère de Dieu par ses crimes.

Quant à la courtoisie, c'est une politesse qui part de l'âme,

c'est un mélange de générosité, de grâce et de franchise dans les procédés, c'est enfin le vernis extérieur de toutes les vertus chevaleresques. Les cours et les châteaux étaient d'excellentes écoles pour la courtoisie ; on y joignait le précepte à l'exemple, et les damoiselles, aussi bien que les pages et les écuyers, étaient élevées dans tous les devoirs qui constituaient cette qualité.

Les divers sentiments des chevaliers et des troubadours, que nous avons étudiés jusqu'à présent dans leur caractère abstrait, tiennent en quelque sorte leur essence d'un autre sentiment qui résume toute l'activité intellectuelle à cette époque. Les superbes exploits des preux, les gracieuses chansons des troubadours, n'ont qu'une seule tendance, un seul but, un seul principe de vie ; et la société tout entière ne semble agir que sous l'influence de ce principe mystérieux. C'est un sentiment sublime, qui vient d'éclore au sein de la religion du Christ, et qui s'est développé rapidement sous le soleil de la Provence. C'est l'âme de la civilisation, le mobile de la valeur chevaleresque ; c'est toute la poésie : l'amour.

L'amour, en effet, mais l'amour pur, mystique, dégagé de tous liens matériels, voilà le fond, l'essence de la littérature provençale. L'existence entière d'un troubadour, d'un chevalier, est résumée dans ce seul mot. « Si je vaux quelque chose, dit Bertrand Carbonel, si je fais heureusement des vers, c'est à vous, ma dame, et à l'amour, que je dois en rendre grâces ; je tiens de vous tout ce que j'ai. » Ce sentiment forme donc le trait le plus caractéristique du siècle que j'ai à peindre ; et certes on ne pourra me blâmer d'avoir donné quelque extension à son examen. Il fallait nécessairement, pour comprendre l'esprit troubadouresque, remonter à son principe, en considérer les diverses manifestations. Cette matière, j'en conviens, ne laisse pas d'être fort délicate ; mais, si certaines bienséances doivent être observées dans des recherches de cette nature, elles ne peu-

vent jamais arrêter la plume de l'historien : il serait tout à fait absurde de négliger pour un motif aussi puéril l'un des côtés les plus saillants de la civilisation provençale.

Et cependant, plusieurs de nos littérateurs les plus distingués négligent totalement cette étude ; M. Villemain lui-même, tout en reconnaissant une action immense de ces mœurs sur l'esprit humain pendant le moyen âge, semble n'en considérer que le côté le plus frivole. Il n'oserait pas, dit-il en plaisantant, prononcer en langue vulgaire le nom d'*arresta amorum*, dans la crainte de profaner les vénérables murs de l'antique Sorbonne [1]. Mais, si l'on admet que de pareilles convenances peuvent entraver l'importante mission confiée à l'historien, pourquoi ne passe-t-on pas sous silence les corruptions, les atrocités qui souillent le caractère d'une nation, les crimes épouvantables qui déshonorent l'humanité? Voilà des faits que l'on voudrait pouvoir effacer des annales des peuples ; mais tout ce que nous avons à peindre ici est bien opposé à ces tristes tableaux : — Une société qui vient d'éclore, dans toute sa naïveté, dans toute sa candeur; qui s'abandonne avec bonheur, avec enthousiasme à l'un des plus beaux et des plus nobles sentiments de la nature humaine : sentiment qui, bien loin d'outrager les mœurs ou de favoriser la culture des vices, a souvent été regardé comme le type de la perfection morale.

L'amour donc, puisque nous ne devons pas craindre de prononcer ce mot, l'amour naquit en Provence avec la langue, avec la poésie, avec toute cette civilisation nouvelle qui s'était élevée d'elle-même sans le secours de l'antiquité. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que l'action combinée des deux éléments arabe et germanique avait probablement favorisé la naissance de ce sentiment ; cette opinion s'étaye de ce qu'on ne peut lui trouver aucun analogue chez les peuples classiques. Les Grecs n'accordaient à leurs

[1] Villemain, *Moyen âge*, leçon Ire.

femmes que l'obscure existence du gynécée, et, sauf les institutions de Lycurgue et de Pythagore, elles se trouvaient privées de tous droits, de tous pouvoirs. Jamais on ne les comptait pour quelque chose dans l'ensemble de l'État ; les *Caractères* du moraliste Théophraste ne nous présentent pas un seul portrait de femme : leur nom même n'y est jamais prononcé comme celui d'un être faisant partie de la société. Cette habitude de séquestration, venue d'Asie, avait son contraste chez les Laïs, les Aspasie, les Phryné, dont l'existence éblouissante et scandaleuse nous montre l'excès opposé. Mais combien il y avait loin de là à l'amour troubadouresque! Aussi tous les ouvrages du peuple grec, malgré leurs excellentes qualités, malgré leur brillant mérite, manquent-ils de cette délicatesse qui est due uniquement à l'influence du sexe féminin. Les mœurs romaines entourèrent les femmes de plus de considération, et l'on a fort bien remarqué que deux grandes révolutions sociales s'y sont accomplies à l'occasion de l'outrage fait à une femme. Toutefois, quelle devait être l'infériorité de ce sexe, lorsque nous voyons, dans la législation, le concubinage élevé au rang d'institution légale, l'épouse considérée comme la fille de son époux et la sœur de son fils, lorsque nous voyons surtout la licence et la dépravation qu'engendrait l'esclavage joint au despotisme.

Transportons-nous maintenant dans notre Provence au XIe siècle. Ici la femme non-seulement occupe une position dans la société, mais exerce une influence immense sur cette même société. Il semble que le sexe féminin absorbe tout : non content d'être le but unique et suprême de la littérature, il veut prendre rang parmi les troubadours, il se crée même une sorte de souveraineté absolue, avec ses tribunaux et toute sa jurisprudence. Aussi la vie du chevalier lui est-elle presque toute consacrée ; deux mobiles seulement s'y rencontrent : Dieu et sa dame. Ces images de la guerre, ces brillants tournois étaient encore du domaine des dames.

C'étaient elles qui jugeaient le mérite des vainqueurs, qui leur accordaient les prix ; puis, souvent, elles désarmaient elles-mêmes le chevalier qui avait mérité un si grand honneur, et s'il se trouvait blessé, c'étaient encore elles qui lavaient ses plaies, qui prenaient soin de sa guérison.

Cette grande considération attachée au sexe féminin chez nos troubadours est certes fort remarquable : rappelons-nous que peu de temps auparavant une épaisse barbarie régnait encore dans la plus grande partie des Gaules. Une anecdote surtout nous en offre un exemple qui semble inconcevable. Dans le concile de Mâcon, au VIe siècle, on agita la question de savoir *si les femmes sont de l'espèce humaine;* les avis furent longtemps partagés, et l'on ne décida l'affirmative qu'après une grande discussion [1]. — Après ceci, n'est-il pas merveilleux que quelques siècles plus tard, dans la même contrée, le sexe féminin domine presque toute la société, et forme à son tour de véritables conciles? Écoutons les troubadours : « Vous qui désirez acquérir du mérite, mettez en amour votre cœur et votre espoir. Amour porte aux plus belles actions ; il engage à une conduite honnête ; il dissipe le chagrin et inspire la joie [1]. » Telle est la conception de l'amour chez les Provençaux, bien différente de celle que s'en était formée l'antiquité. Jamais les Grecs et les Romains ne virent dans ce sentiment qu'un obstacle aux grandes entreprises, un écueil pour le courage, une malédiction des dieux : voyez Hercule avec Omphale, Ulysse avec Calypso, Énée avec Didon, Antoine avec Cléopâtre. Dans notre XIe siècle, au contraire, l'amour est un bienfait du ciel ; en lui se résument toutes les qualités, toutes les vertus chevaleresques. Sans lui le chevalier ne peut absolument rien, il marche en aveugle, sans savoir où il va ; mais dès que

[1] Greg. Turon., l. VIII, num. 20. — *Voy.* Saintfoix, *Essais sur Paris*, t. II, p. 73.

[1] Guill. de Montagnagout, Millot, t. III, p. 92.

cette lumière divine vient inonder son âme, il se sent transporté d'une ardeur dont nulle entrave ne peut modérer l'essor.

Les femmes, surmontant la timidité et la sensibilité naturelles à leur sexe, se plaisent à exciter la fougue guerrière de leurs chevaliers. Non-seulement elles assistent aux tournois, elles applaudissent aux coups les plus hardis et les plus courageux, mais elles sont à la fois la cause et le but des plus grandes actions. Montrant envers leurs amants le même héroïsme qui animait les anciennes Spartiates envers leurs fils, elles se croient les plus malheureuses femmes du monde lorsque cet amant échappe par la fuite à une mort certaine. « Selon la loi d'amour, disait une dame, je l'eusse mieux aimé mort que vif [1]. » C'est là peut-être de l'exaltation romanesque, mais ces sentiments étaient alors gravés dans tous les cœurs. Béatrix de Montferrat dit à Rambaud de Vaqueiras en le recevant pour son troubadour : « Soyez le bien venu et le bien trouvé. Distinguez-vous par vos faits d'armes, tâchez de plus en plus de valoir, de bien faire et de bien dire. Si jamais vous avez été *gai et amoureux,* vous devez faire de nouveaux efforts pour l'être davantage [2]. »

Ces deux mots *gai* et *amoureux,* que nous trouvons employés ici d'une manière assez étrange, exigent quelque explication. Le *joy* était tout autre chose que notre *joie;* les Provençaux entendaient par là cette expansion de l'âme, cette manifestation externe des vertus chevaleresques. Être joyeux, c'était être brave, libre, exalté; et le terme italien *tristo* signifie encore aujourd'hui un homme mauvais, un scélérat. Quant au mot *amoureux,* il est aisé de concevoir qu'il devait exprimer toute perfection morale, aux yeux d'une société qui vouait à l'amour une sorte de religion. C'est ce qui nous explique l'acception singulière donnée à ce

[1] Poésies d'Alain Chartier.
[2] Millot, t. Ier, p. 257.

terme dans toute la littérature romane. Froissard, parlant de Venceslas, roi de Bohême, dit « qu'il fut noble, sage et amoureux. »

Mais nous n'avons pas encore parlé de l'amour en lui-même. — Que l'on ne s'imagine pas que les Provençaux considéraient ce sentiment sous un point de vue frivole, comme une récréation de société dont les troubadours auraient en quelque sorte été les acteurs ; rien ne s'éloignerait plus de la vérité. L'amour était une chose excessivement sérieuse, la plus sérieuse même : c'était là toute la vie des poëtes et des chevaliers. Ces cours d'amour, cette jurisprudence et cette métaphysique amoureuses, dont les descriptions nous arrachent aujourd'hui plus d'un sourire, étaient revêtues d'un caractère grave, d'un imposant appareil, comme s'il se fût agi de quelque question d'État. C'est qu'en effet c'étaient là des questions d'État pour les troubadours. Rappelons-nous seulement ce pauvre Geoffroy Rudel qui mourut d'amour, et ce Guillaume de la Tour qui devint fou de douleur à la mort de sa dame.

L'amour troubadouresque, pur de tous désirs charnels, véritablement noble et grand, est donc cet amour intellectuel que l'antiquité en masse a complétement ignoré. Et comment l'aurait-elle connu? Dans cette enfance du genre humain, la culture de l'esprit ne pouvait être que peu développée ; avant Platon même tous les philosophes avaient confondu le sentiment avec la sensation. Ce que nous appelons *amour platonique* rend si l'on veut l'idée que les troubadours se faisaient de l'amour, mais le disciple de Socrate a dépeint cette passion d'une manière beaucoup plus exaltée que tendre[1]. Surtout, les anciens n'ont jamais connu la délicatesse de l'amour ; et c'est cette délicatesse, cette douce sensibilité qui forme un des principaux traits du sentiment chevaleres-

[1] Platon, *Banquet*. *Voy*. les paroles de Diotime rapportées par Socrate.

que. Gui d'Uisel, parlant de la dame qu'il aime, « L'admiration qu'elle me donne, dit-il, me fait sentir toute ma témérité. Plus elle me fait d'obligeantes réponses, plus la timidité me trouble. Je feins des prétextes, comme si j'étais venu pour quelque affaire : mon amour extrême en est cause ; je ne craindrais pas tant si j'aimais moins. » Voilà ce que Marot a si bien exprimé dans ce joli vers :

« Je l'aime tant que je n'ose l'aimer. »

Mais ici, il y a déjà plus de finesse que de délicatesse, plus d'esprit que de sentiment : c'est le résultat d'une civilisation plus avancée.

Cette délicatesse, qui était passée dans les mœurs comme dans la littérature, prescrivait aux amants la plus grande discrétion sur l'objet de leurs amours. C'était presque un crime de confier à qui que ce fût le nom de sa dame ; c'était surtout un fait odieux de publier les innocentes faveurs que l'on avait obtenues : ceux qui s'en rendaient coupables étaient à jamais déshonorés. La discrétion était poussée si loin que l'on négligeait le commerce par lettres comme devant faire admettre un tiers dans la confidence[1]. La plupart des troubadours avaient grand soin de ne jamais énoncer dans leurs vers le nom de leur divinité ; une métaphore ou quelque autre figure venait alors à leur secours : ils adressaient leurs chants et leur amour à *Bel-vezer*, à *Bel-desir*, à *Fleurs de lis*.

J'ai dit tout à l'heure que l'amour troubadouresque était pur de tous liens matériels. Ceci paraîtra sans doute fort singulier à ceux qui prétendent que les sentiments de la chevalerie ne sont que de vains dehors, et que sous ce voile brillant se tient cachée la plus excessive corruption de mœurs. Cette opinion, quoique professée par quelques hommes de talent, n'en dénote pas moins une étude bien superficielle de la littérature provençale. Au premier abord, j'en

[1] Voy. *La nouvelle d'Amanieu des Escas*, Raynouard, t. V, p. 20.

conviens, on aperçoit difficilement quelque ordre, quelque unité, dans toutes ces poésies qui semblent à chaque instant envisager l'amour sous un autre aspect : à côté de *pastourelles* souvent fort indécentes, se voient des chansons empreintes d'une mélancolie pure et chaste, à côté du libertinage de Guillaume IX se trouve la tendre exaltation de Geoffroy Rudel. Ce sont ces anomalies, ces contradictions apparentes qui ont fait regarder l'amour chevaleresque, par beaucoup d'écrivains, comme une éblouissante fiction qui nous empêche d'apercevoir des vices et des désordres trop réels. Mais, ils auraient pu tout aussi bien, ce me semble, mettre la fiction du côté des vices, et la réalité du côté des vertus. Je plains notre pauvre humanité, toujours moins disposée à croire le bien que le mal ; car, certainement, si les troubadours sont sincères pour ce qui regarde leur manière de vivre, il faut qu'ils le soient aussi dans leurs sentiments poétiques, exaltés ; si l'on n'admet pas, au contraire, leur enthousiasme chevaleresque, pourquoi donc ajouter tant de foi à ce qu'ils disent de leur vie privée ? Il est impossible d'échapper à ce dilemme.

Or, j'ai constaté plus haut le respect profond et inviolable que les troubadours ont pour la vérité ; le mensonge, ai-je dit, semble incompatible avec leur nature intellectuelle. Partant de cette observation, j'arrive à cette conclusion bien simple, que les mœurs chevaleresques avaient une sorte d'indulgence pour l'amour physique ; indulgence qui ne nuisait en rien à leur caractère pur, mystique, puisque ces penchants matériels se trouvaient nettement distincts et tout à fait en dehors de leur domaine. Le judicieux Sainte-Palaye a fort bien compris cette différence, tout en admettant l'amour idéalisé dans sa plus grande exaltation : « Cet amour, dit-il, aussi indulgent que la religion de ce temps-là, se prêtait et s'accommodait à d'autres passions moins pures et moins honnêtes [1]. »

[1] Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, etc.*, Ier Mémoire.

Je distingue donc chez les troubadours et les chevaliers deux sortes d'amour, si j'ose m'exprimer ainsi ; et il me sera facile de déterminer leur sphère particulière. Un de ces poëtes, Deudes de Prades, avoue que, bien qu'il soit amoureux de sa dame, il est encore aimé d'une pucelle : et l'on sait que ce nom s'appliquait à toutes les femmes d'un état médiocre. Parlant ensuite fort librement de sa manière d'agir, il nous apprend que la galanterie est pour les dames, la familiarité pour les bourgeoises ; quand il trouve, dit-il, une fille de mœurs légères, il s'en amuse, et son amour ainsi partagé n'en est pas discourtois [1]. Est-ce là une profanation des sentiments chevaleresques? Nullement. J'y vois le mérite d'avoir séparé dans la vie humaine l'esprit de la matière, le sentiment de la sensation. Et pouvait-on exiger, d'hommes vivant sous un pareil climat, une chasteté absolue? Le mérite que j'attribue aux troubadours ne semble-t-il pas bien digne d'admiration, lorsque nous voyons notre XIXe siècle, si avancé dans le progrès intellectuel, s'apercevoir à peine de cette distinction fondamentale? Mais, je le répète, je ne considère tout ceci que sous le point de vue historique et philosophique, et ce que je dis est essentiellement nécessaire pour bien comprendre la poésie provençale.

Quant au libertinage que l'on a tant de fois reproché à ces poëtes, je n'aurai que peu de chose à dire pour les en disculper complétement. On ne trouve cette corruption de mœurs que dans deux classes de la société ; la plus élevée, celle des souverains, des hauts seigneurs de la contrée ; et la plus infime, celle des jongleurs et des ménétriers. Le genre de vie de ces derniers, comme nous le verrons plus loin, était généralement regardé comme infâme et méprisable ; et quant aux seigneurs, tels que le comte de Poitiers, le prince d'Orange, etc., leurs vices et leurs désordres semblent avoir une explication toute naturelle. N'étaient-ce pas là les des-

[1] Deudes de Prades, Millot, t. III, p. 398.

cendants des patriciens romains, des rois barbares, célèbres dans l'histoire par leurs mœurs horriblement corrompues? L'amour chanté par de telles voix n'est rien moins que chevaleresque ; il se revêt du cynisme et de la grossièreté qui semblaient profondément empreints à toute cette caste : lisez les chansons de Rambaud d'Orange, de Guillaume IX, du comte de Foix. — Aussi était-ce un déshonneur pour une femme d'avoir quelque commerce avec un de ces seigneurs ; nous en avons des exemples dans les poésies d'Azalaïs de Porcairagues et de la comtesse de Die. La belle Louve de Penautier, qui se joua si cruellement de l'amour de Vidal, n'avait d'autre but que de cacher ses intrigues avec le comte Roger Bernard de Foix ; car, dit l'historien, « on tenait pour perdue toute femme qui faisait son amant d'un haut baron [1]. »

Les chevaliers, qui formaient une classe intermédiaire, mais la principale classe de la société, avaient des mœurs bien différentes, des mœurs d'une pureté presque irréprochable. Ainsi, quant aux troubadours, aux véritables troubadours, les reproches absurdes dont quelques historiens les ont accablés tombent d'eux-mêmes devant les observations que je viens de présenter. « Le véritable amour, dit Bertrand Carbonel, éteint la convoitise, donne aux plus faux un cœur loyal et courtois, dégoûte les fous de leur folie [2]... » Un autre poëte nous peint ce sentiment « plaisant constamment à Dieu et au monde, *fruit, fleur et graine de vrai mérite,* sans lequel nul homme ne peut valoir [3]. » Un troisième nous donne la théorie suivante : « Procéder frauduleusement en amour, c'est n'être pas amoureux. Vous n'aimez point, vous ne devez point être aimés, vous qui de-

[1] « Que lai tenian per morta tota domna que fassa son drut d'aut baro. » Raimond de Miravals, Raynouard, t. V, p. 384.

[2] Millot, t. II, p. 432.

[3] Giraut Riquier. — *Voy.* pour toutes ces citations Millot ou Raynouard.

mandez à celle dont votre cœur est épris des choses que la vertu condamne. Quelque ardeur qui vous tourmente, vous ne devez rien vouloir contre l'honneur de votre dame. Amour n'est qu'une même volonté avec l'objet aimé, pour tout ce qui peut augmenter sa gloire. Qui cherche autre chose dément le nom d'amour [1]. » — On croirait entendre saint Paul ou saint Augustin.

Un trait caractéristique de l'amour chevaleresque, c'est son incompatibilité avec le mariage. Ce thème nous est développé dans un tenson de Gui d'Uisel. Ce troubadour, fort embarrassé de la proposition que lui a faite sa dame de l'épouser, consulte son cousin Élias, et lui parle ainsi : « J'estime par-dessus toutes choses ce qui fait devenir meilleur, et je méprise tout ce qui fait empirer. Pour sa dame on s'efforce d'acquérir de jour en jour plus de mérite ; pour son épouse on se néglige, on perd le mérite qu'on a. Je ne fais donc point d'injure à ma dame en ne souhaitant point de l'avoir pour épouse ; c'est au contraire une preuve du respect et de l'amour extrême que je lui porte. La fidélité d'un amant est bien plus honorable : la honte attachée à l'inconstance l'empêche de prendre une maîtresse, tandis que les règles de la galanterie et de l'honneur lui défendent les procédés indignes ou indécents [2]. »

Mais si la vie conjugale, c'est-à-dire la vie positive et commune, excitait tant d'horreur, tant de répugnance de la part de nos troubadours, les simples liens du sentiment étaient regardés comme sacrés, comme indissolubles : c'était un véritable mariage moral. Ainsi, l'on considérait comme une *œuvre déshonnête*, comme une sorte de bigamie, d'avoir deux dames à la fois [3] ; ainsi l'on se faisait dégager par un prêtre des serments d'amour que l'on pouvait avoir

[1] Guill. de Montagnagout.
[2] Millot, t. III, p. 1 et suiv.
[3] Chanson de Bernard Marti, le peintre.

faits. Pierre de Barjac, avant de quitter sa dame, lui dit : « *Si nos serments mutuels s'opposent à un divorce nécessaire, adressons-nous à un prêtre : vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne ; et nous pourrons ainsi loyalement former de nouvelles amours* [1]. » Ceci dépasse, je crois, tout ce que l'on peut imaginer sur les temps chevaleresques.

Nous avons maintes fois constaté une véritable analogie entre l'amour et la religion. Nous pourrons aller jusqu'à considérer avec beaucoup de vraisemblance ce sentiment lui-même, dans sa manifestation extérieure, comme un système religieux. M. Ampère, qui a le premier développé cette idée, nous a fait voir l'amour chevaleresque ayant ses sectateurs, ses dogmes, sa morale, et pour que rien n'y manquât, ses dissidents et ses hérétiques [2]. En effet, nous voyons ce caractère extrêmement prononcé dans les conceptions troubadouresques. Quant aux hérésies, elles n'existent que chez les jongleurs de la plus basse classe, ou bien encore chez quelques poëtes, que la déception, ou le chagrin de n'avoir pas été écoutés, ont conduit jusqu'au désespoir. Car ce n'est qu'au désespoir que l'on peut attribuer ces injures, ces blasphèmes étranges contre le sexe, que nous trouvons parfois dans les poésies de nos meilleurs troubadours.

L'amour et la religion formaient deux puissances distinctes, souvent en opposition l'une avec l'autre, comme on le voit à l'occasion des croisades. Dans ces entreprises que Dieu lui-même semblait imposer aux peuples (Diex li volt !), un sentiment non moins exalté, non moins sacré peut-être, élevait sa voix irrésistible dans le cœur de nos preux. Peyrols engage un long dialogue avec l'Amour personnifié, pour savoir s'il ira ou s'il n'ira pas à la terre sainte. Un autre poëte [3], dans un envoi, s'écrie : « O vous ! pour qui je fais

[1] Millot, t. I, p. 119.

[2] Ampère, *De la chevalerie au moyen âge*, § Sentiments chevaleresques.

[3] Rambaud de Vaqueiras.

des airs et des paroles, *Bel-cavalier* (c'était le pseudonyme sous lequel il chantait sa dame), je ne sais s'il me faut, pour vous, prendre ou quitter la croix. Quand je vous vois, vous me semblez si belle ! et je suis si affligé quand je ne vous vois pas ! » Cette pensée, dans d'autres poésies, est poussée à l'extrême. Ainsi dans un *tenson*, où Granet exhorte Bertrand d'Alamanon à partir pour aller en Palestine combattre l'antechrist, Bertrand lui répond fort sérieusement, que bien au contraire il appelle l'antechrist à son secours pour fléchir le cœur de sa belle. « Tout est légitime pour sauver ma vie, ajoute-t-il; je meurs pour la plus aimable des femmes, et si je pèche en me jetant entre les bras de l'antechrist, Dieu me le doit pardonner [1]. »

Après avoir étudié ce culte de l'amour dans toutes ses expressions, après avoir présenté ce sentiment dans son caractère intime et dans ses rapports extérieurs avec la société, il me reste à examiner ce qu'était à cette époque la religion elle-même. Ceci complétera le tableau que j'avais à faire des mœurs chevaleresques.

Il existe à la bibliothèque du roi, à Paris, un vieux manuscrit du moyen âge, renfermant l'oraison dominicale, magnifiquement enrichie de vignettes coloriées et de gracieuses arabesques. Mais l'artiste, qui a copié ces arabesques de quelque livre arabe, ne s'est pas aperçu qu'elles reproduisaient exactement des versets du Coran : et d'ailleurs cette prière chrétienne, au milieu de ces enluminures moresques, forme l'ensemble le plus bizarre.

Or, telle est la religion des troubadours ; — les croyances évangéliques avec l'anthropomorphisme ; le rationalisme chrétien coloré par l'imagination orientale; en un mot, le Christ dans le paradis de Mahomet. C'est une religion hybride, toute chargée de superstitions et de puérilités ; et la plupart des poésies troubadouresques nous l'offrent dans ce

[1] Millot, t. II, p. 133.

bizarre accoutrement. Encore n'est-ce que par cas fortuit que la dévotion tient quelque place dans cette littérature : lorsqu'il fallait faire entrer dans les complaintes un tableau de la vie future, c'était presque toujours un tableau de fantaisie.

Écoutons les troubadours eux-mêmes. Guillaume de Berguedan fait l'oraison funèbre du marquis de Mataplane : « Dieu, dit-il, vous a mis dans la meilleure place de son paradis, près du roi de France et de Roland. Mes jongleurs de Ripoles et de Sabara y sont de même, avec les plus belles dames, sur un tapis couvert de fleurs. » — Deudes de Prades, pleurant la mort de Brunet, s'écrie : «.... Il chantait si bien que les rossignols se taisaient d'admiration pour l'entendre. Aussi Dieu l'a-t-il pris pour son usage. Je prie Dieu de le placer à sa droite. *Si la Vierge aime les gens courtois, qu'elle prenne celui-là.* » — Dans un de ses *sirventes,* Pierre d'Auvergne engage singulièrement les chevaliers à partir pour la terre sainte : « Faisons, dit-il, ce que Dieu nous ordonne de faire pour la croisade ; celui qui mourra pourra dire à Dieu : Si tu es mort pour moi, ne suis-je pas mort pour toi ? » — C'est à peu près dans la même idée que Pierre Cardinal avait composé un plaidoyer qu'il se proposait de présenter à Dieu au jour du jugement, en cas que Dieu eût voulu le damner. — De son côté, Barthélemi Zorgi suppose que le jeune Conradin, fils de l'empereur Conrad, est allé directement en paradis, et il est persuadé que « ceux qui jouissent des joies incorruptibles doivent avoir trois fois plus de plaisir depuis qu'ils ont si bonne compagnie. » — Enfin, ce qui met le comble à ces folies, c'est l'éloge que Boniface Calvo fait de sa maîtresse, en disant que « si Dieu voulait aimer une dame de ce bas-monde, il aurait de quoi se satisfaire dans celle-là. » Voilà certes l'idée la plus étrange que nous ayons rencontrée. Il est fort difficile de reconnaître la religion chrétienne affublée ainsi d'attributs mythologiques et toute parsemée d'arabesques orientales.

D'après tout cela il ne sera pas difficile d'expliquer la galanterie singulière que plusieurs troubadours avaient vouée à la mère du Christ. C'étaient, pour la plupart, des moines ou des évêques devenus poëtes, et qui, n'osant adopter sans réserve les sentiments chevaleresques, se contentaient de tourner leur encens mondain vers le ciel, en chantant la Vierge d'un amour profane. Après Foulques de Lunel et Lanfranc Cigala, on vit le franciscain de Fossan s'enflammer à son tour de cette passion à la fois sacrilége et ridicule. Croirait-on bien que c'est de la Vierge qu'il parle lorsqu'il dit : « Je suis devant elle à genoux, les mains jointes, comme son très-humble esclave, plein d'ardeur dans l'attente de ses regards amoureux, et d'admiration dans la contemplation de son beau corps et de ses agréables manières [1] » ?

Quelles réflexions ajouter à cela? Ces étranges conceptions semblent être le revers du magnifique tableau que nous avons présenté de l'amour troubadouresque. Autant ce dernier sentiment nous a paru grand, noble, sublime, autant le sentiment religieux se montre obscurci par la fable et la superstition. On dirait que l'éclat de l'un empêche l'autre de se produire avec son caractère propre, avec ses couleurs réelles. Les troubadours, en effet, n'aperçoivent les vérités chrétiennes qu'à travers les passions sentimentales et l'enthousiasme chevaleresque, qui forment l'atmosphère de leur existence.

J'ai présenté dans ce chapitre l'histoire de la vie intellectuelle aux XIe et XIIe siècles, ou, si l'on veut, l'esprit de la poésie provençale. On a vu que les principales autorités dont je me suis servi ont été celles des troubadours eux-mêmes : il sera facile de vérifier mes citations dans les recueils de Raynouard et de l'abbé Millot.

[1] Millot, t. II, p. 224.

CHAPITRE III.

POÉTIQUE ET VERSIFICATION.

Caractère général de la poétique. — Genres de littérature. — De l'épopée provençale. — Prosodie et mélopée. — Construction et mécanisme du vers. — De la rime.

La poétique forme en quelque sorte une science intermédiaire entre la linguistique et la poésie : elle examine comment les pensées et les sentiments se manifestent dans le langage.

L'ensemble de la poétique provençale est empreint de ce caractère de jeunesse et de naïveté que nous remarquons dans toutes les sphères de cette civilisation. Les mœurs, les sentiments, les institutions, et surtout la langue et la poésie, tout nous représente l'état de la nature au lever de l'aurore : les brumes de cette longue nuit de la barbarie ne sont pas encore entièrement dissipées, et un demi-jour mystérieux plane sur l'enfance de la société nouvelle. C'est cette physionomie générale que j'ai dépeinte dans l'examen du langage. Le mécanisme, la contexture intime de la langue d'oc reproduit absolument les mêmes traits que sa poétique : c'est le cachet d'un premier âge de l'humanité, mais c'est aussi celui d'un âge d'or.

Un usage, par exemple, que nous ne retrouvons que chez les peuples primitifs, ignorant même les arts de l'écriture,

est l'usage des symboles, des devises, de la langue des fleurs. L'emblème est une sorte de métaphore réalisée, et comme tel la suite nécessaire d'une époque de poésie : c'est un de ces charmants enfantillages qui caractérisent le premier développement de l'humanité. Aussi ne peut-on voir dans tout ce symbolisme qu'une nouvelle expression de l'esprit troubadouresque, qu'une autre forme de la poétique.

Les devises et les couleurs distinguaient les écussons de nos preux. Ainsi le vert de l'épine blanche, liée de rubans incarnats, annonçait l'espérance en amour; le rouge mêlé au violet, le trouble et le désespoir; tandis que le gris roussâtre indiquait un chevalier éloigné de l'amour par la guerre [1]. C'était presque un devoir d'honneur pour tout chevalier de *porter les couleurs* de sa belle : c'était montrer aussi qu'il était fier de la reconnaître pour sa dame, et qu'il soutiendrait la prééminence de sa beauté contre tout loyal adversaire. Souvent les dames donnaient elles-mêmes à leurs *servants d'amour*, des *joyaux*, des *faveurs*, qui devaient les faire reconnaître dans les tournois et dans la mêlée. Cependant, si quelque chagrin, quelque déception venait attrister un chevalier, il couvrait son écu d'une housse *plus fine que fleurs de lis*, et, baissant la visière de son casque, il allait redressant les torts et délivrant les belles opprimées : c'était alors le chevalier *du silence*, le chevalier *de l'écu blanc*, ou bien *le chevalier noir*.

Les fleurs aussi étaient employées comme emblèmes [2]. Une dame à qui un chevalier avait demandé l'honneur de la servir, répondait *j'y penserai* en se parant d'une couronne de marguerites. Les roses blanches signifiaient *je vous aime*, mais la fleur de dents-de-lion indiquait un cœur déjà donné. Un chapel formé de fleurs de cerisiers et de giroflées de

[1] De Roquefort-Flaméricourt, *Essai sur l'état de la poésie française aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, chap. III.

[2] Voy. *État de la poésie française, etc.*, loco cit.

Mahon, avait alors la même signification que cette jolie petite fleur bleue de nos prairies, que les savants ont eu la malencontreuse idée de nommer *myosotis scorpioides*.

Il y a un charme ineffable dans ces mystères qui enveloppent le berceau de toute société. On dirait que l'intelligence humaine, encore faible et timide, encore peu sûre d'elle-même, craint de s'exprimer avec précision et netteté; on dirait qu'elle cherche à s'appuyer sur les objets de la nature extérieure par le moyen de la métaphore et de l'allégorie. C'est ce même caractère que nous retrouvons dans toute la poétique.

Nous avons déjà vu, dans la première partie de cet ouvrage, le caractère et les principales qualités de la langue provençale; nous avons admiré son harmonie, sa grâce, sa délicatesse, son instinct poétique, et par-dessus tout cela sa pauvreté. La poésie est presque indispensable à une langue pauvre. Une pensée qui ne trouve point son expression propre cherche une figure, une fiction : le sentiment parle à la raison, et la vive imagination du peuple méridional peut dès lors se développer dans tout son éclat, dans toute sa splendeur. Bien éloigné de ces langues vieillies que la logique et l'érudition ont desséchées, libre de cette phraséologie compacte, de ces combinaisons de formes et de radicaux, l'idiome provençal se montre, dans sa fraîcheur et sa simplicité, comme une belle fleur qui vient d'éclore. C'est le propre d'une langue philosophique d'avoir un mot pour chaque idée, pour chaque nuance d'idée; mais cette précision tue le sentiment poétique. Aussi, ce sentiment ou pour mieux dire cet instinct est-il bien rare chez nous, avec notre civilisation sans cesse retouchée et perfectionnée. Dès que la poésie forme une langue à part, dès qu'on est obligé de la séparer du monde pour en former un *langage des dieux*, dès lors il n'y a plus de poésie.

La langue des troubadours a bien mieux que l'élégance de l'élocution et du style, bien mieux que ce luxe d'érudi-

tion et cette froide profusion de prétendus synonymes, bien mieux enfin que toute cette richesse au milieu de laquelle, comme ce roi de la fable, nous mourons de faim. N'a-t-elle pas la flexibilité, l'harmonie, et surtout la grâce, *plus belle encor que la beauté?* Et puis n'a-t-elle pas cette accentuation qui donne à la parole tant d'énergie ou tant de douceur? C'est une poésie et une musique de tous les instants, qui embrassent la vie tout entière. Dans une langue comme celle-là, l'âme du poëte passe sans effort, sans contrainte ; elle s'exprime avec pleine liberté, et communique à ceux qui l'écoutent les sentiments qui l'animent elle-même. Prêtez l'oreille aux couplets de cette *pastourelle* qu'un troubadour chante là-bas sous la feuillée ; les sons mélancoliques de la viole semblent moins soutenir sa voix que chanter avec lui. C'est une mélodie pure et divine, d'un charme inexprimable, cela vous porte au cœur, cela vous enlève : on comprend l'enthousiasme poétique de tout un siècle, on se sent presque ému de l'exaltation chevaleresque. Aussi, cette musique délicieuse charme les vieillards, séduit les femmes, enivre les jeunes gens, et ses accords, qui retentissent chez tous les peuples, font vibrer partout l'amour du beau et du vrai.

Ce qui caractérise encore la poétique provençale, c'est la délicatesse de l'expression. Cette douce sensibilité de l'âme que nous avons vue se manifester dans les sentiments et les mœurs, jette aussi son reflet sur l'élément matériel du langage. Rien n'est plus naïf, plus chaste que la poésie des troubadours.

A ce mot, j'entends tous les contempteurs de cette civilisation se récrier, en accusant mes opinions d'être absurdes, ridicules, ou tout au moins exagérées. Comment en effet parler de naïveté en présence des chansons obscènes du comte de Poitiers, de chasteté lorsqu'on voit tout ce que nous ont fourni les jongleurs? Et puis les chevaliers eux-mêmes, les véritables troubadours n'ont-ils pas de ces traits,

de ces expressions qu'aujourd'hui nous oserions à peine transcrire? Mais j'ai déjà fait remarquer que ni la classe des souverains, ni la classe des jongleurs ne peuvent être assimilées à celle des troubadours : leur caractère, leur genre de vie s'y opposent absolument. Quant à ces troubadours, il me sera facile d'excuser les innocentes incartades que l'on semble remarquer dans leurs écrits, en rappelant que la naïveté de cette langue est le résultat naturel de sa première jeunesse, de son inexpérience. C'est une jeune vierge qui, dans sa candeur et sa simplicité, ignore les artifices de la coquetterie ou néglige de s'en parer.

Nous ne pouvons plus aujourd'hui concevoir cette pureté de sentiments, habitués que nous sommes à nôtre langage modeste et soigneusement voilé. Si les troubadours sont vicieux, si leurs mœurs ne sont pas irréprochables, il ne faut pas se donner grand'peine pour le découvrir : eux-mêmes nous l'apprennent sans détour. Dans notre siècle au contraire, nous sommes honteux de nos vices, nous les cachons sous le masque de l'hypocrisie, et notre plume semble une merveille d'innocence et de chasteté. Nous sommes plus prudes, plus pudibonds, mais non meilleurs : c'est le progrès de la civilisation. Tout langage philosophique est modeste ; mais ce sont précisément les peuples les plus corrompus chez lesquels on rencontre ce langage philosophique, et partant cette modestie. « Quand on a perdu la réalité de la pudeur, disait Bourdaloue, on en affiche avec plus d'éclat les dehors et les apparences. » Mais ai-je besoin de cette autorité ? Les faits ne se présentent-ils pas d'eux-mêmes? Ne jugeons pas les troubadours d'après les idées et le caractère de notre siècle : ils en forment la contre-partie la plus exacte. Chez eux la vertu ne croyait pas devoir s'exprimer avec les circonlocutions de la pruderie ; tout ce qui était naturel et vrai paraissait sans voile, dans sa noble et pudique nudité. Chez nous, la susceptibilité a fait un sensible progrès ; on s'effarouche plutôt de l'apparence que du vice lui-même, et

si la vérité s'avisait un jour de sortir toute nue de son puits, elle risquerait fort de passer pour une courtisane.

Mais pourquoi tant reprocher aux Provençaux les erreurs qu'eux-mêmes nous avouent si ingénument? Y a-t-il quelque anomalie à ce qu'ils se soient laissés aller parfois aux faiblesses humaines? Le climat, leurs mœurs, leur nature ardente, tout les y engageait; et ne faut-il pas admirer d'autant plus leur chasteté habituelle et la délicatesse de leurs sentiments? On peut certes fermer les yeux sur quelques exceptions presque inévitables dans notre nature, lorsqu'on voit cette générosité, cette bravoure, cette noblesse de caractère, ce culte de la femme, expression de l'amour intellectuel, et tout l'ensemble des idées chevaleresques. En un mot, les troubadours eurent les défauts de leurs qualités; et l'on pourrait fort bien leur appliquer cette touchante parole du Christ: « Il doit leur être beaucoup pardonné, parce qu'ils ont beaucoup aimé. »

Revenons maintenant à la délicatesse de la poétique provençale, délicatesse qui se trouve être la preuve la plus frappante de la pureté de sentiments que j'ai attribuée aux troubadours. Connaissez-vous quelque chose de plus tendre, de plus gracieux que ces vers d'Arnaud de Marveil? « Mon cœur me la représente comme dans un miroir, et j'ai le bonheur de l'y contempler. Tout vient me la peindre; la fraîcheur de l'air, l'émail des prés, le coloris des fleurs, en me retraçant quelques-uns de ses attraits m'invitent sans cesse à la chanter. Grâce aux exagérations des troubadours, je puis la louer autant qu'elle en est digne, je puis dire impunément qu'elle est la plus belle dame de l'univers : s'ils n'avaient pas prodigué cent fois cet éloge à qui ne le méritait point, je n'oserais l'appliquer à celle que j'aime : ce serait la nommer. » Citons encore le naïf et joli couplet que Bertrand d'Alamanon intitule *demi-chanson;* c'est vraiment un petit chef-d'œuvre de gentillesse : « On veut savoir pourquoi je fais une demi-chanson : c'est que je n'ai qu'un

demi-sujet à chanter. Il n'y a d'amour que de ma part, la dame que j'aime ne peut m'aimer ; mais au défaut des *oui* qu'elle me refuse, je prendrai les *non* qu'elle me prodigue. Espérer auprès d'elle vaut mieux qu'être heureux avec toute autre : et ne pouvant résister à l'empire de l'amour, je ne sais de moyen pour soulager mes douleurs, que de penser qu'un jour peut-être elle m'aimera. »

Nous ne voyons dans tout ceci que la pure délicatesse, la sagacité du sentiment ; jamais ces poésies ne nous présentent cette sagacité de l'esprit que l'on appelle la finesse, et qu'en français l'on désigne par le terme particulier de *spirituel*. C'est dans ce caractère que se trouve la différence la plus radicale entre la poésie provençale et la poésie française. Marot et la Fontaine sont peut-être les deux poëtes de notre littérature qui ont le mieux continué l'esprit troubadouresque ; mais, ce qui constitue d'ailleurs leur génie propre, c'est qu'il y a chez eux autant d'esprit que de sensibilité, autant de finesse que de délicatesse.

Avant de passer à l'examen des diverses formes, des divers genres de littérature provençale, voyons comment les troubadours poétisaient, quel était leur mode de composition, ou plutôt d'improvisation : car les troubadours, comme l'indique leur nom et comme nous pourrons plus tard nous en convaincre, étaient proprement des improvisateurs.

« On naît poëte, on devient orateur, » a dit Quintilien : or, en Provence tout le monde naît poëte, et poëte improvisateur. Il en était ainsi au XIe siècle, il en est encore de même aujourd'hui ; la poésie croît là comme la fleur des champs, sans soins, sans culture. Surtout à cette brillante époque de rénovation, c'était un enthousiasme général qui s'était répandu dans toutes les classes de la société. Chacun faisait des vers, et cela sans avoir besoin d'étudier les règles de l'*art poétique* : ces règles étaient innées dans tous les esprits ; c'était une harmonie instinctive qu'aujourd'hui il nous est à peine donné de comprendre. Le vent, comme on

dit, était à la poésie, et les troubadours versifiaient parce qu'ils étaient hommes et qu'ils sentaient. Aussi parlaient-ils d'abondance, avec une tendre et naïve expansion ; leur cœur plein de poésie et d'amour avait besoin de répandre au dehors, de communiquer à d'autres l'ardeur qui l'animait. — Enfin, pour mieux caractériser cet instinct poétique, j'aurai recours à un exemple, peut-être un peu trivial, mais qui exprimera bien ma pensée. Rappelons-nous ce personnage d'une de nos meilleures comédies françaises, lequel avait fait toute sa vie de la prose sans s'en douter : eh bien ! c'est ainsi que les troubadours faisaient des vers, sans le savoir, presque sans s'en douter.

Dans ces improvisations si faciles, ou plutôt si naturelles aux *trouveurs*, on remarque beaucoup d'imagination, beaucoup de sentiment, mais, il faut bien le dire, peu d'idées. On voit en lisant ces poésies que l'esprit de cette société n'est encore qu'à la première période de son développement; aussi n'y trouve-t-on point de ces belles et grandes pensées, de ces vastes conceptions que l'on ne rencontre que dans une civilisation plus avancée : les troubadours sont, en général, peu sortis du genre de l'*ode*, et c'est un trait caractéristique de leur intelligence.

Les formes de la poésie diffèrent chez tous les peuples suivant leurs mœurs et leurs usages : il serait même possible de connaître par là l'essence même d'une civilisation. Ainsi, les Hébreux n'ont que des hymnes, des élégies, et quelques poëmes moraux ou didactiques ; les Grecs présentent dans leur littérature les formes multiples et variées de leur génie ; les Romains, faibles imitateurs des Grecs, n'ont d'original que la satire, née en quelque sorte spontanément de la corruption des mœurs ; enfin les Arabes dans leurs odes, et les Germains dans leurs épopées, se reflètent encore en entier, avec leur esprit et leur caractère. Il en est de même chez les Provençaux : d'après tout ce que j'ai dit de leurs sentiments et de leurs mœurs, il est facile de conclure quelle devait

être la forme de leur poétique. Ce sont des chants courts et précis, expression de la fougue chevaleresque, mais presque dénués de profondeur. Chez eux tout est à fleur d'âme, comme dit M. Villemain, et c'est dans la rime, dans le mètre, dans l'arrangement des beautés du style que gît la variété, plus que dans les pensées ou les conceptions. Jamais l'esprit troubadouresque n'aurait pu engendrer d'épopée.

Cette dernière assertion, qui semble si juste et si vraisemblable au point de vue où nous nous sommes placés, a été de nos jours le sujet de bien des controverses. Après avoir négligé pendant plusieurs siècles l'étude de la littérature et de la civilisation provençales, on s'y est jeté tout d'un coup avec un enthousiasme, ou plutôt avec un engouement qui ne pouvait manquer de devenir bientôt exclusif. Le premier pas dans cette route fut de considérer la littérature des troubadours comme une littérature complète, et de lui appliquer certaine *loi de périodicité,* qui fait naître, nécessairement et fatalement, la poésie lyrique après la poésie épique. Le second pas fut de vouloir tout faire venir des Provençaux ; et M. Fauriel, le représentant de cette nouvelle école, prétendit prouver, « une fois pour toutes, que les troubadours, qui avaient donné leur poésie lyrique à une partie de l'Europe, lui avaient aussi donné les modèles et les types de l'épopée chevaleresque[1]. »

Mais cette loi de périodicité, principale base de tout ce système, est essentiellement fausse. Il n'est pas vrai que les littératures possèdent toutes les mêmes éléments, les mêmes principes, ni qu'elles suivent toutes une marche semblable dans leur développement. Rappelons-nous seulement que les Romains n'eurent jamais de poésie indigène proprement dite, que leur esprit littéraire se révéla pour la première fois en pleine philosophie ; rappelons-nous que les Arabes n'eu-

[1] Fauriel, *Origine de l'épopée chevaleresque du moyen âge,* Ire leçon, in princ. (Revue des Deux Mondes, 1832, t. VII, 1er article.)

rent jamais d'épopées : et ce phénomène n'est certes pas moins surprenant que pour la Provence. D'ailleurs cette Provence elle-même n'a jamais connu les tragédies, les drames, sans lesquels il n'y a point non plus de littérature complète.

Peut-être ces observations ne paraîtront-elles pas suffisantes pour réfuter toutes les déductions spécieuses, tous les habiles sophismes, au moyen desquels M. Fauriel parvient à faire considérer la poésie épique comme l'expression véritable et complète du génie provençal. Je crois donc indispensable d'examiner attentivement, mais avec précision et rapidité, la nature de l'épopée en général, mise en rapport avec la civilisation et l'esprit des troubadours.

Il me semble que l'on peut diviser les épopées en deux grandes classes : celles qui naissent dans l'enfance des nations, qui sont le produit, ou plutôt le développement des traditions populaires ; et celles qui, dans un état social plus avancé, plus perfectionné, sont engendrées par des génies individuels. Quant aux épopées de la première classe, aux véritables épopées, elles ne peuvent naître que dans la période primitive, *héroïque* d'une nation, sous l'influence des grandes révolutions sociales, dans les luttes de peuple à peuple : c'est la poésie du conquérant, en même temps que ses annales et ses monuments les plus durables. Ainsi prennent naissance le Mahabharat et le Ramayana dans l'Inde, l'Iliade et l'Odyssée dans la Grèce, l'Edda, dont les Niebelungen forment une branche, chez les peuples germaniques. Quant aux épopées de la seconde classe, quoique faites à tête reposée, quoique *écrites,* elles ont encore le plus souvent besoin d'une révolution sociale, d'un grand événement qui puisse inspirer, enflammer le génie créateur qui les élabore : c'est dans de semblables circonstances que l'on voit éclore l'Énéide, la Divine Comédie, la Lusiade, la Jérusalem délivrée, le Paradis perdu.

Voyons maintenant si une épopée, de l'un ou l'autre

genre, eût pu naître et se développer dans la Provence. — Les anciens poëmes, ou plutôt les anciens embryons de poëmes qui se trouvent le plus dans les conditions de l'épopée primitive, comme par exemple les romans du cycle de Charlemagne, sont évidemment d'origine étrangère à la Provence; M. Fauriel lui-même les regarde comme une conséquence de l'invasion germanique. Il serait absurde de supposer que les exploits des conquérants eussent été chantés par les vaincus; et d'ailleurs, tout nous montre la plus grande dissemblance, le plus grand éloignement entre cette prétendue poésie épique de la Provence et la poésie lyrique de nos troubadours. — Pour ce qui est des épopées *littéraires,* qui demandent du génie, il n'y faut point penser. La Provence n'a pas produit un seul poëte de génie, un seul homme de grand talent qui pût dominer son époque; et c'est là précisément ce qui lui a toujours manqué pour se créer une littérature complète et bien organisée. M. Fauriel a beau vouloir établir, par mille hypothèses plus ou moins spécieuses, par mille subterfuges plus ou moins ingénieux, que les troubadours ont aussi composé de belles épopées, aujourd'hui perdues : cela ne s'allie ni avec l'idée que nous nous formons de ces poëtes, ni avec l'esprit des œuvres qu'ils nous ont laissées, et cependant

« Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes. »

Il est donc probable que le génie provençal n'a point produit de poëme épique, de quelque genre que ce soit; et l'on conçoit d'ailleurs aisément qu'il ne pouvait point en produire, que la nature même de ce génie s'y opposait absolument. Quiconque comprend l'esprit troubadouresque comprend aussi que le genre lyrique devait en être l'expression la plus naturelle et la plus complète. Ce genre est le plus essentiellement poétique : c'est le seul où le poëte s'aban-

donne sans but à ses impressions, à ses inspirations, le seul où il fasse de la poésie pour elle-même.

En terminant ces observations rappelons-nous, encore une fois, la distinction importante entre les temps héroïques et les temps chevaleresques, entre les épopées chantées par les rapsodes ou par les bardes, et les compositions des trouvères et des troubadours : l'une et l'autre de ces poésies, dans sa sphère propre, représente parfaitement le peuple et l'époque qui lui ont donné naissance. Plus tard, dans un état de civilisation plus avancée, tout dégénère et se transforme ; on fait des poëmes épiques et des poésies lyriques à tête reposée, dans les monastères, dans les Académies, en attendant que le génie et le goût viennent donner une impulsion et des lois nouvelles à la littérature. C'est ainsi que les moines de la Provence écrivent des légendes, des poëmes de tout genre, de même que l'Académie du *gai savoir* met au jour une foule de petites productions à l'instar des troubadours : mais tout cela n'est plus de la poésie provençale. Oserait-on décorer du titre d'épopées ces longues compositions, laborieusement versifiées dans le silence des cloîtres, d'après des traditions uniquement puisées dans des livres? — Cela ressemblerait (qu'on me passe la comparaison) aux *impromptu faits à loisir* du marquis de Mascarille.

Je n'ai parlé dans tout ceci que de la véritable épopée, non du roman chevaleresque. Ce dernier genre de littérature, que l'on a le tort de confondre souvent avec l'épopée, n'appartient pas non plus, à proprement parler, à la poésie troubadouresque. Il est clair que ces compositions naquirent, presque à la fois, dans toutes les parties des Gaules, vers le milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où la civilisation méridionale et la civilisation septentrionale exercèrent sur la France une action simultanée, harmonique. Aussi le roman tient-il en quelque sorte le milieu entre l'épopée germanique et le conte arabe, tout en puisant ses éléments aux sources indigènes des traditions celtiques.

Avant le XIIIe siècle, la Provence, abstraction faite de sa poésie lyrique, n'a que des contes et des nouvelles, tandis que la France du nord n'a que des chants épiques, des embryons d'épopées. A cette époque les deux contrées entrent en connexion, reçoivent l'influence l'une de l'autre, et de ce contact naît un nouveau genre littéraire, le roman chevaleresque. C'est pour cela que plusieurs poëmes se trouvent presque identiquement dans la langue d'oc et dans la langue d'oil ; c'est pour cela que certains romans des cycles de Charlemagne et de la Table ronde, le roman de Tristan, le roman du Renard, etc., ont été revendiqués, disputés par presque tous les peuples du centre de l'Europe.

Les contes et les nouvelles que nous venons de signaler dans la littérature provençale antérieure au XIIIe siècle, y sont en moins grand nombre que chez les poëtes de la langue d'oil. Nous ne pouvons citer que le conte de Pierre Vidal, celui d'Arnaud de Carcassès, la romance de Barthélemi Zorgi, les deux nouvelles de Raymond Vidal de Besaudun, et plusieurs autres. On trouve dans ces contes l'origine de quelques-uns de ceux de Boccace et de la Fontaine. Les Italiens surtout, qui restèrent longtemps les seuls dépositaires de ces œuvres, les ont souvent imitées ; et il n'est pas étonnant qu'un grand nombre de poésies troubadouresques se soient perdues chez un peuple qui avait quelque intérêt à ne pas être accusé de plagiat.

Ces contes provençaux sont un mélange de fictions orientales, de fables chevaleresques et de métaphysique amoureuse. L'amour de l'allégorie et de l'hyperbole, qui règne dans certaines de ces compositions, semble le résultat direct de l'influence arabe. Ainsi Rambaud de Vaqueiras fait en l'honneur de sa dame un poëme intitulé *lo Carros,* aussi remarquable par l'invention que par le style. On sait que le *carro* est le char sur lequel les Italiens arboraient leur principal étendard. Le poëte représente les plus belles femmes des pays voisins accourant faire la guerre, mais une guerre véri-

table, à Béatrix (sa dame), qui l'emporte sur elles toutes en beauté, et qui finit par les vaincre.

Nous avons aussi de Pierre Vidal une charmante nouvelle, entièrement dans le goût oriental, et pour les images et pour les pensées. — Le poëte raconte comment un jour, chevauchant sur son palefroi, il rencontre un chevalier avec une dame, une damoiselle et un écuyer. Suit la description des quatre personnages. Vidal leur offre l'hospitalité, et comme ils semblent préférer le grand air, « Je les conduisis, dit-il, dans un lieu agréable, loin du château, en un verger fermé d'une palissade de roseaux, sous un beau laurier, près d'une claire fontaine qui roulait ses ondes sur le gravier. Je leur indiquai le chemin, et j'allai me placer sur l'herbe fraîche; la prairie était émaillée de fleurs nouvelles ; le bocage rempli d'oiseaux qui chantaient leurs amours. La damoiselle étendit sur l'herbe un tapis brodé en or fin, représentant des oiseaux, des animaux de toute espèce, des fleurs, et une grande salamandre dans le milieu, du plus beau travail que l'on pût voir. Mille chevaliers auraient pu trouver place sur ce tapis sans se toucher ; et cependant lorsqu'il était plié la damoiselle le portait dans une bourse assez petite. » — Ce trait n'est-il pas exactement d'imagination orientale? On le croirait copié des *Mille et une Nuits*. — Enfin Vidal apprend que ce chevalier est l'Amour, que la dame se nomme Merci, la damoiselle Pudeur, et l'écuyer Loyauté. Cela donne occasion au poëte de s'engager avec ces singuliers personnages dans une longue dissertation de métaphysique amoureuse, couverte du voile allégorique le plus bizarre : nous ne l'y suivrons pas.

Nous avons observé maintes fois qu'il n'existe aucun rapport entre les troubadours et l'antiquité. Il faut donc bien se garder de prendre pour une imitation d'Anacréon, comme on l'a fait souvent, les pièces où l'on voit des hirondelles, des perroquets, chargés de transmettre des paroles et des missives d'amour. La poésie arabe avait aussi la manie d'in-

troduire sur la scène des oiseaux porteurs de messages, des animaux magiques, etc.; et c'est à cette influence que l'on peut attribuer les gracieuses chansons dans le goût de *Rossinhol en son repaire,* de Pierre d'Auvergne, qui est le chef-d'œuvre de ce genre. Toute érudition pourtant n'est pas étrangère aux troubadours ; mais cette érudition ne s'exerce qu'entre eux; ils ne citent que des auteurs connus de tout le monde, et c'est une sorte d'appui qu'ils donnent à leurs paroles. Bernard de Ventadour, par exemple, comme un des meilleurs trouveurs, est souvent invoqué par ceux qui vinrent après lui. Quelquefois les mêmes idées se représentent chez plusieurs poëtes, mais sous d'autres termes, et l'on peut remarquer une foule de ces analogies presque frappantes. Cela semble d'autant plus étrange que le plagiat était sévèrement honni par les mœurs troubadouresques ; les lois même punissaient ce vol des pensées d'autrui, et l'on voit dans Nostradamus qu'un certain Fabre d'Uzès, s'étant approprié les poésies d'Albert de Sisteron après la mort de celui-ci, fut condamné au fouet *selon les lois impériales.*

Si, comme on l'a dit, le conte est à la comédie ce que l'épopée est à la tragédie, nous devons au moins trouver quelques éléments de comédie chez les Provençaux, puisque les contes et les nouvelles y sont en assez grande vogue. En effet, les récits faits par les jongleurs, accompagnés d'action et de gestes, sont déjà des rudiments de l'art théâtral ; les fêtes instituées plus tard par le roi René ne sont que le développement de ces coutumes, de cet esprit ; et ces fêtes, on le sait, étaient de véritables représentations scéniques. Plusieurs auteurs même, entre autres Fontenelle et les frères Parfaict, en écrivant l'histoire du théâtre français, ont vu chez les Provençaux l'origine des mystères et des farces qui se célébrèrent plus tard en France. Ils vont jusqu'à citer plusieurs comédies véritables, telles que l'*Heregia dels Preyres,* composées par des troubadours et représentées par des jongleurs ; mais c'est aller un peu loin ; l'art théâtral, comme

je l'ai dit plus haut, ne pouvait être à cette époque que dans sa première enfance.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les diverses formes de la poésie lyrique, de la vraie poésie provençale. — Les troubadours donnaient primitivement à toutes leurs poésies le nom générique de *vers* [1]; ce fut Giraud de Borneil qui le premier introduisit le nom de *cansos*, signifiant poésie chantée, comme l'ode des Grecs. Les trois genres principaux, ou les plus usités, sont le *tenson*, la *pastourelle* et le *sirvente*. Le tenson (*tensos*) est une sorte de dialogue sur quelque question d'amour ou de chevalerie, fort importante du reste, ou plutôt fort bien prise au sérieux. Cette pièce s'appelle *tournoiement* (*torneiamens*) lorsqu'il y a plusieurs interlocuteurs en scène : en général on l'appelle *jeux partis* (*jocx partitz*), c'est-à-dire jeu partagé. Il est facile de voir dans ces tensons, peut-être venus des Arabes, une image des tournois chevaleresques ; et les cours d'amour en furent sans doute le développement : ordinairement à la fin de la discussion, les troubadours nommaient les dames qui devaient former un tribunal d'arbitrage pour décider la question proposée.

Les sirventes (*sirventes*) sont des satires âpres et mordantes, pleines d'une énergie qui semble peu ordinaire à la poésie provençale ; c'est aussi le seul genre où l'amour ne domine pas exclusivement. Générales ou personnelles, ces critiques n'épargnent ni châtelains ni rois, ni prêtres ni papes ; mais, quoi qu'en disent MM. Capefigue et Ginguené, on ne trouve dans aucun sirvente quelque document historique bien intéressant : la plupart même, lorsqu'ils ne jugent pas les faits avec des vues de partis, montrent une grande ignorance de l'histoire. Ce qu'ils ont de mieux, ce sont des traits curieux sur les mœurs de ce temps, sur ses usages et sur ses folies.

[1] Et en aquel tems non apellava hom canson, mas tot quant hom cantava eron vers. *Vie de Marcabrus*, Rayn., t. V, p. 251.

La pastourelle (*pastoreta* ou *pastorella*), simple et sans art, semble une imitation des églogues de Théocrite et de Virgile. Son défaut est d'être un peu monotone, et cela parce que chaque pastourelle répète les mêmes idées, le même rhythme, et souvent les mêmes expressions. C'est toujours un seigneur ou un berger qui rencontre quelque bergère gardant son troupeau ; cette bergère se trouve être l'objet de douces séductions, auxquelles elle résiste parce qu'elle pense à son ami, mais auxquelles parfois elle succombe : ces deux conclusions seulement au choix du poëte.

Outre les pastourelles, les sirventes et les tensons, les troubadours ont une multitude de formes poétiques, aussi variées que l'est chez eux le mécanisme du vers. Parmi tous ces genres je citerai particulièrement : la chanson provençale (*cansos*); le sonnet (*sonet*), qui n'a qu'un rapport de nom avec le sonnet italien ; le discort (*descort*), dont on attribue l'invention à Garins d'Apcher [1], et qui contient des vers de toute mesure ; la ballade (*balada*) et la ronde (*redonda*), qui servent à accompagner la danse; enfin, la complainte (*planh*), l'aubade (*alba*), la sérénade (*serena*), la rotruenge, la sixtine, et une foule d'autres formes plus ou moins compliquées [2].

Toutes ces poésies, sans exception, étaient destinées à être chantées, et c'est là que se trouve la source de leur harmonie. Il est à peu près certain que dans l'origine de l'humanité le chant a donné naissance à la poésie; et la Provence, berceau d'une société nouvelle, devait aussi nous présenter la prosodie intimement unie à la musique. Ce caractère s'y rencontre si profondément tracé, que l'on ne saurait concevoir le chant distinct du vers, ni celui-ci distinct du chant :

[1] .... E fetz lo premier descort que anc fos fais. *Vie de Garins d'Apcher*, Rayn., t. V, p. 155.

[2] *Voy.*, pour compléter cette étude : Ginguené, *Hist. littér. d'Italie : Poétique des troubadours.* — Mandet, *Hist. de la langue romane*, p. 201 à 250. — Diez, *Poésie des troubadours*, traduct. de de Roisin, p. 107 à 122. — Etc.

il est impossible de considérer l'un sans l'autre. N'avons-nous pas vu déjà que la langue elle-même était une musique continuelle? Aussi l'art de *trouver* fut-il primitivement le même que celui de chanter. Les troubadours étaient jongleurs, ils disaient leurs propres poésies en s'accompagnant de la guitare ou de la harpe : plus tard ces deux fonctions furent distinctes.

Malheureusement, il ne nous reste presque pas de documents sur la musique légère et populaire de cette époque : tous les auteurs contemporains, et même ceux de beaucoup postérieurs, ne nous parlent que des révolutions, des transformations opérées dans la musique d'église. Toutefois, il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le pense de se former une idée de cet art chez les poëtes provençaux des XIe et XIIe siècles. La musique n'a-t-elle pas sa manifestation instinctive, spontanée, populaire, semblable à la manifestation instinctive de la parole, avec laquelle elle se lie intimement, avec laquelle même elle semble primitivement se confondre? On conçoit que, dans cet état d'enfance, la musique ne peut être qu'une mélodie vague, une expression plus vive donnée au langage, un simple mode d'accentuation pour la poésie. C'est à peu près avec ce caractère que se montre le même art chez les anciens Grecs ; et l'on sait que ce peuple éminemment sensible, éminemment artiste, ne posséda, pendant plus de neuf cents ans, qu'une échelle de quatre sons.

Mais, c'est que dans la poésie des troubadours, comme dans la poésie lyrique des Grecs, le rhythme était l'unique base du chant ; et que le sentiment de ce rhythme absorbait à la fois le sentiment de la mélodie et celui de la mesure musicale. Il en est tout autrement pour notre chant actuel, où la mesure et la mélodie dominent presque à l'exclusion de tout rhythme : c'est précisément là ce qui nous empêche de nous faire une idée bien juste et bien déterminée de ce qu'était la musique chez les troubadours.

Quant aux instruments en usage pour cette musique, nous avons une pièce de Giraud de Calanson qui nous les énu-

mère en donnant des leçons à un jongleur. Les principaux d'entre eux sont : la harpe, variant de six à vingt-cinq cordes, montées sur un delta : c'est l'instrument le plus estimé et le plus en usage ; la guitare ou guiterne, venue probablement des Arabes comme son étymologie *cithara, citharina ;* la citole, instrument à cordes dont le son devait être fort doux puisqu'il existait un proverbe : *plus doux que sons de citole ;* la viole, montée de quatre, cinq ou six cordes, laquelle s'appelait rote quand il ne fallait point d'archet pour en jouer ; enfin le psaltérion, dont le chanteur se servait lui-même pour s'accompagner et quelques autres instruments de musique moins en usage [1].

Nous venons de voir que le caractère principal de la poésie troubadouresque est son harmonie musicale : harmonie née d'une langue mélodieuse et flexible, riche en intonations. Aussi la prosodie n'est-elle que le reflet de la mélopée. Le vers nous offre exactement les principaux caractères de la phrase musicale : le rhythme représente la mesure ; l'accentuation, les temps forts et les temps faibles ; enfin la cadence, la césure, la rime même trouvent un fondement dans la nature de la musique. C'est ce que nous allons examiner avec quelque détail.

L'accentuation, d'abord, est un caractère tout particulier de la langue provençale : c'est là cette mélodie naturelle que souvent déjà nous avons indiquée, cette couleur éminemment poétique qui distingue encore aujourd'hui les langues méridionales. Or cette accentuation, qui se retrouve également dans les langues du Nord, quoique à un degré différent, est presque entièrement méconnue par le français, et l'on peut attribuer à ce défaut la froideur et la monotonie que l'on a souvent reprochées à ce dernier idiome. Mais, gardons-nous de l'oublier, si le français ne possède point

[1] *Voy.* du reste Ginguené, *Hist. littér. d'Italie,* t. I, chap. *Des troubadours.* — Roquefort, *Essai sur la poésie française, etc.,* chap. III.

d'accent prosodique, il n'en est que plus coloré, plus expressif, plus puissant au moyen de l'accent oratoire. Ces diverses inflexions de colère, de mépris, d'ironie, etc., qui portent moins sur telle syllabe d'un mot que sur la phrase entière, et que l'intelligence ou le sentiment peuvent seuls faire saisir, forment le caractère distinctif de la langue française. C'est là qu'il faut chercher la source de cette verve, de cette faconde, que l'on observe chez la population gauloise wallonne depuis les temps les plus reculés; c'est là ce qui explique pourquoi dans l'idiome de cette population, la prose a souvent paru supérieure à la poésie. — Il en est tout autrement pour les Provençaux : jamais on ne pourra juger de leurs sentiments, de leur fougue poétique et chevaleresque en lisant les vers conservés dans nos recueils. C'est même plus qu'une langue parlée, c'est une langue chantée. Chez eux la poésie avait dû naître avec le langage : la prose leur était incompatible.

L'accent prosodique est donc naturel, inhérent à l'idiome des troubadours. — Mais cet accent est-il toujours déterminé, invariable? Je le pense, car sans cela il se confondrait avec l'accent oratoire qu'avaient déjà les Latins et les Grecs, avec l'accent musical que toutes les langues possèdent quand on les chante. — Mais si l'accent est déterminé, les airs le sont donc aussi? C'est encore mon sentiment, et je suis persuadé que les poésies chantées des troubadours n'étaient guère variées d'une manière bien savante. Ce n'était pourtant pas de la monotonie, c'était de la simplicité, mais une simplicité qui parlait à l'âme, parce qu'elle était l'expression de la nature même. On a souvent remarqué que les airs favoris du peuple, les chants que les montagnards répètent avec enthousiasme, sont composés d'un fort petit nombre de notes.

Les hommes de science et de réflexion trouveront sans doute qu'une pareille musique était absolument incapable d'exciter cette vive émotion, cette espèce de délire poétique

qui caractérise la poésie des troubadours. Mais qu'ils se rappellent un peu ce qu'était la musique des Grecs ; qu'ils se rappellent les effets que produisait cette musique sur l'esprit de ce peuple. Un tel enthousiasme, une telle exaltation ne paraît-elle pas aussi tout à fait inconcevable? Qu'ils songent à toutes les fables merveilleuses auxquelles avait donné lieu cette exaltation. Orphée apprivoise les animaux sauvages par les accords de sa lyre ; Amphion fait mouvoir les pierres même, et bâtit des villes avec ses chansons. L'histoire aussi, l'histoire réelle témoigne de ces effets puissants, extraordinaires. Les Lacédémoniens, divisés par des guerres intestines, se réunissent, se précipitent dans les bras l'un de l'autre en entendant les accents harmonieux de Terpandre. Les Athéniens, considérant l'île de Salamine comme perdue, avaient menacé de mort l'orateur qui parlerait encore de cette conquête : Solon arrive, il chante, le peuple se lève en masse, court à Salamine, et l'île est désormais acquise à la république.

Revenons maintenant à la prosodie provençale, dont nous avons vu jusqu'à présent les caractères généraux les plus remarquables. — La construction et le mécanisme du vers ont été décrits admirablement par M. de Sismondi [1]. Cet écrivain nous présente la versification provençale comme excessivement simple et naturelle, composée uniquement, quant à la mesure, de trochées et d'ïambes, mais particulièrement d'ïambes. Seulement ces termes me semblent peu exacts, puisqu'ils ne peuvent s'entendre, d'après leur signification latine, que de la quantité ; et M. de Sismondi lui-même dit que la quantité n'existait pas chez les Provençaux. L'accentuation a un rapport intime avec les sentiments de l'âme, et l'élégant historien de la littérature méridionale l'a exprimé d'une manière charmante. Il voit dans le mécanisme du vers l'amour de la symétrie naturel à l'esprit humain, et

[1] *De la littér. du midi de l'Europe*, chap. III.

l'image des pulsations du cœur dans l'accentuation répétée et précipitée qui frappait chaque seconde syllabe dans les vers ïambiques. « Ce serait mal connaître, dit-il, le langage divin des poëtes, que de le regarder seulement comme une contrainte imposée à la pensée... Que deviendrait la poésie provençale, si nous n'y cherchions que la pensée, telle qu'une prose languissante pourrait la rendre? Il y avait autre chose que le simple sens de mots, lorsque le troubadour accordait son beau langage avec les sons mélodieux de sa harpe; lorsque l'inspiration guerrière lui fournissait des rimes fortes, nerveuses et retentissantes; lorsqu'il exprimait l'ivresse de l'amour par des sons tendres et voluptueux [1]. »

Quant à ce qui regarde la césure, et tout le développement de la prosodie dans l'organisation du vers, je renvoie à la note qui termine le troisième chapitre de M. de Sismondi; il me tarde d'arriver à la théorie de la rime.

L'origine de la rime a fait naître une infinité de controverses; et nous avons déjà constaté qu'il en est à peu près de même pour tous les traits de la littérature ou de la civilisation romanes qui ne trouvent pas un principe analogue chez les Latins et les Grecs.

Les auteurs qui font venir la rime des Arabes, et c'est l'opinion la plus généralement adoptée, ont fort judicieusement remarqué qu'elle a été employée de toute antiquité par ce peuple. Leurs vers sont tellement empreints de cet esprit, que souvent l'uniformité du son se retrouve dans la phrase entière [2]. — D'autres écrivains accordent des vers rimés à nos bardes, et prétendent qu'on en remarque dans les plus anciennes chansons des Franks. Ils citent en leur faveur une pièce de Clotaire II (mort en 628), et plusieurs inscriptions recueillies par Muratori; car ces inscriptions sont du VIe et du VIIe siècle, et l'on sait que les Mores ne

[1] *De la littér. du Midi, etc.*, loc. cit.
[2] Ibid., chap. II et III.

pénétrèrent en France qu'en 719 [1]. — Les vers qu'un certain Parisien Léon, moine de Saint-Victor, composa au XIIe siècle, ont été quelquefois regardés comme le premier exemple de l'emploi de la rime : dans ces vers, depuis appelés *léonins*, le milieu rimait avec la fin [2]. — Quelques historiens, voyant la rime en usage dans la traduction de l'Évangile faite au IXe siècle par Ottfrid, moine de Wissembourg, ont attribué son origine à la langue thioise ou théotisque. Ils disent que l'invasion des peuplades germaniques en Italie et dans la Narbonnaise fit adopter la rime dans toute l'Europe [3]. — L'opinion qui va la chercher chez les Grecs est tout à fait invraisemblable ; mais celle qui la trouve chez les Romains a quelque apparence de vérité [4]. En effet, sans compter Ennius qui, d'après les citations de Cicéron, emploie presque toujours la rime, plusieurs auteurs du meilleur temps, Properce, Ovide, Virgile même, ont des consonnances soit du milieu du vers avec la fin, soit des fins de vers ensemble ; Lucain a commencé son poëme par une rime ; et l'on compte dans la troisième élégie de Tibulle jusqu'à vingt-cinq vers rimés. — Je ne rapporterai que pour mémoire l'opinion de Cazeneuve qui croit que cet élément de la poétique fut inventé par les troubadours eux-mêmes [5]. Mais si cette origine semble trop rapprochée, celle que donne notre vieux Jehan le Maire pèche sans doute par l'excès opposé : ses découvertes nous montrent la rime en usage plus de sept cents ans avant la prise de Troie [6].

Toutes ces opinions, toutes ces hypothèses, sont incomplètes et contradictoires ; et pourtant il y a dans chacune

[1] Roquefort, *Essai sur la poésie française, etc.*, Ire part., ch. I.

[2] *Voy.* ce qu'en dit Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. Ier.

[3] Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et de la poésie françaises ;* et Pasquier, *Recherches de la France.*

[4] Pétrarque, dans la préface des épîtres *Rerum familiarum.*

[5] *De l'origine des jeux floraux, etc.*

[6] *Illustrations de la Gaule, etc.*

d'elles un certain fond de vérité. Sans prétendre débrouiller ce nouveau chaos, sans vouloir entamer aucune discussion sur un point déjà si controversé, je me permettrai seulement de donner, à mon tour, l'idée que je me suis formée relativement à cette question.

Beaucoup de savants, même de notre siècle, ne sortant pas, suivant leur habitude, du monde grec et romain, regardent la rime comme une création tout artificielle, comme une contrainte absurde et ridicule, comme un obstacle au libre développement de la pensée poétique. Or, bien loin de partager leur opinion, je crois que la rime est fondée dans la nature de la poésie, au moins pour quelques familles de langues; je crois même que l'amour de certaines consonnances se rencontre dans la plupart des langues primitives. En effet, si celles du Midi, riches en voyelles, ont formé leurs rimes et leurs assonances presque uniquement de ces voyelles, les langues du Nord ont l'allitération, c'est-à-dire la répétition triple des mêmes consonnes au commencement des mots, comme on le voit dans la poétique scandinave.

Chez les Provençaux, l'usage de la rime atteignit bientôt le plus haut degré de perfectionnement. Toutes les combinaisons les plus savantes, les plus difficiles, les plus bizarres, furent employées par ce peuple éminemment amoureux de la forme. Tantôt c'étaient des rimes compliquées avec les premiers mots du vers ; tantôt des enchaînements, des croisements, des échos. Quelquefois l'on voyait des strophes se répondre méthodiquement, vers par vers, l'une à l'autre ; d'autres fois une rime étrange, imprévue, venait se mêler à une cadence bien régulière, mais cette sorte de dissonance était habilement sauvée quelques vers plus loin : et tout cela, outre les rhythmes que nous connaissons encore aujourd'hui. La langue des troubadours était si limpide et si pure qu'on était toujours sûr de retrouver la rime à quelque distance qu'elle fût placée.

A peine pouvons-nous comprendre aujourd'hui cet instinct

poétique, cette véritable inspiration de la nature, qui animaient les *trouveurs*. Il y a déjà deux siècles, Boileau, le législateur du Parnasse, comme on l'appelle, prétendait que *des vers aisément faits sont rarement aisés;* et le même législateur nous représente la rime comme une ennemie qu'il faut combattre, qu'il faut subjuguer, pour en faire une obéissante esclave. Mais de pareils traits ne révèlent-ils pas dans la poétique un perfectionnement tout artificiel, ou plutôt absolument faux? Les Provençaux comprenaient bien mieux le caractère de la rime; ou, pour parler plus exactement, ils ne se donnaient pas la peine de le comprendre, ils le sentaient. Pour eux la rime n'était pas une esclave, mais une amie, une compagne avec laquelle ils semblaient jouer, badiner en luttant d'adresse, et qui, se prêtant aux moindres caprices du poëte, venait se placer d'elle-même au bout de la phrase musicale.

CHAPITRE IV.

DES POËTES.

Des troubadours; leur caractère, leur vie. — Audace et influence de ces poëtes. — Différences entre les troubadours et les jongleurs. — Des jongleurs.— Cours d'amour et cours poétiques; histoire des cours d'amour.

Les Provençaux donnaient à leurs poëtes la même dénomination que les Grecs ; seulement chez ce dernier peuple les poëtes *créaient* (ποιεῖσθαι), tandis que ceux de la Provence se contentaient de *trouver* (*trobare*). Ce mot *trouver*, qui par parenthèse n'a aucun analogue dans la langue latine, se retrouve, d'après Ducange, dans le vieux gaulois *treu* [1]. Quoi qu'il en soit, on voit, d'après leur nom même, que les *trobador* étaient proprement des improvisateurs. « Les poëtes provençaux, dit Estienne Pasquier, étaient appelés *troubadours* à cause des inventions qu'ils trouvaient. Et gisait leur poésie en sonnets, pastorales, chansons, sirventes, tensons [2]... » Le dictionnaire de Trévoux donne quelques variantes du mot *troubadour*, variantes qui semblent évidemment trop absurdes pour mériter une discussion quelconque. Il dit que ces poëtes furent quelquefois appelés *troupadours*, ou *trodadours*; ou bien encore *trombadours*, parce qu'ils

[1] *Glossarium med. et infim. latinitatis*, v° *Trobare*.
[2] *Recherches de la France*, liv. III, ch. IV.

s'accompagnaient d'une trombe ou trompe [1]. — Vous figurez-vous les troubadours jouant de la trompe, et accompagnant ainsi leur propre chant?

Nous avons vu précédemment l'éducation d'un gentilhomme, et toute la première période de son existence, c'est-à-dire sa vie de page et d'écuyer. Maintenant qu'il est devenu chevalier et troubadour, nous allons le suivre dans ses courses aventureuses, dans ses lointains pèlerinages. Déjà pendant son apprentissage d'*homme d'armes*, l'écuyer avait visité les pays renommés par l'honneur, la gloire et l'amour; déjà la guerre et les tournois avaient été témoins de sa valeur [2] : mais ce n'était là qu'un prélude à la vie chevaleresque. Celle du troubadour ne commençait véritablement que lorsque, se mettant en voyage avec ses ménestrels et ses jongleurs, il se disposait à parcourir les cours et les châteaux. Cette vie de poëte, nomade et indépendante, ne devait-elle pas être le suprême bonheur pour ces hommes à l'esprit exalté, à l'imagination fougueuse, brûlant de se distinguer par leurs vertus et leur courage, avides d'émotions, avides d'amour et de gloire?

Les poëtes-chevaliers les plus modestes se contentaient de deux ou trois chanteurs pour débiter leurs poésies [3]; mais le plus souvent c'était une troupe entière qui les accompagnait, une ménestraudie, composée de conteurs, de chanteurs, de faiseurs de tours et de comiques [4]. Un bon troubadour avait cependant toujours deux écuyers favoris, dont il soignait particulièrement l'éducation, et qui devaient lui faire honneur; car déjà alors existait le proverbe *tel maître, tel valet* [5]. Ainsi préparé, il enfourchait son blanc

[1] *Dictionn. de Trévoux*, v° *Troubadour*.

[2] Sainte-Palaye, *Premier Mém. sur l'ancienne chevalerie*.

[3] *Vie de Giraut de Borneil*, Millot.

[4] *Hist. littér. de France*, XIIe *siècle*, t. IX, p. 174 et suiv.

[5] *Nouvelle d'Arnaud de Marsan* (extrait des poésies provençales, à la suite des Mémoires de Sainte-Palaye).

palefroi, et s'en allait chevauchant par monts et par vaux, suivi de son grand destrier, qu'un page menait en laisse pour les cas de rencontres imprévues. Quelquefois aussi le poëte ne faisait pas seul ce voyage ; et de même que les chevaliers avaient leurs frères d'armes [1], les troubadours avaient leurs fraternités, leurs associations poétiques. Ainsi nous voyons Pierre et Austois de Maenzac partager leur château et le profit de leurs chansons [2] ; Guillaume de Balaun et Pierre de Barjac se lient par un accord semblable [3] ; enfin les trois frères Ebles, Pierre et Gui d'Uisel, avec leur cousin Elias, se préparant à courir le monde, conviennent de leurs charges respectives : Gui compose de bonnes chansons, Ebles des sirventes, Elias des tensons, et Pierre chante leurs poésies [4].

Plein d'espérance et d'amour, emportant le souvenir, et parfois quelque *joyau* de sa dame, le troubadour songe aux brillantes réceptions qui l'attendent, aux prévenances dont il se verra l'objet, aux tournois dans lesquels il va déployer toute sa valeur. Mais quelquefois des accidents fort prosaïques viennent refroidir ces élans de son imagination, et le ramener au monde positif. Un orage affreux éclate sur sa tête, et notre chevalier, l'écu pendu au col, pouvant à peine se servir de ses rênes qui sont devenues trop courtes, galoppe vers une auberge où, pour comble de malheur, il trouve l'hôte d'une humeur détestable [5]. De pareilles mésaventures, à la vérité, devaient être fort rares sous le beau ciel du Languedoc ; et l'on n'avait pas toujours besoin d'invoquer saint Julien [6] pour trouver un bon gîte. L'hospitalité était un des

[1] Sainte-Palaye, IIIe Mémoire.

[2] ..... que l'uns d'els agues lo castel, e l'autre lo trobar..... Rayn., V, 317.

[3] Rayn., V, 180 à 184.

[4] E tug quatre si eron trobador..... etc. Rayn., V, 175.

[5] *Chanson de Bertrand de Born*, Millot.

[6] Patron des troubadours et de l'hospitalité.

« Dieus en lau e sanh Julia. »

Conte de Guillaume IX.

devoirs les plus scrupuleusement observés dans les mœurs du temps; et ce caractère, propre aux peuples primitifs, se retrouve aussi bien chez les Germains que chez les Arabes. Le même esprit s'était conservé en Provence jusqu'au XIIe siècle, et tout pèlerin, tout voyageur pouvait entrer librement dans les châteaux qui présentaient un *heaume* suspendu au-dessus de la porte [1]. Quelquefois les chevaliers seuls y étaient reçus; mais l'on accablait généralement du plus profond mépris les seigneurs avares qui chargeaient leurs portiers de repousser à coups de bâton les écuyers, les varlets, et même les parasites et les jongleurs [2]. C'était un principe établi chez les grands de n'avoir *ni clef, ni porte à leur maison*. Souvent même l'hospitalité était exercée avec un faste, avec une profusion et une largesse qui dépassent toute idée [3].

Dès que le troubadour accompagné de ses jongleurs avait mis le pied dans un château, c'était un enthousiasme général, la joie se répandait sur toutes les physionomies. Seigneur, dame, écuyers, pages, damoiselles et damoiseaux, tous accouraient au-devant des nobles hôtes [4]: on s'empressait autour d'eux, on les accablait de questions : « Gentil troubadour, n'avez-vous rien fait de nouveau? Nous direz-vous quelque belle histoire? » Et le gentil troubadour, tout aise de se voir l'objet de ces prévenances, entendait dire autour de lui : « Voilà celui qui fait de si jolis couplets, de si hardis sirventes [5]. » Puis, lorsque tout ce monde était réuni dans la grande salle du château, et que la curiosité avait fait faire silence, le poëte accordait sa harpe ou son psaltérion, et chantait à cette foule attentive une tendre et mélancolique *cansos* qui faisait pleurer, ou quelque franche et bonne nouvelle qui provoquait le rire des seigneurs et des

[1] Sainte-Palaye, IVe Mémoire.
[2] *Nouvelle d'Arnaud de Marsan.*
[3] Voy. la *Vie de Bernard de Ventadour.*
[4] *Le Jaloux châtié,* nouvelle de Raymond Vidal de Besaudun.
[5] *Vie de Raymond Gaucelm de Béziers,* Millot.

varlets. Enchanté d'un hôte aussi agréable, on ne manquait pas de l'engager à prolonger son séjour, et déjà se préparaient les fêtes, les tournois et les cours plénières qui allaient avoir lieu en son honneur.

A cette époque brillante de la chevalerie, chaque gentilhommière devenait un centre de luxe et de grandeur. Tout petit prince avait sa cour et ses poëtes; et les joutes, les pas d'armes, les plaisirs de la chasse au faucon ou à l'épervier, remplissaient l'intervalle entre les cours plénières et solennelles;

> Car d'armes est li mestiex tiex :
> Bruit es chans et joie à l'ostel [1].

Aussi l'existence du chevalier et du troubadour était-elle presque toute de représentation, comme l'exprime fort bien ce *joy* des sentiments chevaleresques. La vie privée était même, dans l'opinion du temps, regardée comme honteuse : on était censé alors *avoir quitté valeur et générosité* [2].

Quant aux habitudes plus intimes de la vie de château, quant à cette vie ordinaire qui n'était en quelque sorte que l'ombre de la vie chevaleresque, elle portait cependant aussi le caractère de grâce et d'abandon empreint dans l'esprit de toute cette époque. En dehors de quelques distractions de société, de quelques jeux fort en vogue, tels que les échecs et les tables, les chevaliers et les hommes d'armes devisaient de choses et d'autres, riant et badinant sur les événements du jour; ou bien tenaient propos d'amour aux jolies damoiselles, ou bien encore s'amusaient à *trouver gentiment en vers*. Une peinture de cette existence nous a été laissée par Froissard, à propos de la cour du comte de Foix : « On véoit en la salle, en la chambre, en la cour, chevaliers

[1] Extrait du *Conte ou lais du Chevalier d'armes*, Sainte-Palaye.
[2] *Sirventes* du Dauphin d'Auvergne et de Bertrand de la Tour.

et écuyers d'honneur aller et marcher, et les oyoit-on parler d'armes et d'amour; tout honneur étoit là-dedans trouvé; toute nouvelle, de quelque pays ou de quelque royaume que ce fust, là dedans on y apprenoit; car de tout pays, pour la vaillance du seigneur, elles y venoient [1]. »

L'amabilité des dames, les tendres attentions dont elles entouraient notre troubadour, ne laissaient pas sans doute de rendre son existence agréable. Des vers passionnés chantés par une voix mélodieuse, devaient avoir un charme irrésistible sur le cœur des femmes. Aussi permettait-on souvent au trouveur, pour prix de ses chansons, d'embrasser telle ou telle dame de la société qui lui plaisait le plus [2]. Tout cela n'était que fort innocent du reste, et si le poëte s'enamourait parfois d'une belle châtelaine, ou de quelque gente damoiselle, c'était toujours en tout bien, tout honneur. « Ma dame, disait-il en lui présentant son hommage, c'est de vous que je tiens mon cœur, mon corps, esprit et savoir; et c'est de vous que je serai toute ma vie le plus loyal serviteur, pour vous garder d'injure et du mal autant que je pourrai, et pour employer tout ce que j'aurai de savoir à exalter votre mérite. » A quoi la dame répondait : « Bel ami, j'agrée votre hommage; et à Dieu ne plaise que je fasse un autre amant. Si vous m'êtes loyal, vous ne me trouverez pas de moins bonne foi. Je serai toujours prête à vous récompenser comme il faut de vos services, pourvu que vous me le rendiez sans fausseté, et qu'il ne vous échappe aucun mot qui puisse blesser ma réputation [3]. » On voit que ces formules se rapprochent beaucoup de celles qu'employaient les vassaux pour prêter foi et hommage à leur seigneur.

Enfin, lorsque le troubadour s'éloignait d'un séjour si agréable, s'éloignait de sa belle, dont il avait juré d'être éter-

[1] Froissard, liv. III.

[2] *Vie de Pierre d'Auvergne,* Millot, II, 15.

[3] *Ensenhamen* du seigneur Amanieu des Escas, Rayn., V, 20 à 24.

nellement le poëte et le chevalier, les présents et les récompenses de toutes espèces venaient encore l'accabler. C'étaient des armes et des robes précieuses, des chevaux, et même de l'argent ; mais l'argent était plutôt réservé aux jongleurs et aux baladins [1]. Les véritables troubadours recevaient ces cadeaux comme un hommage rendu à leur talent ; et souvent ils ne s'en réservaient rien pour eux-mêmes [2]. Ce qui leur faisait plus de plaisir, c'étaient les belles cottes d'armes, que des mains délicates avaient travaillées, et sur lesquelles étincelaient leurs armoiries brodées du plus fin or.

Pour être l'objet de tant de marques d'honneur et de bienveillance, il ne fallait pas que notre poëte fût d'une naissance illustre ou distinguée. D'après les idées provençales, la seule noblesse était celle des sentiments et de l'intelligence, le seul mérite celui du talent. Qu'importaient, après cela, les vaines distinctions sociales ? — Perdigon, fils d'un pauvre pêcheur, est armé chevalier par le dauphin d'Auvergne ; le vavasseur Richard de Barbesieu mécontente sa dame, et deux cents nobles personnes s'empressent de venir implorer sa grâce; enfin le gentil Bernard de Ventadour, qui fut aimé d'Agnès de Montluçon, et qui reçut, dit-on, les faveurs d'Éléonore de Guyenne, était fils d'un fournier [3]. « L'amour, disait un trouveur, ne compte pour rien la noblesse au prix de la courtoisie et de l'honneur [4]. » C'est ce que Mme de Rambouillet répétait encore au XVIIe siècle : il n'y a point de noblesse au pays des dames.

J'ai tracé le tableau de la vie troubadouresque, entièrement sur les détails que nous fournissent les poëtes eux-mêmes. On concevra facilement quel charme cette existence aventureuse et brillante devait avoir pour un peuple enthou-

[1] Sainte-Palaye, IVe Mémoire.

[2] Chanson de Raymond Gaucelm de Béziers.

[3] *Voy.* les Vies de ces trois poëtes dans Millot, et dans Raynouard, t. V.

[4] Chanson d'Elias Cairels.

siaste. Aussi voyons-nous la harpe du trouveur passer aux mains blanches de la noble châtelaine ; et lorsque celle-ci l'a fait tendrement soupirer, le seigneur s'en sert pour chanter ses passions érotiques, et le prêtre pour psalmodier quelque hymne à la Vierge.

C'est que la poésie des troubadours avait porté au loin sa renommée, et que son influence était immense sur toutes les sphères de l'ordre social. Nous avons vu quels sentiments animaient les chansons et les pastourelles. L'audace et l'indépendance, la haine des dominateurs étrangers, tel était l'esprit des sirventes. Rien ne pouvait arrêter la fougue chevaleresque lorsqu'elle prenait sa source dans cette passion de patriotisme et de liberté si chère aux Provençaux. Le trouveur, comme le tribun de l'ancienne Rome, était l'interprète des passions populaires ; son forum à lui, c'étaient les villes, les cours et les châteaux, où il était toujours sûr de trouver enthousiasme et sympathie. L'action d'une telle poésie devait être grande sur la société, sur les mœurs, et M. Aug. Thierry a fort bien remarqué que c'étaient là les papiers publics, les journaux de l'époque [1] : la même idée est reproduite par M. Villemain, qui voit dans les sirventes la liberté de la presse des temps féodaux [2].

Si les troubadours n'étaient rien par eux-mêmes, si les nobles élans de quelques hommes étaient impuissants à l'égard de l'injustice et de l'oppression, ils nous disent « qu'on peut les regarder comme une pierre à aiguiser qui rend le fer tranchant quoiqu'elle ne puisse couper elle-même [3]. »

[1] *Hist. de la conquête d'Angleterre, etc.*, liv. X.
[2] *Littér. du moyen âge*, leçon Ire.
[3] Bernard Marti le peintre, Millot.

Ab so qu'ieu sembli be la cot
Que non tailh' e fa'l fer talhar ; etc.
Rayn., V, 67.

Cette comparaison semble une réminiscence de celle d'Horace :

Fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ novit ferrum, exsors ipse secandi.

Rien n'échappait à la satire mordante et terrible de ces poëtes ; les rois et le clergé voyaient tour à tour leurs mœurs et leurs actions soumises à ce redoutable contrôle. — Démétrius est dépouillé par les Grecs du royaume de Salonique ; son frère Guillaume de Montferrat hésite à le secourir, il n'ose pas se charger d'une telle entreprise. Arrive un troubadour qui lui chante d'une voix ironique : « Marquis, je veux que les moines de Cluny fassent de vous leur capitaine, ou que vous soyez abbé de Cîteaux, puisque vous avez le cœur assez vil pour aimer mieux deux bœufs et une charrue à Montferrat, qu'ailleurs être empereur... [1] ; » et l'indolent marquis va reprendre Salonique. — D'où venait donc cette puissance irrésistible inhérente à quelques chansons ? De l'opinion publique. C'est l'opinion publique, si forte à toutes les époques, que représentaient alors les troubadours.

Il est vraiment curieux d'examiner combien l'indépendance d'opinion était grande chez ce peuple. On rencontre souvent dans les sirventes des traits qui semblent produits par nos écrivains du XVIIIe siècle : la pensée est tout aussi libre, tout aussi indomptable. Malgré le triste tableau que les auteurs contemporains, sacrés ou profanes, nous ont laissé de la corruption du clergé à cette époque, ne doit-on pas s'étonner et frémir en lisant ces paroles de Pierre Cardinal :

« Indulgences, pardons, Dieu et le diable, ils mettent tout en usage. A ceux-là ils accordent le paradis par leurs pardons : ils envoient ceux-ci en enfer par leurs excommunications. Ils portent des coups qu'on ne peut parer ; et nul ne sait si bien forger des tromperies qu'ils ne le trompent encore mieux. » Ce qui suit est plus fort encore : « Il n'est point de vautour qui évente d'aussi loin une charogne, que les gens d'Église et leurs prédicateurs sentent un homme riche. Aussitôt ils en font leur ami ; et quant il lui survient une maladie, ils lui font faire une donation qui dépouille ses

[1] Sirvente d'Elias Cairels. *Voy.* Millot.

parents. Les mauvais ecclésiastiques ont réuni tout l'orgueil, toute la cupidité et toute la trahison du monde. Ils font prêcher que le vol est défendu, après avoir eux-mêmes tout envahi. Vous les voyez sortir tête levée des mauvais lieux, pour aller à l'autel. Etc. [1] »

D'après cela, faut-il s'étonner que les légats du pape aient fait jurer à plusieurs troubadours de renoncer à la poésie [2]? Leurs sirventes étaient devenus si redoutables à Rome et au clergé, qu'il ne restait au pape, pour s'en défendre, que de les obliger au silence.

Si l'on attachait généralement au nom de trouveur une si grande considération, le jongleur ne jouissait ni de la même renommée, ni des mêmes priviléges. Cette profession était entachée d'une sorte d'opprobre aux yeux de la société, et certainement elle le méritait. Tout ce qu'on peut imaginer de corruption et de vices, joint à la servilité des sentiments et à la bassesse d'extraction, distinguait les jongleurs des véritables troubadours : et c'était bien là une distinction fondamentale. Cependant, il paraît que dans l'origine ces deux conditions de poëtes étaient réunies, et que la jonglerie absorbait alors le trouveur et le chanteur. C'est pour cela que nous voyons Pierre Vidal, après avoir dépeint le triste état de la société, s'écrier qu'il n'y a « d'autre remède au désordre que la jonglerie [3]. » Plusieurs chansons provençales déplorent l'avilissement dans lequel est tombé cet état. « Les *bons jongleurs*, dit Giraut Riquier, ont droit de se plaindre de voir leur nom prodigué à des ignorants qui s'en vont par les rues, jouant bien ou mal de quelque instrument, qui chantent grossièrement dans les places publiques, au milieu de la plus vile populace, et qui, n'osant se montrer dans les cours, tâchent de recueillir de l'argent dans les taver-

[1] Sirventes de Pierre Cardinal.

[2] Lo legatz del papa li fetz jurar que mais no fezes cansos. Gui d'Uisel, Rayn., V, 175.

[3] Conte de Pierre Vidal.

nes. Convient-il de nommer jongleurs des gens dont l'unique métier est de faire des tours, de faire jouer des singes ou d'autres animaux [1]? » Il paraît que l'usage prévalut, et qu'on fut obligé de désigner par le nom de troubadours ceux qui n'avaient pas suivi cette décadence de l'art. Le même Giraut Riquier que je viens de citer, donne au mot *jongleur* l'étymologie commune de *joculator;* mais ce n'est encore que dans la basse latinité, c'est-à-dire dans le roman primitif, que nous pouvons trouver la véritable origine de ce mot. Nous avons là le *juglator* qui a donné naissance au *jugleor* et au *jhounglaire* des Provençaux. Roquefort, qui nous fournit cette opinion, énumère jusqu'à vingt-huit variantes de ce terme [2]. D'après M. de la Ravaillère [3], *jongleur* viendrait de *jongler* pour *ongler,* parce que, dit-il, on jouait de la harpe et de la lyre avec les ongles. — La belle musique que cela devait faire!

Les jongleurs étaient pour ainsi parler les écuyers du troubadour; ils le suivaient partout, chantant ses poésies, et parfois animant leurs récits de gestes et d'action. L'*Histoire littéraire de France* divise les jongleurs en plusieurs classes: les *violars* ou joueurs de viole, les *juglars* ou joueurs de flûte, les *musars* et les *comics* qui représentaient des comédies [4]. Les récompenses pécuniaires que l'on accordait à ces baladins les avaient rendus sordides et intéressés, outre la corruption de mœurs qui les signalait d'ordinaire. Un sirvente de Pierre de la Mula leur reproche la coutume qu'ils avaient prise d'aller deux à deux, criant: « Donnez-moi, car je suis jongleur; » et d'injurier ceux qui ne leur donnaient rien [5].

[1] Giraut Riquier, *Supplication au roi de Castille en faveur des jongleurs.*

[2] Voy. *Glossaire de la langue romane,* v° *Jongleur.*

[3] Dans les *Poésies du roi de Navarre,* t. II.

[4] *Hist. littér. de France,* t. IX, XIIe siècle.

[5] Van cridan duy e duy:
Datz me que joglars suy. Rayn., V, 320.

La différence entre les jongleurs et les troubadours est bien établie dans cette stance d'un certain Giraud, poëte fort inconnu du reste : « J'ai ouï dire que tu sais inventer et faire des couplets. Je veux savoir si c'est par amour que tu chantes, ou par manière de jonglerie, si c'est pour tirer de l'argent de quelqu'un, ou seulement pour acquérir de la considération. Car ton chant vaudra en proportion des motifs qui te feront chanter [1]. » L'Italien Sordel nous montre encore mieux ces distinctions dans une réponse à Pierre Vidal [2] : « Il a grand tort de m'appeler jongleur, dit Sordel. Ce nom lui convient, à lui qui marche à la suite des autres, tandis que les autres se mettent à ma suite. Il reçoit et ne donne jamais : je donne et ne reçois rien. Il se livre au premier qui veut le payer : je ne prends rien dont on puisse me faire un reproche. Je vis de mon patrimoine et ne veux accepter d'argent de personne... Etc. »

Enfin, un dernier trait qui caractérise bien la profession de jongleur, c'est un proverbe répandu en Provence au XIIe siècle, et qui répond exactement à celui que nous avons fait sur certains artistes forains de nos jours : on disait alors *mentir comme un joueur de musette* [3].

Maintenant que j'ai dépeint sous leurs traits généraux les représentants de la littérature, les acteurs de cette grande scène historique, il me faut décrire les institutions poétiques où se montre le développement des principales idées troubadouresques. J'arrive au point le plus obscur, le plus contesté, et partant le plus difficile de toute la poésie provençale : aux cours d'amour.

Cette obscurité, cette incertitude qui règne dans toute l'histoire des cours d'amour vient principalement de ce qu'on

[1] Car ton chan val, s'as razon per que chans.
Rayn., V, 166.

[2] Sirvente de Sordello, Millot, II, 79.

[3] Chanson de Raymond Gaucelm de Béziers.

a confondu les différentes phases de cette histoire. De même que pour la chevalerie, on n'a pas distingué entre la formation, le complet développement et la décadence de ces institutions ; et, en l'absence de tout système, on ne pouvait que s'égarer dans une étude déjà passablement ardue.

Il me semble qu'en classant les divers faits historiques que nous présentent les cours d'amour, et en remontant de là aux sentiments et aux idées dont ces faits ne sont que l'expression, l'on pourrait aisément arriver à caractériser la marche progressive de cette singulière institution. Il faudrait en outre étudier avec une rigoureuse critique les divers auteurs qui ont écrit sur cette matière, les considérer par rapport à leur époque, par rapport aux motifs qui les animaient. Enfin, il est important d'examiner si tous ces faits, toutes ces opinions sont bien dans l'esprit de la société que l'on dépeint ; car c'est là le criterium de toute recherche sur la civilisation et les mœurs d'une époque. — Cette longue et laborieuse analyse, on concevra facilement que je ne puis l'entreprendre ici. Je me bornerai seulement à en présenter le résultat, la synthèse, tout en l'étayant ensuite des preuves et des exemples qui ont servi à former mes opinions à cet égard.

Je distingue dans l'histoire des cours d'amour trois périodes principales ; mais par là je n'entends pas des âges bien distincts, bien séparés l'un de l'autre par des événements ou des révolutions. Ces trois périodes ne servent qu'à mieux caractériser le développement progressif et la décadence de l'institution, en apportant aussi plus d'ordre et de méthode dans l'étude de son histoire. La cour d'amour suit à peu près la même marche que la chevalerie. Son origine est d'abord toute poétique, tout instinctive : elle prend naissance dans les mœurs et les sentiments qu'une ère nouvelle a fait éclore. Se créant ensuite une vie propre, elle forme une association, elle se matérialise pour ainsi dire ; de cet ensemble l'âme se retire peu à peu, et bientôt il ne reste que

la partie corporelle conservée par l'esprit de routine. Enfin, lorsque sa vie est complétement épuisée, lorsqu'elle ne paraît plus que dans le lointain comme une brillante fiction, qu'elle est passée à l'état de roman, on la voit tout à coup renaître de ses cendres, mais sous un tout autre caractère : c'est alors comme la chevalerie de François Ier, recréée pour ainsi dire sur le modèle que fournissaient les romanciers.

Voilà toute l'histoire des cours d'amour résumée en quelques mots. Considérons-en la première phase.

Dans l'origine, rien de semblable aux cours d'amour ne pouvait exister chez les troubadours ; leurs sentiments et leurs idées s'y opposaient tout naturellement. C'est à peine si nous parvenons à constater quelque faible germe d'une institution qui leur est encore totalement étrangère. En effet, rappelons ici les traits principaux sous lesquels se présente l'amour au XIe siècle. A cette époque d'imagination et de poésie, où la société semble se revêtir de tout le charme de la jeunesse, l'amour n'est chez l'homme qu'une affection du cœur à laquelle l'esprit n'a point de part. La science n'existe point ; l'instinct seul est le mobile de toutes les actions. On sent, et l'on aime ; et cet amour sublime inné dans la nature intellectuelle de l'homme, que la réflexion n'est point encore venu dénaturer, cet amour embrasse le monde entier. Toutes les sphères de la vie humaine se trouvent sous l'influence de ce sentiment. — Mais comment se manifeste ce même sentiment dans la littérature?

D'abord, c'est l'amour qui crée la poésie troubadouresque. Comme son caractère est essentiellement pur, intellectuel, c'est au sentiment intellectuel qu'il s'adresse, et c'est cette faculté seule qui se développe sous son action puissante. Tout ce qui est étranger au pur sentiment est donc étranger à la littérature provençale. Ainsi nous avons vu les chansons de nos troubadours rejeter la finesse, qui suppose déjà quelque culture de l'esprit, et se distinguer surtout par la délicatesse, par une douce et tendre sensibilité. D'après cette

première considération, on voit qu'il est impossible de rencontrer à cette époque une science, une métaphysique amoureuse comme on nous la dépeint ordinairement. Il est évident, ce me semble, qu'une telle habitude de l'esprit ne peut se rencontrer que dans une civilisation plus avancée, ne peut qu'être le résultat de la réflexion. Et quels rapports peut-on découvrir, sous ce point de vue, entre la poésie et la métaphysique? surtout lorsque l'on considère cette poésie chevaleresque, aussi tendre qu'exaltée, dont l'âme est encore ouverte aux émotions les plus ineffables, les plus divines.

Je m'étonne donc avec raison que l'on ait pu confondre deux phases aussi distinctes dans le développement de l'esprit provençal. Cette étrange anomalie ne peut être attribuée qu'à une négligence presque impardonnable de la part de nos historiens, de nos littérateurs, même les plus distingués : car c'est chez eux que l'on rencontre cette confusion, source de tant d'erreurs. Tous nous parlent dès le commencement du *gai saber* cultivé par les Provençaux; puis ils nous montrent, aussi dès le commencement, les cours d'amour comme expression naturelle de cette science amoureuse. Or, le mot seul *saber*, savoir, est un anachronisme : la science était complétement ignorée des troubadours. L'adjectif *gai* semble au premier abord plus conforme aux sentiments chevaleresques; mais nous avons déjà vu que le *joy* était tout autre chose que notre *joie;* et le *gai saber* ne ressemblait nullement à cet enthousiasme divin qui venait inonder le cœur du chevalier, à cette exaltation poétique qui l'enivrait. D'ailleurs l'expression même de *gai saber* ne s'est jamais rencontrée chez les troubadours : c'est l'Académie de Toulouse qui a forgé cette dénomination pour ses jeux floraux. N'est-il pas étonnant, d'après cela, que tous nos écrivains aient participé à la même bévue [1]? Je ne con-

[1] Entre autres, MM. de Sismondi, Ginguené, Villemain, Ampère, F. Schlegel, Bouterwek, etc.

nais que M. Augustin Thierry qui dise un mot de cette remarque, et cela dans un ouvrage fort étranger à l'histoire de la poésie provençale [1].

De ce que le *gai saber*, ou la gaie science, n'était pas dans les idées troubadouresques, j'ai conclu à sa non-existence, au moins dans les premiers temps. Or, de la non-existence de cet esprit j'arrive tout naturellement à nier la réalité des cours d'amour à la même époque. Une autre considération vient fortifier cette opinion, c'est que l'amour troubadouresque était enveloppé d'une sorte de mystère, symbole de timidité, de pudeur. Le poëte ne chantait sa dame que sous un nom d'emprunt, sous le voile de quelque métaphore, et c'était presque un crime de révéler ses amours. Toute la société semblait alors empreinte de ce caractère mystérieux, plein de poésie et de charme. Comment cette même société, ces mêmes poëtes auraient-ils été froidement discuter des thèmes d'amour et de galanterie, étaler ainsi publiquement leurs sentiments les plus intimes?

En démontrant que l'existence des cours d'amour est impossible, je crois avoir démontré que ces cours d'amour n'ont point existé. J'appuierai cependant mes raisonnements de l'analyse de quelques faits historiques que nous présentent les troubadours; mais qu'on me permette pour le moment de continuer l'étude de ces assemblées poétiques dans la seconde période de leur développement. C'est seulement ici que je les vois naître et se former avec le caractère qu'on leur attribue communément. Cette seconde période semble commencer durant la première moitié du XIIIe siècle; mais, je le répète, ce n'est pas ici une date que je prétends fixer; je ne veux qu'apporter un peu de méthode dans une histoire depuis longtemps embrouillée. L'établissement des cours amoureuses s'est fait peu à peu, progressivement, à mesure que l'action de la

[1] *Hist. de la conq. de l'Anglet. par les Norm.* Conclus. I, année 1323.

science et de la civilisation altérait et transformait les mœurs.

D'après un examen attentif et scrupuleux, il devait exister en Provence deux espèces de ces assemblées. Les unes consacrées à la discussion des questions d'amour, ou si l'on veut à la mise en pratique de la métaphysique amoureuse ; les autres uniquement littéraires, proposant des concours de poésie, et récompensant le vainqueur selon son mérite. Ces dernières ne sont que la représentation morale des joutes et des tournois de la chevalerie, et comme elles sont plus analogues aux mœurs de l'époque, il est probable qu'elles furent établies les premières. Quant aux cours d'amour proprement dites, je les regarde comme une imitation des conciles tenus par les évêques chrétiens ; et même la science amoureuse me paraît dériver en grande partie des subtilités théologiques. N'avons-nous pas vu que l'amour était une véritable religion ; et n'avons-nous pas constaté des rapports beaucoup plus étranges entre ces deux sentiments ?

Cependant, ces assemblées littéraires et amoureuses, qui ne formaient proprement qu'une seule institution, avaient une origine plus précise ou plus immédiate dans le genre de poésie appelé *tenson*. Pour se convaincre que les *cours* de la poésie provençale n'ont été que le développement de ses tensons, on se rappellera que les jeux-partis et les tournoiements présentent l'image, l'emblème des tournois chevaleresques, et que les sujets sur lesquels roulent ces dialogues sont ce qu'on appelait en ce temps-là des questions d'amour. Or, souvent il arrivait que les interlocuteurs ne tombaient pas d'accord sur l'objet de leur discussion. Ils s'en rapportaient alors à un ou plusieurs arbitres, qui avaient *los et renom* d'amour et de courtoisie. Parfois aussi chacun des poëtes choisissait un juge différent ; et si les deux juges n'étaient pas du même sentiment, on leur en adjoignait un troisième. — Ne voyons-nous pas déjà se former insensiblement les éléments de la cour amoureuse ? Et tout cela n'était-il pas bien dans l'esprit de l'époque ? La justice même

n'était pas alors autre chose; les rois et les seigneurs la rendaient sans appareil, sans lois et sans procédure, le plus souvent sous quelque chêne de leur parc, comme saint Louis le faisait encore au XIIIe siècle.

Peu à peu ces sortes de plaidoyers et d'arbitrages s'identifièrent avec les mœurs, avec les idées. La science envahit l'arène où s'était d'abord exercé le pur sentiment; la cour d'amour se constitua, devint même permanente, se forgeant des lois, un code, toute une jurisprudence. Ce qui n'existait auparavant qu'à l'état d'allégorie, prit un corps, se réalisa complétement en suivant la marche naturelle à l'esprit humain. C'est encore une des influences sous lesquelles se sont formées les cours d'amour : je vais en dire quelques mots.

Tout premier âge d'une civilisation est poésie, et toute poésie emploie la figure, le mythe, ou si l'on veut l'allégorie et la métaphore. Il est tout naturel, d'après cela, que les premiers poëtes provençaux nous parlent du droit d'amour (*dreg d'amor*) des ordonnances, des priviléges et des jugements d'amour (*jutjamen d'amor*), puis aussi de la cour du vrai dieu d'amour (*cort del ver dieu d'amor*) où de nobles dames discutent et décident les cas les plus difficiles. Les jongleurs aussi avaient beaucoup contribué à répandre cet esprit, par les représentations scéniques dont ils accompagnaient leurs récits. Mais un temps arriva où toutes ces fictions d'un âge poétique ne furent plus comprises; l'image fut prise pour la réalité; la forme emporta le fond. On se prit à croire que ces règles et ces lois si souvent invoquées par les amants devaient avoir véritablement existé : et bientôt je ne sais quel roman du roi Artus montra un chevalier trouvant le *code amoureux* attaché au cou d'un faucon. On s'imagina tout aussi facilement que de véritables cours d'amour avaient été établies en Provence : et il se trouva un historien, un Jehan de Nostredame, qui nous apprit fort sérieusement « comme quoi des dames illustres tenoyent cour d'amour ouverte ou planière à Signe et à Pierrefeu ou

à Romanin, decidoient les belles et subtilles questions d'amour, et ladessus en faisoyent arrests, qu'on nommoyt *lous arrests d'amours.* »

Ainsi les progrès de la science et de la culture intellectuelle avaient fini par opérer une métamorphose complète, mais lentement, sans transition brusque, sans que les poëtes s'en soient eux-mêmes aperçus ; ainsi pour le milieu et la fin du XIIIe siècle, j'admets pleinement l'existence des cours d'amour, telles que nous les décrivent bon nombre d'historiens. Dans toutes les cours des seigneurs et dans les principales villes, il devait y avoir des assemblées, même permanentes, qui prononçaient souverainement sur tout ce qui concernait l'élégance, la politesse, la courtoisie, ou le savoir-vivre. La force coercitive de leurs jugements était l'opinion, dont l'influence puissante accueillait avec faveur ou rejetait impitoyablement de la société ceux qui se présentaient à ce tribunal. Mais l'idée suprême, la base de toute la législation amoureuse, c'était le point d'honneur. Le point d'honneur avait déterminé toutes les qualités, toutes les obligations, tous les devoirs d'un parfait chevalier ; et celui qui transgressait ses lois, qui s'écartait du *droit écrit* de l'amour, était puni des peines les plus terribles... pour un amant. Voici quelques préceptes de ce code d'amour, préceptes qui rappellent parfaitement les sentiments primitifs de la chevalerie, abstraction faite de la science.

« Les plaisirs ravis par la force ne sont pas des plaisirs, mais des crimes. — La probité et la discrétion sont la condition indispensable de l'amour. — Il faut que l'amour diminue s'il n'augmente. — Quand l'amour diminue il meurt bien vite et ne survit que rarement. — Le mariage ne peut avoir de force contre un précédent amour. — On ne peut aimer deux personnes en même temps. — Il est permis d'être aimé par deux, mais cela n'engage pas la personne aimée, — etc., etc. »

Une dernière remarque à faire sur ce sujet, mais une

remarque importante, c'est que tous ces usages, toutes ces cérémonies s'observaient avec la plus grande gravité. Ces questions de la métaphysique la plus ardue, à propos de la galanterie la plus frivole, étaient considérées comme les faits principaux de la vie humaine. Voilà précisément en quoi la plupart des littérateurs se sont mépris de nouveau. Ils ont vu dans les cours d'amour de la Provence le même caractère que dans les assemblées de l'hôtel Rambouillet, et les ont constamment dépeintes comme un passe-temps agréable, un amusement de société. Mais tout ce qui se rapportait à l'amour était sérieux à cette époque : le *gai saber* était complétement inconnu.

Cette histoire que je viens, en quelque sorte, de reconstruire, il m'a fallu la dégager des discussions auxquelles elle donnait lieu nécessairement ; je m'y suis attaché surtout à prouver la raison, et même la nécessité de tout ce que j'avançais. Je pourrais donc m'en tenir à ces déductions. Mais, comme il semble convenu, dans un certain monde, que la véritable science ne peut exister sans l'érudition, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs une suite d'exemples tirés des poésies provençales, et qui viennent tous confirmer mes théories.

Voici d'abord quelques citations relatives à la première période, lorsque le tenson, cet embryon des cours d'amour, commençait à donner lieu au choix d'un arbitrage.

E si m partetz un joc d'amor,
No suy tan fatz,
Non sapcha triar lo melhor
Entr'els malvatz [1].

Guillaume IX. — De 1087 à 1127.

Dans un *partimen* entre Gaucelm Faidit et Hugues de la Bacalaria, l'un des interlocuteurs en appelle au jugement de

[1] Raynouard, LXXXV.

Marie de Ventadour, et l'autre veut qu'on lui adjoigne la marquise de Montferrat et le Dauphin d'Auvergne [1].

Deux autres tensons de Savari de Mauléon finissent aussi par la nomination de deux ou trois juges, parmi lesquels se trouve encore Marie de Ventadour [2].

Dans une pièce adressée à Perdigon, on lit :

Totz temps duraria ill tensos,
Perdigons, perqu'ieu voill e m platz,
Qu'el Dalfin sia' l plaitz pauzatz,
Qu'el jutje *e la cort* en patz [3].

Ce mot a été interprété par M. Frédéric Diez comme s'il y avait : e *l'acort* en patz [4]. Toutefois remarquons que Perdigon vivait en 1213.

Ce terme *cort,* d'après le même M. Diez, peut aussi signifier en provençal un ou plusieurs juges, sans qu'il y ait réunion ou tribunal. Ceci nous est confirmé par le passage suivant :

..... N'Esteve, en el voler
C'a mo senhor En-Ebles sia la cortz [5].

Les figures, les allégories dont j'ai parlé, se montrent visiblement dans ces citations :

E lai ou sa cortz es
Non sec razon, mas plana voluntat,
Ni ja nulh temps no y aura dreit jutgat [6].

Giraud de Calanson, vers l'an 1210.

[1] Millot, Gaucelm Faidit, I, 354.
[2] Millot, Savari de Mauléon, II, 99.
[3] Raynouard, t. IV, p. 16.
[4] Voy. *Essai sur les cours d'amour,* traduct. de de Roisin.
[5] *Voy.* Diez, même ouvrage.
[6] Rayn., t. III, p. 39.

..... Tot quan tanh ad amor
Segon lo dreg que tenon l'amador [1].

Marie de Ventadour, vers l'an 1200.

Qu'el dieus d'amor a ben per dreit jujat,
Que dona deu son amic enriquir [2].

Deudes de Prades.

Outre ces exemples, je renvoie à la romance de Barthélemi Zorgi, et à la nouvelle de Raymond Vidal de Besaudun.

Maintenant voici ce qui vient confirmer ce que j'ai dit dés cours poétiques et des luttes littéraires :

Res nom val mos trobars,
Mos sabers ni mos sens
Per penre honramens
En corts don mes amors [3].

Giraud de Narbonne.

Giraud de Borneil commence ainsi une de ses chansons :

Ben deu en bona cort dir
Bon sonnet qu'il fay [4].

Enfin, au bas d'une pièce de Pierre d'Auvergne, on lit cette note : « Ce vers fut fait au Puiverd, dans les assemblées aux flambeaux, où l'on récite les nouvelles ou fabliaux en jouant et en riant [5]. »

Nous arrivons aux véritables cours d'amour, que j'ai placées à la fin de la seconde période de leur histoire, c'est-à-dire dans la dernière moitié du XIIIe siècle.

[1] Rayn., t. IV, p. 29.
[2] Rayn., t. III, p. 415.
[3] *Voy.* Cazeneuve : *De l'origine des jeux floraux.*
[4] *Voy.* Cazeneuve, même ouvrage.
[5] Millot, Pierre d'Auvergne, II, 15.

J'ai prétendu que les jongleurs avaient contribué à la formation de cette institution. Or, Giraud de Calanson, dans un *ensenhamen* pour les jongleurs, s'exprime ainsi : « Apprends les ordonnances d'amour, ses priviléges et ses remèdes ; et tu sauras expliquer ses divers degrés ; comme il va rapidement ; de quoi il vit ; ce qu'il fait quand il part ; les tromperies qu'il exerce alors, et comment il détruit ses serviteurs [1]. »

Ferrari de Ferrare, qui florissait en 1264, nous apprend que dans les fêtes données par les marquis d'Este, une foule de jongleurs, parlant provençal, se réunissaient et discutaient des questions de galanterie transcendante, soit tirées de leur cru, soit prises d'autres troubadours. « E quan « venia que li marches feanon festa e cort e li guillar li « vinian che s'entendean de la lenga proensal, anavan tuit « ab lui, et clamavan lo maestre, et s'alcus li' n venia che « s'entendes miel che i altri e che fis questios de son trobar « o d'autrui, maistre Ferari li respondia ades, si che li era « per un canpio en la cort del marches d'Est [2]. »

Enfin Richard de Barbesieux et Guillaume de Mur, qui tous les deux vivaient vers la fin du XIIIe siècle, nous montrent l'existence bien réelle des cours d'amour. L'un se voit pardonner par sa dame, grâce à l'intercession de la *cour du Pui* qui avait pris en main sa cause. L'autre ayant demandé je ne sais quelle décision à un comte Henri, ce comte Henri dit en propres termes, qu'après avoir pris l'avis de son conseil il décide, etc. [3].

Sans entrer dans la réfutation de tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, tâche infiniment trop vaste pour les limites de cet ouvrage, je ne ferai qu'attaquer la théorie de Raynouard, qui place cette institution antérieurement à

[1] *Ensenhamen* de Giraut de Calanson.
[2] Raynouard, t. V, p. 147.
[3] *Voy.* ces deux Vies dans Millot.

l'an 1170. Le grand philologue s'appuie sur le chapelain André qui, d'après la *Fabricii bibliotheca latina,* existait avant cette année 1170. Mais ce n'est là qu'une date insérée dans l'ouvrage susmentionné, à propos d'une lettre de la comtesse de Champagne. M. Diez a combattu avec talent l'autorité du chapelain André [1], qui est regardé généralement aujourd'hui comme ayant vécu au XIVe siècle. Quant à Jehan de Nostredame, constamment copié par ceux qui accordent une grande ancienneté aux assemblées amoureuses, tant d'écrivains de grand mérite se sont chargés d'anéantir ses assertions, qu'il ne me reste plus rien à dire sur ce sujet. Les autres systèmes émis jusqu'à ce jour sont ou trop larges ou trop restreints ; ils admettent l'existence des tribunaux érotiques dès le XIe siècle, ou la veulent seulement au XIVe ; mais la plupart, confondant les différents âges de cette histoire, en ont fait un chaos vraiment inextricable.

Je ne puis finir ce chapitre sans donner un aperçu de ce que devinrent les cours d'amour dans les siècles postérieurs : c'est là que se trouve la dernière période que j'ai assignée à leur développement. Il est curieux d'examiner comment une institution qui avait pris naissance dans un siècle de pure poésie se dénatura au point de ne plus ressembler à elle-même.

Ces *plaids,* ces *gieux sous l'ormel,* dont on nous parle tant, ont bien leur germe dans la poésie des troubadours, mais ne tardent pas à revêtir un autre caractère. Bientôt ils se répandent dans toute la France, et c'est précisément dans le Nord qu'ils acquièrent le plus de splendeur. Les jongleurs et les ménestrels, qui avaient porté leur art et leur science dans toute l'Europe, contribuent à faire naître le goût de l'allégorie. Ce goût devient bientôt une manie, une fureur : les romanciers ne parlent que par symboles, et chaque souverain veut avoir sa cour d'amour. Les gentilshommes et les dames s'exercent

[1] *Essai sur les cours d'amour,* trad. de de Roisin, p. 77-96.

à la *courtoisie et gentillesse*, et tiennent des parlements pour vider les différends amoureux[1]. Il n'y a pas jusqu'aux papes qui ne s'en mêlent : on rapporte que les comtes de Vintimille et de Tende étant venus voir Innocent VI, celui-ci leur donna le spectacle d'une cour d'amour, dont ils furent, dit-on, émerveillés[2]. Mais c'est surtout dans la Normandie, la Picardie et la Flandre que l'on vit s'établir une multitude de ces assemblées sous le nom de *puys d'amour*, de *palinods*, de *chambres de rhétorique* : assemblées qui revêtirent plus tard un caractère presque uniquement littéraire.

Ces singulières coutumes eurent une immense influence sur toute la littérature française jusqu'au XVIIe siècle. Elles donnèrent lieu à une foule d'ouvrages sur le droit d'amour et toute son encyclopédie. Outre le chapelain André et Jehan de Nostredame, qu'il faut bien regarder comme représentant leur propre siècle, nous voyons au premier rang Jean Martial d'Auvergne. Son livre intitulé *Arresta amorum* a été publié dans la seconde moitié du XVe siècle, et contient de ces prétendus arrêts au nombre de 51. Malgré le sérieux répandu dans tout l'ouvrage, ce n'est plus qu'une gravité de convention, bien éloignée de celle qui régnait dans les cours de la Provence ; et l'on voit facilement que tout cela n'est que du pur badinage. Un commentateur nous l'apprend lui-même, en disant : « *Sed jam satis juvenes lusimus, parce, bone lector.* »

A la suite de Martial d'Auvergne, nous voyons Benoît de Court (Benedictus Curtius Symphorianus) qui a commenté son prédécesseur. Mais ceci ne ressemble plus du tout à de la galanterie. C'est un mélange de métaphysique et de jurisprudence amoureuse, combiné avec le droit romain, les coutumes locales et l'Écriture sainte. On conçoit quelle

[1] Fauchet, *Hist. des anciens poëtes français*, t. II.

[2] *Discours sur les arcs triomphaux dressés dans la ville d'Aix*, p. 26, cité par Legrand d'Aussy, t. I, p. 520.

confusion cela devait faire : c'était l'esprit de l'époque. Nous avons encore le livre sur *les droits nouveaux d'amour*, par Coquillart, chanoine et official de Rheims, à la fin du xve siècle ; puis un traité, *Cupido juris peritus*, par le rival de Cujas, Forcadel, qui mourut au milieu du xvie siècle. Je n'aurais jamais fini si je voulais énumérer tous les ouvrages qu'une aussi bizarre science fit naître dans la littérature française. Il faudrait presque une histoire particulière pour analyser, pour constater cette influence, depuis les *Arresta amorum* jusqu'à *l'Amour logicien* de François Callière (mort en 1717), depuis la cour d'amour du roi Charles VI jusqu'à celle que tint à Ruel le cardinal de Richelieu [1].

[1] Cette cour d'amour fut tenue pour décider la question proposée à l'hôtel Rambouillet : « Si un véritable amant doit être plus occupé de son amour que des sentiments qu'il inspire. » Mlle de Scudéry remplissait les fonctions d'avocat général.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DES TROUBADOURS.

Premiers troubadours. — Des croisades par rapport à la Provence. — Domination anglaise. — Politique des sirventes. — Autres troubadours; leurs aventures. — Philosophes; satiriques.

De tous les auteurs qui ont écrit sur la poésie provençale, aucun n'a songé à faire une histoire complète des troubadours, c'est-à-dire l'histoire de la vie intime et publique de ces poëtes mise en rapport, d'une part avec les sentiments et les idées, d'autre part avec les faits et les événements de cette époque. On s'est borné le plus souvent à mettre bout à bout une foule de biographies, dont parfois même on ne donne que le résumé, la sèche et froide analyse; tandis qu'il serait si facile de chercher des rapprochements, des points de contact entre tous ces poëtes! de trouver dans la société même dont ils sont les représentants, cette unité qui semble manquer à leurs existences spéciales!

J'essayerai dans ce chapitre de tracer les contours, sans doute bien vagues et bien défectueux, d'un tableau qui certes est toujours à faire, malgré tout ce qu'on a fait. Mais je n'envisagerai chaque poëte que sous le point de vue historique, relativement aux théories émises dans le courant de cet ouvrage, en faisant en quelque sorte abstraction de leur génie littéraire. Ainsi considérée, l'histoire que

je vais écrire ne sera que la preuve matérielle et palpable de ce que j'ai avancé jusqu'à présent sur la poésie provençale. Si je me suis plu à tracer les vies de quelques poëtes dans ce qu'elles ont de romanesque et d'aventureux, c'est qu'elles sont si parfaitement dans l'esprit de leur siècle, qu'il est presque impossible de les en séparer : et ce ne seront point là des futilités pour celui qui voudra connaître à fond cette époque intéressante.

Le premier troubadour dont nous parlent les historiens est Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine (né en 1071, mort en 1127); mais je n'ai pas besoin, je pense, de démontrer que la littérature provençale est d'une date bien antérieure : cette démonstration se trouve dans le simple examen de la langue employée par ce poëte. Remarquons aussi que Guillaume IX appartient à cette race de seigneurs féodaux, vieux débris de la domination germanique, à qui l'exemple seul des poëtes chevaliers fit prendre la lyre. De sorte que ce comte, loin d'être le chef des troubadours, a dû nécessairement marcher à leur suite.

Guillaume révèle son extraction dans toutes ses poésies, dans toute la conduite de sa vie. Deux fois il s'empare de Toulouse pendant l'absence du comte de Saint-Gilles; un concile tenu à Poitiers est dispersé par ses ordres; lui-même est excommunié pour avoir persécuté un évêque qui lui reprochait sa vie scandaleuse; quoique marié, il épouse Malbergione, femme du vicomte de Châtellerault; enfin les neuf pièces qui nous restent de lui ne sont qu'un tissu d'obscénités [1]. Est-ce là un troubadour?

Si ses contemporains, tels que Geoffroi de Vendôme, l'ont appelé *vitæ laudabilis*, la biographie provençale a été plus sincère, en disant qu'il fut grand trompeur de dames, qu'il chercha constamment des dupes de sa coquetterie, mais que

[1] *Hist. littér. de France*. Éd. des continuateurs, t. XI, p. 37, t. XIII, p. 42-47, t. XVII, p. 417.

du reste il savait bien trouver et bien chanter [1]. On rencontre dans ses poésies l'original d'un conte que Boccace et la Fontaine nous ont fait connaître sous le titre de *Mazet de Lamporecchio;* et ce même conte pourrait bien avoir donné à Brueys l'idée de faire un muet de l'Eunuque de Térence, en le transportant sur notre scène [2].

Le licencieux comte de Poitiers n'est qu'un des représentants de cette société féodale profondément viciée. Les poésies de Rambaud d'Orange (mort en 1173) sont d'une grossièreté presque repoussante. Il finit un de ses sirventes en disant que si quelqu'un soutient le contraire, il lui répondra de manière à lui fermer la bouche [3]. Une autre pièce a pour but d'enseigner l'art d'aimer, mais la méthode présentée par le comte d'Orange est un peu différente de celle d'Ovide et de notre gentil Bernard : « Voulez-vous, dit-il, avoir des femmes qui vous donnent du relief, au premier mot désobligeant menacez-les hardiment ; au second, appliquez-leur un coup de poing sur le nez [4]. Lorsqu'elles feront les méchantes, soyez plus méchant qu'elles, et vous en viendrez à bout. Dites du mal de tout le monde, chantez exécrablement, et vous aurez des bonnes fortunes, et même des meilleures, pourvu que vous sachiez y joindre de la présomption et de la hauteur. » Je ne déciderai point si ces beaux préceptes furent mis en pratique par notre poëte ; mais toujours est-il vrai que plus d'un troubadour féminin chanta dans de fort jolis vers la grâce et la gentillesse du noble seigneur. La comtesse de Die, entre autres [5],

[1] ..... Si fo dels maiors trichadors de dompnas : et anet lonc temps per lo mon per enganar las domnas. E saup ben trobar e cantar. Raynouard, t. V, p. 115.

[2] *Voy.* la pièce qui commence par : « En Alvernhe, par Lemozi, etc. » Rayn., V, 118.

[3] Millot, I, 161.

[4] Das lor del punh per mei las nars.

[5] Raynouard, t. V, p. 123.

à laquelle il ne tarda pas à être infidèle, montre pour lui une passion irrassasiable ; malheureusement ce n'est qu'une passion toute matérielle, toute sensuelle, comme on peut le voir dans ces vers que je m'abstiendrai de traduire :

Ben volria mon cavalier
Tener un ser en mos bratz nut.

Une autre victime de Rambaud est la belle Azalaïs de Porcairagues ; mais celle-ci semble s'être bientôt consolée de son chagrin avec le fils du comte de Montpellier, Gui Guérujat, dont le nom n'est certes pas plus heureux que le sien pour la poésie.

Mais quittons bien vite cette classe de comtes et de seigneurs, qui ne comprenaient pas plus l'amour troubadouresque qu'on ne le comprend aujourd'hui. Au premier rang de nos poëtes favoris nous trouvons l'aimable et gracieux Pons de Capdueil [1]. Amant respectueux, quoique passionné, de la dame de Mercœur, il ne se contente pas de chanter ses attraits, il veut la voir briller sans cesse dans les fêtes et les tournois qu'il célèbre en son honneur. Doutant encore de son amour, il imagine, pour en acquérir la preuve, d'adresser ses hommages à la vicomtesse Audiartz ; mais quel est son désappointement de voir que cette apparente infidélité ne touche pas le moins du monde le cœur de celle qu'il aime ! Une telle indifférence ne rebute pourtant point notre pauvre trouveur ; son amour est même loin d'en être diminué ; et lorsque la mort vient lui enlever celle qui lui est tant amère, comme dirait Marot, plein de tristesse et de douleur il prend la croix, et va finir en Palestine sa malheureuse existence. — Telles étaient les passions de nos troubadours ; cet exemple pourra faire juger de toutes les autres.

[1] Pons de Capduelh fo un gentils bars..., etc., Rayn., V, 352.

La croisade, comme on voit, était un refuge assuré pour tous ceux que la déception avait conduits au désespoir. C'était presque toujours en semblable occasion que les Provençaux s'embarquaient pour la terre sainte. Rarement ils se sentirent animés de cet élan sublime et spontané, qui, enflammant les cœurs et les courages, fit marcher tout un monde à la conquête d'une ville et d'une province. A peine deux ou trois troubadours comprirent-ils cette exaltation où venaient se confondre la chevalerie et le christianisme. Pour les autres ils se bornèrent à exciter les princes et les rois à entreprendre ces grandes expéditions, et restèrent bien tranquillement à jouer de la guitare aux pieds de leur belle. Et cependant c'était là certes un peuple enthousiaste, un peuple religieux, un vrai peuple de chevaliers!

Ce phénomène étrange demande une explication que j'essayerai de donner. Deux grandes causes principales peuvent être assignées aux croisades, l'une morale, l'autre sociale. — Le mahométisme avait été sur le point d'envahir l'Europe, sa lumière avait un instant ébloui des temps d'ignorance et de barbarie ; et l'Europe, dès qu'elle s'était sentie forte par la religion, forte par la bravoure chevaleresque, n'avait pas tardé à réagir puissamment contre la civilisation arabe. Voilà la cause morale. — D'autre part, cette foule de petits États, étroitement enfermés dans leur existence égoïste et monotone, croupissant au sein de la stagnation féodale, aspiraient depuis longtemps à une vie plus libre, à une émancipation intellectuelle et politique ; aussi vit-on les peuples se précipiter d'un élan général dans ces vastes entreprises qui résumaient toute la société européenne. Voilà la cause sociale [1].

Maintenant, voyons-nous ces deux causes exister dans notre Provence? Aucunement. La religion : elle était autant

[1] Cette opinion est celle de M. Guizot : *Hist. de la civilisation en Europe*, VIIIe leçon.

arabe que chrétienne ; et même toute la civilisation semblait reproduire la physionomie et la couleur de l'esprit moresque. Quel intérêt aurait donc guidé les chevaliers et les troubadours dans des guerres contre les Sarrasins? Quant à l'émancipation sociale que cherchaient les autres peuples de l'Europe, depuis longtemps les Gaulois méridionaux en jouissaient; elle était passée dans leurs idées, dans leurs mœurs, dès l'établissement des vieux municipes romains. On voit donc que les croisades ne pouvaient pas avoir grande influence ni sur la civilisation, ni sur la littérature des Provençaux.

J'ai déjà plusieurs fois eu l'occasion de prouver que l'amour l'emportait dans le cœur des troubadours sur le désir d'aller combattre les infidèles. Il y a plus, les croisades furent parfois entreprises dans la seule vue de quelque passion romanesque. Geoffroy Rudel en est un exemple. Tout le monde connaît cette histoire à la fois attendrissante et bizarre, si inconcevable pour notre siècle, que maint historien a prétendu la révoquer en doute. Pour ma part, je confesse que j'y crois fermement; il n'y a rien d'étrange pour le XIIe siècle à ce qu'un poëte enthousiaste se soit enamouré d'une dame qu'il n'avait jamais vue, qu'il ait entrepris une croisade pour la voir, et qu'il ait expiré d'amour en la voyant[1]. Tout cela est parfaitement selon l'exaltation chevaleresque des troubadours, et je serais bien fâché que l'on vînt me contester la vérité de ce récit.

Nous avons un autre trouveur du même temps, tout aussi gentil, mais un peu moins passionné que Geoffroy Rudel; c'est Bernard de Ventadour. Fils d'un serf qui était chargé

[1] Jaufres Rudel de Blaia si fo molt gentils hom, e enamoret se de la comtessa de Tripol, ses vezer....., etc. *Voy.* Rayn., V, p. 165.

Giaufrè Rudel che usò la vela e il remo
A cercar la sua morte.

Petrarca. *Trionfo d'amore,* cap. IV.

de chauffer le four du château [1], il s'éleva par son propre mérite au rang de chevalier, de troubadour. Il fit plus : il acquit les bonnes grâces du vicomte Ebles, et surtout celles de sa femme Agnès de Montluçon; mais ce dernier point déplut au mari, qui fit enfermer la trop tendre Agnès, et force fut au pauvre Bernard d'aller chercher ailleurs amour et fortune. Il trouva l'un et l'autre enfin chez la duchesse de Normandie, en l'honneur de laquelle il composa mainte bonne chanson; et, quelque temps après, lorsque le roi Henri emmena sa femme en Angleterre, Bernard douloureusement blessé de ce second échec ne tarda pas à se faire moine.

Cette duchesse de Normandie, dont parle le manuscrit d'*Uc de San Circ*, a été prise par les auteurs de l'histoire du Languedoc pour Alix de France, fille du roi Louis le Jeune [2]. Mais il est plus probable, d'après l'opinion générale, que ce devait être Aliénor ou Éléonore de Guyenne, petite-fille du comte Guillaume IX. C'est cette princesse qui, répudiée par Louis le Jeune, épousa presque aussitôt le fils aîné de Henri d'Anjou ; lequel fils, peu de temps après, succédait sous le nom de Henri II au trône d'Angleterre, tout en conservant sur le continent la Touraine et l'Anjou du chef de son père, la Normandie, de sa mère, et par sa femme toute la Guyenne, le Poitou, l'Auvergne et le Limousin [3].

Ici commence cette histoire de la domination anglaise en Provence, si intéressante par l'influence que cette domination exerça sur le développement et le caractère de la poésie des troubadours. Les rapports fréquents qui s'établirent entre la population méridionale et les souverains de la famille des Plantagenets, forment un des côtés les plus saillants

[1] .....Filhs d'un sirven del castel que era forniers....., etc. *V.* Rayn., V, p. 69.

[2] *Hist. du Languedoc*, t. Ier, liv. XVII, p. 518.

[3] *The history of England*, by David Hume, chap. VIII.

de la littérature que nous avons à dépeindre. Comme ce point a toujours été fort négligé, il convient de nous y arrêter un instant.

Nous avons analysé précédemment les éléments de l'état social chez les peuples provençaux ; nous avons vu que placés, sous le point de vue politique, entre la France et l'Angleterre, l'esprit d'indépendance leur suggéra toutes les ruses capables de désunir les souverains de ces contrées [1]. Ils avaient compris que la paix devait amener nécessairement l'oppression et la ruine des États méridionaux ; et tous leurs efforts avaient pour but de détourner cet orage immense qui s'amassait sur leur tête. Car il y avait une haine terrible et enracinée, une haine de peuple à peuple entre le midi et le nord de la France, et la domination des Plantagenets en Aquitaine retarda seule le débordement de ce cataclysme. Aussi cette race normande fut-elle presque adorée par les Provençaux, auxquels elle servait en quelque sorte de champion contre la France. Mais chaque fois que les rois anglais voulurent réaliser dans les provinces méridionales le pouvoir fictif qu'on leur laissait par politique, ils s'y voyaient combattus par Louis le Jeune ou Philippe-Auguste, appelés en toute hâte par les rusés seigneurs de la Provence. Deux forces également puissantes sollicitaient le peuple du Midi, et ce peuple mettait tous ses soins à ce qu'elles se fissent équilibre ; dès que l'une d'elles vint à lui manquer complétement, l'autre ne tarda pas à l'entraîner dans l'abîme. Cette idée qui fait la base de l'état politique, nous la rencontrons dans toute l'histoire de cette époque. Contentons-nous d'en faire remarquer les manifestations les plus évidentes.

[1] E m' play quan la trega es fraga
Dels Esterlins et dels Tornes.

Sirvente, *Guerra e trebal,* attribué à Durand de Paernes, Rayn., t. IV, 263.

Ce mariage, d'abord, de Louis le Jeune avec Éléonore, qui allait faire passer sans coup férir la Guyenne, l'Auvergne et le Limousin sous la couronne de France, pourquoi fut-il rompu? Est-ce à cause d'une simple infidélité de sa femme que Louis répudia ces belles provinces? Est-ce à cause de quelque degré de parenté, comme disait le concile de Beaugency? — Le véritable motif de ce divorce était une inimitié préparée de longue main entre les deux époux, inimitié fortifiée par la jalousie, et que développèrent les intrigues et les menées de Raymond de Poitiers, oncle paternel de la princesse [1]. Ce Raymond était la cheville ouvrière de cette machination; en lui semble s'être incarné tout l'esprit de la population méridionale. Et pour preuve de cette assertion, on sait qu'Éléonore fut la première à demander le divorce, et qu'elle fit ce qu'elle put pour y parvenir.

Les provinces du midi des Gaules avaient excité la haine et les révoltes des enfants de Louis le Débonnaire : ce furent ces mêmes provinces qui organisèrent toutes les guerres, toutes les intrigues entre Henri II et sa famille [2]. On a toujours attribué cette lutte intestine d'un père avec ses enfants à la jalousie de la reine Éléonore; un historien célèbre même, David Hume, a développé cette opinion [3]; mais l'histoire des troubadours me fournit les preuves de l'idée que je viens d'émettre.

La personnification la plus complète de la politique provençale est sans contredit le seigneur de Hautefort, Bertrand de Born. Ce Tyrtée du moyen âge, comme on l'appelle, nous présente réunies toutes les qualités du guerrier et du poëte. L'excessif besoin de mouvement et d'émotions, qui le possé-

[1] *Mém. sur Éléonore d'Aquitaine,* par Bourgeois, Acad. de la Rochelle, 1747.

[2] *Voy.* Aug. Thierry, *Hist. de la conquête d'Angleterre, etc.*, liv. X.

[3] « Queen Eleanor, who had disgusted her first husband by her gallantries, was no less offensive for her second by her jealousy.... David Hume, *the hist. of England,* chap. IX.

dait sans cesse, lui donne un caractère factieux et turbulent; mais, passionné pour l'indépendance et le bonheur de son pays, il rend ce caractère non-seulement excusable mais glorieux. Poursuivant avec constance sa grande pensée machiavélique, il excite d'abord Henri le Jeune contre son père ; il envenime leur querelle [1], et ne tarde pas à prendre un immense ascendant sur l'esprit de toute cette famille. Bientôt, ravivant partout le flambeau de la discorde et de la haine, il met aux prises Henri le Jeune et son frère Richard ; puis, à la mort du premier, c'est Richard qu'il pousse contre son père Henri II; puis enfin, à la mort du roi Henri II, Bertrand ne manque pas de soulever des différends entre le même Richard et le roi de France. — A juger de tout ceci superficiellement, il ne faut pas s'étonner que Dante inflige un si terrible supplice au héros des troubadours : dans la neuvième vallée de l'enfer, il voit venir à lui un corps, tenant par les cheveux sa propre tête séparée du tronc, *en guise de lanterne* (*a guisa di lanterna*) [2].

Une fois cependant il arriva que les enfants de Henri II conclurent avec leur père une paix momentanée, et la guerre qu'ils s'empressèrent de porter en Aquitaine (1176-1178) vint justifier les prévisions de Bertrand. Mais le guerrier poëte ne se laissa point abattre. Avisant que Henri le Jeune était resté neutre dans ce conflit, il forma une ligue formidable sous le nom de ce prince. Les vicomtes de Ventadour, de Comborn, de Ségur, de Périgord, de Gordon, de Gévaudan, de Tortas, de Turenne ; les comtes de Foix, d'Angoulême, d'Armagnac ; les seigneurs de Puiguillem, de Clarensa, de Gragnol, de Saint-Astier, et quatre barons du Périgord,

[1] E metia tot son sen en mesclar guerras : e fes mesclar lo paire e'l filh d'Englaterra..., etc. Rayn., t. V, p. 76.

[2] E vidi certo et ancor par ch' io 'l veggia,
Un busto senza capo..., etc.
Inferno, cant. XXVIII.

entrèrent dans la confédération [1] : tant était grande l'influence de Bertrand de Born ! Cependant la mauvaise foi ou la trahison de ses principaux alliés mirent tout à coup le valeureux troubadour à la merci de Richard qui l'assiégeait dans son château. Mais, au moment de s'emparer de Bertrand, Richard le reçut en grâce, lui pardonna, le baisa, lui donna son amitié, et le rétablit dans tous ses domaines [2]. C'est alors que commença le dévouement constant de notre troubadour pour le chevalier *au cœur de lion*.

Une autre fois le château de Hautefort fut assiégé par le vieux roi Henri II, après la mort de son fils bien-aimé Henri le Jeune; mais l'adresse ordinaire de notre Tyrtée le fit sortir de cette situation difficile. Après la prise du château, le troubadour fut conduit au pavillon du roi ; celui-ci le reçut fort mal, et lui dit : « Bertrand, Bertrand, vous avez prétendu qu'en aucun temps vous n'aviez besoin que de la moitié de votre sens, mais vous aurez bien besoin du tout aujourd'hui. — Seigneur, il est vrai que je l'ai dit, et je l'avoue. — Le roi dit alors : Je crois qu'en cette circonstance votre sens vous a failli. — Certes, il m'a failli, répondit Bertrand. — Et comment? répliqua le roi. — Seigneur, le jour où le vaillant jeune roi est mort, j'ai perdu le sens, la raison et le sentiment [3]. » Ce souvenir de son fils que le roi ne s'attendait pas à entendre invoquer lui fit une profonde impression ; après être revenu d'un évanouissement, il s'écria en pleurant : « Ah ! Bertrand ! Bertrand ! vous avez bien droit et bien raison, si vous avez perdu le sens pour mon fils, qui valait mieux qu'homme du monde ; et pour l'amour de lui je laisse libres votre personne, votre bien et votre château, je vous rends mon amour et ma grâce, et

[1] Raynouard, t. V, p. 83 et 84.

[2] E'l coms Richartz lo receup, perdonan li e baisan lo..., etc. *Voy*. Rayn., V, p. 85.

[3] E'n Bertrans ab tota sa gen fou menatz al pabaillon del rei Henric..., etc. *Voy*. Rayn., p. 87. — Le reste traduit littéralement.

vous donne cinq cents marcs d'argent pour le dommage que vous avez éprouvé [1]. » — On voit que les troubadours savaient être éloquents; cette éloquence, toute de sentiment, était empreinte de la simplicité et de la délicatesse qui caractérisent leurs poésies.

Mais la politique ne remplissait pas exclusivement le cœur du seigneur de Hautefort, l'amour en avait sa part : et comment un brave chevalier eût-il pu vivre sans amour? Outre la jeune et gentille dame de Montagnac, qui prêta l'oreille à ses chants et accepta son hommage, Bertrand reçut grand honneur et douce joie de la sœur du roi Richard, de la belle Hélène. Le roi lui-même favorisait cette liaison [2] qui, dans l'esprit de l'époque, n'avait rien de répréhensible : la passion d'un troubadour était aussi pure, aussi immatérielle que les sons de sa harpe.

Richard d'Angleterre forme un digne pendant à cette grande figure de Bertrand de Born. Comme ce dernier il aima les armes et la poésie, tout en suivant une profonde politique; mais le fils de Henri II se distinguait surtout par un amour passionné de la gloire chevaleresque, et c'est là ce qui le fit nommer *Cœur de Lion*. Esprit véhément, indomptable, il avait toutes les bonnes et les mauvaise qualités inhérentes à ce caractère [3] : s'il était franc, ouvert, généreux, sincère et brave, on pouvait lui reprocher d'être vindicatif, impérieux, ambitieux, hautain et cruel.

Richard était duc de Guyenne et comte de Poitou. Longtemps sa cour fut le rendez-vous des poëtes et des chanteurs de la Provence : là se forma toute une pléiade de troubadours qui répandirent partout le los et le renom de l'impétueux

[1] E quant el revenc de pasmazon, el crida e dis en ploran..., etc. Rayn., V, p. 87. — Le reste traduit littéralement.

[2] .... E si' l comandet qu'ella il disses e il fezes plazer e gran honor. Rayn., V, 81. *Voy.* 77 à 82.

[3] He was distinguished by all the good, as well as the bad qualities. David Hume, *the hist. of England*, chap. x.

chevalier. Ce caractère de Richard plaisait aux Méridionaux ; ils y retrouvaient leurs tendances et leurs passions. Aussi l'aimaient-ils avec idolâtrie, c'était leur véritable héros ; et, certes s'ils avaient écrit une épopée, la vie de ce prince leur en eût fourni le sujet.

C'est qu'en effet il y a là toute une épopée. Cette existence brillante, mêlée de faits héroïques et d'aventures romanesques ; cette croisade où se trouvent en présence la chevalerie chrétienne et la chevalerie arabe ; puis cette longue pérégrination pleine de retards et de dangers, avant de pouvoir atteindre son royaume ; puis enfin cette délivrance singulière due aux chansons d'un simple ménestrel : tout cela rappelle à la fois et l'Iliade et l'Odyssée. Un grand romancier moderne nous a présenté la première période de cette histoire ; il nous a montré Cœur de Lion sous les traits d'Achille, et Philippe de France sous ceux d'Ulysse[1]. Mais jusqu'à présent l'*Odyssée* de Richard n'a pas encore trouvé de poëte. A peine est-on d'accord sur ce charmant épisode où Blondel, redisant sa mélancolique chanson au pied de la tour, tressaille de surprise et de joie en entendant chanter le second couplet par cette voix qui lui est si chère[2].

Parmi les troubadours qui suivirent Richard à la croisade, deux surtout nous plaisent et nous intéressent par leur vie et leur caractère. L'un est Peyrols d'Auvergne. — Pauvre chevalier du château de Peyrols, près de Roquefort, il fut nourri, vêtu, équipé par le Dauphin d'Auvergne, qui se plaisait fort à l'entendre. Or, le Dauphin avait une sœur nommée Sail de Claustra, laquelle était femme du baron de Mercœur. Peyrols se prit d'amour pour cette belle et bonne

[1] ..... Philip might be termed the Ulysses, as Richard was indisputably the Achilles, of the Crusade. Walter Scott, *Tales of the Crusaders, The Talisman*, chap. XI.

[2] David Hume et Aug. Thierry n'en parlent aucunement. Capefigue (*Philippe-Auguste*) retrouve cette histoire dans une petite chronique ms. de la Bibliothèque royale.

dame qui était moult précieuse et avenante, et maintes fois chanta ses attraits ; si bien, dit la chronique, que la dame lui voulut du bien, et lui fit plaisir d'amour [1]. Mais le Dauphin, qui jusque alors avait protégé les deux amants, éloigna bien vite l'imprudent troubadour, qui, obligé de se faire jongleur, finit par prendre femme à Montpellier. Beaucoup de poésies nous sont restées de lui ; nous nous contenterons de signaler un sirvente qui attaque les principaux chefs de la croisade, et le fameux tenson entre Peyrols et l'Amour, où l'on voit en lutte les deux puissances qui se disputaient alors le cœur de plus d'un chevalier [2].

Gaucelm Faidit, le second poëte qui accompagna Richard Cœur de Lion, paraît plus intéressant sous quelques rapports. Après s'être occupé de jonglerie pendant de longues années, avec sa femme Guillemette Monja, il fut honoré des bienfaits de Boniface de Montferrat et de Richard qui l'élevèrent bientôt au rang de troubadour. — Alors, il s'enamoura de la belle Marie de Ventadour, que les auteurs contemporains nous peignent comme la meilleure et la plus avenante dame de la contrée, celle qui faisait le plus de bien et qui se gardait de plus de mal [3]. Pendant sept ans le pauvre trouveur se morfondit dans un tendre et respectueux amour ; ni ses prières, ni ses plus fines louanges, ni ses plus charmants couplets ne purent toucher le cœur de l'inhumaine ; il partit même pour la croisade, afin de se rendre plus digne d'elle ; mais tous ses efforts demeurèrent inutiles, la jolie Marie fut inexorable. Il semblait de la destinée de Gaucelm d'avoir des passions malheureuses : une autre Marie, la dame d'Aubusson, se joua cruellement de l'amour

[1] E tant que la domna li volia ben e ill fazia plazer d'amor. Rayn., V, 281.

[2] Millot, t. Ier, p. 322.

[3] .... de la meillor domna e de la plus avinens que fos en aquela sazo. (Rayn., 159)... et aqella qe plus fetz de be e plus se gardet de mal. (Rayn., 257).

du pauvre trouveur, et ne s'en servit que pour cacher un sentiment plus véritable qu'elle éprouvait pour Hugues de la Signe, fils du comte de la Marche. Elle poussa même la dérision jusqu'à donner des rendez-vous à son amant dans la propre maison de Faidit [1].

Nous venons de voir Richard Cœur de Lion protéger ce dernier troubadour, et le Dauphin d'Auvergne user de la même bienveillance envers Peyrols. Ces deux princes eurent entre eux pendant quelque temps une guerre des plus vives; mais ce n'était qu'une guerre de tensons et de sirventes, une *polémique de journaux*. Voici le motif de cette joute : la paix signée entre les rois de France et d'Angleterre avait donné le Querci à l'un et l'Auvergne à l'autre ; mais le Dauphin et son cousin le comte Gui, qui étaient seigneurs d'Auvergne, en furent bien tristes et bien fâchés, comme nous l'apprend la notice, parce que le roi de France leur était trop voisin [2]. — Toujours la même politique de Bertrand de Born. — Richard favorisa, appuya même leur révolte ; puis il conclut tout à coup une seconde trêve avec Philippe-Auguste, laissant ses alliés à la merci de leur ennemi. Cette trahison fut punie dans la suite ; les rois ayant rompu une troisième fois, l'Auvergne resta neutre dans le différend, malgré les pressantes sollicitations de Richard. C'est alors qu'outré de dépit, ce prince composa un sirvente en langue d'oil, où il dit que le Dauphin lui porta

Tiel foi
Com n Aengris à Rainart [3].

Le Dauphin, si injustement accusé, ne resta pas court de poésie, et répondit à Richard assez vertement ; car sur le terrain des sirventes, rois, princes, chevaliers, tous étaient

[1] Raynouard, t. V, p. 158 et 162.

[2] E' l comte foron molt trist et irat, per so qu'el reis de Fransa lor era trop vezis. Rayn., V, 431.

[3] Auguis, *Poëtes français*, t. Ier, p. 21.

égaux. Ce comte d'Auvergne avait, dit-on, un grand talent pour trouver de jolis couplets et de bons tensons, outre les autres qualités que la nature lui avait départies [1]. Ses largesses lui avaient fait dépenser plus de la moitié de son patrimoine ; mais ses soins et son économie ne tardèrent pas à récupérer cette perte, et sa cour n'en continua pas moins d'être le rendez-vous des troubadours et des chevaliers.

Parmi les poëtes que nous y rencontrons figurent Bertrand de la Tour et Perdigon. Le premier ne vit dans l'histoire que grâce à un sirvente adressé au Dauphin ; mais le second nous intéresse davantage. Perdigon, disent les manuscrits, était fils d'un simple pêcheur ; son esprit et son talent le mirent en si grande considération que le prince d'Auvergne le tint pour son chevalier, et lui donna terre et rente. Cette prospérité ne fut pas de longue durée ; un jour la chance tourna, et Perdigon se fit jongleur ; car il savait à la fois bien trouver, bien chanter et bien violer [1].

Comme le Dauphin d'Auvergne, et comme Richard d'Angleterre, Boniface marquis de Montferrat avait aussi fait de sa cour un de ces foyers de poésie et de chevalerie. Tous ces princes troubadours semblaient autant d'astres brillants, autour desquels gravitaient de nombreux satellites. Nous avons déjà vu Gaucelm Faidit bien accueilli à Montferrat ; un autre trouveur, Rambaud de Vaqueiras, y fut traité mieux encore.

Boniface avait une sœur, la belle Béatrix, qui devint le sujet des poésies de Rambaud. Longtemps craintif et timide, le troubadour n'avait osé la célèbrer que sous le nom de *bel cavalier;* et cette appellation venait de ce qu'un jour il l'avait vue à travers les fentes d'une porte, s'escrimer avec l'épée du marquis. Mais une fois il réunit tout son courage, et demanda conseil à Béatrix sur la conduite qu'il devait

[1] Rayn., V, 124, 125.

[2] E sab trop ben violar e trobar e cantar... e fo filh d'un pescaire, etc. *Voy.* Rayn., V, 278.

tenir envers une belle et noble dame qu'il adorait. Cette confidence, dont le sens n'était pas impénétrable, donna occasion à *bel cavalier* d'encourager son amoureux transi, lequel avoua bientôt l'aimer *plus que Pirame n'aima Thisbé*. De si tendres amours furent troublés par la jalousie des courtisans, et le poëte attristé, devenu taciturne et morose, abandonna sa harpe et ses chants. Les prières de toute la cour et de Béatrix elle-même réussirent à lui faire composer encore une de ces joyeuses chansons que les jongleurs nomment *stampide*[1]; mais bientôt après il partit pour la croisade, avec son seigneur le marquis de Montferrat.

Jusqu'à présent j'ai tâché de grouper les poëtes provençaux autour des principaux faits que nous présente leur histoire. Cette marche était la plus naturelle; mais elle m'a fait négliger quelques troubadours célèbres, qui semblent avoir vécu en eux-mêmes, presque en dehors des événements contemporains.

Parmi ces troubadours on compte l'aimable et gracieux Arnaud de Marveil, celui que Pétrarque nomme *il men famoso Arnaldo*[2], en le mettant en opposition avec Arnaud Daniel; tandis que ce dernier nous paraît aujourd'hui bien inférieur à son homonyme, par l'obscurité, la recherche et l'affectation de son style. Quant à Arnaud de Marveil, conduit par son étoile à la cour de la comtesse de Burlatz, femme du vicomte de Béziers, il s'en enamoura[3]; mais, de même que Vaqueiras, il chanta longtemps sans avouer l'amour qui le consumait. Cette réserve toucha cependant le cœur de la belle comtesse, et, comme parle la chronique,

[1] Millot, I, 257.

[2] Eranvi quei, ch' amor si leve afferra,
L' un Pietro e l' altro, e 'l men famoso Arnaldo,
E quei, che fur conquisi con più guerra.
Petrarca. *Trionfo d'amore*, cap. IV.

[3] Et astre et aventura conduis lo a la cort de la comtessa de Burlatz..., etc. Rayn., V, 45.

elle finit par lui vouloir du bien. Or, le roi Alphonse de Castille, amant moins timide de la même dame, s'aperçut qu'elle voulait trop de bien à Arnaud ; il s'en plaignit, l'amour céda lé pas au rang et à la richesse, et le pauvre trouveur fut congédié.

Je ne dirai qu'un mot de Deudes de Prades, chanoine de Maguelone, dont les vers, qui nous semblent si gracieux, n'eurent aucune saveur à leur époque. La raison en est bien simple : ils n'étaient pas dictés par l'amour [1]. Ce poëte, dans une de ses complaintes, déplore la perte du troubadour Hugues Brunet, qui nous semble loin de mériter toutes les louanges que Deudes lui prodigue [2]. C'est ce même Brunet qui, destiné à la cléricature, prit un beau jour la viole de trouveur, rencontra une petite bourgeoise d'Aurillac dont il s'amouracha, et, de désespoir d'en être rebuté, se fit chartreux. Car c'était presque toujours au cloître que venaient aboutir les passions brûlantes de nos troubadours : le chevalier Cadenet en est un nouvel exemple. Ce chevalier, privé de son château et de ses biens par une guerre entre les comtes de Provence et de Toulouse, avait longtemps couru le monde sous l'habit de jongleur, se faisant appeler simplement *baguas* (garçon) [3] : ce qui n'avait pas empêché que sa grâce et son talent le firent accueillir on ne peut mieux par la comtesse d'Auvergne, et même par Éléonore, épouse de Raymond VI, comte de Toulouse [4]. Tant était grand le pouvoir de la poésie en ces temps chevaleresques !

Je ne parlerai pas de quelques troubadours de moindre importance, qui ne se recommandent à notre attention ni par leurs ouvrages, ni par leurs aventures. Ce n'est pas une histoire complète des poëtes provençaux que j'entreprends

[1] ..... mas no movian ben d'amor. Per que non avian sabor entre la gen, ni no foron cantadas, ni grazidas. Rayn., V, 126.

[2] Millot, I, 315.

[3] Rayn., t. V, p. 110.

[4] Papon de l'Oratoire, *Voyage littéraire en Provence.*

ici, et ces détails inopportuns allongeraient beaucoup trop mon récit. Ainsi, je passerai sous silence Élias Cairels, Gui ou Guigo, Bérenger de Palasol, Blacas, Folquet de Romans, et tant d'autres dont les noms même n'ont plus été retrouvés aujourd'hui. Laissons à l'érudition minutieuse de quelques philologues le soin de compiler ces débris des vieux âges; et bornons notre tâche à faire jaillir de ces éléments confus, quelque étincelle qui vienne illuminer cette époque trop longtemps méconnue.

Avant de passer à une autre phase de cette histoire, il convient de dire quelques mots d'un genre particulier chez les Provençaux, le genre obscur, hérissé de jeux de mots et de difficultés. Il est peut-être surprenant qu'une telle manie ait pu s'introduire dans la poétique de nos troubadours, si simple, si naïve, si coulante et si mélodieuse; mais rappelons-nous que l'amour de la forme était inné dans cette littérature; et cet amour de la forme, pour peu qu'il dégénérât chez quelques beaux esprits, devait produire une contexture bizarre et ridicule.

Le chef de cette école, celui qui a le plus *perfectionné* ce mode, est Augier ou Ogier. Ses vers sont un tissu de pointes, de calembours, de consonnances singulières, dont la traduction suivante ne pourra donner qu'une faible idée : « Je serai toujours *serviteur*, pour *desservir* en *servant* les lâches *riches*, esclaves de leurs *richesses*, environnés de leurs *conseillers* qui leur *conseillent* de mépriser l'honneur. Aussi dans leurs *cours courtes* de *courtoisie*, personne ne peut indiquer un homme bien appris... » Voici, pour mieux faire comprendre, un fragment textuel :

Qu'ieu vi ja' l ric rei Rogier Frederic
Fres ses esfre per valer e valor;
Ja no cugei, tan l'auzi pretz prezar,
Que ja' l pogues emperis peiurar [1].

[1] Rayn., V, 53.

Augier eut plus d'un imitateur ; Gavaudan le vieux fut du nombre. Celui-ci se déclare ouvertement partisan de l'obscurité, et avoue que c'est à dessein qu'il fait des poëmes clos et couverts, pour éprouver ceux qui ont l'esprit ouvert ou bouché [1]. Un des meilleurs poëtes même, Giraud de Borneil, suivit un instant cette pente dangereuse, et fut salué par les disciples de cette école du nom de *maître des troubadours* [2] ; mais il en revint bien vite à la poésie simple et facile de ses devanciers, dont il nous a laissé de charmants modèles.

Plusieurs poëtes provençaux se sont aussi rendus célèbres par leurs aventures romanesques ; l'amour conçu par Geoffroy Rudel nous a déjà présenté de ces dévouements extraordinaires, si bien dans l'esprit de l'époque. Une passion, tout aussi inconcevable pour notre siècle est celle de Guillaume de la Tour. Amoureux de la femme d'un barbier de Milan, il s'enfuit avec elle, et vint s'établir à Côme, où la mort subite de sa jeune et belle maîtresse troubla complétement la raison de notre poëte. Dans son délire, il s'imagina que la pauvre femme contrefaisait la morte pour se débarrasser de lui, et, restant nuit et jour à pleurer sur sa tombe, il l'en retirait chaque soir pour l'embrasser et la supplier de revenir à la vie [3]. Son désespoir alla toujours croissant, et, comme parle Nostradamus, « venu tout sec et tabide, il trespassa de langueur et de fascherie. »

Ce serait ici le lieu de raconter une autre histoire, bien triste et bien touchante, dont je ne puis malheureusement donner qu'une froide analyse. C'est l'histoire de Guillaume de Cabestaing, de ce trouveur qui fut si bien accueilli par le seigneur Raymond de Roussillon et par son épouse Mar-

[1] Millot, I, 154.

[2] Per que fo apellatz maestre dels trobadors, et es ancar per tots aquels que ben entendon subtils ditz... Rayn., V, 166.

[3] Rayn., V, 211.

guerite [1]. Les tendres liens qui ne tardèrent pas à unir la dame et le chevalier n'étaient qu'une de ces passions troubadouresques dont un époux ne pouvait prendre ombrage; mais Raymond était d'un caractère farouche peu en harmonie avec son siècle, et d'ailleurs, comme l'observe Fontenelle à propos de cette histoire même, tous les maris ne peuvent pas dépouiller leur férocité naturelle [2]. De sorte qu'après s'être donné toutes les peines imaginables pour faire avouer à Guillaume son amour, le barbare résolut d'en tirer une vengeance prompte et terrible. Ayant mené Cabestaing, par manière de promenade, dans un lieu écarté, il l'assassina traîtreusement; puis, lui ayant coupé la tête et arraché le cœur, il s'en revint tranquillement au château. Le cœur fut donné au cuisinier avec ordre de le rôtir comme un morceau de venaison; et Marguerite, qui aimait fort la sauvagine, mangea de ce mets assez volontiers. Pour lors Raymond, se levant de la table et présentant à sa femme la tête de Cabestaing, lui demanda ironiquement si elle avait trouvé d'un très-bon goût le cœur de son amant. « Si bon, dit-elle, que je jure de ne jamais manger autre chose, pour ne pas perdre la saveur qui m'en est restée [3]. » A ces mots, échappant à son mari qui venait de mettre l'épée à la main, elle se donna la mort en se précipitant d'un balcon.

Un attentat aussi odieux répandit la consternation dans toute la chevalerie. Les guerriers courtois de la Provence, et le roi d'Aragon lui-même, prirent les armes pour venger Guillaume et Marguerite. Castel-Roussillon fut emporté d'assaut, donné aux parents des deux victimes, et le cruel Raymond mis à mort dans sa prison. Une même tombe reçut les restes des malheureux amants, et longtemps les dames et les cheva-

[1] Ou Sermonda, d'après un autre manuscrit.

[2] Fontenelle, *Hist. du romieu de Provence.*

[3] E dist li qu'el era estat si bons e saboros que jamais autre manjars ni autres beures no' l torriar sabor de la boccha qu'el cor d'en G. li avia lassat. Ms. de *la Laurentiana,* publié par Rayn.

liers de tous pays vinrent y accomplir de pieux pèlerinages.

Ce petit roman, dont on ne conteste pas le caractère historique, a été le type et l'original d'une foule d'histoires semblables. On connaît les aventures de la châtelaine Alix de Vergy et du seigneur de Vaudrai, puis celles de la dame de Fayel et du seigneur de Couci; il y a même sur ce sujet une tragédie de Du Belloi, et une d'Arnaud de Baculard. — Puisque nous en sommes aux histoires romanesques, disons quelques mots d'une charmante tradition qui, de même que la précédente, a trouvé un écho chez plusieurs écrivains.

Un jour, le comte de Provence, Raymond Bérenger, rencontre un pauvre pèlerin, un *romieu*, comme l'on disait alors; charmé de son esprit, il le conduit à sa cour et le comble de bienfaits, sans vouloir pénétrer l'*incognito* que celui-ci désirait garder. Bien plus, il l'attache à son service, lui met entre les mains les affaires de l'État, et finit par en faire son premier ministre. Une fois cependant, le comte, prêtant l'oreille aux calomnies de ses courtisans, demande au romieu l'exposé de ses affaires; celui-ci, blessé de cette ingratitude, se hâte de prouver son intégrité, et, reprenant son mulet, son bourdon et sa panetière, il s'en retourne comme il était venu. D'aucuns affirment que les pressantes sollicitations de son seigneur le firent revenir à la cour, et que ce fut lui qui maria les quatre filles de Raymond aux quatre plus grands rois de l'époque [1]. — L'histoire d'un inconnu, d'un pauvre romieu qui devient premier ministre, est fort romanesque, il faut en convenir; mais toute la vie de ce temps n'est-elle pas romanesque? La Fontaine dit à propos d'une fable presque semblable :

Le conte est du bon temps, non du siècle où nous sommes [2].

[1] *Voy.* l'ingénieuse nouvelle de Fontenelle, *Hist. du romieu de Provence,* qui n'a pas été achevée. *Voy.* aussi Millot, II. — Dante parle de cette histoire au VIe chant du Paradis.

[2] *Le Berger et le Roi,* liv. X, fable 10.

Peut-être y a-t-il plus d'invraisemblance encore dans le trait suivant qu'on trouve en la vie de Richard de Barbezieux. Rudement renvoyé par sa dame à cause d'une légère infidélité, dont il avait du reste grand repentir, ce troubadour était allé se bâtir une petite chaumière au fond des bois. La cour du Pui (nous sommes dans la dernière moitié du XIIIe siècle), touchée de la pénitence et du désespoir du pauvre Richard, fit implorer sa grâce, et l'inhumaine ne consentit à lui pardonner qu'à une condition : cent dames et cent chevaliers, *qui s'aimassent d'amour,* devaient venir l'en prier, les mains jointes, à genoux. Et la chose s'exécuta de point en point [1]. — Que dites-vous d'un pays où l'on trouve ainsi tout de suite, pour ainsi dire sous la main, cent couples qui s'aiment de véritable amour?

Nous avons déjà fait connaissance avec quelques femmes troubadours, à propos des amours de la comtesse de Die et d'Azalaïs de Porcairagues ; car ces divinités descendaient parfois de l'empyrée où les plaçait la poésie, pour se mêler aux jeux des simples mortels. Nous ne ferons que signaler les gracieuses chansons de Castelloza, de Clara d'Anduze, et de quelques autres, dont les manuscrits ne disent presque rien ; mais ce n'est qu'à la modestie et à la timidité de ces poëtes féminins que nous devons attribuer cette profonde obscurité : leurs compositions sont pleines de grâce, d'enjouement et de vivacité.

On voit que la poésie provençale comptait des représentants dans tous les rangs, dans toutes les classes de la société, depuis la simple bourgeoise jusqu'à la noble châtelaine, depuis le serf jusqu'au monarque ; et cela non-seulement dans la Provence même, mais en Catalogne, en Italie et jusqu'en Sicile. Ces provinces ne tardèrent pas à se remplir de poëtes et de jongleurs, qui trouvaient partout asile et protection : les cours des rois et des seigneurs étaient ou-

[1] Millot, III, 81.

vertes à tous ceux qui savaient bien trouver ou bien chanter, qu'ils vinssent avec la harpe du troubadour ou la rote du jongleur, avec le bourdon de pèlerin ou la lance de chevalier.

Nous possédons même deux rois d'Aragon parmi les poëtes provençaux; car on appelait poëtes provençaux tous ceux qui se servaient de la langue provençale. Alphonse II, fils de Raymond Bérenger IV, et premier roi d'Aragon, nous a laissé une chanson assez gracieuse; et Pierre III, l'instigateur des Vêpres siciliennes, le roi de Sicile qui osa résister au pape, et contre lequel Philippe le Hardi entreprit une croisade, prit aussi rang parmi les trouveurs de Provence [1]. Un autre roi de Sicile, Frédéric III, ne dédaigna pas non plus de descendre dans l'arène des tournoiements littéraires, et il nous reste de lui un tenson avec le marquis d'Empurias. Enfin, tout le monde connaît ce trait de l'empereur Frédéric Ier qui, donnant à Raymond Bérenger II l'investiture de ses fiefs (à Turin en 1154), répondit aux compliments que lui adressaient de nombreux troubadours, en leur improvisant un dizain en langue provençale [2]. Combien devait être grande l'influence d'une poésie en l'honneur de laquelle les monarques eux-mêmes se faisaient trouveurs!

Avant de passer à cette classe de troubadours que nous appellerons les grands satiriques de la Provence, nous parleront brièvement de deux auteurs tout à fait hétéroclites dans l'histoire dont nous nous occupons. Ce sont deux moralistes, deux philosophes, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'il semble voir sortir des écoles d'Aristote avec la guitare du troubadour. Le premier, Giraud Riquier, nous a laissé parmi ses poésies une longue lettre en vers, où il s'engage dans une dissertation fort obscure, et, comme il le dit, *fort subtile,*

[1] Raynouard applique à ce dernier, sans doute par erreur, la même notice qu'à Alphonse II. *Voy.* t. V, p. 290 et p. 19.

[2] Voltaire, qui attribue ce dizain bien connu à Frédéric II, y voit *le dernier exemple de la langue romance dégagée de la dureté tudesque. Essai sur les mœurs, etc.*, chap. LXXXII.

pour prouver que la connaissance vient à l'homme par le moyen des sens [1]; on dirait presque un commentaire sur le fameux *nihil est in intellectu*... On ne s'attendait guère, j'imagine, à rencontrer parmi les trouveurs un Locke ou un Condillac. — Le second poëte de ce genre est Nat de Mons [2]. Toutes les poésies de celui-ci, sans exception, portent l'empreinte de la philosophie scolastique. Ce ne sont que longues et arides discussions sur les principes du bien et du mal, sur la nature de l'âme et de la liberté, sur l'influence des astres dans la vie de l'homme, le tout hérissé de commentaires et de subdivisions pédantesques. Parfois cependant l'on rencontre dans ce fatras quelque bonne pensée, quelque réflexion judicieuse, qui paraissent de vrais éclairs de génie. Somme toute, ces troubadours hybrides ne sont que le produit naturel de la civilisation arabe.

La poésie audacieuse et terrible des sirventes a quelques représentants fort remarquables. En première ligne nous voyons apparaître Marcabrus, le Juvénal de l'époque, comme on l'a souvent appelé. Fils d'une pauvre femme nommée Maria Bruna, ou même enfant trouvé selon d'autres manuscrits, il devint bientôt redoutable par ses satires et ses révélations, c'est ce qui porta le châtelain de Gui, dont il avait dit beaucoup de mal, à le faire mourir [3]. Si l'on en croit les poésies de cet écrivain, les mœurs devaient être horriblement corrompues, la société complétement désorganisée; de sorte qu'il faut bien se garder d'adopter l'opinion qui le place parmi les premiers troubadours; les événements historiques dont il nous parle le font descendre à l'année 1269, c'est-à-dire à la période de décadence pour cette littérature et cette société.

Le second satirique que nous avons à remarquer est le

[1] Millot, III, 329.
[2] Natz de Mons de Tholosa. Rayn., V, 269. Millot, II, 186.
[3] Rayn., V, 251.

moine de Montaudon. Ce moine, né au château de Vic en Auvergne, ne paraît pas s'être longtemps complu dans la vie monastique. Ayant été trouver Alphonse, roi d'Aragon, celui-ci lui conseilla de manger de la viande, d'être galant envers les dames, de bien poétiser et de bien chanter : ainsi fit-il, et s'en trouva bien [1]. Nous ne le placerons point cependant au nombre des bons poëtes ; sa grande satire contre les troubadours de son siècle, faible reflet de celle qu'avait faite avant lui Pierre d'Auvergne, ne contient que des injures grossières, sans verve, sans goût, et surtout sans poésie.

Tel n'est pas Pierre Cardinal. Issu de noble extraction, ayant reçu de bonne heure une instruction solide, il apprit de bonne heure à mépriser les vanités du monde et à châtier les folies qu'il voyait commettre à ses semblables. Pendant une longue existence, toujours active, toujours louable, il acquit une connaissance parfaite du caractère de son époque, et s'éleva sans cesse contre tout ce qui lui parut répréhensible [2]; mais ce n'est ici que l'indignation spontanée d'une belle âme, libre de toute passion mauvaise. Ne nous étonnons point de l'affreux tableau qu'il nous trace des mœurs de ce temps : ces mœurs étaient réellement infâmes, surtout dans certaines classes de la société. S'il « tient pour sot ou fou celui qui d'amour se lie [3], » c'est que le véritable amour, l'amour troubadouresque n'existait plus à cette époque.

Il est encore un poëte d'un caractère tout original, dont nous avons oublié de parler jusqu'à présent, et qui mérite pourtant quelque attention, ne fût-ce qu'en faveur de sa singularité. Fils d'un pelletier de Toulouse, Pierre Vidal nous présente dans sa physionomie générale un de ces ma-

[1] E'l reis li comandet qu'el manges carn, e domneis e cantes e trobes : et el si fes. Rayn., V, 264.

[2] Rayn., V, 302.

[3] Be tenh per fol e per musart
Cel qu'ab amor se lia; etc.

Selon Nostradamus, Cardinal mourut en 1306.

tamores de comédie, de ces capitaines Tempête que l'on trouve encore sur le théâtre espagnol. La vie tout entière de ce troubadour n'est qu'un tissu de folies ; et l'on s'étonne de rencontrer chez lui des poésies fort sensées, pleines de charme, de tendresse et d'amour. C'est en considération de ce mérite que les princes et les barons recherchèrent souvent son amitié, et les bouffonneries même de Vidal paraissent avoir été fort amusantes. Amoureux d'Adélaïde de Roquemartine, femme du vicomte de Marseille [1], il s'oublia jusqu'à oser la baiser sur la bouche un jour qu'il l'avait surprise endormie. Adélaïde, qui jusque-là n'avait vu dans Vidal qu'un bouffon sans conséquence, s'offensa de ce baiser; et le poëte, forcé de quitter la cour, s'en alla tout dolent s'embarquer pour la croisade. Arrivé dans l'île de Chypre, ses amis le marièrent à une Grecque, lui persuadant qu'elle était nièce de l'empereur de Constantinople : ce qui acheva de tourner la tête du pauvre trouveur, et lui fit dès lors rêver sérieusement la conquête de l'Orient. Il revint néanmoins en Provence, et s'étant enflammé d'une passion nouvelle pour la belle Louve de Penautier, il ne crut pas mieux lui prouver sa tendresse qu'en s'affublant d'une peau de loup, et en parcourant la campagne en cet équipage : ce qui faillit devenir funeste au troubadour, sans émouvoir grandement le cœur de sa dame. Toutes ces aventures que je dois me borner à résumer ici méritent justement à Pierre Vidal le titre, qu'on lui a souvent décerné, de don Quichotte des troubadours.

Cette Adélaïde de Roquemartine, que nous venons de voir aimée par Vidal, reçut aussi les hommages d'un autre troubadour, de Folquet de Marseille. Ce nom, qu'on ne peut prononcer sans un mouvement d'horreur, rappelle à la fois des années de splendeur et des années de sanglant désastre. Il y a dans la vie de cet homme deux périodes distinctes ; mais, si nous le voyons sous un jour différent dans chacune

[1] Rayn., V, 334. Millot, II, 266.

d'elles, c'est sous un jour également défavorable. Dans ce Folquet de Marseille, il y a d'abord le séducteur d'Adélaïde de Roquemartine, l'amant sensuel qui, implorant ses faveurs, lui disait : « Hâtez-vous de me rendre heureux tandis qu'on me suppose amoureux d'une autre ; la circonstance est favorable, tout le monde y sera trompé. » C'est encore le même Folquet qui, accusé de tentatives criminelles sur Laure de Saint-Julien, fut ignominieusement chassé de la cour du vicomte Barral [1]. D'autre part, nous voyons dans cet homme le prédicateur de la guerre civile, l'évêque qui trahit également ses diocésains et son seigneur Raimond VI, le prédicateur perfide qui deux fois fit rendre les armes, sur sa parole, aux Toulousains, et deux fois donna lui-même l'ordre de les massacrer. — D'après tout cela, il est assez difficile de concevoir pourquoi Folquet fut canonisé par l'ordre de Cîteaux, et célébré par Dante [2] et par Pétrarque [3].

L'odieux personnage que nous venons de signaler nous conduit naturellement à cette période de notre histoire que remplissent et la croisade contre les Albigeois, et la décadence de la poésie provençale : ces deux faits contemporains, mais non identiques, seront traités dans le chapitre suivant.

[1] Millot, I, 179. Rayn., V, 150.

[2] *Voy.* le IXe chant du Paradis.

[3] Folchette ch' a Marsiglia il nome ha dato, etc.
Petrarca. *Trionfo d'amore*, cap. IV.

CHAPITRE VI.

DÉCADENCE DE LA POÉSIE PROVENÇALE.

Causes de cette décadence. — Inutiles efforts pour ranimer l'esprit poétique. — Jeux floraux. — Destinées ultérieures de la poésie provençale.

L'étude des causes qui présidèrent à la décadence de la littérature provençale, est l'un des points les plus intéressants de cette histoire. C'est aussi l'un de ceux qui ont été le moins compris jusqu'à présent par tous les écrivains qui s'en sont occupés. La plupart, ne considérant que la surface des faits historiques, attribuent la chute de cette civilisation à la guerre contre les Albigeois, c'est-à-dire au misérable fanatisme de quelques ministres du culte, et versent d'abondantes larmes sur la langue et la poésie qui, disent-ils, s'éteignirent dans le sang. La métaphore est très-belle, mais je ne la conçois pas, je pense même qu'elle est tout à fait incompréhensible. Il me semble d'ailleurs que les plus grands désastres qui surviennent ici-bas ne peuvent jamais arrêter ni détourner la marche de l'esprit humain, pour peu qu'on la considère d'un point de vue élevé, supérieur à tout orgueil de races, à tout esprit de nationalité. Ces désastres, d'ailleurs, ne forment-ils pas des crises souvent utiles et même nécessaires dans l'histoire de l'humanité?

La décadence de cette civilisation, et partant de cette lit-

térature, a selon moi deux grandes causes principales. L'une interne, l'autre externe ; l'une morale, intellectuelle, l'autre sociale. — Étudions la première de ces causes.

Je ne pourrai bien faire comprendre la marche de l'esprit chevaleresque qui anime la poésie des troubadours, qu'en la mettant en parallèle avec l'existence humaine. En effet cette histoire, dans son développement, reproduit exactement les différents âges de la vie de l'homme ; mais c'est une vie pleine de sensibilité, de jeunesse et d'amour, une vie de poëte. Je vais tâcher de la peindre dans ses phases successives.

A l'aurore de cette société, nous voyons apparaître une langue et une littérature nouvelles, qu'on croirait presque nées d'elles-mêmes sous le beau ciel qui les inspire. Par une action mystérieuse, incompréhensible de la Providence, de tous les éléments divers qui sont venus se répandre dans cette province, de toutes ces civilisations qui s'y sont longtemps combattues, l'esprit originel ne conserve, au XIe siècle, que la fleur, la pure essence, dégagée de tout principe mauvais. C'est alors que naît cette littérature, pleine de séve et d'ardeur, et, comme le premier âge de l'homme, ne se guidant que sur l'instinct, sur cet instinct que n'a pas encore vicié la culture intellectuelle. Cet âge, d'une extrême sensibilité, ouvert à toutes les émotions que font naître les beautés de la nature, à toutes les passions qui viennent surgir dans un cœur vierge, se jette avec enthousiasme, avec exaltation dans la poésie. La poésie, en effet, mais la pure poésie, la poésie de l'âme, voilà l'esprit troubadouresque à sa première phase.

Mais, dans la vie de l'homme, lorsqu'une seule faculté reçoit un développement prédominant, exclusif, lorsqu'un seul organe se trouve soumis à une continuelle surexcitation, il arrive que cette faculté finit par absorber toute la vie intellectuelle, que cet organe acquiert une excessive irritabilité ; et par suite le reste de l'existence tombe

dans une atonie complète. L'histoire de l'esprit provençal présente la même progression. Les sentiments chevaleresques, qui résument la civilisation de cette époque, ne tardent pas à acquérir une grande perfection, à envahir toutes les autres expressions de l'intelligence. De là cette délicatesse pleine de charmes que nous avons observée chez les premiers trouveurs. Il y a dans les chansons de Bernard de Ventadour, d'Arnaud de Marveil, de Pons de Capdueil, un parfum de grâce et de virginité qui nous enivre. Mais le besoin d'émotions qui semble tourmenter ces poëtes, vint à s'user promptement; leur sensibilité fut soumise à un développement trop subit, trop anormal; la poésie perdit cette grâce, cette virginité qui nous plaisait tant; et l'on vit bientôt d'autres tendances s'introduire peu à peu dans la littérature. Un sentiment surtout avait toujours absorbé l'esprit troubadouresque : l'amour avait été le principe, l'âme de cette poésie. Cet amour, d'abord pur et chaste, presque céleste, ne tarda pas à suivre la pente irrésistible que suivait sans s'en apercevoir toute cette société. Sa dégénérescence se manifesta de deux manières différentes, par deux voies opposées. D'une part, il devint sensuel et grossier, il se matérialisa, formant cette passion qui ne ressemble plus à l'amour que par le nom. D'autre part il réussit à se maintenir dans l'ordre intellectuel, mais ce ne fut qu'en subissant une complète transformation; la pensée, l'intelligence s'en empara, pour en faire le thème de ses réflexions et de ses raisonnements : l'excès de développement avait produit une sorte de susceptibilité nerveuse, si j'ose m'exprimer ainsi; mais l'amour avec ce caractère n'était plus un sentiment, et partant plus de l'amour.

Cette seconde phase de la littérature provençale produisit les cours appelées cours d'*amour* par habitude, et parce que la métamorphose que j'ai indiquée s'était opérée presque insensiblement. Alors prit naissance cette science singulière, que l'on nomma science d'amour, *saber de drudaria,* en

assortissant d'une manière bizarre deux mots complétement étrangers l'un à l'autre. Ces coutumes étranges, et cependant conformes à la marche naturelle des choses, comme je viens de l'indiquer, s'établirent peu à peu dans la Provence, absorbant aisément l'esprit de toute l'époque. La métaphysique amoureuse étouffa ce qu'il y avait encore de poésie dans le cœur des troubadours, sans produire aucune vue nouvelle, sans édifier aucune littérature qui pût remplacer celle qui venait de s'éteindre. Le génie provençal n'avait développé qu'une seule de ses facultés, il ne s'était exercé que dans un ordre de son existence, négligeant toutes les autres expressions de la vie intellectuelle. Cette faculté dut en quelque sorte s'user et s'affaiblir ; l'épuisement de forces amena le dépérissement, et par suite l'extinction totale de l'esprit. C'est là la troisième période de la littérature des troubadours, celle qui correspond aux derniers temps de la guerre albigeoise.

La seconde cause de décadence, celle que j'ai appelée la cause sociale, a déjà trouvé sa démonstration dans l'histoire de la société provençale. La base de mes opinions à cet égard est la grande lutte des peuples du Midi avec ceux du Nord, ce choc de deux civilisations d'où devait jaillir une civilisation nouvelle. Nous avons vu, en parlant des croisades en général, qu'il faut surtout considérer ces expéditions gigantesques comme une réaction de l'Europe contre la société arabe qui avait failli la subjuguer. Il en est de même pour la Provence ; mais ici un double motif de haine, une double réaction poussait la France contre les provinces méridionales. Non-seulement ces provinces avaient une population sœur de la population romaine, mais la poésie des troubadours semblait refléter la couleur et l'éclat de l'esprit moresque. Ce fut seulement grâce aux guerres qui occupèrent si longtemps la France et l'Angleterre, que la Provence jouit tranquillement de sa brillante prospérité. Les peuples de la langue d'oil avaient pour ceux de la langue

d'oc la même haine implacable qui jadis animait Rome contre Carthage. Aussi fut-ce avec frénésie qu'ils se jetèrent sur cette proie, lorsqu'elle leur fut enfin livrée. Certes, ce n'étaient point les idées religieuses qui les portaient à ces fureurs. Il y avait pour eux une sorte d'ivresse à se baigner dans ce sang, à se ruer sur ce peuple dont l'éclat et la splendeur les avaient longtemps humiliés. Peu importait alors qu'il fût hérétique, schismatique ou orthodoxe; « tuez-les tous, » s'écriaient les prêtres mêmes.

Certainement le fanatisme était pour quelque chose dans tout cela; et comment éviter que les passions de tout genre n'eussent leur part dans cette grande révolution? Mais, quant à l'amour de la religion, que l'on paraissait invoquer sans cesse, loin d'être la principale cause, le mobile le plus puissant de ces guerres, ce n'était en réalité qu'un prétexte, un vêtement commode qui préservait du blâme et du reproche.

Je n'en veux pour preuve que les résultats, les effets mêmes de la croisade contre les Albigeois. Je ne vois point du tout que cette croisade ait détruit l'hérésie sur le sol de la Provence. A peine la famille des Montfort a-t-elle quitté ce territoire, qu'on y voit surgir de nouveau toutes les anciennes tendances. Que dis-je? Jamais elles n'abandonnèrent les provinces méridionales. Au plus fort de la guerre, les Pauliciens et les Henriciens tenaient encore leurs assemblées. Puis, lorsqu'au XVIe siècle la réforme envahit toute l'Europe, c'est chez les Provençaux qu'elle fut accueillie d'abord avec le plus grand enthousiasme. Cependant tout cela n'indignait plus les Français de la langue d'oil; à peine s'ils semblaient s'apercevoir de ces dissidences qui, quelque temps auparavant, leur avaient, dit-on, fait exterminer un peuple.

Quatorze ans de domination étrangère avaient suffi pour anéantir une civilisation qui croulait d'elle-même. Le 14 janvier 1223, un traité rendit l'indépendance aux Provençaux, et les délivra de la présence de leurs ennemis.

Pourquoi dès lors ne vit-on plus refleurir leur belle littérature et leurs charmants troubadours? C'est que cette littérature avait accompli sa destinée dans l'histoire de la civilisation. Cette destinée avait été d'éclairer pendant deux siècles le monde européen, et d'imprimer à des peuples nouveaux le mouvement ascensionnel qui devait les mener au progrès.

Suivant le point de vue sous lequel j'ai considéré la croisade des Albigeois, je n'ai pas à m'occuper de toutes les poésies que les troubadours nous ont laissées sur ce sujet. Il était bien impossible qu'ils comprissent à cette époque les idées qui dominaient la société et particulièrement leur propre civilisation. Aussi les voyons-nous se partager en deux camps distincts; les uns louant la croisade et blâmant les hérétiques de tout leur pouvoir; les autres louant les hérétiques et blâmant la croisade. Dans la première armée se trouvent Folquet de Marseille, l'inquisiteur Izarn, le prince Guillaume de Baux qui s'était ligué avec les Français. D'autre part nous voyons les fougueux poëtes de sirventes: Bertrand d'Alamanon, Guillaume de Montagnagout et Figueira. — Mais, comme je l'ai dit, nous ne rencontrons ni chez les uns ni chez les autres des documents sur cette phase de notre histoire. Ce sont à la vérité des sirventes bien passionnés, des vers pleins de feu et d'indignation; mais ce n'est plus là de la littérature provençale. La grâce, l'enjouement, le charme poétique, tout ce qui la rendait jadis si brillante, a disparu complétement. La satire seule subsiste encore, forte, terrible, indomptable, par la même raison qu'on la vit s'élever sous les Césars pour blâmer la corruption de l'empire romain. En vain toutes les fureurs du peuple conquérant s'acharnent sur ces malheureux poëtes, en vain les flammes de l'inquisition viennent étouffer leur voix retentissante, la satire redresse continuellement ses mille têtes que l'on s'efforce d'abattre.

Ainsi mourut la poésie provençale. Née avec l'aurore

du moyen âge, nous l'avons vue pendant quelques instants briller de toutes les grâces de la jeunesse, de tout l'enivrement d'un premier amour ; mais bientôt l'amour s'est évanoui, la jeunesse a perdu sa candeur, son doux incarnat, et la poésie est retombée dans un douloureux épuisement. Belle et touchante fleur, elle avait vécu ce que vivent les roses, et sa corolle maintenant flétrie jonchait la terre, sans éclat, sans fraîcheur.

Les successeurs de Charles Ier d'Anjou hâtèrent de jour en jour la décadence de cette littérature. Un moment Jeanne Ire (morte en 1382) voulut favoriser et encourager les derniers troubadours qui avaient survécu à l'extinction de leur race ; mais le retour de cette princesse à Naples enleva aux Provençaux leurs derniers protecteurs. « Alors, dit Nostradamus, défaillirent les Mécènes, et défaillirent aussi les poëtes. » Un prince français, Louis Ier d'Anjou, succéda à Jeanne dans le comté de Provence ; mais ni lui, ni ses successeurs ne parurent se rappeler la splendeur qui naguère illuminait leurs provinces.

Une fois encore toute cette civilisation parut revivre, et brilla d'un éclat inaccoutumé : René d'Anjou, le bon René était monté sur le trône de Provence. Chéri de ses sujets, dont il avait pris les mœurs, l'esprit et le caractère, ce prince berça quelque temps leur imagination de ces rêves de chevalerie qu'ils avaient tant aimés.

L'institution la plus remarquable, la plus extraordinaire qu'on doive à ce roi troubadour, c'est sa grande procession de la Fête-Dieu. Cette procession, véritable manifestation du génie provençal dans toute sa portée, reproduit en entier les deux siècles qui viennent de s'écouler, avec leurs fêtes chevalesques, leurs jongleries, leurs brillantes cours d'amour. On ne peut imaginer tout ce qu'il y avait de piquante satire, de joyeuse bouffonnerie dans cet étrange spectacle : tout cela joint au luxe le plus éclatant de décorations et de costumes. Ce luxe alla même si loin que, par arrêt du par-

lement, daté de 1668, on supprima le *prince d'amour*, personnage principal de la fête. Cette décision vint consterner nos pauvres Provençaux, et désorganiser entièrement leur belle procession. Comment en effet se passer d'un prince, et surtout se passer d'amour? A quoi pensait donc le parlement de France, lorsqu'il vint ainsi troubler les jeux d'un peuple déchu, qui avait tant besoin de se distraire et de se consoler?

Dès lors la dégénérescence ne fit que s'accroître; et bientôt l'esprit qui avait jadis animé la littérature, s'éloigna complétement de ce froid cadavre. Si nous voyons encore apparaître de temps en temps quelque reste de poésie parmi ces débris d'une civilisation éteinte, ce n'est plus qu'un vain fantôme, tel qu'on croit en apercevoir se promenant chargés de chaînes au milieu des ruines.

Cependant, ce n'est pas faute de protection et d'encouragements que la littérature provençale disparut ainsi de la scène du monde. La plupart des souverains et des magistrats se faisaient presque un point d'honneur de raviver les rares étincelles de ce foyer. Les papes mêmes, à leur arrivée à Avignon, favorisèrent très-bénévolement, comme nous l'avons vu, les cours d'amour qu'ils y trouvèrent établies.

Cette protection accordée par les papes eut à peu près le même caractère et la même influence que la création de l'Académie de Toulouse. Cette ville antique et célèbre, qui avait été regardée par les Romains comme la Palladia des Gaules [1], et par les troubadours comme la source du beau langage [2], s'imagina présomptueusement qu'elle pourrait faire revivre une littérature depuis longtemps méconnue. Les capitouls, ou premiers magistrats, crurent même de leur devoir de favoriser cette renaissance; et l'on se mit à encourager la poésie troubadouresque, tout comme on aurait

[1] Martial, l. IX, épig. 101.
[2] Toloza quan m' albire..., etc. Pierre Cardinal.

encouragé quelque industrie nationale, quelque culture nouvelle. En vertu de ce principe, les sept gentilshommes toulousains qui, sous le nom des sept troubadours, avaient formé le collége de la gaie science, reçurent des subsides, des récompenses; les tournois poétiques qui avaient lieu chaque année, le 1er mai, furent érigés en fête municipale, et la ville se chargea d'en payer les frais. Des circulaires versifiées furent envoyées de côté et d'autre, invitant tous les poëtes à prendre part au concours, et promettant une violette d'or pour prix du vainqueur. La compagnie ainsi organisée continua à subsister sous le titre de *Sobregaya companhia dels sept trobadors de Tolosa.*

On voit que ce n'était là, à proprement parler, qu'une résurrection des *cours poétiques* que nous avons vues dès le XIe siècle établies dans la Provence. Nous avons peu parlé de ces assemblées à propos des cours d'amour, par la raison qu'elles ne paraissent pas bien distinctes de ces dernières. Cependant il est facile de remarquer que ce n'était là qu'une représentation littéraire des joutes et des tournois chevaleresques. Il semble d'ailleurs que tous les peuples aient plus ou moins connu ces concours de poésies; nous les trouvons établis chez les Grecs, chez les Romains, chez les Arabes, et dans la Gaule même sous Caligula.

En Grèce d'abord, sans parler des luttes entre les poëtes tragiques ou comiques, nous lisons dans Platon que de toute antiquité les poëtes combattaient entre eux auprès du tombeau de Thésée. Ælien nous rapporte aussi que vers la IXe olympiade, Pindare fut vaincu cinq fois à Thèbes par la fameuse Corinne. Cependant il paraît que ce peuple encourageait davantage les exercices du corps que ceux de l'esprit. Les Égyptiens lui empruntèrent probablement leurs jeux en l'honneur des Muses et d'Apollon [1]. Rome ne manqua pas de suivre les mêmes tendances, et l'on y vit établir les *Ne-*

[1] Du Resnel, *Acad. des inscript.*, t. XIII.

ronia certamina sous l'empereur Néron, et les jeux capitolins sous Domitien. Il est même certain que ces luttes poétiques existaient en Italie de temps immémorial, comme il résulte de plusieurs passages de Tite-Live [1] et de Denys d'Halicarnasse [2]. Nous rappellerons seulement ces fêtes licencieuses en l'honneur de Flore et de la courtisane Acca Laurentia, appelées *jeux floraux*, « *ut omnia benè defloresceremt*, » dit Pline. Quant aux jeux littéraires de Lyon, j'ai déjà eu l'occasion d'en parler. Enfin, chez les Arabes, d'après tous les historiens, il y avait des assemblées annuelles, les assemblées d'Ocadh, où les poëtes venaient se disputer les suffrages d'un grand nombre de tribus rassemblées à cet effet [3].

C'est à dessein que j'ai recueilli tous ces exemples, pour prouver que les jeux floraux de Toulouse ne sont pas nécessairement une continuation de l'ère des troubadours. Cette institution peut fort bien exister sans filiation avec l'époque antérieure, puisqu'elle est pour ainsi dire naturelle à l'esprit de tout peuple littéraire. Même, dans mon opinion, ce n'était plus, à proprement parler, de la poésie provençale que les œuvres couronnées dans ces fêtes solennelles : et c'est là précisément où je voulais en venir.

En effet, examinons en elles-mêmes les fêtes du gai-savoir. Ce nom déjà, je l'ai plus d'une fois démontré, est un signe de décadence. Non-seulement cette expression était inconnue dans la poésie des troubadours, mais la *science* même n'existait pas. Quant au mot *gai*, on dirait vraiment qu'il a été donné par dérision, ou du moins par euphémisme à la littérature de ce siècle. En parcourant seulement les diverses pièces de vers qui remportèrent les premiers prix dans la *sobregaya companhia*, on se persuade aisément qu'il n'y avait rien de moins gai que cette poésie. D'autre part, les

[1] Tit. Liv., lib. III, c. XLIV, et lib. VI, c. XXV.
[2] Denys d'Halic., lib. XI, c. XXXI.
[3] Silvestre de Sacy, *Acad. des inscript.*, t. L, p. 247.

troubadours invoquent l'autorité de l'Écriture sainte pour se réjouir : « et même à Dieu, disent-ils, notre souverain Maître, Seigneur et Créateur, il plaît que l'homme fasse son service dans la joie et l'allégresse de cœur, ainsi qu'en fait témoignage le Psalmiste, lorsqu'il dit : Chantez et réjouissez-vous au nom du Seigneur. » On voit d'après tout cela que cette gaieté, loin d'être naturelle, était forcée, préparée à l'avance, précisément parce que la véritable gaieté, le *joy* chevaleresque avait disparu. On riait pour s'exciter à rire.

Partout ailleurs il est encore facile de reconnaître l'énorme différence que deux siècles à peine avaient apportée dans l'esprit et les mœurs. Pour ne citer qu'un exemple à l'appui de cette observation, transcrivons un passage du règlement des jeux appelé *lois d'amour* (*las legs d'amors*), passage qui n'aura pas besoin de commentaire : « .... On n'adjuge aussi, ni on ne donne aucuns joyaux à un homme qui fait des vers pour décevoir une femme, ou pour quelque autre péché. C'est pourquoi, celui qui fait des vers d'amour qui ne se peuvent appliquer à l'amour de Dieu et de sa mère, doit être interrogé sur ce sujet, et avec serment, selon la condition de la personne, et comme les seigneurs mainteneurs le trouveront bon. »

Le premier poëte qui obtint la violette d'or fut un certain Arnaud Vidal de Castelnaudary, pour une chanson en l'honneur de la sainte Vierge. Ce poëte, qui rappelait par son nom, sinon par son talent, deux de nos meilleurs troubadours, fut déclaré docteur dans la gaie science. Quelques années après, les capitouls, conformément à leurs principes, ajoutèrent à la violette d'or deux autres prix : pour le plus beau sirvente, une églantine d'argent, et pour la plus belle ballade, une *flor de gaug* (fleur de joie, *gaggie*). Mais, de nos jours, l'une de ces fleurs est devenue une ancolie, et la seconde un souci [1] : s'il ne fallait pas attribuer

[1] *Voy.* Sismondi, *Littér. du Midi*, chap. VI.

cette métamorphose à l'ignorance de l'ouvrier, on serait presque tenté de la prendre pour une épigramme.

Quant à cette fondatrice mystique des jeux floraux, cette Clémence Isaure, dont le nom est aussi doux que le souvenir, c'est à peine si l'on est sûr de son existence. Cazeneuve n'en parle aucunement, et beaucoup d'historiens l'ont imité. Il paraît cependant qu'il faut attribuer à cette femme célèbre, non la création des jeux floraux, mais leur restauration, alors que des embarras financiers allaient les faire dissoudre.

Enfin, l'Académie de Toulouse reçut à la fin du XVIIe siècle, sous Louis XIV, une nouvelle constitution qui ne rappelle presque plus les cours d'amour ni les cours poétiques de la chevalerie provençale. Depuis ce temps, la célèbre institution des jeux floraux a continué de subsister, mais simplement comme société savante, ne se distinguant des autres académies que par la bizarrerie de ses formes et par l'étrange cérémonial dont elle environne ses séances. Quoi qu'il en soit, tous les poëtes qui rimèrent encore en langue provençale, depuis Goudouli jusqu'à Jasmin, crurent devoir mettre le sceau à leur renommée en se rendant dignes d'obtenir une des fleurs, maintenant au nombre de cinq, distribuées par l'Académie de Toulouse.

Je ne dirai qu'un mot de tous ces poëtes de la Provence, successeurs aimables, mais dégénérés, de nos charmants troubadours. L'esprit qui animait le XIe et le XIIe siècle est incompréhensible aujourd'hui ; la langue même de cette époque s'est dénaturée dans la littérature en voulant se rapprocher du français. Nous trouvons encore, à la vérité, dans les poésies de Goudouli, ou Goudelin, ce charme naturel, cette grâce de versification qui semble inhérente à l'intelligence méridionale ; mais combien les sentiments, les mœurs, le caractère même ont changé ! Le style de Goudouli est empreint de son caractère insouciant et gai, naïf et spirituel : cela coule de source, sans effort, avec pleine expansion. Tantôt on croirait entendre le bon la Fontaine ;

tantôt c'est la verve railleuse ou la philosophie douce et consolante de Béranger ; mais jamais on ne se souvient en lisant ces poésies, de Bernard de Ventadour, ni d'Arnaud de Marveil, ni de tous ces troubadours de la première période de notre histoire.

Goudouli peut représenter tous les poëtes qui le suivirent, en y comprenant même ceux de notre siècle. On conçoit facilement qu'une littérature ainsi abandonnée à elle-même, s'inspirant sans cesse des mêmes sujets, redisant sur d'autres rhythmes les mêmes sentiments, les mêmes pensées, ne doit guère être susceptible de progrès notables. Aujourd'hui comme au XIIe siècle, c'est toujours de la poésie instinctive et spontanée, de la véritable poésie ; mais, aujourd'hui comme au XIIe siècle, il ne s'est encore élevé parmi cette foule de poëtes aucun grand talent, aucun génie qui puisse, en dominant son époque, créer une littérature provençale complète et bien organisée. Il semble que cette civilisation, dont nous venons d'étudier les diverses phases, ait accompli toute sa destinée dans l'histoire de l'humanité, en réveillant, par son éblouissante splendeur, l'Europe encore plongée dans l'ignorance et la barbarie, et en formant, à proprement parler, l'aurore de la société moderne.

FIN.